TEMPS PROBABLE DEMAIN
Averses ce soir. Beau demain
Maximum, aujourd'hui, 53—Minimum, aujourd'hui, 35
Baromètre, hier, 29.62—aujourd'hui, 29.95
L'an dernier, Maximum, 55—Minimum, 39
Voir détails page 19
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

LE NUMERO 2 CENTS
EDITION DEFINITIVE

48e ANNEE—No. 73
MONTREAL, CANADA
Vendredi 21 Mai 1926

PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.. $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis.. $8.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $4.00 par année

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

EN FORMANT UN MINISTERE D'UNION SACREE, ON AIDERA AU RELEVEMENT DU FRANC

Telle est l'opinion qui prévaut en ce moment dans les milieux politiques et financiers de la France. – Pas d'alarmes inutiles, dit Briand

"VIVE LE DOLLAR A 35 FRANCS"

PARIS, 21 (Presse associée). — Le gouvernement et la Banque de France ne s'entendent pas sur les mesures à prendre pour sauver le franc, on est de plus en plus d'avis dans les milieux politiques et financiers que la crise des changes ne pourra être résolue que par une crise ministérielle. La coopération entre le cabinet et les institutions financières souffre d'obstacles politiques de toutes sortes. Et ce sont eux qui ont empêché le gouvernement de décider enfin de ce qu'il doit faire pour venir au secours de la devise française.

Les banquiers soutiennent que la crise politique doit d'abord prendre fin et qu'un cabinet d'union nationale doit être formé qui exclura de son sein toutes les doctrines de factions.

La majorité des ministres demandent à la Banque de France d'employer une partie de sa réserve d'or à racheter les masses de francs-papier qui ont permis aux étrangers de déclancher la dernière offensive. Les régents de la Banque (en d'autres termes, le conseil d'administration qui est entièrement indépendant du gouvernement) se sont réunis ce matin pendant la séance du conseil des ministres et M. Robineau a fait connaître leur décision à M. Briand. Rien ne fait croire qu'ils aient renoncé à leur opposition à se servir de la réserve d'or à moins que la lutte politique intérieure ne prenne fin.

M. Péret a néanmoins dit que la Banque était prête à appuyer le gouvernement de toutes façons pour sauver le franc.

* * *

PARIS, 21 (Presse associée). — A la suite d'une divergence de vues entre le gouvernement et la Banque de France concernant l'emploi projeté par le premier de la réserve d'or pour stabiliser le franc, le conseil des ministres n'a pris aucune décision ce matin pour le relèvement de la devise.

Pendant l'avant-midi, le franc a continué de monter. A l'ouverture, le dollar cotait 33 francs 25 et la livre 161.75 quand, à midi, le premier était descendu à 32.83 et la livre à 159.75.

Voici ce que dit le communiqué officiel publié après la réunion :

"Le cabinet a continué l'étude de la situation financière, prenant note des heureux effets qu'ont eu les premières mesures."

M. Robineau, gouverneur de la Banque de France, a plus tard eu une entrevue avec les ministres des affaires étrangères et des finances. L'entretien ne dura pas longtemps, M. Robineau ne partageant pas du tout les idées des ministres.

En quittant le Quai d'Orsay, M. Péret n'a pas soufflé mot de cette différence d'opinion. Le gouvernement et la Chambre de commerce, a-t-il dit, sont d'accord sur ce qu'il faut faire pour stabiliser la devise.

Hier, le ministre des finances a étudié avec les directeurs de banques l'opportunité de transférer tout l'actif actuellement disponible de la Banque de France à une organisation chargée de contrôler les exportations et les importations. Tous seraient invités à faire leurs transactions par l'intermédiaire de ce bureau.

Dans l'après-midi, une délégation radicale-socialiste, conduite par M. Malvy a demandé à Briand de convoquer le parlement d'urgence, mais le président du conseil a refusé, sous prétexte que cela ébranlerait la confiance de la population en augmentant ses inquiétudes.

L'opinion publique s'en prend toujours aux manoeuvres des banquiers américains et italiens qu'ils tiennent responsables de la baisse du franc. Hier, les gardes à pied du Connecticut et du Richmond qui défilaient par la ville ont été accueillis aux cris de "Vive le dollar à 35 francs".

L'UNITE DU PAYS PAR LE LIBERALISME

Un discours de James Gardiner, premier-ministre de de la Saskatchewan

CHEMINS DE FER

WINNIPEG, 21. (Presse canadienne).—Parlant au club des Jeunes libéraux de Winnipeg, à un banquet donné en son honneur, le premier-ministre de la Saskatchewan, l'honorable James-G. Gardiner, a félicité le gouvernement d'avoir consacré trois millions aux travaux du chemin de fer de la baie d'Hudson, cette année, ajoutant que c'était là tout ce qui pouvait se dépenser actuellement, même si le parlement avait voté deux fois cette somme.

M. Gardiner traita dans son discours du tarif et du transport. Il demanda aux libéraux de s'unir sous un seul chef dans les intérêts fondamentaux du libéralisme et pour les principes qui sont siens et dont le principal est l'unité du Canada.

Faisant l'historique de la question du tarif, le premier-ministre mentionna les réductions qu'avaient faites les ministères libéraux de 1896 à 1911. Ils ont réussi à réduire de moitié les droits sur les machines aratoires. Maintenant voici que le cabinet actuel coupe les droits sur les autos. On l'a critiqué, mais l'avenir démontrera la justesse de sa politique. A propos de transport, M. Gardiner a demandé la complétion du chemin de fer de la baie d'Hudson. Il faut faire du réseau de l'Etat une entreprise payante transportant les produits des provinces de l'ouest autant que possible par la voie des ports canadiens de l'est.

Il est heureux que le gouvernement King ait décidé d'étudier le projet d'une route aérienne transcontinentale. Si les lignes sont utilisées comme elles devaient originalement l'être, le pays s'en portera bien et il pourra aider à résoudre les problèmes des provinces maritimes.

Quant au bien-fondé du chemin de fer de la baie d'Hudson, que personne ne s'en inquiète. Si des millions de dollars de matériel de construction pour les travaux de port Nelson peuvent être expédiés par le détroit, des millions de produits pourront aussi suivre.

WINNIPEG, 21. (Presse canadienne).—Desservant une région considérable et éminemment propre à la culture du froment en Saskatchewan, un nouveau chemin de fer à la baie d'Hudson, entre les terres hautes de la Saskatchewan et la rivière Churchill, avec comme terminus Port Churchill, sera probablement construit si le réseau s'étendant de la baie à Port Nelson est un succès. C'est ce qu'a laissé entendre le premier-ministre Gardiner, dans une entrevue qu'il a donnée, hier.

Petites souscriptions pour le relèvement du Franc

Les petites souscriptions arrivent en nombre au comité du relèvement du franc. Une nouvelle liste sera publiée demain, dans laquelle on remarquera des noms anglais et même des noms juifs.

Le mouvement des contributions volontaires fut sans doute, à l'origine, un geste filial. Mais on voit qu'il s'étend et prend des proportions inattendues. Dix pays, amis de la France, ont pris la même initiative. De ce côté de l'Atlantique, l'exemple de Montréal a déjà sa répercussion. On apprend, en effet, qu'un comité identique vient d'être formé à New-York pour recueillir les souscriptions volontaires pour aider au relèvement du franc. Lancé à l'américaine, le mouvement prend une très grande envergure. Et, dans le cas des Etats-Unis, le geste aura plus qu'un effet moral, car les souscriptions de cent mille francs abondent déjà.

L'organisation se poursuit à Montréal. Le comité de femmes qui vient d'être adjoint au comité central lui apporte un appui précieux. Et partout, à travers la province, se forment spontanément des comités qui s'emploient de concert avec le comité de Montréal à recueillir des souscriptions.

Le comité rappelle qu'il accepte toutes les coopérations. On n'a qu'à communiquer avec le secrétaire, 347 avenue Viger, pour tous renseignements.

Par suite d'une erreur, la "Patrie" a omis les noms suivants qui auraient dû être inclus dans la seconde liste officielle, publiée hier :

	Francs		Francs
Le club Canadien de Montréal	3,500	Le docteur Desloges	875
M. Tancrède Bienvenu (souscription personnelle)	5,000	Mlle Adèle Lamothe	350
Dr. J.-E. Dubé	875	M. P.-B. de Crèvecoeur	350
Juge P. Demers	1,120	Madame Melou	175
M. F.-X. Roy, C.R.	350	R. Léopold Joubert	175
M. W.-A. Baker	350	M. le Dr Paul Villars	2,000
Professeur R. Primeau	595	M. Arthur Terroux	5,000
M. Salvator Issaurel	350	M. Ludger Gravel	1,000
Mlle Adrienne Fournier	350	M. J.-P. Aubin	2,000
Miss Hurlbatt	350	L.-G. Beaubien & Cie.	50,000
M. Stien	175	M. Alfred Tarut	2,500
M. J.-A. Gauvin	875	Hon. C.-P. Beaubien	5,000
Mlle M.-Panet-Raymond	175	L'Alliance Française de Montréal	5,000
		Dr E.-P. Chagnon	1,000
		Sénateur Dandurand	10,000

C'EST POUR ARRACHER LA POLOGNE A LA CORRUPTION QUE PILSUDSKI A VAINCU

Sa rébellion a empêché une plus grande révolution qui aurait inondé le pays de sang. – Une campagne contre la vénalité des fonctionnaires.

EN POURPARLERS AVEC PARIS

VARSOVIE, 21. — (Presse associée). — Quatre partis de la gauche, les socialistes, les radicaux, le parti Wyzzwolenie et le parti ouvrier se sont prononcés en faveur de l'élection du maréchal Pilsudski à la présidence.

Jusqu'ici ce dernier n'a pas encore fait savoir s'il serait candidat.

De Posen on dément la nouvelle voulant qu'une contre-révolution ait été ourdie. La garnison de cette ville n'en est pas moins renforcée et les sociétés patriotiques, de vétérans et d'étudiants semblent se préparer à toute éventualité. Le coup d'état de Pilsudski a pris maintenant une tournure internationale. Des agents secrets ont été envoyés à Paris pour conférer avec le gouvernement français.

Le maréchal Pilsudski a commencé son heureux coup militaire pour empêcher une plus grande révolution qui "aurait inondé la Pologne de sang".

"Le monde entier sera surpris", dit son adjudant, "quand il comprendra toute la signification de notre capture de Varsovie. Il n'y a rien de pareil dans l'histoire. Nous avons commencé notre mouvement militaire pour protester contre des conditions impossibles. Nous n'avions d'autre motif que l'honneur et le bien-être de notre pays.

"Nous avons répandu du sang, il est vrai, mais par cette petite effusion du sang nous avons empêché une importante révolution qui aurait inondé la Pologne de sang. Une légalité trop rigide peut quelquefois être un crime, mais après avoir atteint notre but, nous avons agi légalement."

L'adjudant a déclaré que le maréchal Pilsudski, quoique sujet à des infirmités à cause de son âge, n'a jamais été réellement malade, et, est en "excellente santé".

Un des premiers actes du nouveau cabinet a été de commencer une campagne dans tout le pays contre la corruption parmi les fonctionnaires, corruption, qui d'après les hommes du nouveau régime sapait la vitalité du pays.

A partir de 6 heures hier matin, un interminable défilé d'enterrements militaires a de nouveau traversé les rues, ce qui prouve que le coup d'Etat a été plus sanglant que les dépêches officielles ont voulu l'indiquer. De nombreux blessés meurent tous les jours, et le total des morts s'élève à environ 600. La plupart des victimes sont des jeunes gens entre quatorze et trente ans.

LE CABINET S'EST ERIGE EN TRIBUNAL

Pour régler un conflit dans la paroisse de Saint-Sylvestre.

LA DECISION

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Le cabinet provincial s'est constitué hier juge d'un conflit existant dans la paroisse de Saint-Sylvestre au sujet d'une beurrerie.

Dix actions avaient été prises en cour de magistrat par M. Arthur Landry, fabricant de beurre de S.-Sylvestre, contre M. Domitile Landry, président de la fabrique de beurre du même endroit. Le demandeur alléguait qu'à dix reprises successives au cours des mois d'avril et mai le défendeur avait fabriqué du beurre sans avoir obtenu son permis du ministre de l'agriculture conformément à la loi.

L'automne dernier, le syndicat dont M. D. Landry est président, a construit une beurrerie dans le village de S.-Sylvestre, en face de celle de M. Arthur Landry. Le syndicat se porta acquéreur d'une autre fabrique de beurre qu'il y avait dans la paroisse et fit des offres à M. Arthur Landry pour acheter son établissement. Les offres furent trouvées exorbitantes. Pour exploiter la nouvelle fabrique, le syndicat demanda un permis au ministre de l'agriculture, mais ce permis fut refusé parce qu'il y avait déjà une beurrerie dans le village.

Au mois d'avril dernier, la nouvelle fabrique ouvrit quand même ses portes et les actions commencèrent à pleuvoir.

Par le ministère de Me Achille Pettigrew, M. Domitile Landry décida alors d'en appeler de la décision du ministre. Une clause des statuts refondus de 1925, V chapitre 63, section 3, dit qu'il faut s'adresser au lieutenant gouverneur en conseil, pour en appeler de la décision d'un ministre. C'est pour cela que cette cause de Landry vs Landry s'est instruite hier devant le conseil des ministres.

MM. Lemieux et Pettigrew ont plaidé leur cause avec beaucoup de vigueur et ont dû répondre à une foule de questions qui leur ont été posées par les ministres.

Après avoir écouté attentivement les représentations des avocats et bien examiné toute la preuve, l'hon. M. Taschereau a rendu une décision qui a eu le don de mettre les parties d'accord.

Le permis de fabrication de beurre a été accordé à M. Domitile Landry mais à condition qu'il achète l'établissement de M. Arthur Landry, à un prix qui sera fixé par les experts du département de l'agriculture.

M. Arthur Landry a consenti à l'arbitrage très volontiers.

A UNE SECURITE RELATIVE, UN DESARMEMENT RELATIF; DEUX THESES EN CONFLIT

Les pays latins ne veulent pas dissocier la question du désarmement de celle des garanties de sécurité. – Des accords particuliers.

LE DESARMEMENT NAVAL

GENEVE, 21.—La thèse soutenue par la France, l'Italie et la Belgique par laquelle la sécurité est la condition dominante du désarmement semble devoir retarder les travaux de la Commission préliminaire. Avec les représentants tchèques et yougoslaves, le représentant belge a souligné la relation nécessaire et étroite qui existe entre les garanties de sécurité et le désarmement et l'impossibilité qu'il y a de dissocier les armements terrestres, navals, aériens et chimiques. La publicité du contrôle des armements ou la généralisation des accords particuliers est le seul moyen de prévenir une nouvelle guerre éventuelle.

Précédemment, lord Cecil avait prétendu que tous les armements indistinctement sont ou peuvent devenir offensifs. Ce à quoi, M. Paul Boncour a répondu que certains armements tels que les places fortes françaises de l'est où l'armée suisse sont uniquement défensives et par conséquent renouvelables.

Et voilà où en est la conférence à propos des armements terrestres. Le désarmement naval semble devoir s'effectuer plus facilement. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon tiendront peut-être une conférence à ce sujet.

Les Japonais disent qu'ils réclameront une conférence tripartite si la France et l'Italie persistent à ne pas vouloir participer à la discussion des armements navals dissociés des autres. Le Japon est maintenant d'avis que les deux choses peuvent se discuter séparément.

Cette nouvelle conférence pourrait, disent encore les Japonais, formuler un accord complétant celui de Washington et se rapportant aux croiseurs, sous-marins et hydravions. La révision du programme de construction des croiseurs japonais allègerait de beaucoup le budget du pays.

On s'attend à ce que les puissances signataires de la conférence de Washington fassent de nouvelles réductions, en dépit de l'attitude de la France et de l'Italie, car c'est surtout entre la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis que la concurrence existe. On a hâte de savoir ce que pensent les deux pays anglo-Saxons de la proposition japonaise.

Lord Ceci n'a pas voulu se prononcer. Il a répondu qu'il était venu à Genève comme membre de la Commission préliminaire du désarmement et qu'il consacrait tous ses efforts à en faire un succès.

La Roumanie, la Pologne et la Finlande se rangent avec la France, l'Italie et la Belgique en ce qui concerne la question de sécurité. Paul Boncour a dit que le pacte de Locarno et le covenant de la S. D. N. avaient créé une nouvelle sécurité et qu'une sécurité relative permettait un désarmement relatif.

LES PATRONS S'OPPOSENT A CETTE OFFRE

Les propositions de M. Baldwin ne leur sourient pas du tout.

HUIT HEURES

LONDRES, 21. (Presse associée.) — Les propriétaires de mines ont fait savoir au gouvernement, aujourd'hui, que les offres du premier ministre Baldwin limiteraient l'administration des mines tout en n'augmentant pas le rendement de l'industrie.

Ils réclament le retour à la journée de huit heures pour réduire le coût de la production. Si les mineurs acceptaient cette condition, la réduction des salaires serait moindre qu'à l'heure actuelle.

C'est la journée de sept heures qui est actuellement en vigueur dans les mines. Comme on le sait, les mineurs de leur côté ont déjà rejeté les offres de M. Baldwin ne voulant pas entendre parler ni l'augmentation des heures du travail, ni de diminution de salaire.

Londres, 21. (Presse associée.) — Ni le gouvernement, ni les propriétaires de mines n'ayant fait de nouvelles propositions aux mineurs, il est certain que la grève se prolongera encore toute la semaine prochaine.

Les délégués de la Fédération au congrès et les membres de l'exécutif s'en retournent tous en province bien décidés à ne pas accepter les conditions posées par le premier ministre.

Ce dernier et la plupart de ses collègues passent la fin de semaine en campagne et rien n'indique une reprise prochaine des négociations.

UN ACCORD EN FRANCE

Carmaux, France, 21. — Se rendant à la demande des mineurs du département de Tarn, les compagnies ont consenti à augmenter les salaires à partir du premier juin. Le chiffre de l'augmentation sera arrêté à une conférence entre les ouvriers et les patrons.

En attendant, les compagnies distribuent des actions à leurs ouvriers. Les uns en reçoivent une, les autres trois. Tout dépend de leurs années de service.

DISPARITION MYSTERIEUSE D'UNE FEMME

Se serait-elle noyée après avoir mangé un bonbon empoisonné?

ANALYSE

LOS ANGELES, 21. (Presse associée).—Mme Aimée Semple Mcpherson, de Woodstock, Ontario, bien connue pour ses activités sociales, est-elle morte empoisonnée? C'est ce qu'on saura aujourd'hui, car des chimistes ont été chargés de faire l'analyse du bonbon qu'elle a mangé quelques minutes avant de disparaître dans l'eau alors qu'elle se baignait à Ocean Park.

Au début la police croyait qu'elle avait été enlevée par quelques bandits par suite de la guerre qu'elle n'a cessé de faire aux salles de danse, mais voilà qu'une personne prétend avoir vu Mme McPherson se baigner au bout du quai Lick. Quelque temps après, elle entendit un cri, mais croyant qu'il venait d'un enfant elle n'y porta pas trop attention. En se retournant cependant elle vit que la nageuse de tout à l'heure avait disparu. Plus tard, elle rencontra la secrétaire de Mme McPherson qui lui annonça que celle-ci venait de se noyer.

Le corps de la victime n'a pas encore été retrouvé.

Pas d'absolution pour les "chauffards"

SPRINGFIELD, Mass., 21 (Presse associée). — M. l'abbé James P. Moore, prêtre catholique de cette ville, a fait savoir que dorénavant il refuserait l'absolution à tout chauffeur ivre qui aurait été la cause d'un accident mortel tant qu'il n'aura pas vendu sa voiture et accompli la pénitence qu'exige l'Eglise catholique de tout meurtrier.

SA VIGILANCE A EVITE UN DESASTRE

Un mécanicien sauve un train d'un très grave accident.

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Le train du Canadien National venait de Vancouver est arrivé, hier soir, en retard et fut sauvé d'un désastre par la vigilance du mécanicien George Pumple, d'Ottawa. Le chauffeur Earl Adams et le conducteur Wilson Finkle, sont également d'Ottawa. Pumple surveillait la route attentivement tout en faisant une grande vitesse quand rendu près de Brent, entre North-Bay et Ottawa, il constata d'énormes pierres et du sable sur la voie. Il réussit à arrêter le train à temps et constata qu'un éboulis avait couvert la voie sur 75 verges. A certains endroit l'épaisseur du sable et de la pierre avait quatre à cinq pieds. Deux heures plus tôt était passé un train de fret à cet endroit et tout était en parfait ordre. Il a fallu plusieurs heures pour rétablir le service. A bord du convoi il y avait une centaine de passagers.

Quatre maisons sont incendiées cette nuit à la Gabelle

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie qui a éclaté à la Gabelle durant la nuit, a détruit quatre maisons en dépit des efforts des pompiers volontaires. On estime les pertes à plus de quatre mille piastres.

Le feu se déclara d'abord chez M. Joseph Houle, puis se communiqua aux demeures de MM. G.-E. Richard, Moise Daneau et Ferdinand Millette.

L'odyssée d'un simple camelot

CAMDEN, 21 (Presse associée). — J. Robley Tucker qui, de marchand de journaux qu'il était sur les traversiers de Camden, il y a six ans, organisa une compagnie immobilière faisant pour plus de $50,000,000 d'affaires l'an dernier, est aujourd'hui en faillite. Ses créanciers fixent son passif à $4,250,000 et son actif à $1,200,000.

"Attendez-moi

Je suis vôtre..."

C'est par ces mots que M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, collaborateur régulier à la "Patrie", termine la belle chronique que nous publierons de lui demain, son "Au Revoir" à ses amis canadiens-français.

Et de fait, à lire M. Jean Brunhes, personne ne pourra plus douter qu'il ne soit nôtre et personne non plus ne pourra se défendre de l'émotion qui fait toute la joie des amitiés sincères

"Oui, je le sais aussi, vous avez vos difficultés, écrit-il. Vous avez, au-delà de la province de Québec, des droits linguistiques non pas seulement à défendre, mais à obtenir.

"Je compte vous apporter, si vous le voulez bien, mon opinion réfléchie, et peut-être quelque arme dont vous puissiez vous servir. J'ai entendu la si ferme et noble réplique du Sénateur Belcourt au Professeur Adams; je connais la situation qui est faite à vos frères de langue dans l'Ontario, je n'oublie pas que votre langue, que notre langue — *et vous la parlez, je le déclare vigoureusement par écrit, aussi bien que nous*—n'est pas constitutionnellement traitée à l'égal de l'anglaise dans vos provinces du Centre et de l'Ouest. J'ai idée que, s'il vous plaît de l'accepter, ma collaboration ou plus exactement mon information coopératrice pourra ne pas vous être inutile. Mais je ne veux rien improviser; je veux à Paris revoir mes documents, et vous les présenter après mûre réflexion. Attendez-moi. Je suis vôtre...

"Votre pays est mon pays. Et "La Patrie"... je vous le dis avec joie, c'est désormais une très amicale part de ma patrie..."

On voudra lire l'article de M. Jean Brunhes, demain, dans la "Patrie".

CETTE PRISON DEVRA ETRE AGRANDIE

Par suite des besoins nouveaux de la région de Chicoutimi.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Saint-Michel, ingénieur en chef du département des Travaux Publics de la province est de retour de Chicoutimi où il était allé visiter la prison locale qui a besoin d'être agrandie pour les besoins nouveaux de cette région.

Par suite de la grande activité qui règne actuellement dans la région de Chicoutimi par le fait de l'arrivée de nombreux étrangers, il faut agrandir la prison actuelle. M. St-Michel a été délégué par le ministre des Travaux Publics afin de s'assurer si les fondations de la prison locale sont assez frotes pour supporter deux autres étages.

M. St-Michel, après son inspection à la prison, nous a déclaré que ces fondations étaient assez solides pour porter deux autres étages et il n'y a pas de doute que les travaux commenceront bientôt.

Etant donné le nombre restreint des cellules à la prison de Chicoutimi, le shérif était obligé de conduire ses prisonniers à Québec.

La semaine dernière il dût en envoyer huit à la prison de Québec. Cette situation ne petu durer et c'est pourquoi le procureur-général de la province a décidé de faire les agrandissements nécessaires.

Les travaux de la Ontario Paper Co.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie".)—La compagnie Ontario Paper qui avait obtenu du gouvernement, il y a trois ans, une concession forestière, vient de commencer un grand développement à la Rivière aux Outardes sur la côte nord. Les travaux ont été lancés hier, et seront poussés avec activité. Un barrage qui assurera un développement minimum de 15,000 forces au début sera construit.

Jubilé d'argent du cardinal O'Connell

BOSTON, 21. (Presse associée). —Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston et doyen de la hiérarchie catholique d'Amérique, a célébré aujourd'hui le jubilé d'argent de sa consécration comme évêque il y a 25 ans.

PROCLAMATION DE MUSSOLINI AU TRAVAIL

"L'état fasciste a remplacé l'état démocratique faible et agnostique"

DISSENSION

ROME, 21. — (Presse associée). — L'état démocratique libéral a été détruit et à sa place s'élève l'état fasciste, a déclaré M. Mussolini dans une proclamation adressée aux fascistes italiens à propos de l'adoption du nouveau système de relation entre le capital et le travail.

"L'organisation corporative de l'Etat est maintenant un fait accompli", dit Mussolini dans sa proclamation. "L'Etat démocratique libéral faible et agnostique n'existe plus; à sa place s'élève l'état fasciste.

"Pour la première fois dans l'histoire du monde une révolution constructive comme la nôtre réalise d'une manière pacifique, dans le champ de la production et du travail, l'union de toutes les forces économiques et intellectuelles de la nation pour les diriger vers un but commun.

"Pour la première fois on a créé un système puissant de grandes associations dans lesquelles toutes les situations sociales sont sur le même plan d'égalité, toutes reconnues et garanties dans leurs intérêts légitimes par l'Etat souverain.

Quelques-unes des sections fascistes, particulièrement des organisations du travail, qui sont remplacées par suite des nouveaux règlements, indiquent par leur silence que leur joie n'est pas excessive.

Les deux voleurs sont condamnés pour plusieurs années

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie".)— Les deux auteurs du vol commis aux bureaux de la Canada Railway News Co., ont été sévèrement condamnés ce matin, par le juge Lachance. Léon Rousseau a été condamné à dix ans de fagne et Alphonse Croteau à sept ans. Le premier en était à sa cinquième offense et l'autre à sa troisième.

LA RETRAITE PROCHAINE DES ABBES GOUIN

Les deux frères jumeaux, de Sir Lomer Gouin, prêtres, se retirent.

REGRETS A S.-HENRI

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie") — Monsieur l'abbé Arthur Gouin, curé de Saint-Henri de Lévis, et son frère Monsieur l'abbé Charles Gouin, son assistant vont prendre leur retraite dans quelques jours. Ce double départ prochain cause d'universels regrets dans la paroisse Saint-Henri.

MM. les abbés Gouin sont les frères jumeaux de sir Lomer Gouin. Ils ont tous deux 71 ans.

Ces deux prêtres distingués ne se sont jamais quittés dans l'exercice de leur ministère. Ordonnés prêtres ensemble, le 30 avril 1882, ils furent nommés à Sacré-Coeur de Jésus dans la Beauce, à S.-Léon de Standon puis à Saint-Henri. MM. les abbés Gouin prennent aujourd'hui leur retraite ensemble et s'en vont demeurer dans leur village natal, Grondines, à côté de la maison qui les a vus naître. Ils quitteront leur paroisse mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

La paroisse de Saint-Henri ne laissera pas passer cette occasion de prouver son attachement à ses deux pasteurs. Dimanche prochain, en son nom, M. le maire Louis Vaillancourt présentera une adresse à MM. les abbés Gouin et leur exprimera les regrets des paroissiens de les voir partir.

M. l'abbé Alexandre Roy, curé de Pintendre, remplacera M. l'abbé Arthur Gouin comme curé de S.-Henri. Sa nomination sera annoncée dans quelques jours. On ne sait encore qui sera nommé comme vicaire.

Ces billets n'ont plus de valeur

BERLIN, 21. (Presse associée.) — La Cour suprême de Leipsiz a confirmé le jugement du tribunal inférieur déclarant que les billets de banque allemands d'avant-guerre, n'ont plus de valeur légale.

Emprisonné à son tour, le juge se fait rosser par ses victimes

BERLIN, 21 (Presse associée). — La chapelle de la prison Moabit a été le théâtre d'une scène peu banale aujourd'hui.

Le juge Juergens, emprisonné pour avoir failli à son ministère, a été attaqué et malmené par deux prisonniers que lui-même avait condamnés sévèrement.

En se rendant à la chapelle, les deux prisonniers reconnurent dans les rangs le juge. Sautant alors sur lui, ils le frappèrent tellement qu'on dut le transporter à l'infirmerie.

MONDANITÉS

M. et madame Jules Bauset seront au nombre des invités au mariage Page-Lelièvre qui aura lieu à Ottawa demain.

Madame Hector Bender recevait intimement hier après-midi en l'honneur de madame D.-O. L'Espérance, de Québec, actuellement son invitée. Madame W.-L. Carkner et madame LaMothe servaient le thé et les glaces.

La baronne J. d'Halewyn donnait un bridge hier après-midi au bénéfice de l'Oeuvre de l'abbé Poivrel. «A l'heure du thé un programme artistique fut exécuté par madame J.-L. Audet et MM. André et Marc Audet. Dans l'élégante



MADAME J.-A.-M. Charbonneau, présidente de la section féminine du club de golf de Laval-sur-le-Lac.

assistance, on remarquait : le comte de Lesseps, madame Gonzalve Desaulniers, madame Dumont LaViolette, madame L.-J. Tarte, madame W.-A. Huguenin, mademoiselle Eglantine Barré, madame A.-R. Valade madame Edmond Vadboncoeur, madame de Carufel madame J.-W. Barré, mademoiselle Alphonsine Mercier, madame Félix Desrochers, madame R.-J. Duckett, madame Philippe Vadboncoeur, madame Edgar Turgeon madame J.-A. Salvas, mademoiselle Florence Provost, madame Alfred Forest, mademoiselle Jeannette Desaulniers, madame E.-J. Paquette-mademoiselle Suzanne Paquette, madame R.-G. Paquette, madame C.-E. Duckett, madame L.-D. Mignault, madame Jean DuVal, madame Charles Wight, madame H. Fortier, madame Maurice Billard, madame Charles Emard, madame J.-S. Béliveau, madame F. Beaudette, madame O. Thibault, mademoiselle Olivette Thibault, madame Hamon, mademoiselle Hamon, madame J.-Alfred Perrault, madame Georges Delfosse, madame Léon Trépanier, mademoiselle Tardif, madame F.-A. Lallemand, madame Georges Landreau, mesdemoiselles de la Tour Fondue.

Thé mercredi dernier chez madame Vivian Casgrain.

La baronne d'Halewyn part aujourd'hui pour Choisy où elle fera un court séjour.

Madame James Barclay recevait à l'heure du thé mardi après-midi.

L'ouverture officielle de la saison sportive des membres de la section féminine du Club de Golf de Laval-sur-le-Lac aura lieu le samedi 22 mai. Un déjeuner en marquera l'ouverture. Cordiale invitation à toutes les dames membres de ce club.

Madame Maurice Brault recevait mercredi soir en l'honneur de madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce.

Le juge Wilfrid Mercier a passé quelques jours à Québec cette semaine.

Au mariage de mademoiselle Alline Halstead, fille du consul-général des Etats-Unis au Canada et de madame Halstead, avec M. Will-Rice Amon, fils de madame J.-A. Amon, de Lancaster, Kentucky, qui aura lieu le 9 juin, mademoiselle Marguerite-Adams Halstead sera demoiselle d'honneur et M. Raymond Sovey sera le témoin du marié. Une réception intime à l'hôtel Ritz Carlton suivra la cérémonie du mariage.

Le juge et madame A.-A. Bruneau s'embarqueront demain à bord de l'"Ascania" pour la France et l'Espagne.

Sir Georges et lady Bury arriveront d'Europe demain à bord de l'"Empress of Scotland".

M. et madame L.-P. Villeneuve sont revenus d'Ottawa où ils étaient les hôtes de M. et de madame W.-C. Rowe.

Madame J. Reid et mademoiselle Reid s'embarqueront ces jours-ci pour un séjour en Irlande.

QUEBEC

M. et madame Jules Langlais sont retournés à la Rivière-du-Loup après avoir passé quelques jours en ville.

Madame Joseph-E. Beaudry et madame Lewis Trottier s'embarqueront demain à bord du "Megantic" pour un voyage de quelques semaines en Angleterre.

Madame John Bassett est retournée à Ottawa après avoir passé quelques jours à Québec chez madame Arthur Price.

M. L.-H. Carrier, de Chicoutimi, est de passage à Québec.

OTTAWA

Leurs Excellences donneront un "Garden party" le 3 juin à l'occasion de la fête de sa Majesté George V.

Mademoiselle Gabrielle Sainte-Marie recevait à l'heure du thé ces jours derniers en l'honneur de mademoiselle Béatrice Lelièvre.

Madame J.-F. Fafard part pour l'Islet aujourd'hui.

TROIS-RIVIERES

On annonce pour le lundi 7 juin le mariage de mademoiselle Florence Comeau fille de M. Alphonse Comeau et de madame Comeau décédés avec M. Thurston Iyersen de cette ville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle particulière de l'évêché. Pas de faire part.

Madame Paul-Etienne Poirier, d'Edmonton, Alberta est depuis quelques semaines l'invité de ses parents M. et madame Ulderic Martel.

Mademoiselle Florence Comeau est revenue d'un court voyage à Montréal.

UN MARIN SE NOIE MYSTERIEUSEMENT

Personne, à bord du "Newbrough", n'a été témoin de l'accident.

Un jeune homme de 16 ans, employé comme mousse à bord du "Newbrough", s'est noyé hier soir, en tombant par-dessus bord, tandis que le navire était au quai de la Pointe du Moulin à Vent. Leslie Havre, est le nom de la victime, est né à Newcastle-on-Tyne, Angleterre. Il était en devoir sur le pont à titre de gardien de nuit. Mais la police de la commission du port a appris, hier soir, du cuisinier du bord, Sydney Whelan, que Havre n'était pas sur le pont quand lui-même est monté à bord. Et comme il se dirigeait vers sa cabine, un coup de vent emporta le chapeau du cuisinier. En le suivant de l'oeil, Whelan crut voir quelque chose flotter à quelques pieds du navire. En même temps il entendit des cris et réalisa qu'un homme se noyait. Saisissant un câble sur le pont du navire, il le jeta à Havre. Mais le câble n'était pas assez long. Whelan appela du secours et des ceintures de sauvetage furent jetées au malheureux. Pendant tout ce temps, Havre avait disparu. Une chaloupe fut mise à la mer et les recherches commencèrent.

Sur le pont du navire on trouva la veste de la victime. Dans une poche se trouvait une lettre adressée à M. James Havre, papetier, à Newcastle-on-Tyne.

NOUVELLES DE LA CITE DE SHERBROOKE

L'affaire Girard aux assises. — La tournée pastorale de Mgr Gagnon. — A l'hôtel de ville.

SHERBROOKE, 21. (Du correspondant de la "Patrie").—Quelque chose d'inattendu vient de se produire au terme des assises criminelles de Sherbrooke. Dans les deux causes contre Herman Girard pour homicide involontaire et attentat aux moeurs, deux motions pour casser l'acte d'accusation ont été présentées par les procureurs de l'accusé, MM. McAvoy, de Montréal et J.-C. Couture. Les avocats de la Couronne durent ajourner les deux causes à mardi pour permettre la production de la procédure.

Les procureurs de l'accusé prétendent que la décision de l'enquête préliminaire est illégale, qu'il n'y en a pas au dossier, que la détention de l'accusé en prison et sa présence à la Cour du Banc du Roi sont aussi illégales. Dans le cas actuel, l'accusé fut condamné à subir son procès aux prochaines assises, mais l'acte d'accusation ne dit rien d'autre. Ils demandent donc la cassation de l'accusation et la remise en liberté de leur client.

Le juge Archambault remarque que ces objections paraissaient sérieuses, et devant les articles de jurisprudence fournis par les défenseurs de Girard, il a déclaré qu'il rendrait sa décision mardi.

—Sa Grandeur Mgr Gagnon a commencé sa visite pastorale du diocèse de Sherbrooke. Tout récemment, il visitait Bromptonville où une grande foule de paroissiens s'étaient rassemblés à l'église à cette occasion. Mgr Gagnon au cours de sa visite confirma 70 enfants de la paroisse.

—A sa dernière séance, le conseil de ville de Sherbrooke a expédié plusieurs questions de routine et adopté plusieurs rapports de commissions. Des contrats annulés pour le blanchissage de l'hôtel de ville ont donné lieu à un débat assez violent et les échevins durent prendre un vote, sur proposition du maire Edwards pour trancher le différend. On a décidé qu'à moins d'urgence extrême le service à incendies n'expédiera pas à l'extérieur sa grosse pompe à incendie. L'hôtel de ville reviendra à l'ancien système téléphonique, service d'échange central qui fut changé dernièrement et a donné lieu à de la confusion. Le conseil a décidé que les employés municipaux chômeront lundi.

—Le choeur de la Cathédrale de Sherbrooke sous les instances du public mélomane de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, a décidé de répéter les 1er et 2 juin prochains l'exécution de l'opérette: "Les Cloches de Corneville" qui obtint un vif succès lors des deux récentes auditions données à Sherbrooke.

Un conventum à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Un conventum des anciens de l'école Sainte-Ursule et de l'Académie de la Salle aura lieu à l'académie de la Salle le dimanche 30 mai. Il y aura messe, sermon par le R. P. Arcand, s.j., jésuite, ancien élève de l'institution, assemblée générale et banquet. Ce conventum marquera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des anciens élèves.

COMITE FEMININ DU RELEVEMENT DU FRANC



A l'issue de la première séance, la section féminine du Comité du Relèvement du Franc photographiée dans les jardins de l'hôtel Ritz Carlton. De gauche à droite: Mme Georges Vanier, assistante-secrétaire; Mme Walter Lyman, membre du comité d'honneur Mme Pierre-F. Casgrain, secrétaire; Mme W.-A. Huguenin, vice-présidente; Mme Ernest Tétreau, vice-présidente; Mme Arthur Léger, présidente; Mme L.-J. Tarte, vice-présidente; Mme C.-H. Cahan, membre du comité d'honneur et Mme J.-N. Boyl, membre du comité d'honneur. (Cliché du photographe de la "Patrie".)

DINER-REUNION DES ANCIENS DE L'ECOLE SAINT-LAURENT

Communiqué que nous fait tenir le comité d'organisation.

On nous fait tenir le communiqué suivant:

"Les membres des Comités Consultatif et Exécutif de l'Association des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes "Section S.-Laurent" sont priés de se rendre ce soir à 7 heures au pensionnat S.-Laurent 50 rue Côté à l'assemblée



Me Ludger Labrosse, notaire.

régulière. Des questions importantes y seront discutées entre autres, celle du banquet-réunion qui aura lieu le 5 juin prochain à l'hôtel Queen's.

"Ce banquet qui promet de remporter un beau succès fera certainement époque dans les annales de l'Association des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, car déjà les billets s'enlèvent rapidement.

"Un programme de tout premier choix est à l'étude et sous peu "La Patrie" qui a si bien aidé les organisateurs des Anciens de la Section S.-Laurent publiera la liste des orateurs qui adresseront la parole le soir du 5 juin prochain.

"Monsieur Louis F. Wisintainer qui a fait de son bureau le siège du comité d'Organisation aimerait à ce que tous les Anciens Elèves se procurent un billet pour assister au banquet. On peut communiquer avec lui en aucun temps. A toute heure du jour, on peut le voir à son bureau, 58 rue S.-Laurent, Plateau 7217 ou le soir Calumet 3151-J.

"Le secrétaire Monsieur le notaire Ludger Labrosse dont le bureau est au No 83 Craig O. Lancaster 7513—Atlantic 0426 se dévoue activement lui aussi au succès du banquet et il donnera tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander au sujet de toute chose concernant les Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, Section S.-Laurent."

Boutons du Visage

Les boutons, les irritations et autres affections de la peau, en provoquant de cuisantes démangeaisons, vous enlèvent toute tranquillité et tout repos. N'aggravez pas le mal en vous grattant, mais achetez aujourd'hui même une boîte de Pommade Cadum chez votre Pharmacien. Vous obtiendrez un soulagement immédiat et la guérison sera rapide. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, boutons, dartres, gale, éruptions, gerçures, écorchures, urticaire, hémorroïdes, croûtes, teigne.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 35c.

Agence exclusive:
Etablissements M. A. Wollacker Ltée, 533 rue Bonsecours, Montréal.

CHEVEUX LONGS? CHEVEUX COURTS?

CHEVEUX LONGS? CHEVEUX COURTS?

Je n'hésite pas à vous affirmer, que ma préférence est pour les cheveux courts. Une coupe, en balai, une chevelure légèrement ondulée, avec une parure discrète, offre un coup-d'oeil beaucoup plus joli, que ces interminables "toques", "coussins", "rouleaux", "voyages de foin" que sais-je encore, qui surmontaient la tête de nos soeurettes de jadis. Plus, n'est besoin, de ses ustensiles, dont j'ignore le nom, mais qui ressemblent à ces crampes dentées, que l'on enfonce dans les poteaux des compagnies de services publics pour servir aux cocher qui veulent laisser stationner leur cheval. Plus n'est besoin de porter ces énormes chapeaux, dont la grosseur et la forme nous rappelle la cheminée d'une vieille locomotive, qui, déraillée, il y a des années git encore au fond d'une coulée à proximité de la voie ferrée. Ces broches, en acier, caoutchouc, ou autres métaux, ont été mises de côté, les chapeaux ont rappetissés et sont devenus plus légers. Les chapeaux cloches d'à-présent restent solidement sur la tête des jolies petites, de là, résulte encore une économie, je veux parler des grandes broches de dix ou douze pouces de long, qui traversent les chapeaux en passant à travers la chevelure de nos amies d'autrefois.

Tout cela, disparu, les maux de tête sont moins fréquents, c'est pourquoi on constate que nos pharmaciens quoique plus gras, se plaignent que la clientèle diminue. En effet, il ne vendent leur cachets et leur aspirine que lorsqu'il y a des épidémies de grippe. Le bon temps les fait engraisser mais les profits sont moindres. Cependant, on dit que le mal d'autrui fait parfois notre bien. C'est en effet aux coiffeurs à travailler fort et à encaisser maintenant. D'autres, moins ambitieux de gain trouvent ailleurs leur bonheur. Car plus d'un préfère coiffer une gentille demoiselle à la chevelure soyeuse et au minois charmant qu'à gratter la barbe dure et indocile d'un vieillard grognon et dégoûtant. Dans les premiers temps on regardait comme vaniteuses ou excentrique, les personnes qui portaient des cheveux courts, mais depuis que la mode a pris vent d'envergure chez nos compagnes, on a commencé à penser qu'il devait y avoir d'autres grands avantages. C'est alors qu'il a été constaté que les "bobbed hairs" étaient réellement avantageux...

Question de propreté, facilité d'entretien, rapidité de la toilette du matin. Bien être, il reste! Aujourd'hui, c'est la vitesse qui parle partout. La fille de bureau se lève à 7.45 a.m. quelques coups de serviette dans la figure cinq ou six tours de démêloir dans les frisettes de la veille, un peu de savon sur les mains, un peu de poudre, quelques coups de brosse à dent, un peu de rouge pour les lèvres, et la toilette est faite. Un léger déjeuner et la demoiselle est à son travail dès huit heures 30 a.m. tandis qu'avec ses grandes tresses d'autrefois, il aurait fallu se lever beaucoup plus tôt, pour avoir le temps de démêler la longue chevelure, fixer toutes les broches, etc.

En tous cas, j'ai toujours eu les cheveux courts, et toutes mes soeurs, je les félicite.

PAULO DE GIOMANO.

MAI 24



Tous les Bonbons Laura Secord SOIXANTE CENTS la livre.

LES FAMEUX

BONBONS

Laura Secord

Genre des anciens bonbons faits à la maison.

UNE SEULE QUALITE — UN SEUL PRIX.

Ancien procureur traduit en justice

NEW-YORK, 21. — Harry M. Daugherty, ancien procureur général des Etats-Unis, accusé d'avoir voulu frauder le gouvernement dans l'affaire de l'"American Metals Company" au sujet de la restitution irrégulière de $7,000,000 de biens nubains, a été traduit en cour fédérale. Il a nié sa culpabilité et le juge lui a accordé sa liberté sur cautionnement de $5,000.

Une conférence du Dr E.-G. Asselin

Le mardi, 25 mai 1926, à 8 heures 30 du soir, dans la grande salle des Conférences de l'Université de Montréal, le docteur E.-G. Asselin, professeur de Physiologie, donnera sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, une causerie sur les fonctions de l'organisme humain.

Le conférencier traitera de la physiologie de la digestion, de la circulation et de la respiration.

Les connaissances de la structure et du fonctionnement du corps humain offrent de nos jours un intérêt particulier à tous ceux qui en dehors de la médecine s'occupent de l'instruction de la jeunesse, de l'enseignement scolaire, de l'hygiène et des problèmes sociaux.

Les instituteurs et les institutrices sont spécialement invités.

La prière au conseil des Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les séances du conseil et de la commission scolaire s'ouvriront à l'avenir par la récitation d'une prière. Ce fut le maire Bettez qui proposa l'adoption de cette coutume. L'échevin Arthur Carignan seconda cette motion.

Le garde aurait voulu l'attaquer

BALTIMORE, Maryland, 21. — Richard Reese Whittemore, le chef de la pègre accusé d'avoir tué le garde Robert H. Holiman, du pénitencier du Maryland, au moyen d'un tuyau de fer, le 20 février 1925, plaide légitime défense. Il a déclaré qu'il s'était défendu contre le garde qui voulait l'attaquer.

Quelques minutes après l'affaire, Whittemore s'évada au moyen des clefs du garde. Holiman mourut deux jours plus tard. Whittemore est accusé de meurtre au premier degré.

Vol de $25,000 dans un hôtel

NEW-YORK, 21. — Un bandit est entré dans le bureau du comptable de l'hôtel "Ambassador", avenue Park, a assommé l'assistant du comptable, s'est emparé d'une sacoche contenant $25,000 et s'est enfui par une sortie de côté.

JOAILLERIE ✦ DIAMANTS ✦ NOUVEAUTES

ANNEAUX DE MARIAGE
Gravés de Fleurs d'Oranger
A Prix Raisonnables

Nous exhibons des anneaux de mariage pour tous les goûts des mariées, à des prix relativement bien modérés—

Gravés de Fleurs d'Oranger

Or blanc 18 carats	$10.00 à $18.00
Or vert 18 carats	8.00 à 12.00
Platine et or blanc	30.00 à 40.00
Tout platine	40.00 à 60.00
Or jaune uni, 10, 14, 18 ou 22 carats	4.00 à 12.00

Téléphone—EST 9470

Scott & Bousquet Frères Limitée
479 EST RUE STE-CATHERINE.
Succursale: 5330 RUE ST-HUBERT
MONTREAL

MONTRES ✦ ORFEVRERIE ✦ HORLOGES

Confiez-nous vos Fourrures



Nous les assurerons contre
les MITES
le FEU
le VOL
et nous vous les retournerons en bon état à l'automne.
Les fourrures emmagasinées à notre maison sont nettoyées et lustrées gratuitement.

Téléphonez-nous.
EST 1614

Chas Desjardins & Cie.
Maison exclusivement canadienne-française
1170 RUE ST-DENIS
PRES STE-CATHERINE 73-2

SOIERIES
Qualité jusqu'à $5.00 vge
1.95

Nouveautés de saison
En vente
LUNDI SEULEMENT
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain.
AU BON MARCHÉ

Café Victoria
vous l'aimerez aussi
LAPORTE MARTIN LIMITÉE
Un des produits de Qualité "VICTORIA"

ENTREPOSAGE des FOURRURES

SERVICE

L'Entreposage des Fourrures devrait signifier beaucoup plus que le simple "entreposage." Il devrait inclure un examen soigneux, un nettoyage parfait, une assurance complète et un entreposage APPROPRIE, dans l'atmosphère requise.

Puis vient le service de collection et de livraison.

Les voûtes d'Henderson sont dans l'établissement. Cela signifie que, l'automne prochain, à un moment d'avis—dès l'apparition des premiers jours froids—votre manteau vous est remis, brossé et prêt à endosser—un manteau en meilleur état que lorsque vous nous l'avez confié au printemps.

Ceci est l'Entreposage des Fourrures que vous pouvez espérer et vous l'obtenez chez John Henderson.

John Henderson & Co.

517, rue Ste-Catherine Ouest

Pelletiers depuis 1834.

Téléphones: UPtown 2650, 2651 et 2652.

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, VENDREDI 21 MAI 1926

48e année—No. 73—Page 3

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

ON TRAVAILLE ACTIVEMENT A LA MANIFESTATION DU FORUM

Les Conservateurs de Montréal et du district tiennent hier soir une importante assemblée.

LES COMITES

"Nous ne sommes qu'un seul coeur et qu'une seule volonté. Nous sommes tous derrière M. Meighen et nous voulons tous le voir redevenir premier ministre du pays"; c'est en ces termes que l'honorable Rodolphe Monty a résumé hier soir l'esprit qui animait les quelques centaines de délégués de Montréal et de la région qui s'étaient réunis à l'Hôtel de France pour arrêter le détail de la manifestation Meighen au Forum, le 4 juin.

Des délégués venus de partout, dont quatre des Trois-Rivières: le pro-maire Loranger, MM. Louis Normand, ancien candidat, Marcel Trudel et Léon Méthot; l'échevin Gareau, de Longueuil; M. Aimé Chasse, de Sorel; des représentants de presque tous les comtés de la région montréalaise, apportèrent à l'assemblée leurs offres de services et de collaboration. Nos concitoyens de langue anglaise étaient très nombreux et la vaste salle ne fut pas suffisante pour accommoder tout le monde.

Quelques brèves allocutions furent prononcées par le sénateur Lespérance, le député Sayer, MM. John Bumbray, John McNaughton, Rodolphe Monty, André Fauteux, le général McCuaig, Jean Laporte, Félix Desrochers, Isaac Landé, Louis Normand, le colonel Witherspoon, et le pro-maire Loranger, ainsi que M. Pierre Badeaux. Puis on procéda à la nomination des comités spéciaux. Six furent formés immédiatement, avec pouvoir de s'adjoindre: comité de réception (présidé par M. Joseph Laporte; de la parade, présidé par M. Jean Laporte; des invitations, présidé par M. Eugène Godin; des autos, présidé par M. Constant Gendreau; de la jeunesse conservatrice, présidé par M. Pierre Badeaux, et le comité des districts ruraux, à recrutement régional.

Les conservateurs de langue anglaise ont des comités correspondants et les présidents travaillent de concert. De leur côté, les dames ont commencé une organisation très efficace. Les sénateurs, les députés et les candidats malheureux font partie des comités. Les secrétaires, MM. Arthur Lalonde et Bulloch, sont prêts à donner tous les renseignements aux personnes désireuses de se renseigner.

Sans régler pour l'instant avec minutie tout le détail de l'organisation, le sénateur Lespérance a tracé les grandes lignes du programme. A son arrivée à la gare Windsor, M. Meighen sera accueilli par les membres du comité de réception, puis conduit en triomphe au Forum où il arrivera vers huit heures. Les portes du vaste amphithéâtre seront ouvertes à sept heures et une musique militaire donnera un concert jusqu'à l'arrivée du cortège. Il y aura autant de cartes de distribuées qu'il y a de sièges dans la vaste enceinte: personne ne sera debout. Le service d'ordre sera tout à fait au point et des tramways spéciaux, dans toutes les directions, ramèneront chez eux les auditeurs, après l'assemblée. Le Chef de l'Opposition exposera la politique conservatrice et le travail des siens au cours de la session qui tire vers sa fin.

Ce matin même les présidents des divers comités sont entrés en rapports avec les personnes désignées pour faire partie de chaque comité. La besogne va se mener rondement et sans formalités inutiles.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DEMANDE UN JUGE SPECIAL

Pour étudier et juger les causes de fraude dans les banqueroutes.

A une réunion du bureau des directeurs de l'association des marchands de Montréal tenue hier après-midi, on a décidé de présenter une requête au premier ministre de la province, l'honorable M. Taschereau, lui demandant de nommer un juge spécialement chargé d'entendre, en cour du Banc du Roi, les causes de fraude des créanciers dans les répartitions de banqueroute. On ne croit pas cependant qu'un juge soit nécessaire pour faire l'étude de ces causes tous les jours, mais il pourrait consacrer quelques heures pour une étude spéciale.

L'association des marchands recommandera également qu'un salaire additionnel soit payé à ce juge spécial pour son travail, parce qu'il est reconnu que l'audition des causes de fraude de banqueroute demande un travail plus considérable que toutes les autres.

A notre actuelle, par suite de complications, les causes de fraude en banqueroute restent longtemps sur le rôle et ont pour résultat de lasser l'intérêt public.

L'association des marchands a eu quelques succès dans l'application de la loi des faillites, ces derniers temps, en obtenant des jugements et des sentences contre les créanciers fraudeurs. Mais un travail beaucoup plus effectif pourrait être accompli si un juge s'occupait spécialement des causes de fraude en banqueroute.

L'association a reçu une communication du Board of Trade de Toronto dans laquelle il est dit que les marchands semblent satisfaits, en Ontario, de la protection accordée à leurs droits, dans les causes de banqueroute, t ce sont les mêmes moyens de protection que l'association des marchands demande au gouvernement de Québec. La loi de Québec ne donne pas assez de garantie au créancier ordinaire contre le failli.

M. J.-E. LACOMBE EST MORT A LAVALTRIE

Le défunt était âgé de 33 ans et député protonotaire de la Cour Supérieure.

Lavaltrie, 21. (Spécial à la "Patrie".)— M. Jean-Emile Lacombe, député protonotaire de la Cour Supérieure est décédé ici, ce matin, chez son père, M. G.-A. Lacombe, avocat et ancien régistrateur. M. Lacombe laisse pour pleurer sa perte, outre son père, sa mère, née Henriette Miller, son épouse, née Marie-Jeanne Martel, deux fils, Guy-Emile et Jean-Guy, et une fille, Claire, trois soeurs: Madame A.-P. Beaudry, (Irma), Madame Alphonse Fairweather (Laura) et Mlle Jeannine Lacombe. M. Lacombe était âgé de 33 ans.

Avis des funérailles plus tard.

ON CROIT A L'ETE, PUISQU'ON ACHETE TANT DE FLEURS

Les pensées se vendent, sur le marché, 50 sous le petit pot.

Quantités de fleurs étaient vendues ce matin au marché Bonsecours par des marchands chinois. La place Jacques-Cartier n'avait pas l'air pour cela beaucoup orientale. Le froid forçait les ménagères à porter leur manteau et toute la végétation artificielle de la place semblait postiche.

Les pensées se vendaient 50 sous le pot, ou 25 sous la douzaine de petits paquets. Les "Sweet Williams", 25 sous la douzaine. Les Saint-Joseph, 25 sous la douzaine, de même que les giroflées et les verveines. Les oeillets doubles se détaillaient 30 sous la douzaine.

La laitue, également à l'honneur avec les fleurs, était ce matin à trois douzaines pour $2.00 ou à 75 sous la douzaine. Les radis, 25 sous la douzaine de paquets.

Les pommes de terre de la première qualité sont encore à $3.25 et à $3.00 le sac. Carottes $1.25 le sac. Betteraves, 60 sous le sac. Navet, $1.25 le sac. Les échalotes, 90 sous la douzaine de paquets, ou 10 sous la gerbe. La rhubarbe, 40 sous la douzaine de gerbes.

Les surettes ont fait leur apparition à $1.00 la grosse caisse. Le sirop d'érable ne diminue pas vite. On le détaille encore à $1.90 le gallon. La semaine dernière pourtant, il était à $2.00 le gallon.

Le beurre doux est à 42 sous la livre. Le beurre de table, à 38 sous. Le beurre de crèmerie, 36 sous. Le beurre de cuisine, 34 sous.

Les oeufs n'ont également pas varié. Oeufs extras, 40 sous la douzaine. Oeufs premiers, 37 sous.

La poule est à 28, 32, 35 sous la livre. Le poulet 35, 38, 40 et 43 sous la livre. La dinde, 45, 48 et 50 sous la livre. Le canard, 38 et 40 sous la livre. L'oie, 25 sous la livre. Le lapin, 22 sous.

Les viandes et le poisson n'ont pas varié.

La commission proteste contre cet incendie rue Demontigny

Une délégation de la commission des écoles catholiques de Montréal, se présentera, cet après-midi, devant M. Jules Crépault, directeur des services municipaux, pour protester contre la construction du nouvel immeuble de la société protectrice des animaux, rue Demontigny Est. La commission est d'avis que cet immeuble, où l'on abat les chiens et les chats, nedevrait pas être construit à proximité des écoles S.-Jacques et Jeanne Mance, rue Demontigny.

SOMMATIONS CONTRE SIX BOUCHERS

Accusés d'avoir eu des balances ne donnant pas la pesée exacte.

MARCHE S.-LAURENT

Voici les noms des six bouchers du Marché Saint-Laurent contre lesquels des sommations ont été émanées comme nous le rapportons ci-dessous. Ils sont accusés d'avoir "le ou vers le 5 mai 1926 été trouvés en possession, pour en faire usage, de balances fausses et inexactes en contravention du chapitre 52, arpecteurs du service fédéral des poids et mesures".

Braustein et Davis, étaux F et 19, deux balances.

S. Slopack, étal 23, une balance.

L. Averback, étaux 14 et 15, une balance.

J.-H. Price and Son, étaux 12 et 13, deux balances.

J.-B. Obront Bros., étal H 28, une balance.

D. Braustein, étal 18 E, une balance.

Les plaintes sont signées par M. A.-A. Bernard, inspecteur divisionnaire des poids et mesures. Les sommations sont rapportables demain.

* * *

Des plaintes ont été déposées au greffe de la Paix hier après-midi, contre six bouchers du Marché Saint-Laurent dont les balances ont été saisies le 5 mai dernier par les inspecteurs dus ervice fédéral des poids et mesures.

Les inspecteurs prétendent que ces balances ne donnaient pas une juste pesée et, cela va sans dire, au préjudice du client. Ces balances, dit-on, marquaient une ou deux onces avant même que l'on y déposât de la marchandise.

Huit balances ont été saisies au Marché Saint-Laurent.

M. Bernard a déclaré hier que depuis le premier avril, 20 balances avaient été saisies. D'après M. Bernard dans certains marchés et districts les marchands honnêtes ont beaucoup de misère à lutter avec cette concurrence déloyale et peu scrupuleuse. Ils ont beaucoup de misère à gagner leur vie.

La saisie des balances au Marché Saint-Laurent a été effectuée à la suite d'une plainte portée par un citoyen de l'avenue Union.

Assemblée à Lachute, comté d'Argenteuil

M. J.-L. S.-Jacques, C.R., député d'Argenteuil à la législature de Québec, a convoqué pour le samedi, 29 mai courant, à 2 heures p.m. (heure solaire), à Lachute, une assemblée populaire au cours de laquelle il entend traiter les diverses questions politiques provinciales.

L'honorable sir George Perley, député d'Argenteuil à Ottawa, l'honorable chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, seront présents à cette assemblée et y porteront la parole.

Plusieurs autres collègues de M. S.-Jacques, à la législature de Québec, ont également été invités à prendre part à cette assemblée et seront appelés à parler, entre autres: brigadier général C. A. Smart, député de Westmount; M. P. A. Lafleur, député de Verdun, ainsi que d'autres orateurs du comté d'Argenteuil.

Pas de preuve verbale à l'encontre d'un écrit

L'honorable juge Joseph Archambault a condamné S. Sherman & Son à payer la somme de $135.00 à la Princess Jewellery Co. Il s'agissait d'une traite échue le 4 janvier 1926. Le défendeur plaidait qu'une entente verbale était survenue entre les parties par laquelle un certain montant serait payé et un renouvellement accordé pour la balance.

Les avocats se sont opposés à la preuve de cet arrangement, parce que l'on ne peut faire de preuve testimoniale à l'encontre d'un écrit.

Le juge a maintenu cette objection et rendu jugement pour le plein montant.

LES METHODES MODERNES SONT A L'ORDRE DU JOUR PARTOUT

Dans les administrations scolaires, nous dit M. A. Lafontaine.

APRES UN CONGRES

MM. Aymé Lafontaine, secrétaire-trésorier de la commission des écoles catholiques de Montréal, et M. Victor Doré, contrôleur financier de la même commission, sont revenus ce matin d'un voyage de trois jours à Toronto, où ils ont assisté au 15è congrès international des secrétaires-trésoriers et administrateurs-gérants des écoles.

M. Aymé Lafontaine a bien voulu nous communiquer ce matin les impressions qu'il a eues à ce congrès. "Il y avait là, nous a-t-il dit, des représentants de New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, S.-Louis, de la Californie, des principales villes du Canada. Le congrès est commencé lundi soir et se termine ce soir. Il y a eu des conférences, matin, après-midi et soir.

"Toutes les villes représentées semblent posséder des administrations scolaires modèles. Les systèmes sont très avancés et visent toujours à l'économie. Cependant le personnel est nombreux partout et au courant de l'administration."

"Toronto, nous dit aussi M. Lafontaine, possède un immeuble modèle pour son administration scolaire. Il y a là un personnel nombreux, sous les ordres d'un secrétaire-trésorier et gérant. On compte un acheteur de fournitures scolaires, des ingénieurs et un architecte. Quelques autres commissions en possèdent également.

Le but du congrès était d'étudier et d'adopter le système le plus efficace possible dans l'administration scolaire. Et ce sont les méthodes d'affaires modernes qui ont eu le privilège de frapper d'avantage les congressistes."

ROY A REMIS TOUS SES COTTAGES A LA DOMINION TEXTILE

Le prévenu a douze enfants dont deux sont aveugles. — Clémence du juge.

F.-X. Roy, un ingénieur civil à l'emploi de la compagnie Dominion Textile, qui s'est avoué coupable l'autre jour à l'accusation d'avoir volé pour $15,000 de matériaux à cette compagnie, a comparu devant le juge Amédée Monet, ce matin, pour recevoir sa sentence.

Le magistrat prenant en considération le fait que l'accusé est père de douze enfants dont deux sont aveugles et dont l'aîné n'a que quinze ans et vu que la compagnie Dominion Textile a elle-même intercédé en faveur de l'accusé qui a été à son emploi pendant vingt-et-un ans, a consenti à remettre Roy en liberté mais à condition que ce dernier fournisse une garantie de $5,000 et qu'il soit prêt à se présenter devant la Cour en aucun temps, pendant un an, pour recevoir sa sentence.

Le juge Monet a pris cette décision pour permettre à l'accusé de prendre soin de sa femme et de ses enfants qui autrement seraient dans la misère noire. Il convient d'ajouter que l'accusé a rétrocédé à la compagnie tous les cottages qu'il avait construits près de Val-Morin avec les matériaux volés et qu'il a même remis à la compagnie son compte de banque.

Roy était employé aux usines Mont-Royal qui comme on le sait, sont situées à Montréal. Au cours de ces dernières années, il avait fait expédier des matériaux près de Val-Morin où il avait fondé un petit village.

Exception à la forme remise en septembre

L'exception à la forme dans la cause du club de hockey Saint-François-Xavier contre la Quebec Amateur Hockey Association a été remise au mois de septembre, vu le départ pour l'Europe du juge Bruneau qui avait commencé à l'entendre.

Cadavre non repêché

A midi, aujourd'hui, on n'avait pas encore repêché le cadavre de Leslie Havre, 16 ans, de New-Castle-sur-Tyne, Angleterre, qui s'est noyé après être tombé du bateau Newbrough hier soir.

UNE CAPTURE IMPORTANTE DE LA POLICE

On croit avoir capturé la fameuse bande des briseurs de vitrines.

CHAUFFEUR DE TAXI

La fameuse bande de briseurs de vitrines aurait enfin été capturée par la police. Depuis environ un mois une quinzaine de vitrines, principalement celles de bijouteries, avaient été enfoncées et les détectives croient que la plupart de ces combriolages ont été commis par les mêmes individus.

Comme il avait été impossible jusqu'ici de capturer ces malfaiteurs, le capitaine-détective Hector Mercier, en charge du bureau de la Sûreté, avait organisé plusieurs équipes de détectives qui patrouillaient toutes les nuits en automobile à travers les rues de la ville.

Vers 5 heures ce matin, le capitaine Mercier était informé par un citoyen qui n'a pas voulu donner son nom que des individus avaient combriolé l'épicerie Dionne et frères, 581 ouest rue Sainte-Catherine, et s'étaient sauvés dans un taxi. Le citoyen en question qui avait été témoin de la fuite des cambrioleurs donna à la police le numéro de la licence du taxi.

Les sergents-détectives McCann et Maloney, chargés de la cause par le capitaine Mercier, sont parvenus en peu de temps à retracer le chauffeur du taxi qui fut arrêté et conduit au bureau de la Sûreté. A la suite de déclarations faites par le chauffeur, deux autres individus ont été également arrêtés. On ne veut pas donner leurs noms pour le moment car ils ne seront traduits en cour que demain.

Les deux individus, nous dit-on, ont été arrêtés dans un "blind-pig" de la rue Saint-Dominique et c'est le chauffeur lui-même qui a conduit les policiers à cet endroit.

La police croit que le chauffeur était complice der individus. Dans ce cas, les malfaiteurs opéraient en taxi, ce qui leur permettait de se sauver après chaque vol sans attirer les soupçons de la police et des passants. Le chauffeur, quoiqu'il en soit, devra donner des explications à la police.

A l'épicerie Dionne, les malfaiteurs n'ont volé qu'un revolver. Surpris par le citoyen dont il est question plus haut ils ont dû se sauver en toute hâte. Ils avaient brisé la vitre de la porte pour entrer dans le magasin.

Il y a une semaine les mêmes individus, croit-on, avaient tenté de pénétrer dans l'épicerie Dionne en brisant une porte de côté. Mais cette fois-là aussi ils durent déguerpir en toute hâte.

Le programme de la "semaine de nettoyage"

La semaine du grand nettoyage s'ouvre officiellement demain. Cette journée de demain est consacrée à l'hygiène. Le docteur S. Boucher, directeur du service municipal de Santé en sera le président.

Dimanche est intitulé "journée des sermons". Les prêtres au prône demanderont aux fidèles de faire leur part, au cours de cette semaine de nettoyage, pour garder à Montréal son renom de propreté.

Le programme de lundi est la "prévention des incendies. Le chef Raoul Gauthier, du service des incendies présidera.

COMPLICE QUI FAIT DES AVEUX

Comparution qui donne lieu à un interrogatoire intéressant

VOL D'AUTO

Henri Brûlay, complice de Rifkin et Birrell, accusés tous deux aux assises de conspiration pour vol d'automobile, a été le témoin de la couronne, ce matin, et a été soumis à un interrogatoire serré tant de la part du juge que de l'avocat de la couronne, Me A.-R. McMaster, que des avocats de la défense.

Brûlay ou Brûlé, qui porte aussi les noms d'emprunts de Vandane et Roy, a raconté toutes les circonstances qui se rapportent au vol d'une auto, présumé fait par Rifkin et Birrell, le 2 décembre 1924, et qui fut suivi d'un hold-up dans une banque de Sherrington, Vt.

Le témoin a surtout été serré de près au sujet de son état civil.

Et voici le dialogue qui s'ensuivit avec l'avocat de la défense:

—Vous avez plusieurs noms d'emprunt?

—Oui.

—Pourquoi?

—Pour cacher mon identité. Pour fuir la police.

—Pour quoi faire?

—Pas grand'chose de bon. Quand je suis libre, je porte le nom de Brûlay ou Brûlé.

—Pourquoi portez-vous d'autres noms?

—C'est plutôt par fantaisie. Généralement, je prends un autre nom.

—Quand êtes-vous arrivé au Canada?

—Le 22 juillet 1922.

—Vous veniez d'où?

—De Liverpool.

—Quand avez-vous quitté la France?

—En décembre 1921.

—Quel nom aviez-vous alors sur vos papiers?

—Celui de Georges Vandane.

—Pourquoi avez-vous pris ce nom?

—Parce que mes papiers n'étaient pas en ordre.

—N'êtes-vous pas un déserteur de l'armée?

—Non, je ne suis pas un déserteur.

—Mais, votre classe n'a-t-elle pas été appelée?

—Naturellement.

—Et vous n'avez pas fait votre service?

—J'étais alors à l'hôpital. D'ailleurs, la guerre était finie et j'étais réformé.

—Comment se fait-il que vous avez fui votre pays?

—Je n'ai pas besoin des autorités militaires pour quitter la France.

A ce moment, le juge Wilson président des assises, intervient:

—On aime à savoir à qui on a affaire au Canada. Vous saurez que c'est embêtant pour le Canada de recevoir des gens comme vous.

—Avez-vous été condamné en France? demande alors l'avocat de la défense.

—Non.

—Aux Etats-Unis?

—Oui.

—Pour quel crime?

—Pour avoir conduit une automobile sans la permission du propriétaire.

—En Amérique on appelle ça un vol, de remarquer l'avocat de la défense, au milieu des rires généraux de l'audience.

—Et vous avez été condamné pour cela?

—Oui, à un an et demi de prison à Albany.

Brûlé ajoute qu'il est arrivé au Canada en octobre 1924, mais qu'il n'a pas eu de chance de faire de coup de main ici; c'était plus difficile qu'aux Etats-Unis. (On rit).

Après l'affaire de Sherrington, Brûlé a fait des aveux au détective McWorth.

—Quel prix avez-vous demandé pour faire des aveux? lui demande l'avocat de la défense.

—J'ai demandé d'être exonéré.

—Le prix était l'immunité?

—Naturellement.

Le témoin raconta, au préalable, ses rencontres avec Rifkin, Birrell, Norman Sylvestre et Bornoff et comment ils avaient tous traverser à Longueuil pour filer vers les Etats-Unis dans une automobile "Packard" qui fait l'objet de ce litige de vol d'auto.

La cause se continue, cet après-midi.

LA REOUVERTURE DU POSTE DE POMPIERS NUMERO 31 DEMANDEE

La réouverture du poste de pompiers numero 31, qui était situé au coin du boulevard Saint-Laurent et de la rue Beaubien, a été réclamée par l'échevin Ernest Poulin, représentant du quartier Saint-Jean. Ce poste avait été fermé à la suite du rapport fait par les experts New-Yorkais. Comme ce poste était situé dans un district industriel, il rendait de précieux services à la population, déclare le docteur Poulin.

Une motion sera présentée par le docteur Poulin. Les paroisses S.-Jeande la Croix, Notre-Dame de la Défense, une partie de la paroisse S.Michel et le parc Extension sont concernées dans la requête de l'échevin Poulin.

Ce district a droit à une protection plus efficace, dit le docteur Poulin. Le poste numéro 31, durante qu'il existait, répondait à plus d'appels que les autres.

PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION METROPOLITAINE

Elle a eu lieu ce matin à l'hôtel de ville.

NOUVELLES FIGURES

La première réunion des membres de la Commission Métropolitaine, depuis les récentes élections municipales, en avril, a eu lieu, ce matin, à l'hôtel de ville. On y remarquait trois nouveaux membres: le maire Martin de Montréal, le maire P.-W. McLagan, de Westmount et l'échevin J.-A. Mathewson.

Le maire Martin remplace à la commission l'ex-échevin Sansregret et l'échevin Mathewson, l'ex-échevin J.-J. Creelman.

La réunion fut présidée par l'échevin J.-A.-A. Brodeur.

On remarquait parmi les membres présents, le maire Martin, M. Raoul Grothé, M. Gaspard DeSerres, le maire Ballantyne, de Montréal-ouest, le maire McLagan, de Westmount, le maire D. Viau, de Lachine, M. Albert Hudon, M. J.-P. Dupuis, maire de Verdun, M. Justinien Pelletier, contrôleur de la ville, les échevins J.-A. Mathewson, Léon Trépanier, H.-A. Quintal, Arthur Vaillancourt, M. E.-T. Sampson, secrétaire, et MM. J.-H. Lévesque et Victor Pelletier.

UNE DELEGATION

Une délégation de citoyens de Montréal-Nord, dirigée par le maire G.-N. Pichet, a demandé à la Commmission métropolitaine de ratifier la nomination de M. H.-A. Terreault, comme directeur des travaux publics de Montréal-Nord.

TAXE DE 2 POUR CENT

La taxe immobilière à Montréal-Nord et à Saint-Michel reste à 2 pour cent. Il y a cependant à Saint-Michel une taxe spéciale pour les travaux du boulevard Pie IX.

L'évaluation de Montréal-Nord est de $5,514,000.

LE BOULEVARD

Une délégation de l'Association des marchands a demandé à la Commission de continuer l'étude du problème du boulevard Sherbrooke.

ACHAT D'UN MOULIN

la société des antiquaires et numismates a suggéré à la commission d'acheter un terrain dans la ville de LaSalle pour y placer un vieux moulin.

Les fils auraient allumé l'incendie

Ovila Elie, épicier de la rue St-Antoine, a intenté, par l'entremise de son avocat, Me Arthur Brossard, C.R., une action de $2,237.00 contre la compagnie des Tramways. Elie déclare que le 2 mars 1926, un incendie se déclara dans son établissement. Il attribue cet incendie au fait que des employés de la défenderesse qui travaillaient dans un poteau à réparer des fils à un pied et demi de son toit, auraient laissé un fil prendre contact avec le toit qui était en tôle. Le feu prit immédiatement.

D'où l'action.

Il voulait lire les dernière nouvelles

James Launchiman, 22 ans, s'est avoué coupable ce matin devant le juge Enright à l'accusation d'avoir volé une copie de la "Gazette" sur le perron du magasin de M. Victor Boileau.

—Pourquoi avez-vous volé ce journal? interrogea le juge.

—Bien, Votre Honneur, je voulais lire les dernières nouvelles et le magasin n'était pas ouvert.

—Vous êtes un homme matinal rétorqua le juge en riant. Avez-vous lu la page éditoriale?

—Je n'ai pas eu le temps, on m'a arrêté.

Le juge a condamné Launchiman à payer les frais de la cause. Voilà une "Gazette" qui va lui coûter cher.

Il n'a pas voulu rester à l'hôpital

Primat Chartrand, 36 ans, 172 Beaulieu, a été jeté en bas de la voiture qu'il conduisait hier alors que celle-ci vint en collision avec un automobile. La victime fut transportée à l'hôpital Western. Les médecins n'étaient pas sûrs si Chartrand souffrait ou non d'une fracture du crâne. Ils voulurent lui prodiguer leurs soins; mais Chartrand s'y refusa et manifesta le désir impérieux de retourner chez lui. On le laissa aller.

Il réclame $3,000 pour un index brisé

Le juge Boyer est saisi ce matin d'une cause de J.-Albert Labelle contre Empire Knitting Company. Labelle allègue que son fils mineur Paul s'est fait prendre la main dans une machine à bloquer. Il eut l'index de la main gauche brisé et dut faire un séjour à l'hôpital. Il réclame la somme de $3,000.

Il n'y a pas de défense au dossier.

DES STATIONS D'INSPECTION DE LA VIANDE

M. H.-A. Terreault, directeur du service des travaux publics, a préparé des plans concernant la construction de stations d'inspection de la viande. Les plans sont devant le comité exécutif. Le docteur S. Boucher, directeur du service de santé, recommande ces stations. C'est grâce à elles que le règlement relatif au commerce des viandes pourra être mis strictement en vigueur.

Le projet proposé est de construire quatre ou cinq stations, au coût de $3,000 chacune. L'une de ces stations, dans le centre, serait érigée à la traverse de Longueuil. Une autre dans l'est, à proximité du marché de Maisonneuve, celle du nord au pont Viau et celle de l'ouest à la rue Atwater, près de la pesée publique. Enfin une dernière station serait placée près du marché Bonsecours.

De cette façon, toutes les carcasses venant de la campagne seraient examinées à ces endroits.

Il y a actuellement une quinzaine d'inspecteurs qui surveillent le commerce de la viande. D'autres inspecteurs, pour demeurer à ces stations, devront être nommés.

Le nombre des carcasses expédiées de la campagne à Montréal a été de 72,012. Le président du comité exécutif, l'échevin J.-A.-A. Brodeur, a déclaré, ce matin, que le comité allait voter l'argent nécessaire à la construction de ces stations.

Un failli non libéré peut être poursuivi

Un failli qui n'a pas obtenu sa libération peut être poursuivi sans la permission de la Cour, si le syndic a été libéré et s'il n'y a pas eu de dividende payé depuis deux ans, a décidé l'honorable juge Coderre en renvoyant l'inscription en droit faite par B. Morris dans une action que lui avait intentée la Pure Food Stores pour la somme de $666.54.

$21,500 POUR UNE PROPRIETE SITUEE RUE CHERRIER

Jos. Hy Emabart a vendu à Dame Henri Chaprood les Nos 87 à 91 de la rue Cherrier pour $21,500.

Dame Timothée Gagnon a vendu à J. Horace Michaud, les lots 32-7-2, avec bâtisses ayant front rue Bellingham pour $12,500.

David Caron a vendu à Télesphore Houle les Nos 8658 à 8662 de la rue St-Denis pour $12,500.

Aph. Leclerc a vendu à Stn. Herm. Moisan les Nos 3160 à 3168 de la rue ed Gaspé pour $10,000.

Isidore Caron a vendu à J. Caron, Ltée., lots Nos 339, 340, 3-337, 338, quartier St-Edouard, mesurant 100 x 109 pds., bâtisses, machineries accessoires, etc., rue St-Hubert et rue Bellechasse. Pour $125,443.83.

Delle Angélina Ritchot a vendu à Frederick Hawkins, lot No 1658-17-1, quartier St-André, mesurant 20.4 x 116 pds., bâtisses Nos 996, 998a, rue Ste-Catherine Ouest. Pour $14,350.

Dame C. Hodgson Osler a vendu à Cliffside Garage Ltd., ptie, N. E. du lot No 1422 Cité de Westmount, mesurant 45 pds en front, bâtisses No 4650 rue St.-Catherine. Pour $12,800.

Dame G. Arthur Brais, a vendu à Dominion Loan and Realty Ltd., lots Nos 14-452, 453, quartier Maisonneuve, bâtisses Nos 415 à 431 rue Desjardins Pour $3,000, et autres bonnes considérations.

(Voir aussi Page 13)

APRES LE BANQUET DU DROIT AU CERCLE UNIVERSITAIRE



Hier soir, au cercle universitaire, rue Sherbrooke-est, avait lieu le banquet d'adieux des finissants de la faculté de Droit de l'Université de Montréal. On voit ici un groupe d'étudiants et d'invités, photographiés à la sortie, après le banquet. On remarque au centre, M. Gustave Baudoin, secrétaire de la faculté de Droit, Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, M. l'abbé Lucien Pincault, aumônier général des étudiants, M. Victor Morin, professeur, M. Fernand Chaussé, M. Jean Tarte, étudiants et quelques autres. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

"Mangez du poisson une fois par jour"



Un Autre! Un Autre!

Ceci n'est que pour vous rappeler le fait qu'il y a un autre jour auquel il vous faut songer en donnant votre commande de fin de semaine. La température sera peut-être assez clémente pour vous permettre de passer la fête au grand air, pourquoi, alors, n'être pas préparés, et, pendant que la dinde est à rôtir, mettez aussi un Rosbif pour lundi et laissez-le refroidir avant de la découper, et ainsi ses rie es jus seront conservés. Si vous sortez toute la journée, cela fera de substantiels sandwiches, et, si vous emmenez la maison, un repas de boeuf froid, accompagné d'une salade croustillante et de cornichons, sera toujours des mieux accueillis.

Quartiers de devant d'agneau du printemps avec menthe—à partir de	$1.90
Cosbifs de premier choix, dans les côtes, la liv..	38c
Escaloppes de veau—la livre	38c
Pois de jardin, frais—la livre 18c—3 livres	50c
Oranges de Californie, juteuses—3 douz.	70c
Café spécial de Stanford, frais moulu—la livre	

Artichauts français, Aubergines, Haricots de Soissons, Champignons cultivés — FILET DE HADOCK FRAIS LA LIV. 22c — Raisins de Belgique, Pommes "Winesap", Ananas Rawatens, Raisins de l'Argentine

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
Telephone Uptown 6200

La Patrie

MONTREAL, 21 MAI 1926

LA COUR JUVENILE

On annonce que les officiers de la cour juvénile vont incessamment engager des pourparlers avec la commission exécutive municipale pour régler les derniers détails de l'achat d'un immeuble ou d'un emplacement où ceux qui sont chargés de l'oeuvre importante de la réhabilitation des jeunes délinquants pourront travailler avec plus de fruit. Depuis qu'il a été nommé sur ce tribunal, le juge Lacroix a en plusieurs occasions attiré l'attention sur les défectuosités du présent local. Non seulement les adolescents qui comparaissent devant le tribunal ne peuvent être entendus et jugés avec la discrétion qui est commandée par la loi, mais il n'y a pas d'espace pour loger les enfants qu'il est utile de retenir, de sorte que la détention n'y a aucunement l'influence moralisatrice qu'elle doit avoir.

L'automne dernier, la recommandation a été faite d'acquérir des Soeurs du Bon Pasteur leur immeuble situé à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue de l'Hôtel de ville. Dans le temps, les sociétés auxiliaires de la cour juvénile ont, après examen, déclaré que cette propriété convenait au mieux aux exigences de l'oeuvre, que l'immeuble ne nécessiterait que de légères modifications et que le terrain était assez vaste pour permettre d'agrandir plus tard. Le prix demandé était d'autre part jugé avantageux. Ostensiblement dans le but de donner suite à cette proposition d'achat, l'administration municipale, à la dernière session de la législature, a été autorisée à emprunter la somme nécessaire pour installer convenablement la cour juvénile — si l'on ne peut ou ne veut prendre cette somme sur le revenu ordinaire — sans la formalité ordinaire d'une approbation explicite de l'emprunt par les contribuables.

On pourra donc concevoir quelque inquiétude au sujet de la réalisation prochaine du projet en lisant, dans un journal du matin, qu'on ne s'entend plus sur le prix d'achat de la propriété des Soeurs du Bon Pasteur et qu'on est encore indécis sur le choix d'un emplacement.

Si ces points qui paraissaient réglés il y a plusieurs mois sont remis en question, il n'en est que plus urgent que ceux qui sont concernés dans ce projet se rencontrent et en décident diligemment.

UN MEUBLE UTILE

Il existe dans les statuts une loi rigoureuse qui vise à protéger le public contre la fraude sur la pesée. Et sous l'empire de cette loi est créé un service d'inspecteurs qui sont spécialement chargés de la vérification des balances et à l'examen de qui doivent être soumis chaque année tous les instruments de pesée à l'usage des fournisseurs. Sauf cette vérification, les inspecteurs ne sont pas chargés de rechercher les cas de fraude, mais ils vont inopinément procéder à une nouvelle inspection chaque fois que leur est adressée une plainte. C'est sur une pareille dénonciation qu'ils sont allés récemment au marché St-Laurent, où ils n'ont pas trouvé moins de huit balances qui majoraient la pesée de trois ou quatre onces par livre ! Ces balances ont été confisquées, et les fournisseurs qui s'en servaient vont avoir à se justifier devant les tribunaux.

Puisque l'intervention de l'autorité contre le fournisseur malhonnête nécessite une dénonciation préalable, la protection du public dépend donc de sa propre vigilance. Et que cette vigilance soit généralement en défaut, cela paraît évident puisqu'il peut se trouver un si grand nombre de balances défectueuses dans un seul marché où les négociants sont en nombre relativement restreint.

"Méfiez-vous des fournisseurs qui, pour attirer la clientèle, coupent avec une extrême libéralité les prix réguliers; ils chercheront souvent à se reprendre sur la pesée", nous met en garde l'Association des Marchands-Détaillants. Après ce que l'on a découvert au marché St-Laurent, cet avertissement pourra sembler opportun.

Certes, il ne faut pas pousser la méfiance jusqu'à soupçonner à la légère le fournisseur, qui, même s'il n'est d'une probité scrupuleuse, doit comprendre qu'il risquerait de perdre sa réputation et de ruiner à jamais son commerce en pratiquant cette fraude sur la pesée; mais le meilleur moyen de ne pas être tenté d'entreteânir contre son épicier, son boucher ou son boulanger un soupçon injurieux, c'est de contrôler la pesée.

Une balance est un petit meuble utile qui se devrait trouver dans toutes les maisons. Certaines ménagères ont un instinct infaillible qui leur permet de réussir toutes leurs préparations culinaires sans se donner la peine de doser avec un soin méticuleux les ingrédients qui entrent dans leur composition. Mais un grand nombre ne seront bonnes cuisinières qu'à la condition de se servir de poids et de mesures conformes à la recette, et à celles-là une balance est indispensable.

Ce serait une affaire coûteuse que d'entreprendre de réprimer absolument la fraude sur la pesée au moyen d'inspecteurs rémunérés. Pour surveiller tout le commerce montréalais, il faudrait appliquer sans cesse à cette tâche un nombre considérable d'inspecteurs. Tandis que le public averti peut très efficacement se protéger lui-même, sans frais.

DEPECHES FAUSSES

Il est effarant de constater la fausseté quasi méthodique des dépêches et la nature constamment tendancieuse de certaine information sur les événements extérieurs.

Ainsi depuis deux jours, nous avons appris que les troupes françaises avaient commis des actes de barbarie en Syrie, tirant sur les femmes et les enfants; que les Espagnols jouent aux cartes pendant que les villages brûlent dans la région de Tétouan, ou se contentent de regarder avec leurs jumelles fuir les pauvres Bédouins; on nous a dit encore que la France ne voulait pas désarmer, qu'elle avait donné la mauvaise direction par la voix de son interprète à Genève, Paul Boncour, et que les nations de la Petite Entente la suivent maintenant dans cette voie dangereuse, tandis qu'il ne faut pas douter des intentions pacifiques de l'Allemagne et des autres; nous savons enfin que le franc baisse surtout à cause de l'Italie qui a oublié la solidarité latine, et que l'ocasion est belle pour la France de se reprendre et d'attaquer à son tour la lire.

Voilà autant de fausseté qu'il serait peut-être inutile de relever, tant elles sont flagrantes, mais auxquelles le lecteur pressé ou distrait risque de se laisser prendre. Cela apparaît parfois dans l'étonnante conception que se font les gens les mieux intentionnés des événements les plus clairs.

Ainsi combien sont fixés sur le véritable rôle de la France en Syrie et au Maroc ? A lire les dépêches de chaque jour, on croirait que la France n'est qu'une puissance de proie qui opprime de pauvres populations ignares. Tandis qu'elle ne fait que poursuivre, au milieu d'elles, son rôle traditionnel et civilisateur. La France a reçu un mandat. Elle l'accomplit au prix des plus grands sacrifices. Des difficultés lui sont suscitées, surtout de l'extérieur, cela ne fait plus de doute. Mais elle reste fidèle à ses obligations. Et l'on comprendra mieux, avec le recul de l'histoire et quand sera écarté le nuage actuel, quel mérite lui revient. Ceux qui ont vu ces régions troublées savent déjà, d'ailleurs, qu'elles doivent leur progrès et leur développement à la France. Et en dépit des apparences celle-ci trouvera de la reconnaissance même chez ceux à qui elle rend service.

Nous avons déjà noté la coincidence entre la chute inexplicable du franc et la conférence préliminaire du désarmement. Le but de l'attaque extérieure contre la devise française n'était-elle pas de forcer la main à la France ? Celle-ci a pris position sans se laisser émouvoir et les nations qui lui sont attachées l'ont suivie. Mais les commentaires insidieux laissent voir tout le désappointement qu'on éprouve en certains milieux du fait que la manoeuvre d'intimidation n'ait pas réussi. Mais voilà ce qu'on ne dit guère dans les dépêches et pour cause.

Enfin il est amusant de voir quelle peine on met à brouiller entre elles les nations latines. Il n'en faut plus pour opérer le difficile rapprochement anglo-saxon. A remarquer, en passant, que ce sont la France, l'Espagne, l'Italie, toutes nations latines qui écopent habituellement. Pur hasard ? Non.

LES ECOLES DE L'ALBERTA

La "Tribune" de Winnipeg n'a pas manqué de suivre le "Free Press" dans sa campagne contre les clauses scolaires de l'arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et l'Alberta au sujet du transfert des ressources naturelles de cette province.

Après avoir affirmé que dans cette affaire, M. King s'est laissé dominer par le député de Labelle, le journal manitobain écrit:

"L'histoire se répète. Comme en 1905, le premier ministre Brownlee ignorait que la question des écoles serait soulevée. De fait, personne ne pouvait s'attendre à voir surgir un pareil sujet de controverse. Maintenant, il est bien difficile de passer outre. M. King subit la pression des députés de Québec. Les progressistes, d'un autre côté, sont ennuyés et bouleversés. M. Brownlee refuse d'accepter l'arrangement sur la base proposée. Il n'y a aucun doute que la législature de l'Alberta va le rejeter. Si elle le repousse, M. King pourra difficilement insister. Mais il insistera si M. Bourassa et ses partisans de Québec l'y contraignent. La situation politique, au point de vue du gouvernement, est faible. La question morale n'est guère meilleure. Les clauses scolaires ne sont pas liées aux ressources naturelles; elles y sont introduites sans raison. L'Alberta est dans son droit en les rejetant et si l'Alberta les repousse M. King devra retirer les clauses scolaires ou le bill lui-même. Dans l'un ou l'autre cas, son prestige en souffrira et il perdra de l'appui politique."

EDUCATION COMMERCIALE

Les hommes d'affaires éminents, qui ont assisté au dîner donné au Viger, sous les auspices de l'Association des anciens de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ont donné aux jeunes des conseils pratiques qui assureront leur succès dans le monde. Le sénateur Lorne C. Webster, M. Zéphirin Hébert, M. Emilien Daoust, M. Paulhus, M. Henri Laureys, etc., ont insisté sur la nécessité de faire de fortes études pour réussir dans le commerce, comme d'ailleurs dans toutes les autres branches de l'activité. Même une formation classique est nécessaire, car elle développe l'imagination et le jugement en tout ce qui ne peut être atteint par des études purement commerciales. Avec du courage et de l'honnêteté, de la droiture et de l'initiative, de l'ambition et de la fermeté, du travail et de la ponctualité, les jeunes qui entrent dans la carrière, sont sûrs d'obtenir des succès, mais pas autrement. Il importe également d'avoir une connaissance parfaite des deux langues.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a à son actif des oeuvres méritoires. Elle a déjà formé des élèves brillants qui font leur marque. Qu'elle continue sa mission bienfaisante dans notre province appelée à un développement matériel insoupçonné.

PAR FRAUDE

Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Smith, que l'on désigne comme le futur candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, a entrepris de démolir le "Volstead Act". Il signera le bill Karle-Phelps priant le Congrès de modifier cette loi et il soumettra la question au peuple aux élections de septembre.

Le gouverneur Smith a prononcé les paroles suivantes, dont tous les journaux américains se font l'écho:

"Tout le monde sait que la ratification du 18ième amendement par la législature de l'Etat de New-York a été obtenue par des moyens malhonnêtes."

Il en a probablement été ainsi dans plusieurs Etats.

Ou nous nous trompons fort, l'ère de la prohibition aux Etats-Unis est sur le point de finir.

A LA MEMOIRE DE SIR JOHN-A. MACDONALD

La mémoire de Sir John-A. Macdonald reste toujours vivace dans le coeur des générations qui s'en vont, pendant que les jeunes qui entrent dans la carrière et étudient l'histoire politique au pays, s'éprennent d'admiration pour ses brillantes qualités d'homme d'Etat.

Le leader le plus remarquable que le parti conservateur ait eu, a des monuments magnifiques à Ottawa, à Montréal, à Toronto, etc., mais rien ne rappelle à la population l'endroit où il a vu le jour.

Sir John est né sur les bords de la Baie Hay, à un mille de Dorland, à trois milles de Adolphustown et à 5 milles de Sillsville. C'est là qu'il passa son enfance. On a dressé à cet endroit un simple poteau portant l'inscription suivante:

"Maison où s'écoula, il y a un siècle, l'enfance de Sir John-A. Macdonald, premier ministre du Canada, 1867-1874, 1879-1891. Cette inscription a été mise en place par le conseil municipal d'Adolphustown, le 8 juin 1925, à l'occasion du 34 ième anniversaire de sa mort."

Ne serait-il pas convenable que le pays érigeât sur les bords de la Baie Hay un monument commémoratif digne du nom du plus grand politique que le Canada ait connu, du père principal de la Confédération ?

Les conservateurs pourraient prendre l'initiative du mouvement, mais les libéraux seraient sans doute heureux de se joindre à eux.

N'appartient-il pas aussi au gouvernement du Canada de voter les fonds nécessaires?

Les peuples qui honorent leurs grands hommes ont une mention spéciale dans l'histoire !

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

La commision du service civil sera-t-elle réorganisée ? Demandera-t-on la démission de l'hon. Dr Roche ? Ou se contentera-t-on de remplacer MM. Larocheile et Jamieson ?

Le "Citizen", le "Globe" et le "Star" de Toronto ne veulent pour aucune raison rouvrir la porte au patronage. Même comme successeurs des commissaires démissionnaires, ils somment le gouvernement de choisir des hommes compétents en dehors du domaine politique.

On se demande si les 61 députés de la province de Québec qui appuient le gouvernement, ne profiteraient pas des circonstances pour faire restreindre les pouvoirs de la commission. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'"Avenir du Nord":

"Les ministres et les députés, élus par le peuple, responsables au peuple, doivent avoir un mot à dire dans le choix des employés de l'Etat. Qu'une commission juge de la compétence réelle des candidats nous en sommes, mais qu'une commission contrôle seule et absolument le choix des candidats, faisant fi du désir et des demandes des députés, nous disons que c'est injuste, insensé, contraire à l'esprit du gouvernement responsable, et un mépris de la représentation populaire".

Ce sont là des paroles révélatrices, puisque M. Jules Ed. Prévost, député de Terrebonne, est le directeur-propriétaire de l'"Avenir du Nord".

Il est certain que la députation de Québec voterait volontiers en faveur de la suppression de la Commission. Mais les députés des autres provinces ne l'entendent pas de cette oreille-là. Sûs au patronage, ne cessent-ils de déclarer de leurs sièges à la Chambre; le "Hansard" est rempli de leurs doléances et de leurs exhortations.

Que fera-t-on ? Quelle opinion prévaudra ?

Nous le verrons bientôt.

LA PROHIBITION ET CERTAINS GROS INTERETS AMERICAINS

L'"Indépendant" de Fall-River n'est pas satisfait de la façon dont l'enquête sur la prohibition a été conduite à Washington. Il aurait voulu qu'on établit bien clairement devant la nation, la nature, le but, les agissements et les moyens de subsistance de l'Anti-Saloon League, laquelle s'affublant d'un nom humainitaire, n'a cessé d'exercer la tyrannie la plus exécrable, ainsi qu'on mit en lumière les quelques hommes auxquels revient en réalité toute la responsabilité du présent état de choses, et dont l'or a servi à alimenter le mouvement prohibitionniste.

"On se demande, (et l'on a mille fois raison de se demander), écrit l'"Indépendant", quel intérêt ont pu avoir quelques chefs de trusts américains, à s'acheter au congrès une majorité de pions et de pantins et à entretenir dans le luxe et l'abondance cette clique de fainéants et de fanatiques que l'on appelle l'Anti-Saaloon League. Tout le monde comprend et tout le monde sait que les trustards américains ont trouvé dans la prohibition une excellente occasion de détourner dans leur caisse une plus forte partie de l'argent dépensé par la nation, mais il serai bon, tout de même, que cette vérité fut proclamée de façon officielle."

Mais cette enquête ne se fera pas, parce que les gros "boss" ne le veulent point; même si elle avait lieu, elle aurait le sort de celle qui vient de se terminer devant le Sénat, c'est-à-dire qu'elle n'apporterait aucune conclusion.

"Quand il s'est agi de faire ratifier l'Acte Volstead dans les différents états, écrit encore notre confrère de Fall-River, on a eu recours à cet innommable procédé qui consiste à acheter la conscience des législateurs. Pendant que nos Etats, libres et autonomes, se reposaient sur l'intégrité de ceux que nous avions envoyés à la législature, on nous vendait hypocritement au contrôle fédéral, ce contrôle qui sera la source de toutes les grandes plaies de la république américaine.

"Quand on eut parachevé l'asservissement de l'Union Américaine à l'Acte fédéral Volstead, on procéda de la même façon à en assurer la pérennité: on acheta le Congrès. Et depuis, les gros intérêts, personnifiés par quelques hommes, n'ont cessé de dépenser une partie du surcroît de leurs revenus, pour empêcher que l'on détruise par la législation, le mal qui a été fait par la législation.

"En présence de cet état de choses, acculé à une pareille impasse, le peuple américain n'a qu'un moyen de s'affranchir, c'est de se dégager de la servitude en éliminant ceux qui l'ont réduit à l'esclavage pour servir leurs petits intérêts personnels. Il faut changer la composition du congrès et éliminer certains législateurs qui boivent eux-mêmes, mais qui votent "sec" en principe (ironie de certains mots) ou alors, il faut se contenter d'expier, en silence et à jamais la faute d'avoir eu confiance en ces gens-là."

NOTES

Auto ouverte ou fermée

Il y a dix ans, tous les automobilistes voyageaient au grand air : la capote des voitures était toujours baissée. Quelque temps après, tout le monde levait le "top". Aujourd'hui les "touring cars" ouverts sont fort rares. En 1923, 35 p.c. des chars étaient fermés ; l'année dernière on en comptait 58 pour cent. Que nous réserve-t-on pour l'avenir ?

• • •

Grève de barbiers

Lundi prochain, à New-York, plusieurs milliers de barbiers vont se mettre en grève. Déjà un grand nombre ont abandonné le blaireau. Quatre mille coiffeurs dans 1,500 établissements, en bas de la 34ième rue et à l'est du Broadway, ne font rien depuis mercredi. La grève sera générale lundi. Les barbiers veulent faire reconnaître leur "union".

• • •

"Lame ducks"

C'est le nom que l'"American" de New-York décerne aux représentants des Etats-Unis qui restent en place après les élections présidentielles. On sait que les nouveaux sénateurs et représentants du pays n'entrent en fonction que plusieurs mois après leur élection. Le sénateur Norris propose de faire cesser cette anomalie en amendant la constitution. Le terme d'office du président commencerait en janvier et celui des congressmen le premier lundi de janvier après leur élection. Les journaux de M. Hearst sont favorables au changement proposé.

• • •

L'annonce

Saviez-vous que les compagnies de lumière électrique des Etats-Unis consacrent plus de 70 pour cent de leurs "appropriations" à annoncer dans les journaux ? C'est pourtant ce qui a été affirmé à Atlantic City, où vient de se tenir la convention de la "National Electric Light Association" des Etats-Unis. Les journaux sont le meilleur médium, a déclaré le secrétaire de l'association, pour atteindre le public. C'est un nouvel argument dont les marchands doivent tenir compte dans leurs rapports avec leur clientèle. Annoncer dans les journaux, voilà ce qui est nécessaire pour réussir !

• • •

Bâtonnier général

Le "Nouvelliste" invite le Barreau de notre province à nommer M. Chs. Bourgeois, C.R., des Trois-Rivières, bâtonnier provincial, en remplacement de M. N.-K. Laflamme, C.R., dont le mandat se terminera bientôt. M. Bourgeois est le bâtonnier du Barreau du district des Trois-Rivières. Par ordre d'importance, le district des Trois-Rivières arrive en troisième place dans toute la province. Pour démontrer la haute estime dans laquelle le tiennent ses collègues, il suffit de dire que M. Bourgeois vient d'être élu pour la quatrième fois bâtonnier du district des Trois-Rivières. Le "Nouvelliste" considère que ce ne sera que justice pour les avocats des Trois-Rivières.

• • •

Il sera déporté quand même

Un jeune hollandais, du nom de Johannes Tielle, pendant qu'il était sous la garde des agents d'immigration sur les quais de New-York, a sauvé la vie à une femme qui se noyait et à un gardien qui s'était porté au secours de cette dernière. Touché de son acte de bravoure, le représentant Bloom plaida la cause du jeune héros hollandais auprès des autorités américaines. Le secrétaire Kellogg a répondu que Tielle était entré illégalement aux Etats-Unis et qu'il fallait le déporter. Le représentant Bloom ne se tient pas pour battu. Il promet de présenter un bill au Congrès pour autoriser son protégé à devenir sujet de l'Oncle Sam. Beaucoup de bons citoyens de New-York lui souhaitent succès.

• • •

Les arbres

Les arbres, écrit Etienne Bucon dans le "Gaulois", sont nos amis, plus encore que les bêtes, car il n'en est chez eux guère de malfaisants, si l'on excepte ce mancenillier dont on dit qu'il tue l'homme qui sommeille auprès de lui. Ils vivent autour de nous, avec nous. Ils accompagnent notre rêverie et se prêtent en bruissant à nos aveux. Ils nous donnent leur ombre, ils nous protègent, de leurs racines à leurs feuilles, contre les brutalités du soleil et des eaux, contre l'inquiétude du monde. Et, quand ils sont morts, — quand ils sont morts sous les coups du temps ou des hommes, — empressés à nous servir encore, ou bien ils nous réchauffent jusqu'à n'être plus que cendres, — sachons aimer nos arbres, — ou bien ils sont le fauteuil accueillant qui nous délasse de notre fatigue, ils sont l'armoire où les uns contre les autres se serrent nos souvenirs, ils sont le lit où nous nous endormons pour apaiser notre détresse, pour bercer notre joie, — le lit de nos sourires et de nos soupirs, dans lequel — une fois — nous nous endormons pour toujours

A travers la presse

CEUX QUI PARTENT

(Le "Nouvelliste.")

D'après un bulletin du Pacifique Canadien, 75,186 Canadiens sont revenus des Etats-Unis durant la période de dix-neuf mois qui a pris fin avec décembre dernier.

Un bulletin beaucoup plus intéressant serait celui qui nous renseignerait sur le nombre exact des Canadiens qui quittèrent le pays durant la même période.

Nous demeurons toujours dans le marasme et ne savons jamais à quoi nous en tenir sur cette question de l'émigration de nos concitoyens. Si l'on est si peu anxieux de faire la lumière sur cette question, est-ce dû au fait que l'émigration l'emporte de beaucoup sur le rapatriement ?

M. MEIGHEN ET LA VIE PUBLIQUE

(L'"Evénement.")

Sans doute, M. Meighen a toutes les qualifications requises pour remplir les plus hautes charges diplomatiques, professionelles ou économiques. Il ferait un excellent ambassadeur, un principal d'université, un aviseur légal hors pair pour une entreprise industrielle ou commerciale. Mais il est avant tout et par-dessus tout un politique. La vie publique l'attire comme les hautes sphères attirent les aigles. Il borde à peine le cap de la cinquantaine, et il a déjà consacré aux affaires provinciales ou fédérales vingt-cinq années de sa vie. Ou nous nous trompons fort, ou la carrière de M. Meighen à Ottawa va durer assez longtemps pour que les neveux (ou les gendres) de ses ennemis en crèvent un jour de dépit. En attendant, la presse anglo-canadienne et la presse canadienne-française (à un moindre degré) manquent de plus en plus d'équité à l'égard du chef actuel du parti conservateur fédéral. L'agression du "Montreal Star" et de ses filiales, ses campagnes d'annonces payées à tant la ligne, ses intrigues adroites ou vilaines n'ont pas réussi à diminuer le prestige de M. Meighen.

M. MEIGHEN ET LE FRANÇAIS

(Le "Citizen")

Les conservateurs organisent une assemblée publique pour M. Meighen à Montréal le mois prochain. Il est probable qu'il y parlera en français, comme il l'a fait dans Bagot. On affirme que M. Meighen a fait de si sensibles progrès dans la deuxième langue officielle du pays qu'il peut prendre part à une discussion aussi bien en français qu'en anglais. Il serait sûrement intéressant de voir le chef de l'opposition se livrer à ses mouvements oratoires en présence du Dr Edwards ou du bureau de stratégie. Tout de même, il convient de rendre justice à M. Meighen et de le féliciter d'être aujourd'hui maître de la langue française. Vienne au plutôt le jour où tout Canadien sera familier avec les deux langues. Ce jour viendra lorsque les préjugés auront été extirpés de la politique canadienne.

ALCOOLIQUES DANS DIX ANS

(L'"Action Catholique".)

On ne joue pas avec l'alcool; il faut toujours se tenir en garde contre lui. Sans doute, il est permis d'en user; mais il ne faut pas oublier que si l'usage ne conduit pas toujours à l'abus, l'abus a toujours commencé par l'usage. Tel qui, aujourd'hui, se familiarise avec le petit verre dans les "entrements de vie de garçon", dans les "partys" de tous genres, dans les repas au restaurant, dans le séjour à la taverne, pourra fort bien se trouver demain parmi ceux qui vont s'approvisionner dans les "trous", et en meurent, comme les malheureux de Lévis.

L'enquête très sérieuse menée ces dernières semaines par les jeunes de l'A. C. J. C. a revélé que cinquante pour cent de nos jeunes gens font usage de boissons alcooliques à des degrés divers, et que 18 pour cent d'entre eux en sont déjà arrivés à l'ivrognerie. On peut sans exagérer prédire que sur les trente-deux pour cent de jeunes buveurs qui restent actuellement modérés, la moitié au moins deviendront des alcooliques d'ici dix ans. Il y a là de quoi s'inquiéter.

La sarabande des changes

Les opérations sur le marché des devises s'entre-choquent dans des conditions telles que sous l'influence d'incidents passagers les plus efficaces mesures peuvent sembler inutiles.

La situation présente met les économistes à une rude épreuve. Dans le désarroi général, l'événement contredit souvent, du moins en apparence, leurs précisions, et la raillerie a beau jeu. En réalité, le démenti des événements qui entraîne la moquerie du public, est le plus souvent trompeur. Quand on parle des faits économiques on ne distingue pas suffisamment entre ceux qui sont occasionnels et de conséquence passagère et ceux qui, en se prolongeant ou se répétant, se répercutent au loin dans l'avenir.

On a très justement dit que l'équilibre budgétaire est la condition essentielle du redressement du franc. Le budget est en équilibre. Aussitôt on regarde le cours des changes et l'on dit: "A quoi bon faire ce sacrifice, la livre monte toujours!" Raisonnablement un peu trop simpliste qui suggère quelques réflexions sur le marché des devises et le moyen de le régulariser.

Quant on dit que le relèvement du franc se lie à l'équilibre budgétaire "dit la Croix" de Paris, on s'exprime d'une façon trop elliptique. Il faut dire: Pour que le franc se relève par la confiance intérieure et extérieure, il faut que celle-ci trouve son fondement dans le bon ordre des finances publiques dont l'équilibre budgétaire est l'élément essentiel. L'équilibre budgétaire expose à la confiance, qui incite à acheter du franc au lieu d'en vendre.

Mais les achats et les ventes de francs sur le marché des devises ne sont pas tous purement spéculatifs et uniquement suscités par une confiance plus ou moins grande. Il faut tenir compte des opérations obligatoires. Bien des personnes s'imaginent que la loi sur l'exportation des capitaux sert d'élément régulateur du change. Opinion erronée. La surveillance exercée sur l'exportation des capitaux n'a pour but que d'empêcher l'évasion des sommes dont la sortie n'est pas justifiée par une opération économique réelle correspondante. L'importation commerciale, industrielle ou agricole a pour inévitable contre-partie des achats de devises étrangères légalement autorisées et l'Etat lui-même pour payer les intérêts de certaines dettes extérieures est réduit aux mêmes moyens. D'autre part, il existe au dehors des stocks de francs aux mains des particuliers ou des Etats, francs représentés pour partie par du papier-monnaie, pour partie par des crédits commerciaux et pour une autre partie par des titres d'Etat français.

A supposer — ce qui n'est assurément pas exact — qu'il ne s'exerce nulle action mal intentionnée contre le franc, il ne s'en produirait pas moins des à-coups dans les cours des changes par le seul jeu de l'offre et de la demande. Essayons par des exemples d'analyser le mécanisme des opérations et son pernicieux effet pour la cause française. Au point de vue intérieur les Français se trouvent en présence d'une balance de commerce extérieur déficitaire, d'où obligation d'acquérir des devises étrangères, en plus grande quantité que n'en fournit l'exportation, pour régler les importations. Pour ces achats de devises il n'existe nul régulateur, nul organisme de compensation. Chaque commerçant, chaque industriel importateur est livré à sa seule information, à ses vues personnelles sur l'avenir du marché. Tout naturellement l'importateur choisit, pour acheter les devises étrangères nécessaires au règlement de ses marchés, le moment qui lui paraît personnellement le plus favorable.

Il résulte de cette question que, dans le moment présent, où il ne se produit pas au dehors de contre-partie pour la demande de francs, les achats de livres ou de dollars faits par les importateurs poussent, sans qu'il y ait de leur faute, à la hausse de ces devises mais par bonds inégaux et avec des régressions, car les demandes de devises étrangères sans qu'il y ait nul concert et plutôt même parce qu'il n'y a nul régulateur de ces transactions, font masse à certains jours et à certaines heures, tandis qu'ils s'égrènent espacés à d'autres moments. A cela le redressement financier ne peut apporter nul remède soudain. On peut seulement en attendre la répercussion psychologique à l'extérieur, en créant au bout d'un certain temps une opinion favorable au franc qui incitera des capitalistes à en acquérir, créant de la sorte une contre-partie aux demandes de devises venues de l'intérieur de la France.

La masse mouvante de francs qui existe hors de France, influe en permanence par ses mouvements sur le cours de la devise française. Ces mouvements, pas plus que ceux qui résultent des opérations des importateurs n'ont une régularité moyenne. Ils vont par saccades, obéissant ou à des exigences de la situation ou à des manoeuvres concertées; car si du côté intérieur, il n'existe nul plan général d'acquisition des devises étrangères, du côté extérieur, ce n'est que trop certain, à divers moments une action parfaitement réglée s'engage pour atteindre de façon aussi rude que possible notre franc. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit de se reporter à l'attaque de grande envergure engagée en mars 1924 et que l'on n'a pu briser que par l'intervention de la masse de manoeuvre en dollars de la banque Morgan.

A côté des attaques perfides et voulues, il y a la conséquence, non moins funeste, mais involontaire, des opérations de grande envergure exigées par la situation. La Belgique, engagée dans une opération prématurée de stabilisation de son franc et rapidement dépourvue des ressources amassées dans ce but, a dû, pour gagner du temps, faire flèche de tout bois et liquider sur le marché des changes tous les stocks de devises qui s'offraient à elle. La masse de francs français qu'elle détenait était considérable. Du jour où elle a eu épuisé ses réserves, ses livres et ses dollars, ses francs français ont été mis en vente par gros paquets, sans qu'il se rencontre une contre-partie d'achat toute prête; on peut penser ce que de telles opérations entraînent de fléchissement des cours.

L'Italie, de son côté, pour soutenir le marché de la lire a procédé à un asse rapide écoulement de francs français qu'elle possédait, joignant son mouvement de liquidation, sans qu'il y ait rien de prémédité entre elles en cela, à celui de la Belgique. Ce mouvement de défense des devises par rapport au dollar qui présente l'étalon-or a affecté la livre sterling elle-même. La situation économique anglaise quelque avantagée qu'elle soit par rapport à la France, tend à fléchir au-dessous de celle des Etats-Unis. La livre sterling, en conséquence, en même temps qu'elle accable les Français, diminue légèrement de valeur dans son rapport avec le dollar. Le marché anglais qui détient de gros stocks de francs s'est mis lui aussi durant les dernières semaines à jeter dans les transactions du change des paquets de ces francs pour soutenir la livre en face du dollar. Ainsi, même quand simplement, les autres se défendent c'est la France qui reçoit les coups. Situation ahurissante mais vraie, que bouleverse toutes les notions reçues, renverse les valeurs et fait apparaître à l'observateur superficiel et non averti non seulement comme inefficace mais même comme mauvaises les plus sûres méthodes de redressement du franc.

Ainsi s'explique la dévaluation du franc qui coïncide avec les mesures qui devraient le raffermir, comme l'équilibre du budget et le règlement avec l'Amérique. Elle fait éclater aux yeux la complexité extrême des problèmes de la finance et surtout du change, en même temps qu'elle révèle le départ à établir entre les mesures d'effet durable, de conséquence à longue portée et les incidents fortuits, passagers. Ces quelques constatations sur les particularités de la situation sont faites pour inspirer confiance et patience.



La vengeance, fi! Mais la revanche?..
Fernand Divoire

• • •

Les certitudes s'acquièrent rapidement. Il faut souvent des siècles pour établir une vérité.
Gustave Le Bon.

• • •

L'homme vraiment libre serait celui capable de se soustraire entièrement au joug des morts. Un tel homme n'est pas né encore.
Gustave Le Bon.

• • •

Un des grands progrès de la philosophie est d'avoir démontré qu'il n'y a souvent aucun rapport entre la vérité et la certitude. Pendant des siècles, l'humanité a vécu de certitudes n'ayant souvent aucune trace de vérité pour soutien.
Gustave Le Bon.

• • •

—L'artisanat à Rome.

On va établir sur le mont Aventin, dont tous les touristes connaissent le charme particulièrement mélancolique, une sorte de cité d'environ 20,000 mètres carrés où seront réunies les catégories d'artisans les plus intéressantes: orfèvres, fer battu, ébénistes, verriers, etc. Il y aura dans cette nouvelle cité de petites places, des ruelles, des passages dominés par des arceaux artistiques, en un mot tout un ensemble qui rappellera une vieille cité du moyen âge, sans toutefois qu'en soient exclues la propreté et l'hygiène. Chaque artisan aura son petit logement à part, son atelier et sa boutique de vente. Les travaux vont commencer incessamment.

L'AVOCATE NOIRE

"Miss Violette Anderson, de Chicago, vient d'être admise comme avocate à la Cour Suprême des Etats-Unis. C'est la première avocate de race noire."
(LeFigaro).

Mademoiselle Violette
Anderson à coup sûr, n'est point
Une timide femmelette!...
Aux préjugés montrer le poing;
Se rendre illustre en Amérique
Avec la peau d'un noir corbeau,
Suppose un effort homérique.
Et nul plaidoyer n'est plus beau...

Oncle Sam, la race barbare
Qu'hier encor vous boycottiez
Pour s'élever jusqu'à la barre
Sut descendre des cocotiers;
Ces femmes que vous révoquâtes
Et chassâtes des vos foyers
Ont, en devenant avocates
Leur revanche, vous le voyez.

Pour transformer en homme intègre
Le moins contestable gredin,
Celle-ci parle "petit-nègre".
Entendez par là que soudain,
Méprisant l'exorde inutile,
Elle attaque sa cause sans
Cette emphase qui, dans le style,
Rend tant d'avocats agaçants.

Son instinct jamais ne l'engage
Dans un récit entortillé.
D'une enfant elle a le langage
(Le noir est toujours babillé).
Ses gentils gestes de guenuche,
Qui n'ont rien d'une virago,
Firent d'elle la coqueluche
Des magistrats de Chicago.

Le juge l'estime. Il sait qu'elle
Expose en cinq sec ses motifs,
Laissant en panne la séquelle
Des oiseaux qualificatifs.
Gai, l'accusé sur la sellette,
En se disant tout bas: "Hourra!",
Sait ce que dira Violette;
Ce que Violette taira!...

A Paris, nègres et négresses
Débarquent en fiers conquérants,
Ils poussent des cris d'allégresses,
Et s'installent aux premiers rangs.
Chez nous, l'invasion immense,
Même au Palais, fera son nid:
C'est par le jazz-band qu'on commence;
C'est par le barreau qu'on finit!...
Hughues DELORME.

• • •

— Le bandit dans son repaire.

Un journaliste est allé voir, quelque temps avant qu'il ne fut abattu par les gendarmes, le fameux bandit Corse Nonce Romanetti.

A notre entrée, écrit-il, un homme s'était levé. Lourde moustache brune, épais sourcils noirs abritant des yeux profonds, un peu inquiétants, taille courte et trapue.

—Nonce Romanetti, se présenta-t-il un peu théâtralement.

Nous saluâmes. Un gamin apporta à boire. Le vin rosé scintillait dans les verres.

—Ma récolte de l'an passé!

La conversation languissait:

—Un petit poker! proposa le roi du maquis.

Pourquoi refuser? Romanetti déchira la bande d'un jeu neuf, mélangea de battre les cartes, distribua des jetons. La partie était silencieuse, comme il se doit entre joueurs de classe.

—Full! m'écriai-je triomphant.

—Aux as, répliqua laconiquement le bandit.

Je payai. Coup sur coup, mon redoutable adversaire étala trois brelans et deux couleurs. Je coupai avec plus de soin.

—Couleur encore, annonça Romanetti.

Diable! l'hospitalité du roi du maquis coûtait cher. Je confessai mon infériorité. Et puis, l'aube pointait.

—Un souvenir, nous proposa alors Romanetti.

Et il sortait de son portefeuille une carte postale qui s'ornait de sa photographie. Un "N" enluminé y était gravé.

—Comme Napoléon, fis-je bassement flatteur.

—Oui! Nonce, comme Napoléon! Et pour finir on apporta des cotelettes. D'un doigt négligent et sournois j'en fis sortir le son d'un pur cristal. Romanetti sourit. Nous trinquâmes et nous prîmes congé.

—Je ne vous reconduis pas, messieurs, s'excusa le bandit.

Mais quelques instants plus tard, nous roulions vers Ajaccio dans la luxueuse automobile de Romanetti, sous la protection de deux bandits corses et de trois déserteurs français

Le Royaume des Femmes

De l'une à l'autre

Les correspondants de ce Courrier doivent observer ces règlements que l'abondance des communiqués nous obligent à mettre en force :

1e—Tout communiqué doit être écrit à l'encre, fort lisiblement sur du papier propre (les copies dactylographiées seront particulièrement appréciées).

2e—Ecrit sur un seul côté de la feuille de papier.

3e—Nos correspondants et correspondantes devront strictement répondre aux questions posées, et en formuler à leur tour.

4e—Prière instante de mettre sur des feuillets séparés les réponses et les questions, car ces dernières seront composées dans un caractère spécial, et occuperont, dorénavant le haut de notre Courrier.

5e—Chaque mois, nous accorderons un prix à l'auteur de la question qui aura soulevé le plus d'intérêt parmi les correspondants, et nous en jugerons généralement par le nombre des réponses données au cours du mois. (Pour cette fois, et afin de donner le temps aux questions d'arriver et aux réponses de s'écrire, nous proclamerons le prix dans la dernière semaine de mai seulement.)

6e—Nommer au début de chaque réponse le nom du correspondant avant celui du destinateur, ainsi : Pierre à Clarisse, Pierre à Simone, Pierre à Jean-Louis, etc., etc. Il deviendra inutile de signer au bas de ces réponses ainsi adressées.

AVIS A TOUS ET TOUTES. — Nous ne voulons exclure personne de ce courrier, où tant de jolies amitié se sont nouées, mais nous savons que tous les amis du Royaume sont en mesure d'apprécier leur collaboration intéressante à cette page dont la popularité leur appartient, et qui grandira de plus en plus, avec l'effort de chacun et chacune.

DEFENSE ABSOLUE d'user du tutoiement, même si l'on s'adresse à des parents ou à des amis intimes, et cela pour sauvegarder la belle tenue du Royaume, et lui garder son caractère d'incognito courtois.

LA DIRECTRICE.

* * *

HEIN KONUE à Filip. — Préférez-vous l'instruction ou l'argent? Avoir les deux serait l'idéal mais je donne ma préférence à l'instruction considérée comme un bien de toute la vie, tandis que l'argent peut nous être enlevé au moment où l'on s'y attend le moins.

De nos jours on se heurte à la puissance qui à l'heure actuelle domine le monde: celle de l'argent. On a hâte de satisfaire ses appétits, chacun recherche une situation lucrative où il travaillera peu et gagnera beaucoup. Ce n'est pas un mal de s'enrichir honnêtement, mais rares sont ceux qui agissent ainsi.

Observez le jeune homme riche, peu soucieux de l'étude, il arrive bien souvent qu'il s'ennuie. Au lieu de se divertir à de sérieuses lectures ou d'utiliser son argent à de bonnes oeuvres, il le dépensera, pour son contentement personnel sans penser à ceux qui l'entourent. Comparez-le au jeune homme instruit qui a pour but de se préparer un avenir. Il sait où il pourra puiser la force nécessaire pour atteindre son but. C'est le plus souvent chez ces personnes que l'on trouve des caractères fortement trempés, épris d'idéal, ayant le souci de l'intérêt général et du bien public, ne reculant pas devant l'effort, se moquant des honneurs de l'argent et des plaisirs vulgaires. Comme en toutes choses, il y a des exceptions.

A Chirurgien. — Si monsieur le chirurgien désire correspondre avec une jeune et intelligente personne de bonne éducation appartenant à une famille respectable et distinguée, qu'il réponde par le courrier de samedi à Louison La Lumière.

Désillusionnée à Charlie le Laundryman. — Vous qui savez si bien compatir à toutes les souffrances certes, toutes les places de votre coeur doivent être prises mais c'est chez bien je vous en prie, peut-être trouverez-vous encore un tout petit coin pour une "Désillusionnée".

Désillusionnée à Douce Illusion. —Vous qui êtes remplie de douces illusions, venez me rendre celles que j'ai perdues!

Désillusionnée à Flo. — J'apprends que l'infidélité d'une amitié vous a déjà brisé, fraternisons, voulez-vous? Car c'est précisément dans la position où je me trouve.

Désillusionnée à Chico. — Vos billets sont si captivants et je vous aime tant déjà! Voulez-vous m'accorder un peu de votre amitié?

Désillusionnée à E. Landry. — Un peu de votre coeur, pour l'amour du bon Dieu.

Désillusionnée à tous et à toutes. —Comme on est bien dans votre royaume!... Oh, j'y voudrais mourir!... Ils sont si beaux ces "Chrysanthèmes" si berceurs, ces "Murmures d'amour". Il est si attirant ce regard "Rêveur" et elle est si douce cette "Barcarolle"!... Oh, dites, y acceptez-vous une pauvre Désillusionnée?

SUZANNE à tous. — Voulez-vous accepter une nouvelle soeurette aimables amies? Quelque chose que je ne puis expliquer m'attire vers vous tous. Dites, voulez-vous me garder au milieu de vous, et réjouir le coeur de votre amie Suzanne!

SUZANNE à Chirurgien. — Comme vous j'arrive au Royaume de Madame Madeleine, comme vous il m'a semblé qu'on pouvait trouver le bonheur dans l'étude, et comme vous aussi, je décide de venir mendier l'affection de coeurs sincères. Si je faisais partie du Royaume, je vous dirais: "Venez donc M. le Chirurgien, entrez et soyez le bienvenue au Royaume, venez nous distraire et nous faire rire, car un chirurgien doit être gai à ses heures n'est-il pas vrai?

SUZANNE à Filip. — Votre pseudo ressemble beaucoup au nom d'une personne qui m'intéresse beaucoup. Je vois que vous êtes un amateur fervent du flirt et que vous comptez bon nombre d'adeptes. Je ne suis pas entièrement de votre avis sans toutefois blâmer votre manière de penser. Nous discuterons cette question-là si vous le voulez bien?

SUZANNE à Moqueur. — Je voudrais bien entendre de vos moqueries moi aussi; ne me sera-t-il pas donné de vous lire? Je suis nouvelle au Royaume, par conséquent en quête de nouvelles connaissances, d'amis sincères. Voulez-vous être mon guide?

SUZANNE à Choo-Choo. — Comme ça vous êtes une petite Chinoise qui aime beaucoup le flirt. Aimez-vous mieux flirter avec les petits Chinois ou bien avec les petits Canadiens? Je vous devine charmante, ne viendrez-vous causer avec moi quelquefois?

SUZANNE à tous. —. Qui de vous, gentils correspondants et aimables correspondantes me dira quel est son passe-temps favori, son divertissement de prédilection

SANS BEAUTE à Moqueuse. — Oh, vous l'avez dit: souffrir, ce n'est pas toujours aimer, mais aimer, c'est souffrir! Moqueuse, si je suis sans beauté, je ne suis pas sans franchise!... L'on dit même que je le suis trop et l'on a beau me répéter que toute vérité n'est pas bonne à dire, c'est plus fort que moi! je le dis! Ainsi, votre pseudo ne me plaisait pas beaucoup! Il y a tant de moqueuses jolies qui rient des sans beauté! Mais, votre réponse m'a charmée! vous allez me trouver un peu présomptueuse, peut-être même gobe-mouche, mais je crois que vous m'avez écrit franchement, sans moquerie, ce que je redis si souvent et ce que je pense avec entêtement, à savoir: nous ne sommes jamais trop indépendantes avec... vous savez qui??

Dites, vous aimez cela vous moquer, mais, de qui ou de quoi vous moquez-vous le plus souvent? Qui sait? en ce moment c'est peut-être de S. B.

SANS BEAUTE à Maximilien de Robespierre, Envers, Huguette, Moqueuse, Brin d'Herbe, etc.—Vous vous sentez à l'aise? dites, pourquoi n'avez-vous pas ajouté Sans beauté? c'était sous-entendu? si oui, vous viendrez me le prouver?

L'on me surnomme souvent St-Thomas, car je ne crois rien sans preuve! maintenant, je crois au Purgatoire, puisque vous en sortez? avez-vous beaucoup souffert? ce que j'aimerais vous entendre causer de ce lieu de supplices; est-il sans beauté?

SANS BEAUTE à Arlette.—Votre nom me rappelle celui d'une tante que j'ai bien chérie... serait-ce vous, par hasard? j'en doute un peu! car, vous me paraissez un brin légère... vous devez être très jeune, pas mal jolie, pour fleureter ainsi avec tous et chacune! Lorsqu'il n'y a pas de passager, vous vous contentez du conducteur? Vous ne pourriez vivre à Québec, alors (amont la côte!) où l'on voyage le plus souvent en "radio"! et où les rues sont si étroites!... si l'unique conducteur avait le malheur d'apercevoir quand ce ne serait que dans le miroir, ou la vitre, vos yeux ensorceleurs, tous les autres passagers, ainsi que les promeneurs automobilistes seraient fichus! gare aux rencontres! et à la responsabilité dont vous seriez accablée, vous et votre enjoleur sourire, assassin, meurtrier!! Brrr! ça me donne le frisson!... Inutile Arlette d'avertir ces messieurs d'être francs, vous savez bien qu'ils le sont toujours! qu'ils n'ont pas peur d'attaquer! vous savez aussi qu'ils font les yeux doux à une jolie fille seule en tramway? et vous leur répondez par un sourire? des yeux, j'espère! (j'en doute fort, car vous devez avoir de jolies dents!) vous est-il toujours rendu? pensez-y bien, Arlette, quelques-uns sont rêveurs, sages, d'autres peuvent devenir moqueurs en vous voyant ainsi fleurter... avec d'autres qu'eux! et alors, votre réputation, votre avenir? vous vous lasserez de ce petit jeu, mais il sera peut-être trop tard! Sachez, Arlette, (c'est déjà fait, peut-être?...) permettez-moi de vous dire que j'abhorre le fleurt et encore plus la culotte portée avec tant d'aplomb parfois, par une jeune fille qui serait vraiment femme et ravissante de grâce et de délicatesse dans une simple petite robe de mousseline! Je ne puis m'empêcher de sourire en me reliant car je m'aperçois que vous étiez certaine de vous faire traiter de légère! j'y suis allée, n'pas? j'ai peut-être été trop franche, (comme d'habitude)! Ne me gardez pas rancune et prouvez-le moi en venant me causer?... Donc, en résumé, je hais le flirt, je déteste la culotte mais je ne blâme pas trop celle qui se coupe les cheveux "en garçon" à condition que la coupe soit très bien faite et la personne archi-jolie. Ainsi, inutile d'y songer pour une S. B....

SANS BEAUTE à Coeur de Femme. — Vraiment vous m'avez surprise, coeur de femme! ainsi, vous croyez que ce sont ceux qui ont le plus souffert par le coeur qui sont le plus avides, et le plus aptes à aimer, sans les froids raisonnements comme sans limites? Moi, qui croyais tout le contraire! J'ai lu quelque part, j'ai entendu dire souvent, plusieurs me l'ont confié et je parle même un peu, pas mal, beaucoup, par expérience qu'il s'agit d'avoir été trompé une seule fois pour devenir à tout jamais sceptique en amour! Dites, cela dépend du caractère, de sa beauté, peut-être, ou du coeur de la femme? Le vôtre serait-il québecquois, par hasard?

SANS BEAUTE à Choo-Choo.— Voyons, vous savez bien que nous ne fleuretons pas au Royaume... nous avons trop de dignité, nous nous respectons trop pour cela! nous discutons, nous sympathisons, mais nous ne fleuretons pas, oh, non! que voulez-vous! souvent l'on juge autrui d'après soi-même! Choo-Choo, vous me paraissez terriblement flirt! je vous crois même capable, Choo-Choo, Canadienne, de flirter avec un vrai Chinois!

SANS BEAUTE à Filip. — S'il est utile pour une jeune fille de faire son journal? Mais, Filip, pas une de mes amies (pourtant jolies) n'en a le temps! moi non plus! Il nous faudrait des heures et des pages pour faire le journal d'une seule de nos journées! elles sont si remplies, aussi! elles débordent! de petits et gros soucis, de menues joies, de travaux ménagers, manuels, littéraires, récréatifs, plaisants, ennuyeux, etc., etc."

Nous avons bonne mémoire et le coeur grand, oh oui, très grand! Nous entassons tout ça là et le soir ou le dimanche, ou quand ça nous le dit, nous prenons le temps de tout démêler, de tout ranger! nous prenons un plaisir extrême à nous souvenir! Vous savez que Christine de Suède a dit que les plus grandes bagatelles sont des affaires et les plus grandes affaires sont des bagatelles? Voyez-vous, Filip, si jadis les jeunes filles faisaient leur journal, c'était un peu pour tuer le temps! elles travaillaient si peu! nous, les modernes, c'est le contraire: nous ne rêvons pas notre vie, nous la vivons, voilà franchement, j'aurais bien aimé le faire mon journal! Mais je n'ai pas le temps de coucher chaque jour trois lignes sur le papier... alors, je me résigne; plus tard, lorsque je serai... vieille fille, si j'en ai le loisir, je ferai mon journal, tout au long! oh, j'espère me souvenir de tout, et je le signerai S. B.

SANS BEAUTE à Coeur de Pierre. — Ai-je rêvé ou si j'ai vu réellement votre pseudo, au Royaume des Femmes?

SANS BEAUTE à Réjane de Longpré. — Oh, oui, le premier amour déçu est le plus long à guérir! il est si naïf quelquefois! si doux, si tendre! je crois qu'il ne meurt jamais... complètement... le souvenir en est toujours vivace et l'on revient ainsi presque toujours et presque malgré soi à ses premières amours! L'indifférence ne peut remplacer le premier amour! une grande froideur, une indépendance outrée peuvent tromper l'oeil, mais les racines de ce fol attachement ne peuvent se déraciner, je crois! Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, ne trouvez-vous pas?

SANS BEAUTE à Fabienne. — Voyons, Fabienne, vous savez bien que les hommes préfèrent cette coquetterie qui se traduit par une certaine recherche dans les toilettes, les gestes, les attitudes, si j'étais fée ou homme, je vous dirais pourquoi! D'après moi, ce doit être parce qu'ils se fient à l'apparence, que sais-je! ces messieurs vous le diront peut-être? quelle sotte réponse je fais-là, à vous que je devine si instruite?

SANS BEAUTE à Edouard Landry. — Me revoilà! avec le troisième ou le quatrième couplet de la romance parue l'autre jour et oublié par monsieur le Typo, je crois que c'était à peu près cela:

J'ai connu au pays de Scythe
Un arbre qui croît en un jour.
Mais ce qui vient encor plus vite,
C'est un amour.

Vous la saviez peut-être? Amitié.

COUP DE VENT à ceux qui ont pu m'écrire depuis un mois: — Pardonnez-moi mon silence, mais la vilaine grippe m'ayant visitée, il m'a fallu malgré moi négliger ma lecture et ma correspondance. Je serais heureuse de me voir pardonnée et j'aimerais surtout que vous me reveniez.

COUP DE VENT à Moqueuse: — Un grand amour est-il habituellement suivi d'une grande indifférence? Votre question va probablement soulever bien des préjugés et réveiller bien des souvenirs. Pour moi, me permettrez-vous de vous dire mon idée? Lorsque deux personnes se sont aimées uniquement, ardemment durant de longs mois et même de longues années et que la destinée les arrache l'un à l'autre, quel que soit le motif de la séparation, est-il possible qu'au fond du coeur blessé, tout au fond, il ne reste pas une parcelle de cet amour qui a fait vivre tant de douces heures? A force de volonté, peut-être, l'amour diminue, s'éteint même, mais il reste toujours le souvenir de l'heure heureuse, le regret de ce qui est disparu. La souffrance sera intense si l'amour était solide, basé sur des qualités morales et non sur la malsaine passion. Un autre amour fleurira, mais il aura une autre couleur, une autre saveur. L'enthousiasme de l'autre amour aura disparu pour faire place à un amour nouveau lequel apportera peut-être le bonheur qui nous est réservé sur cette terre. Bonheur plus calme, oubli d'un passé vécu, illusions moins vives mais plus durables. Le vent de l'oubli aura balayé les cendres d'un passé douloureux et la paix descendra dans l'âme blessée si cruellement autrefois. Peut-être est ce l'indifférence qui a mis un suaire sur l'amour que nous avions cru éternel mais nous devons lui être reconnaissant de notre nouvel état d'âme qui nous fera goûter pleinement la parcelle de bonheur qui nous reste puisque le passé n'était pas et qui croient au "néant", par exemple. Voilà un mot qui fait bondir d'indignation la plume de Pierre l'Ermite. Voyez ceci:

"Vous ne me ferez jamais dire à moi et à une foule d'âmes douloureuses assoiffées d'immortalité: "Je me suis efforcé d'être juste, bon, j'ai souffert... tant souffert quelquefois! J'ai développé mon intelligence, gardé mon coeur, fortifié ma volonté, affiné le sentiment et l'amour du beau, j'ai fait de moi un être plein d'expérience, d'espoir et de souvenirs... Je sens que je suis prêt, paré pour quelque chose... Et ce quelque chose serait le néant bête... le trou idiot...? Mais tout se révolte et proteste en moi!.... Moi, j'ai besoin de croire à une survie!... J'ai besoin de trouver une cause au monde qui m'entoure et m'écrase de sa grandeur!... J'ai besoin d'expliquer le terrible mystère de la douleur, et d'éclairer d'immortalité le noir atroce de la tombe. J'ai besoin d'une religion, et, avec moi, l'immense majorité du genre humain... Et je n'en connais pas de plus belle que la mienne; donc, pour moi, elle est la vraie!... Que lui reprochez-vous à notre religion? Est-ce l'existence de cet être infiniment parfait qu'on appelle Dieu? Est-ce l'espoir qu'il engendre? Est-ce le Christ si doux, qui a dit: "Il n'y a qu'un commandement, Vous aimerez!..."."

Que dites-vous de tout cela? Ce n'est pas moi l'homme intéressant, gracieuse Reine-fée, c'est Pierre l'Ermite. Si je vous ai donné de l'ennui ne me changez pas, je vous prie en rat, en éléphant ou en oie. Pour vous prouver maintenant mon attachement je vous promets que si le sieur de Robespierre déchaîne une nouvelle révolution, ô Reine, je serai complètement à votre service pour vous défendre comme un lion!

CHICOT à Reine-Fée. — Grand dieu! non je n'ai pas peur d'une fée, je m'approche de Votre Majesté et je lui fais une belle révérence. Je suis tout à vos ordres. Je voudrais bien parler de faits terrestres, le malheur est que je n'en connais pas de nouveau dans le moment. Je ne sais qu'une chose c'est que c'était Pâques le 4 avril et que tout le monde chrétien était heureux et joyeux ce jour-là, je pense. Faut-il vous parler de resurrection? Parlons-en car il y en a qui n'y croient

CELEBRITES DU PINCEAU ET DE LA SCENE



DOLORES, la fameuse actrice et danseuse, pose ici pour le célèbre artiste suédois, Alex. Akarbiadth. L'artiste est à faire une Mater Dolorosa que Dolorès présentera à M. Styles.

A la prison pour fraude électorale

WINNIPEG, 21. — Ray Winter qui remplit les fonctions d'assistant-greffier rapporteur dans la division McLeod du comté de Peace River, a été condamné à un an de prison aux travaux forcés pour avoir initialé des bulletins et de les avoir déposé dans les urnes à scrutin et incité des sujets non britanniques à voter.

Vous désirez de l'aide?

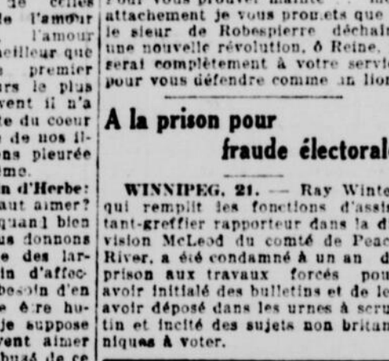


Voila votre meilleure aide pour tout

NETTOYAGE

LA CIE. E.W. BILLETT LTEE.
TORONTO, CANADA

Operas



Ces pyramides en miniature sont la perfection de la forme et de la saveur et les délices du palais. Centre exquis en crème riche et onctueuse. La couverture "G.B." est spécialement soignée.

Demandez les Opéras de GANONG

GB

CHOCOLATS Ganong's

MAGASINS EATON

Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m. — *Téléphone UPtown 7000*

Comment Emploierez-vous votre Congé de Lundi?



QUEL QUE SOIT LE PASSE-TEMPS CHOISI VOUS TROUVEREZ CHEZ EATON TOUT CE QU'IL FAUT POUR PASSER UNE AGREABLE JOURNEE.

Si vous Allez Camper

Faites le choix d'une bonne tente confortable

Tente en grosse toile de 8 onces, pratique et commode, 7 pieds 3 pouces x 7 pieds 3 pouces, hauteur centrale 7 pieds, les côtés montant droit sur une hauteur de 2 pieds. **$12.50.** Une autre de 7 pieds 3 pouces x 9 pieds 6 pouces, même hauteur, est à **$14.50.** Poteaux et piquets **$2.35**

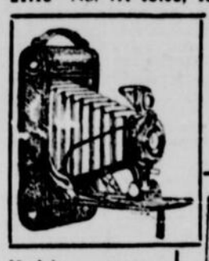
Tente pour automobilistes. Toit en toile de 8 onces, murs en toile de 7 onces, et rideaux en toile de 6 onces. 7 pieds de largeur, 7 pieds de profondeur, 6 pieds 6 pouces de hauteur à l'ouverture près de l'auto, mur de 3 pieds en arrière. Elle se monte par-dessus l'automobile et est très confortable. **$14.50**

Au quatrième chez EATON.

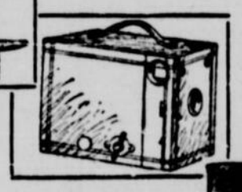
Cameras

pour conserver de joyeux souvenirs

Kodaks pour poche de gilet **5.65, 7.25 et 11.25** suivant la lentille.
Kodaks de poche série II No. 1, **11.75, 15.30 et 21.15**—No. 1A **13.05, 18.10 et 22.95.**



Les pellicules apportées avant 9.30 a.m. sont développées et imprimées pour 5 p.m. le même jour.



Kodaks autographiques Junior No 1, **11.25 et 13.95**—No. 1A, **12.15, 15.30 et 22.05**

Camera boite Brownie No 2, **2.15** — No. 2A, **2.95.**

Brownie autographiques pliants, No. 2, **8.30 et 10.35** — No. 2A, **9.00 et 11.25**

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Canots

pour glisser sur l'onde berceuse

Canot de cèdre recouvert de canevas imperméable, 16 pieds de longueur, 34 pouces de largeur, 11¾ pouces de profondeur, avec une paire d'avirons Peterborough. **62.50**

Esquifs de cèdre, 15 pieds de longueur, 44 pouces de largeur, et 15½ pouces de profondeur, 4 sièges, peints blancs à l'extérieur, vernis naturels à l'intérieur. Avec une paire de rames **89.50**

Moteurs Johnson dernier modèle, 2 cylindres, pouvoir de 2½ chevaux-vapeur, pesanteur d'environ 35 livres, se soulevant automatiquement à la rencontre des obstacles. **175.00**

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Un Phonographe Portatif

Phonographe aux dimensions réduites dans une mallette de transport facile. Où que vous alliez, du plaisir pour vous et vos amis. **19.75.** Faites votre choix dans notre variété de disques nouveaux.

Au cinquième chez EATON.

Dans les Accessoires de Pêche

nous ne mentionnerons que quelques items de notre choix complet

Cannes d'acier "Vim" en trois parties, avec poignée cannelée, 7, 8 ou 9 pieds de longueur. **1.10** chacune. Cannes EATONIA en acier **2.95** — Cannes d'acier télescopiques "Sunnybrook", longueurs jusqu'à 9 pieds 6 pouces, **2.95** et **3.45.** Cannes d'acier Bristol **6.25**

Lignes, bobines de 25 et 50 verges, **.45** à **2.50** — pour pêche à la mouche **1.60** à **6.50** — en soie émaillée **.45** à **1.95** — en toile et soie **.10** à **.35** — pour pêche à la cuiller, **.25** à **.75** — en fil cuivré **.75**
Hameçons pour truites, nerf simple ou double, grosseurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 1-0, 2-0, 3-0, **.50** à **.90** la douzaine.
Hameçons libres de toutes grosseurs.
Mouches, tous les modèles populaires et marques connues, **.90** la douzaine. — Pour saumons, **.65** et **.75** chacune.

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Un Pique-nique sur l'Herbe Nouvelle

Faites le choix de tout ce qui vous est nécessaire —

Au Groceteria

Thé EATON étiquette rouge, **.72** la livre.
Cacao Fry ou Baker, boîte ½ livre **.19**
Beurre EATONIA, boîte d'une livre **.37**
Saumon Clover Leaf, boîte ½ livre **.19**
Marmelade d'orange, pot de 3 livres **.32**
Grape Juice Welch, **.11, .32** et **.58**
Boeuf bouilli Fray Bentos **.30** la boîte.
Pêches en conserves **.33** la grosse boîte.
Spaghetti Heinz **.14, .17** et **.33** la boîte.

Au Sous-sol chez EATON.

A la Papeterie

Serviettes de papier crépon, 14 x 14 pouces, 100 pour **.18** — 1000 pour **1.65**
Papier ciré, rouleaux de 20 feuilles, 6 pour **.25**—rouleaux ½ lb., **.23** — 1 lb., **.40**
Assiettes de papier, 6 pouces **.05** doz., 100 pour **.40**—8 et 9 pouces **.08** doz., 100 pour **.60**
Verres de papier ciré, 5 onces **.10** doz., 100 pour **.65**—8 onces **.15** doz., 100 pour **1.00**
Pailles 90 pour **.10**—500 pour **.33**
Fourchettes et cuillers **.10** doz.

Au rez-de-chaussée chez EATON.

A la Pâtisserie

Gâteaux aux fruits Victoria **.35** chacun.
Gâteaux glacés Victoria, essences variées **.35** chacun.
Petits gâteaux Victoria **.35** la douzaine.
Pains aux noix et aux dattes **.30** chacun.
Gâteaux roulés à la guimauve **.29** chacun.
Gâteaux éponge **.30** chacun.
"Short cakes" aux fraises **.65** chacun.
Tartelettes aux fraises meringuées **.75** la douzaine
Tartes aux fraises fraîches, **.50** chacune.

Au Sous-sol chez EATON



Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin, écrivez à notre Service d'Achat.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Vous êtes-vous fait coiffer ou manicurer au Salon Elysée?

15EME COUP DE CIRCUIT DE BABE RUTH.—GALA DE CROSSE DEMAIN

LE 15EME COUP DE CIRCUIT DE BABE RUTH FAIT GAGNER LES YANKEES

Bambino frappe un home-run dans la cinquième. – Les Giants battent le Pittsburg.

LIGUE AMERICAINE

Le 15ème COUP DE CIRCUIT DE RUTH.

New-York, 21.—Babe Ruth a frappé son quinzième coup de circuit de la saison hier, et incidemment les Yankees ont remporté leur neuvième victoire consécutive. Les locaux ont battu les Saint-Louis par le score de 5 à 4 et l'exploit de Ruth fut le signal du ralliement victorieux de ses coéquipiers. C'est dans la cinquième manche que le Bambino frappa pour le circuit et quelques minutes plus tard, dans la même reprise, Collins, le receveur du club local, imitait l'exemple de son grand co-équipier. Disons que la fièvre du home-run a également gagné George Sisler, le gérant du Saint-Louis, qui envoya la balle dans l'estrade du champ de droite, dans la troisième manche. Résultats détaillés:

YANKEES

	Ab	R	H	Po	A	E
Koenig, ss	4	1	1	2	3	0
Combs, cf	4	0	0	1	0	0
Gehrig, 1b	2	0	0	11	0	1
Ruth, rf	2	1	1	4	0	0
Meusel, lf	3	1	0	4	0	0
Lazzeri, 2b	4	0	0	4	3	1
Gazella, 3b	4	1	1	0	4	0
P. Collins, c	4	2	2	7	1	0
Thomas, p	4	0	1	1	3	0
Total	31	5	6	27	14	2

S.-LOUIS

	Ab	R	H	Po	A	E
Rice, rf	5	0	1	1	0	0
Melillo, 2b	3	0	1	0	5	1
Sisler, 1b	5	2	2	7	1	1
Williams, lf	4	0	0	2	0	0
McManus, 3b	3	0	1	1	0	0
Jacobson, cf	3	0	1	2	0	0
Schang, c	4	0	1	6	1	0
Gerber, ss	4	0	1	3	1	1
Gaston, p	3	0	0	2	2	0
Durst	1	0	0	0	0	0
Total	35	4	8	24	13	3

Durst frappe à la 9ième pour Gaston.

Score par innings:

BROWNS . . . . . 011 000 020— 4
YANKS . . . . . 200 040 00x— 6

Sommaire: Coup de 2 buts, Sisler; coups de circuit: Sisler, Ruth, Collins; coup sacrifié: Melillo; but volé: Meusel; laissés sur les buts: Yankees 9; St-Louis 7; doubles-jeux: Lazzeri à Koenig à Gehrig; retiré au bâton: Gaston 3; Thomas 1; buts sur balles: Gaston 6; Thomas 2.

UNE SECONDE VICTOIRE DU DETROIT.

Washington, 21.—Le club Détroit a remporté hier une deuxième victoire consécutive sur le Washington, triomphant par le score de 6 à 5. Les Tigers eurent une couple de grosses reprises, la première et la sixième. Dans la dernière manche, Washington fit trois coups simples mais ne put compter. Résultats par manches:

Détroit . . . . . 200003001—6 12 0
Washington . . . . . 10301000—5 11 1

Batteries: Gibson, Wills et Dauss, Baseler; Covelesk ie, Marberry, Ferguson et Ruel.

PHILADELPHIE DEFAIT CLEVELAND.

Philadelphie, 21.—Le club Philadelphie a défait le Cleveland par le score de 10 à 2. Les lanceurs du club visiteur furent souvent frappés, surtout dans les premières manches. Résultats par manches:

Cleveland . . . . . 200000000— 2 6 1
Philadelphie . . . 32201001x—10 11 0

Batteries: Uhle, Karr, Lehr et Wyatt, Harris et Cochrane.

CHICAGO FRAPPE DUR ET GAGNE

Boston, 21.— Le club Chicago a vaincu le Boston hier, par le score de 13 à 4 et quatre lanceurs locaux n'ont pas réussi à mâter l'ardeur des frappeurs étrangers. Résultats par manches:

Chicago . . . . . 206410000—13 18 3
Boston . . . . . 020001000— 4 8 2

Batteries: Leverett, Thomas et Crouse; Wingfield, Kieffer, Lundgren, Ruffing et Bischoff.

Position des Clubs

	G.	P.	P.C.
New-York	23	9	.719
Cleveland	18	14	.563
Philadelphie	19	15	.559
Washington	20	16	.556
Chicago	19	16	.547
Détroit	17	16	.515
Boston	9	22	.290
St-Louis	8	22	.242

LIGUE NATIONALE

UNE GROSSE MANCHE BENEFICIABLE AUX GIANTS.

Pittsburg, 21.—Comptant quatre points dans la première manche, les Giants ont défait ce champions du monde hier par le score de 5 à 4. Mais les Pittsburg sont venus près de frustrer les Giants de leur victoire dans la neuvième manche, alors qu'ils ont forcé Kent Greenfield à sortir de la boîte sur un ralliement dangereux. Le gérant McGraw a fait du judicieux changements dans son alignement hier et on croit que cette tactique a ramené la victoire sous les drapeaux des Giants. Résultats détaillés:

GIANTS

	Ab	R	H	Po	A	E
Frisch, 2b	5	1	2	2	5	0
Moore, cf	5	0	2	5	0	0
Lindstrom, 3b	4	0	0	1	0	1
Meusel, lf	4	1	0	2	1	0
Kelly, 1b	3	1	1	12	0	0
Terry, rf	3	0	1	1	0	0
Farrell, ss	4	0	2	0	3	0
Snyder, c	4	0	0	4	2	0
Greenfield, p	3	0	1	0	2	0
Davies, p	1	1	1	0	0	0
Total	34	5	10	27	13	1

PITTSBURG

	Ab	R	H	Po	A	E
Carey, rf	3	1	0	4	0	0
Rhyne, 2b	4	1	1	2	4	0
Cuyler, lf	4	1	2	0	0	0
Wright, ss	4	0	2	2	4	0
Traynor, 3b	3	0	2	0	2	0
Waner, rf	3	0	1	3	0	0
Grantham, 1b	3	0	0	10	0	0
Gooch, c	3	0	0	5	1	0
Morrison, p	3	0	0	0	1	0
Barnhart, rf	1	0	0	1	0	0
McInnis	1	1	1	0	0	0
Rawlings	1	0	0	0	0	0
Spencer	1	0	1	0	0	0
Total	34	4	10	27	12	0

McInnis frappe à la 9e pour Grantham.

Rawlings frappe à la 9e pour Gooch

Spencer frappe à la 9e pour Morrison.

Score par inning:

Giants . . . . . 400000001—5
Pittsburg . . . . . 200000011—4

Sommaire: Coup de 2 buts: Greenfield; coup de 3 buts: Cuyler; coups sacrifiés: Lindstrom, Terry; laissés sur les buts: Giants 8, Pittsburg 6; double-jeux Farrell à Frisch à Kelly; retirés au bâton, Morrison 2, Greenfield 2; buts sur balles, Morrison 4, Greenfield 1.

CINCINNATI VICTORIEUX

Cincinnati, 21.—Le club Cincinnati a défait le Brooklyn par le score de 7 à 2. Rixey fut solide toute la partie et fut bien soutenu. Résultats par manches:

Brooklyn . . . . . 001000001—2 8 1
Cincinnati . . . . . 14003020x—7 9 0

Batteries: McGraw, Vance et O'Neil; Rixey et Picinich.

CINQ HITS SUR LES BALLES DE ROOT.

Chicago, 21.—Le club Chicago a doublé le score en battant le Boston par 8 à 4 hier après-midi. Root fut invincible et il n'alloua que cinq hits en tout à ses adversaires. Résultats par manches:

Boston . . . . . 002010010—4 6 2
Chicago . . . . . 02100002x—8 10 0

Batteries: Mogridge, Smith et Z. Taylor; Root et Gonzales.

COUP DE CIRCUIT VICTORIEUX DE BELL.

Saint-Louis, 21.—Le coup de circuit de Bell dans la deuxième manche, qui fit marer Mueller en avant du frappeur, a donné la victoire au Saint-Louis sur le Philadelphie, hier, par un score de 2 à 1. Résultats par manches:

Philadelphie . . . . 000100000—1 5 3
St-Louis . . . . . 02010100x—4 4 1

Batteries: Knight, Ulrich et Wilson; Keen et O'Farrell.

Position des Clubs

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	22	10	.688
Chicago	18	11	.621
Brooklyn	17	12	.586
Pittsburgh	15	15	.500
St-Louis	16	18	.471
New-York	15	17	.469
Philadelphie	12	19	.387
Boston	9	22	.290

LIGUE INTERNATIONALE

TORONTO BLANCHIT SYRACUSE

Toronto, 21.—Le club Toronto a blanchi les Syracuse par le score de 4 à 0, hier après-midi. Stewart, en grande forme, tint les visiteurs à six hits. Résultats par manches:

Syracuse . . . . . 00000000—0 6 1
Toronto . . . . . 03000100x—4 11 0

Batteries: Grabowski, Miller et Neibergall; Stewart et O'Neill.

BALTIMORE GAGNE SUR DES COUPS DE CIRCPIT

Jersey-City, 21.—Le club Baltimore a gagné sa partie d'hier avec Jersey-City, par un score de 4 à 3 sur des coups de circuit de Walker et Magee, dans la deuxième manche. Le coup de Magee fut fait alors que Massi était sur les buts, des suites d'une passe. Résultats par manches:

Baltimore . . . . . 02001000—4 5 0
Jersey City . . . . . 10000200—3 8 0

Batteries: Earnshaw et McKee, Sloan, Smith et Freitag.

BUFFALO BAT ROCHESTER PAR 9 A 0.

Rochester, N.Y., 21.—Le club Buffalo a battu le Rochester par le score de 9 à 0, hier. Brice lançant une partie égale, tandis que les lanceurs locaux virent leurs balles durement frappées. Résultats par manches:

Buffalo . . . . . 11003020x—9 12 0
Rochester . . . . . 00000000—0 9 2

Batteries: Brice et Lake; Horne, Brown et Devine, Starr.

IL RETIRE ONZE FRAPPEURS AU BATON.

Newark, 21.—Roy Chesterfield a fait mourir onze frappeurs sur ses balles décevantes, hier, et Newark a battu Reading par le score de 9 à 4. Résultats par manches:

Reading . . . . . 10010000—4 8 4
Newark . . . . . 21001132x—9 9 1

Batteries: Swaney et Unzmann, Lynn; Chesterfield et Wilson.

Position des Clubs

	G.	P.	P.C.
Baltimore	21	8	.724
Buffalo	24	11	.686
Toronto	29	13	.606
Rochester	16	13	.552
Newark	14	19	.424
Syracuse	13	18	.424
Jersey City	12	22	.353
Reading	8	24	.250

AMER. ASSOCIATION

A Columbus:—

Louisville	4	7	1
Columbus	5	7	1

Batteries:— Koob, Wilkinson, Culop et Devormer, Sommers et Meuter.

A Toledo:—

Indianapolis	7	14	0
Toledo	6	11	0

Batteries: — Wiseman, Spence et Hartley, Clarkson, Tunney, Woolfolk et Heving.

A Kansas City:—

St-Paul	1	6	1
Kansas City	9	12	1

A Minneapolis:—

Milwaukee	12	15	1
Minneapolis	7	10	2

Les damistes de Montréal ont un banquet au Queen's

Un grand banquet offert par la ligue des Clubs du Jeu de Dames d'Amérique, sous le patronage de la Société St-Jean Baptiste, section Iberville, à l'équipe américaine a eu lieu hier à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Ephrem Brisebois, président de la section Iberville. Environ 200 convives assistaient à ce banquet qui emporta un vif succès.

On remarquait à la table d'honneur en plus du président, MM. les échevins J. M. Gabias, Honoré Emond et Léon Trépanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste; J. R. Poirier et J. D. Moquin, directeurs généraux de cette même société; J. A. Hudon, président de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, le notaire Donat Corbeil, président de la Ligue du Jeu de Dames du Canada; Alexis Cartier, champion du jeu d'échecs de Montréal; Daniel Saurio, et parmi les damistes américains, MM. Willie Beauregard, champion mondial; Auguste Lafrance, champion d'Amérique; E. Beauregard, G. Beaussejour, A. Authier, W. Berthiaume et H. Voghel.

Le banquet fut agrémenté de discours, de chant et de musique. La santé de Montréal fut portée par M. l'échevin Gabias et l'échevin Emond y répondit. Il y eut ensuite la santé de la Ligue du Jeu de Dames d'Amérique, portée par M. J. R. Poirier, avec réponses par MM. J. A. Hudon, René Dussault et Donat Corbeil. L'échevin Trépanier porta ensuite la santé des invités à laquelle répondit M. J. A. Authier, membre de l'équipe américaine.

On remarquait encore parmi ceux présents MM. Ottina, champion du jeu de dames au Canada; "Bébé" Charrtand, Marcel Deslauriers, Ludger Dussault, Paquette, Philippe Gauthier, Wilfrid David, Godefroy Brunet, W. Labrecque, Lucien Gagnon, Wilbrod Décarie, etc.

Ce banquet couronne dignement la rencontre internationale du jeu de dames entre Canada vs Etats-Unis, tenue, au club house du M. A. A. A.

Ancienneté de l'usage des raquettes (ou skis)

Nous trouvons dans le Bulletin de la Société d'Etudes de Hautes-Alpes, mention de l'usage des raquettes, et tout probablement des skis, en décembre 1724, d'après d'anciens documents notariés fort sagacement retrouvés par M. Thouard, d'Embrun. Le curé de la paroisse de Sainte-Cécile d'Embrun, allant porter le Saint Viatique au Mas de Joutelle, au-dessus du Château de Caléyère, était précédé de sept hommes, choisis parmi les meilleurs chasseurs et munis de fusils, de peur des loups. Disons que la veille un petit berger avait été attaqué et que, en malin et rusé petit montagnard, il avait jeté peu à peu la nourriture qu'il portait et que finalement il s'était sauvé en abandonnant sa besace; ajoutons aussi que les loups ont totalement disparu de la région depuis 90 ans. "Il avait été inutile de se munir de pelles pour faire le chemin devant nous, dit le procès-verbal. Il y avait plus de 4 pieds de neige, mais ceux qui étaient en tête de la procession et qui marchaient de file un à un, avaient des raquettes ou skis (las chaoustras, en patois) aux pieds, au moyen desquelles ils marchaient sur la neige sans enfoncer et marquaient la trace par ce moyen que ceux qui suivaient agrandissaient ensuite".

LA SCIENCE INTIME DU JEU DE GOLF

PAR

CHESTER HORTON

"Le professeur qui a le mieux réussi".



Arrêtez le bâton juste au-delà de la ligne droite.

Une des particularités du balancement au jeu de golf est que ce balancement est court — jusqu'à un certain point sans doute — plus l'envoiée de la balle sera longue. Ceci provient de plusieurs facteurs qui sont à votre avantage si le balancement en arrière est raisonnablement court. Pour comprendre la fonction de ces facteurs dans le balancement en avant, il sera peut-être bon de savoir ce qu'est réellement un balancement en arrière. J'emploie un terme ici qui peut vous tromper parce que ce que vous appelez un court balancement en arrière est probablement ce que j'appelle un balancement en arrière complet. Voyons la différence. Nous pourrons alors tous comprendre que ce que j'appelle un court balancement en arrière est pour vous un balancement en arrière qui arrête le bâton dans une position horizontale au milieu des épaules. Pour être certain d'arrêter court, commencez à arrêter lorsque le bâton semble être juste au-delà de la ligne droite tel que démontré dans la vignette. Nous partirons de ce point dans les articles subséquents.

A CHURCHILL DOWNS

PREMIERE COURSE, $1,300, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs: 1, Indianapolis 108, M. Coy 29.20, 10.20, 6.00; 2, Holly Bay 99, Steele, 3.00, 2.40; 3, Glad Rags, 99, Philpot 4.60. Temps 1.12 4-5. Pani Roma, Anona, Cinderetta, Seths Premium, Mary Kinkead, Wahbermouth, Chaice R. ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $1,200, à réclamer, 2 ans, 4 1-2 furlongs: 1, Carrie Belle 110, Jones 12.60, 4.60, 3.80; 2, Wood Nymph, 115, Zuechli, 3.20, 2.60; 3, Majole 115, Barrett, 8.60. Temps 0.54 3-5. Edna Mae, Mandolette, Ouneida, Pretty Run, Lady Pennant, Thelma O., Lady Monte ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille: 1, Eager 106, Dubois, 8.00, 4.00, 3.00; 2, Resourceful 100, Kederis, 6.00, 4.00; 3, Pretty Politician, 101, Finnerty, 7.40. Temps 1.47 4-5. Black Grackle, Sun Rajah, Blarney Stone, Elias O. Belzoni, Minstrel Boy, Talequa, Emancipation, Sporty McGee ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, $1,300, 2 ans, 5 furlongs: 1, Port Star, 115, McTaggart, 3.20, 2.60, 2.20; 2, Derringer 110, Legere 5.20, 3.20; 3, Royal Julien, 115, Burke 3.20. Temps 1.00. Khafifé Padona, Holy Briar, Beau Galant, Detroit ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille: 1, American Son, 105 Jones 3.60, 2.40; 2, Light Carbine, 102, Neal, 3.40; 3, Old Slip 107, E. Pool. Temps 1.38 3-5. Coronation a aussi couru.

SIXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1, Prince of Wales, 102, Williams 3.80 2.60, 2.40; 2, Reputation 110, Griffin, 3.60, 2.40; 3, Rural Route, 100, Dubois, 4.00. Temps 1.05 3-5. Mantonian, All Baba, Royal Omar, Asiania, King Colin, Alleghan ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 yds: 1, Dry Moon, 111, Steele 7.20, 4., 2.20; 2, Corinth 112, E. Pool, 4.60, 3., 2.80; 3, Spanish Rose 102, Bennam 9.20. Temps 1.45 2-5. Waterflag, Pequot, Hilary, Firetoma, Sun Hathor ont aussi couru.

Le Montreal Bicycle Club

L'échevin Louis Rubenstein a été élu président du club de Bicycle Montréal à son 49ième dîner annuel, hier, au club house du M. A. A. A.

LE MAIRE MARTIN METTRA LA BALLE AU JEU AU GALA DU JEU DE CROSSE DEMAIN APRES-MIDI

Voici le programme complet du grand gala de crosse de demain après-midi au terrain du M.A.A.A.

1.45—Indiens Juniors vs All Montréal.
3.00—Tournoi du lancement de la balle pour juniors.
3.15—Même événement pour séniors.
3.30—Joute de crosse entre équipes canadienne-française et anglaise.
4.15—Initiation indienne.

Voici maintenant quelle sera la composition des équipes au programme.

INDIENS JUNIORS vs ALL MONTREAL

Tommy Jocks, Kanenharoton.	M. Yuell, Westward.
Angus Lahache, Thawenseie.	B. Sellers, Westward.
Andrew Cross, Tahotharatie.	J. McCarthy, Celtics.
Miwe Snow, Thires.	M. Conway, Celtics.
Frank Goodleaf, Kanerahtilo.	B. Haynes, M.A.A.A.
Louis Deer, Tekahenwensere.	G. Monty, M.A.A.A.
Mike Deer, Katerahaies.	O. Gayette, M.A.A.A.
Lester Saylor, Karhaienton.	M. McGarrity, St-Willibrod.
Angus Norton, Aterhiten.	J. Brennan, St-Willibrod.
HHarry Williams, Sakoiatitostha.	J. Lamb, Verdun A.A.
John Leclair, Karhito.	W. Archer, Verdun A.A.
Peter Rice, Sharontatsi.	T. Walmsley, Ville Mt-Royal.
Paul Diabo, Tintenhnawen.	C. R. Gilmour, Ville Mont-Royal.
Peter Curothe, Iawentanawen.	H. Ewing, Westmount High School.
Michael Montour, Tekanonhsaronhwh.	S. Brown, Westmount High School.
Coach "Big Six" Jocks, du R.C.M.P.	J. McGeowan, West. High School.

EQUIPE ANGLAISE vs EQUIPE FRANÇAISE

1 Stan. Hughes.	1 Geo. Bellerose, National.
2 H. Bleeker, Westward.	2 J. Brossard, National.
3 R. Porteous, Westward.	3 E. Wattier, St-Zotique.
4 M. McCarthy, Patricias.	4 L. Cardinal, National.
5 J. Glassey, Patricias.	5 P. L'Heureux, National.
6 C. Duggan, Celtics.	6 G. McAvoy, National.
7 J. Graham, Celtics.	7 A. Lanteigne, National.
8 M. Cheshoim, M.A.A.A.	8 H. Lafrance, National.
9 Ray. Holland, M.A.A.A.	9 L. Boulianne, National.
10 Leo. McElroy, St-Willibrod.	10 D. Leclaire, National.
11 J. Scanlan, St-Willibrod.	11 A. Dussault, National.
12 W. Mott, Hibernians.	12 A. Vincent, National.
13 J. Macalice, Hibernians.	13 A. Pitre, St-Zotique.
14 D. Stockton, Verdun A.A.	14 C. Robert, National.
15 H. Ashton, Verdun A.A.	15 H. Primeau, St-Zotique.
16 M. McNamara, Irish Canadian.	16 R. Dontre, National.
17 P. Kearns, Irish Canadian.	17 E. Pominville, St-Pierre-aux-Liens.
18 H. Hyland, Athletics.	1 A. Richer, St-Pierre-aux-Liens.
19 G. Egan, Athletics.	19 A. Chénier, St-Pierre-aux-Liens.
	20 F. Leroux, Irish Canadian.

Son Honntur la maire Martin mettra la balle au jeu et les arbitres seront Jos. Lamoureux et l'échevin Tom O'Connell. Ce sera le plus grand gala encore organisé à Montréal pour le jeu national dont la saison s'ouvrira avec éclat.

PADDY GRENIER LANCERA POUR L'ATHLETIQUE

Que fera l'Athlétique contre le St-Henri dimanche, le 23, dans la première partie du programme de la ligue de la Cité, au National? Verra-t-on la honte de Billy Innes battre le club de Liguori Laurin et faire subir incidemment, une défaite au fameux lanceur Roark, dont le casier est bourré de victoires pour l'Université de Burlington, au Vermont.

Les Athlétiques sont anxieux de valoriser et leurs nombreux partisans sont enclins à croire que leurs favoris réussiront. Naturellement, telle n'est pas l'opinion qui prévaut chez les Saint-Henri et s'il faut en juger par l'enthousiasme qui règne dans leur camp, Billy Innes sera dans les pleurs dimanche soir. Il faut cependant s'attendre à ce que le Connie Mack du baseball local laisse sortir quelques surprises du sac un jour ou l'autre et il se pourrait bien que le Saint-Henri s'alignat contre nue étoile de la boîte dimanche et subit l'amertume de la défaite au mains d'un lanceur amené ici à grande frais.

Dans la finale, le Saint-Jérôme s'attaquera au Saint-Laurent et on se demande si l'équipe de BéBé Bélanger pourra remporter sa troisième victoire de la saison. Les deux premières victoires du Saint-Jérôme ont été marquées de blanchissage pour ses adversaires et la défense du Saint-Jérôme n'a pas été ébranlable. Le Saint-Jérôme fournit une qualité de baseball que l'on ne voit que dans les ligues majeures et le Saint-Laurent fera tout en son possible pour n'être pas la troisième victime de cette équipe agressive et pleine de fougue. Rusty Yarnall sera dans la boîte pour le club du gérant Beaudet et Bébé Bélanger lui opposera Jack Smith en tenant Oscar Deschamps en réserve. On verra certainement une autre brillante exhibition.

Paddy Grenier avec l'Athlétique

Le lanceur dont Billy Innes recherchait les services est une des figures les plus populaires du baseball local. C'est le gros Paddy Grenier, de Harrington, Mass, qui fit ses débuts à Montréal, il y a quelques années alors qu'il fut introduit par Billy Innes lui-même. Outre qu'il est un lanceur émérite, qui se spécialise sur la balle mouillé (spitball), si difficile à frapper, Grenier est un rude cogneur qui était la terreur des lanceurs adverses. Il y a trois ans, alors qu'il nous laissa pour aller jouer aux Etats Unis. On le comparait à Babe Ruth à cause de son record de coups de circuit. On préférait, à l'instar du grand Bambino, lui accorder une passe quand il y avait des coureurs sur les buts, plutôt que le laisser frapper. Le Saint-Henri fera donc face à un artiste du losange et à un vétéran dimanche dans la première partie du programme de la ligue de la Cité à Maisonneuve.

Club de baseball Excelsior-Henderson

Le Club Excelsior-Henderson aura cette année une puissante équipe de baseball. Jules Lamarre, le gérant, a complété son équipe et Jos. Guibord, le vétéran, sera le capitaine.

La batterie sera composée de Ernest Lachapelle et M. Clarke comme lanceurs avec R. Aubry comme receveur.

Jos. Guibord sera au premier but, Armand Charette au troisième et Charlie Fournier sera au deuxième. O. Garand sera au short-stop. Au champ, J. P. Monette, C. Larche et F. Prégeau seront les réguliers avec M. Lamarre et N. Gagnon comme substituts.

Le club de baseball prendra part aux diff rents festivals organisés par le club qui auront lieu à Valleyfield, St-Hyacinthe, Vaudreuil, St-Jean, etc.

Comme le Club Excelsior-Henderson a plusieurs dates de libres, il aimerait à arranger plusieurs parties avec tout bon club de la province.

Pour toute information s'adresser à Jos. Lamarre, Plateau 3458 ou Jules Lamarre, 1314 Ontario Est, Montréal.

Eddie Cline a été nommé gérant du club Ste-Anne de la Ligue junior.

Le St. Anthony jouera à la place des Shamrock dans la Ligue Juvénile, Harold A. Wheeler est le gérant du nouveau club.

Il faut encore trois clubs pour la Ligue Midget. Tout club dont les joueurs ont moins de seize ans peut entrer dans la Ligue. Les applications doivent être envoyées à M. Champlain Provencher, 16 avenue McGill College.

Rendez-vous avec Confort
— aux —
Courses de Mont Royal
Mai 22 - - - Mai 29
DE LUXUEUX AUTOBUS JAUNES

Quittent l'Hôtel Windsor et l'Hôtel Mont-Royal, chaque jour amplement en temps pour atteindre la piste avant la première course.

Après les courses, chaque après-midi, des Autobus jaunes, des Taxis jaunes et des Taxis Kennedy attendront aux deux entrées pour vous ramener à la ville dans le plus grand confort.

Taxis Jaunes PLateau 6161
Taxis Kennedy UPtown 7600

LA CLOTURE DE LA SEMAINE DE CROSSE

Le Laurier d'Ottawa sera l'hôte du Saint-Zotique dimanche après-midi au parc Thornton, coin Workman et Rose de Lima. Cette partie de crosse, qui ménage des surprises et des émotions aux partisans du jeu national, clôturera la semaine de crosse que nous traversons actuellement et les fervents de ce beau sport ne peuvent faitre autrement que de se porter en foule au parc Thornton en vue de voir les Lauriers qui sont champions depuis trois ans de suite du district de la Vallée d'Ottawa. La joute commencera à 3.00 heures et sera sûrement une magistrale exhibition.

A JAMAICA

PREMIERE COURSE, $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: 1, St-John 114 Haviland, 8 à 1, 3 à 1 et 4 à 5; 2, Fiddlesticks 112 Pator, 8 à 5, 7 à 10; 3, By Way 114 Smith, 2 à 1. Temps 1.12 1-5. Gareth, Julie, Lord Bacon, Wild Lane, Frigate, Rodeo, Commissioner Cahill, Tot Time, Zero Hour, Michael B, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, The Argile, 2 ans, $1,000, 5 furlongs: 1, Master William 119 Ambrose, 9 à 2, 8 à 5, 7 à 10; 2, Olive Dexter 116 Sharpe 5 à 2; Temps 1.00. Jim Crow, Sankari, aWhiskery, bCharley Mack, bJohn S., Tipperary Mary, Germaine Chauvelot ont aussi couru.

a-Entrée H. P. Whitney.

b-Entrée Hyams et Mendelsohn.

TROISIEME COURSE, Willoughby handicap, $1,000, 3 ans et plus, 6 furlongs: 1, Claptrap 106 Malben, 7 à 5, 2 à 5, 1 à 4; 2, Crusader 126 Johnson, 3 à 5, 1 à 5; 3, Pheasant 102 Hebert 8 à 5. Temps 1.12. Titan, Flag of Truce, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, The Garden City, à réclamer, stakes, $2,000, 3 ans et plus, 1.16 mille: 1, Traveller 106 Malben, 13 à 20, 1 à 10; 2, Wiate 102 Harvey, 6 à 5; 3, Chrystalite 107 Fator. Temps 1.16 4-5.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, $1,000, 3 ans, 1 mille et 70 verges: 1, Sabina 104 Powers, 9 à 2, 2 à 1, au pair; 2, Indian Trail 124 Sande, 7 à 5, 7 à 10; 3, Claudius 108 Chalmers, 4 à 1. Temps 1.44 4-5. Analtis, Better Times, Insulate, Vulcain Park, Rupee, Play On, Velero ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, bourse, $1,000, 3 ans, 6 furlongs: 1, Sir Stuart 118 Malben, 12 à 10, 1 à 2, 1 à 4; 2, Blue Fish 118 Thurber, 2 à 1, 4 à 5; 3, Endless 118 Sharpe, 8 à 5. Temps 1.13. Somerset, First Hour, Teller Zerline, Salta, Ruota Artillery, Finish ont aussi couru.

El Pietto vs le Canadien

Le club de baseball Canadien, piloté par W. Lavoie, recevra dimanche, le 23 mai, la visite de Pun Jes plus forts clubs de la province, le El Pietto, qui est bien décidé à faire baisser pavillon au Canadien. On peut être certain de voir une belle partie. A 3 heures, coin Bélanger et Iberville. Les trams Frontenac vous rendront au terrain.

Pour toute information, s'adresser au gérant, Wilfrid Lavoie, 7076 Iberville, Tél. Calumet 8769W.

HOCKEY DANS L'OUEST

Une nouvelle ligue à cinq clubs se forme dans la région des Prairies. – Assurance de Frank Calder.

MOSSE JAW, Sask., 21. — On projette de former un circuit de hockey professionnel de cinq clubs pour l'ouest canadien l'hiver prochain. Llyod Turner, magnat de hockey de Calgary, a fait application pour une franchise, et le président du nouveau circuit, le colonel W.-E. Seaborn, a déclaré que le succès était assuré d'avance. Il a annoncé que Deacon White et Barney Stanley avait envoyé leurs applications pour une franchise pour les Eskimos d'Edmonton et le Mosse Jaw. Il a aussi annoncé que Frank Calder, président de la National Hockey League, avait donné l'assurance que le nouveau circuit serait reconnu et les joueurs protégés. La ligue des Prairies sera éligible pour les séries de la coupe Stanley. On s'attend au recrutement immédiat des joueurs pour la prochaine saison.

CASE LIMITED

Les Nuances qui Priment

Complets dans toutes les nuances de gris. Le gris aura beaucoup de popularité cette année.

$40.00



C'est un vêtement vraiment remarquable pour le prix. Ces complets ont une pleine valeur de $60.00

Modèles anglais de coupe irréprochable. Les plus beaux tweeds. Style élégant et recherché pour $40.00 seulement.

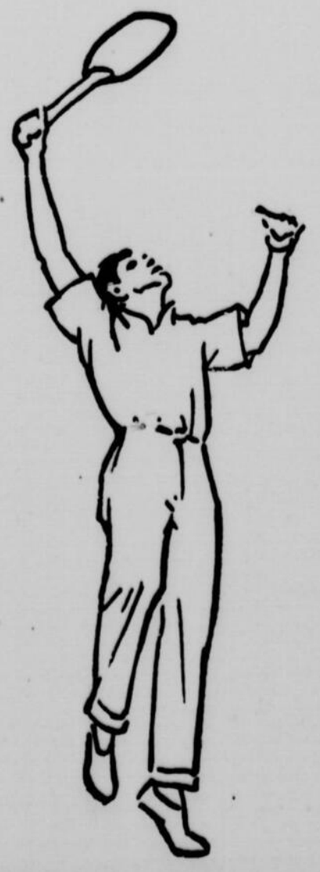
Chez Case Les Commis Parlent Français

507, rue Ste-Catherine ouest — CASE LIMITED — dans l'Edifice Drummond

SERVICE

Suggestion Opportunes pour la Prochaine Fête

La qualité du service — long service, dur service — est un des facteurs importants dans les vêtements de fine laine pure JAEGER.



PANTALONS DE FLANELLE BLANCHE, le meilleur tissu importé $8.50
PANTALONS DE FLANELLE GRISE $7.50
KNICKERBOCKERS EN GROSSE TOILE, dessins quadrillés $8.00
KNICKERBOCKERS EN WHIPCORD BLANC $9.00
CHEMISES DE TENNIS en coton blanc $3.75
CHEMISES DE TENNIS EN TAFFETAS PURE LAINE $9.00
JAQUETTES DE GOLF EN TWEED CONNEMARA ET DONEGAL $25.00
PULLOVERS, blancs, encolures V, depuis $7.50
CARDIGANS, blancs $11.50
CHAUSSETTES DE PURE LAINE BLANCHE, depuis $1.00

The JAEGER SHOP OPERATED BY MILTONS LIMITED

326, rue Ste-Catherine ouest.

PETE LATZO EST CHAMPION MI-MOYEN—CARPENTIER SE BAT CE SOIR

"PETE" LATZO DEVIENT LE CHAMPION DES MI-MOYENS

Mickey Walker se fait découronner par le boxeur de Wyoming

SCRANTON, 21. — Les robustes gaillards de la vallée de Wyoming, le coeur de la région arthracite, comptent parmi eux aujourd'hui un de leurs fils, Pete Latzo, comme le champion mi-moyen du monde. Il a conquis le titre hier soir au cours d'une rencontre sensationnelle de dix rondes, obtenant la décision unanime des juges après avoir vaincu aux points Mickey Walker de Elizabeth, N. J., le détenteur du titre de champion du monde à 147 livres depuis 1922.

La victoire de Latzo marque le summum d'un des chapitres les plus dramatiques de l'histoire de l'arène. Pour les gens de la région minière qui ont vu leur orgueuil monter dans les hauteurs, c'est une réponse aux espoirs, même aux prières ferventes exprimés dans plusieurs églises dimanche dernier et hier encore. Pour la famille Latzo, Pete est un des huit enfants, c'est la réalisation de revanche longtemps attendue parce que ce fut Walker qui mit hors de combat un frère plus vieux, Steve, et qui battit Pete il y a trois ans. A l'épouse de six mois du nouveau champion, c'est la réponse à une conviction inébranlable, et à Pete lui-même, c'est la fin d'une lutte de sept ans, l'accomplissement d'une ambition carressée de près depuis trois ans.

La marge de victoire de Latzo fut petite mais tous ceux qui entouraient l'arène concédèrent le verdict à l'aspirant surtout à cause de sa force pendant tout le combat, surtout à la fin.

Latzo lui-même prend crédit du triomphe en disant qu'il a été plus "smart" que le champion pour le battre à son propre style.

Néanmoins d'autres observateurs, au nom desquels on compte William H. Rocap, de Philadelphie, président de la Pennsylvania State Boxing Commission, croient que la rencontre a été si serrée que Walker a droit à un autre combat prochainement.

Ni Latzo, ni son gérant, Paddy Mullins, ne sont opposés à une action rapide. Le nouveau champion, faisan, face déjà à un déluge d'offres, pourra défendre son titre trois fois pendant la saison en plein air contre Walker ou d'autres aspirants principaux. Une offre de $50,000 pour rencontrer Joe Dundee de Baltimore aux Polo Grounds pour une oeuvre de charité le 9 juin, a été déjà faite au nouveau champion. D'ici quelques semaines, quoiqu'il en soit, Latzo a l'intention de recueillir les fruits bien mûris de sa victoire bien gagnée, le summum d'une carrière qui l'a fait monter du bas de l'échelle alors qu'il était un mineur. Il fut ensuite charpentier à $1.00 par jour pour arriver aux richesses qui attendent un champion moderne. Il a reçu environ $10,000 pour sa rencontre d'hier soir, un tiers de ce qu'à eu le champion détrôné, mais il peut maintenant espérer beaucoup d'argent. Cette étoile, cette jeunesse d'origine slave qui a réussi dans un sport où ses trois frères avaient échoué, n'est âgé que de 23 ans. Il a fait une étude de la science du 'manly art". C'est à cela qu'il attribue surtout sa victoire d'hier.

"Lorsque Walker me vainquit il y a trois ans, à New-York, je me mis dans la tête que je reprendrais le titre de sa tête un jour" a dit Latzo. "Il m'a fallu un certain temps mais j'ai fait une étude prolongée de Walker et de ses méthodes de combat. Convaincu moi-même que je pourrais le battre, je montai dans l'arène hier soir et j'étais certain de mon affaire. Je n'essayai pas d'enregistrer un hors de combat; cela aurait pu me causer des embêtements mais je me suis battu pour gagner aussi décisivement que je le pouvais sur les points. Ce projet de bataille a réussi."

Walker cependant, disent les critiques, ne possèdait pas la forme qui l'a porté au championnat lorsqu'il vainquit Jack Britton en 1922 pour se faire appeler une des plus grandes machines de combat.

Walker et son gérant, Jack Kearns, ont déclaré qu'ils croyaient que le combat avait été trop serré pour faire changer le titre de mains. "J'ai pensé que j'obtiendrais au moins combat nul" a dit Mickey.

ATTRAYANTES PARTIES DES INDEPENDANTS

C'est l'équipe du Bureau des Postes qui jouera contre le C. P. Villeray junior, dimanche prochain, au terrain de la partie nord, comme préliminaire au programme régulier de la ligue Indépendante. Le club des Employés des Postes devait rencontrer le C. P. Villeray Junior, lors de l'ouverture de la Rive Indépendante qui avait été fixée au 9 mai. La pluie avait tout gâché et cette partie fut indéfinitivement remise. Les officiers de ces deux clubs ont pu en venir à une entente et c'est dimanche prochain qu'ils s'affronteront. Les jeunes de Villeray ont une belle victoire à leur crédit car ils ont vaincu les champions des Cantons de l'Est, le Acton Vale. Ceci cependant n'intimide nullement nos Postiers qui sont bien déterminés à battre leurs adversaires.

Hochelaga a pratiqué toute la semaine en prévision de sa partie de dimanche. Armand Zappa sait fort bien que le capitaine Dave Major a plus d'un tour dans son sac et qu'il pourrait bien faire compter une glorieuse victoire au C. P. Villeray aux dépens de l'Hochelaga. Les partisans du club de la partie nord sont confiants en l'habileté de leur capitaine et ils comptent sur une victoire pour dimanche prochain.

A GUYBOURG

Dans la première partie au programme de la ligue du président Narbonne au terrain du Guybourg. Le Longueuil fera la lutte au Guybourg. Ces deux clubs ont été défaits dans des parties de dimanche dernier et ils tiennent à faire oublier leur premier échec en comptant cette fois-ci. Les joueurs qui manquaient un peu de forme lors de l'ouverture de la ligue ont sérieusement pratiqué depuis et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper que la partie sera contestée.

Les deux clubs qui sont sortis victorieux des parties de dimanche dernier, le Beaurivage et l'Ahuntsic, seront aux prises dans la deuxième partie de la matinée. On ne peut faire de pronostics sur le résultat car les deux clubs sont d'égale force. Il n'y aura probablement pas beaucoup de changement dans l'alignement des équipes et ce sont les mêmes hommes qui ont fait triompher leurs couleurs qu'on verra aux prises dimanche prochain dans une rencontre qui s'annonce comme devant être l'une des plus contestées de la saison.

Voici le programme complet de la ligue Indépendante pour dimanche prochain.

A GUYBOURG

A 1 h. 30: Guybourg vs Longueuil.
A 3 h. 30: Beaurivage vs Ahuntsic

A VILLERAY

A 1 h. 30: Bureau des Postes vs C. P. Villeray Jr.
A 3 h. 30: C. P. Villeray vs Hochelaga.

DESCHAMPS ET SIDDERS DANS LA FINALE

Le principal des onze combats que donnera l'association Sainte-Brigide le mercredi, 26 mai à la salle de l'école Ste-Brigide, coin Maisonneuve et Sainte-Rose, à quelques portes en bas de Ste-Catherine, mettra aux prises les boxeurs A. Deschamps, du National, et Sidders, champion du Canada à 135 et 145 livres, et arborant les couleurs du Sainte-Brigide. Ce seul match est un vrai régal pour les amateurs d'art pugilistique et ce n'est qu'après bien des démarches que le comité d'organisation a réussi à le conclure. On ne pouvait trouver boxeurs mieux qualifiés à se rencontrer. Deschamps, qui est le protégé d'Armand Vincent, le promoteur de boxe local, a déjà fait ses preuves, tandis que Sidders est trop connu dans les cercles pugilistiques pour insister sur sa valeur. Il a remporté ses deux titres dans le grand tournoi de Vancouver. Il y a quelques semaines et il a toutes les allures d'un boxeur d'étoffe du pays. On verra certainement un furieux et palpitant combat lorsque ces deux hommes mettront les gants mercredi prochain.

La présence de boxeurs de Toronto au tournoi du Sainte-Brigide lui donne un vif cachet et la venue de Racco et de Breston à Montréal pour faire face à Leitham et à Roger est un autre coup de maître du comité d'organisation.

Un entrain exceptionnel règne au Sainte-Brigide de ce temps-ci. Les pugilistes s'entraînent dans le gymnase avec une ardeur sans égale et les figurants de la grande séance du 26 courant seront certainement dans leur meilleure condition.

Les billets sont en vente et s'enlèvent rapidement. Un seul sportsman en a pris douze pour lui et ses amis. On en trouvera aux endroits suivants: Lionel Bessette, 237 Maisonneuve, au local de l'association, 227 Maisonneuve, M. H. Girard, tabaconiste de la rue Sainte-Catherine Est.

FOULE D'HOMMES FORTS SONT REINSTALLES COMME AMATEURS PAR LE CLUB HALTEROPHILE

Importante décision, que l'on prend à la demande de M. Donat Plourde

A son assemblée tenue mercredi, le 19 de ce mois, l'Haltérophile Club du Canada, a, à la demande de Donat Plourde, qualifié amateurs les haltérophiles suivants: Jules Vachon, chef de police des Trois-Rivières; M. Gadbois, de Québec; M. Hellemarre, Trois-Rivières; François Milhomme, de Montréal; Emile Bouvier, Louis Henrichon, Armand Dupras, MM. Beauregard et Renaud, le connétable Binette, Gédéon Gendron, Blanchard Léveillée et MM. Létourneau et Leblanc, de Québec.

Cette décision vient d'être prise à la suite des derniers événements dont vient d'être le théâtre la ville de Manheim, en Allemagne.

On sait que Strassberger, le champion poids lourds allemand, était au lendemain de la guerre qualifié professionnel par l'ancienne fédération et qu'il s'est exhibé durant toute une saison sur les théâtres de son pays.

La nouvelle fédération le reconnaît amateur, et lors d'un grand concours de force entre une équipe de champions français et une de champions allemands, les Allemands remportèrent la victoire.

Or, la Fédération Internationale Haltérophile, par son président, M. Jules Rosset, et son secrétaire, M. André Bourdonné Schweitze, était représentée à ce grand concours et ils ont parfaitement admis comme amateur qu'ils reconnaissent ailleurs comme tel depuis près de quatre ans Jos. Strassberger, le champion poids lourds de l'Allemagne.

Il s'en suit que l'Haltérophile Club du Canada possède les pouvoirs absolus de la force en Canada, et de fait les mêmes pouvoirs que la Fédération Allemande de force.

Passant en revue la conduite de tous les haltérophiles qui, par le passé, ont figuré sur la scène, Donat Plourde, le dévoué défenseur de la force en Canada, a décidé de demander leur qualification comme amateurs à l'Haltérophile Club du Canada.

Après un long débat et au cours duquel Donat Plourde prit la défense de tous les hommes forts canadiens, il vit sa motion passée au vote et adoptée.

C'était une belle victoire, et bien méritée. Cette décision aura pour effet de stimuler un peu les adeptes de la force, qui ne sauraient mieux remercier leur avocat qui, en s'insérivant pour le prochain concours de force, qui sera le premier championnat de force amateur montréalais, dont les inscrits seront appelés à participer au championnat amateur du Canada qui aura lieu un mois après le premier.

Pour le moment, tous les haltérophiles, que l'Haltérophile Club du Canada vient de qualifier amateurs, sont priés de communiquer avec son secrétaire, M. Roméo Lesage, arbitre officiel et recordman canadien de force et de l'Empire britannique, au No 250a Hadley, Ville-Emard, Montréal.

L'Haltérophile Club a aussi homologué 124 nouveaux records de force amateurs établis depuis le 24 février dernier; notons l'arraché à droite par le novice mi-lourd, E. Laporte, vainqueur du concours de l'oiseau, avec 128 livres (l'ancien record était de 115 livres par L. Guindon) et un développé en barre à deux bras par le poids plume E. Lortie avec 150 1-2 (ancien record, 148 3-4 livres par le champion Armand Angers, aujourd'hui poids coq).

Les nouveaux qualifiés amateurs sont priés de donner leur adresse, en communiquant avec M. Lesage.

CARPENTIER SE BAT CE SOIR A NEW-YORK

New-York, 21.—Georges Carpentier a terminé hier le long entraînement auquel il s'est astreint depuis un certain temps, et grâce auquel il espère pouvoir regagner son titre de champion mi-lourd.

Le célèbre boxeur qui n'a que 32 ans, entre dans sa dix-neuvième année de pugilisme, et à cette occasion, il se rencontrera ce soir, au Madison Square Garden, avec Eddie Huffman, de Californie, pour un match de dix rondes.

Carpentier est toujours considéré comme un boxeur de premier ordre, dont le prestige n'a été qu'à peine entamé par les défaites que lui ont infligées Battling Siki, Gene Tunney et Jack Dempsey. Il a le ferme espoir que son match avec Huffman lui permettra de rentrer en possession du titre que Siki lui arracha il y a quatre ans.

Dans les milieux de boxe, on considère que le résultat du match Carpentier-Huffman sera de la plus haute importance pour le boxeur français. Si Carpentier est vainqueur, Jess McMahon lui fera signer un contrat pour se rencontrer avec le gagnant du match Stribbling-Berlenbach.

Dans la semi-finale du match Carpentier-Huffman, Jack Kearn, ex-pilote de Jack Dempsey, exhibera pour la première fois, son nouveau poids lourd, Napoléon Dorval, qui se rencontrera avec Dan Lieber.

DIX-NEUF INSCRITS POUR LE HANDICAP INAUGURAL

Tout est prêt pour l'ouverture de la saison du turf en notre ville, alors que le Back River Jockey Club fera les frais de l'inauguration demain à sa piste de Saint-Laurent. On pousse les derniers préparatifs avec une extrême célérité et les amateurs de courses seront satisfaits des changements radicaux que la direction a opéré depuis le printemps à la piste Mont-Royal. Nous avons déjà dit que le paddock avait été reconstruit en neuf, qu'il y avait de nouveaux quartiers généraux pour l'administration et que les jockeys occuperaient le second étage de ces quartiers et pénétreraient au paddock sans se mêler à la foule, au moyen d'une passerelle donnant sur la toiture du paddock.

Les inscrits seront nombreux dans chaque épreuve, et le handicap inaugural a dix-neuf nominations. C'est dire que les courses ne manquent pas pour la matinée de demain. Voici leurs noms:

Goldmark, Sentiment, Worthman, Woodlake, Frank Fogarty, Uncertain, Sandow, Tea's Ready, Acrendal, Warehouseman, Stroller, Unionville, French Canadian, Be Yourself, Little Black Sheep, Starbright, Empress of the Hills, Avispa, The Peruvian.

comme celle des amateurs pour la coupe Walker.

AUBREY BOOMER VAINQUEUR

ST. ANDREWS, 21. — Aubrey Boomer, de St-Cloud a gagné hier la bourse de 1200 livres sterling du Daily Mail avec un résultat final de 297. Il a terminé la dernière ronde avec 73.

AU ROYAL GOLF CLUB

La direction du Royal Golf Club annonce que l'on pourra jouer aujourd'hui et lundi sur le "course" de Dixie.

Nouveau local du Canadien de S.-Henri

On a arrêté l'assemblée générale de cette semaine au Canadien de S.-Henri les derniers préparatifs pour l'inauguration du nouveau local, qui se fera samedi soir, demain, à 10 heures, au No 104 rue Bourget. On profitera de la circonstance pour présenter les prix aux coureurs qui se sont distingués au cours de la saison.

Le Canadien de S.-Henri compte sur la présence de tous les membres et de tous ses patrons ou officiers honoraires.

A. F. Murch, un ancien joueur des champions First Presbyterian Church, a été élu secrétaire-trésorier du club des Marchands de fruits en gros de la Ligue senior industrielle.

LACROSSE
Terrains M.A.A.A.
Samedi prochain le 22 mai
Une Equipe Anglaise vs Une Equipe Française
à 3.15 p.m.
Partie d'exhibition de lacrosse Junior entre une équipe indienne et une équipe choisie parmi les joueurs de la ligue junior à 2.15 p.m.
Aussi Grand
Gala par les Indiens de Caughnawaga
SIEGES RESERVES 75c maintenant en vente au bureau de la M.A.A.A. 250, rue Peel, A.A.A. National, 360, rue Cherrier et L. E. Watermans Co., Ltd., 179, rue St-Jacques. Entrée générale 25c—Les garçonnets avec crosses admis gratuitement. Enfants 10c. Taxe comprise 71-3

le GOLF

LES JOUEURS AMERICAINS SONT FORTS MAIS PAS INVINCIBLES

Dans une dépêch spéciale à la "Gazette" de Montréal, Anthony Spalding mande de St. Andrews:

Les joueurs américains ont maintenant joué au pays depuis une semaine et l'opinion générale est que le club est très bon mais pas invincible. La terreur, inspirée par leurs noms et les performances qu'ils ont données l'autre côté de l'Atlantique, ont sensiblement diminué par la forme qu'ils ont montrée dans les rencontres publiques et privées ici.

Les Américains eux-mêmes admettent qu'ils n'ont pas répondu à la réclame qu'on leur avait faite. Plusieurs amateurs de golf sont d'avis que les principaux joueurs anglais contrôlent mieux la balle dans le vent que les joueurs américains. Peut-être en existe-il plusieurs qui prient pour que l'Armada américaine coule dans la tempête. Cela ne veut pas dire que les Anglais ne considèrent pas les Américains comme de formidables joueurs de golf, ferrés sur tous les points, mais on exprime simplement l'opinion ici qu'ils sont moins formidables dans le vent.

Si l'on regarde impartialement en arrière, on ne découvre aucune habileté dans le club à combattre avec le vent. De plus, on réalise qu'il est très difficile, soit en Amérique ou en Angleterre pour un groupe de joueurs d'être à leur meilleur quand ils viennent d'arriver. La température à St. Andrews a été très vilaine. Il n'y a pas eu seulement de grands vents mais il a fait froid et une bonne tempête a rappelé aux Américains que nous n'avions pas de température à laquelle on peut se conformer.

Bobby Jones a failli, mais ce ne fut pas le vent qui le battit, ce fut le froid. Jusqu'à ce qu'il arrive au trou fameux du Canal de Suez il jouait comme un vainqueur.

Ouimet est aussi parfait que jamais mais il semble plus frêle. Von Elm a créé la plus grande impression chez les membres de l'équipe anglaise. Son jeu de "driving" sur le "green" fut toujours correct quelque soit le vent. Quelques bons juges ont pris du dix contre un pour ses chances au championnat. On croit qu'il est justement le genre de joueur capable de se tirer d'une mauvaise impasse et il a prouvé à Rye, à Wentworth et à Woking que, quelque soit sa destinée, il est l'homme qui a toujours sa réserve. Il ne se laisse jamais aller.

Lorsque Jesse Sweetser eut terminé il était absolument hors de forme. Guilford fut absolument incertain dans son jeu. Il était porté à cette condition en 1921 et Watts Gunn n'a pas montré ce qu'il pouvait faire. Ces trois joueurs sont bons certains jours, mais ils ne créent pas de terreur continuelle. On dit que Mackenzie équivaut au meilleur joueur des universités d'Angleterre, le type qui frappe la balle très loin mais qui n'est pas certain de sa destination. Les Ecossais le comparent à A. W. Peattie, le garçon champion à dix-huit trous, qui a si grandement réussi et qui est inscrit pour le championnat. Mackenzie est probablement meilleur. Il reste Gardiner qui vaut encore beaucoup.

L'équipe est maintenant à Muirfield où ce n'est pas rose.

Les membres de l'équipe de la coupe Walker d'Angleterre n'ont pas encore été choisis mais Robert Harris, Ernest Holderness, Cyril Tolley, Roger Wetchered, John Wilson et Charles Hezlet sont presque certains d'être au nombre. Willie Murray jouera dans les doubles et J. B. Beck est un choix probable. La forme influencera le choix la semaine prochaine. Ce que les Anglais envient le plus et craignent le plus est la puissance des Américains pour les derniers trous.

LES ANGLAIS VIENDRONT EN AMERIQUE.

LONDRES, 21.—Une équipe de joueurs de golf professionnels anglais, probablement vingt excellents joueurs, viendra aux Etats-Unis en 1927 pour prendre part à une série de rencontres d'exhibition et pour jouer contre une équipe de joueurs Américains. Les joueurs prendront alors part au championnat ouvert des Etats-Unis.

L'expédition sera organisée par un magazine de golf anglais. C'est un autre pas pour établir une rencontre internationale annuelle

Le Tennis

Tout joueur de tennis qui désire prendre part à une partie de ligue ou à un championnat quelconque doit être enregistré quatorze jours avant de jouer. C'est ce qui a été décidé hier à l'assemblée spéciale de l'Association de tennis de la province de Québec. M. John M. Miller, président, occupait le fauteuil et la plupart des cinquante clubs de l'Association étaient représentés.

LE REGLEMENT AMENDE

La section b de l'article 6 se lit maintenant comme suit:

"On ne permettra à aucun joueur de prendre part à une rencontre quelconque de cette Association à moins qu'il ne soit un membre actif dans un club appartenant à l'Association AU MOINS QUATORZE JOURS AVANT TOUTE PARTIE, mais le comité exécutif a le pouvoir à sa discrétion d'inviter tout autre joueur pour n'importe quelle partie donnée par l'Association. Un joueur ne peut jouer que pour un club dans les rencontres de la Ligue dans une saison."

EN FAVEUR DE L'ANCIEN REGLEMENT

Il y eut quelque discussion avant l'adoption de ce changement au règlement. M. Mathieu, du club Verdun, se déclara fortement en faveur de laisser le règlement tel qu'il était. Il a déclaré que personne ne tient à causer des difficultés au président Miller, mais il est d'avis que l'ancien règlement laissait le président absolument libre d'agir à sa guise et de prendre tout le temps nécessaire pour s'occuper de l'éligibilité de tel ou tel joueur dans un club. Si le président ne prend quune journée ou deux à faire son enquête, pourquoi attendrions-nous quatorze jours avant de le voir jouer dans les rangs de tel ou tel club.

M. Pierre Badeau, représentant le club de tennis Outremont, se déclara en faveur de l'amendement Mathieu, après avoir demandé au président quelles étaient les difficultés auxquelles il avait à faire face pour l'enregistrement des joueurs.

Finalement, on dut prendre le vote et l'amendement fut battu, cependant que la motion principale l'emporta. Le règlement est donc amendé dans le sens donné plus haut.

LES DATES DES TOURNOIS

On parla des championnats provinciaux dont les dates ont été fixées comme suit: senior, du 19 au 26 juin; intermédiaire, du 3 au 10 juillet; junior et garçons, du 23 au 28 août.

LE TOURNOI SENIOR AU MONT-ROYAL

Le club de tennis Mount Royal mit ses courts à la disposition de l'Association pour le tennis senior. Le président remercia les autorités de ce club. Personne ne s'offrit pour le tournoi intermédiaire. On choisira le terrain plus tard.

LES CLUBS DANS LES TROIS LIGUES

Voici maintenant la composition des trois ligues:

Ligue Senior

Outremont, Westward, Verdun, M.A.A.A. et Westhill.

Ligue Intermédiaire

Westward, Stuart, Verdun, Outremont, M.A.A.A., Notre-Dame de Grâce, Westhill, Woodland Park, Sun Life, Parc Lafontaine.

Ligue Junior

Sun Life, Longue-Pointe, Nelson, Cercle Passe-Temps, Ahuntsic, Y.M.C.A. North Branch, Woodland, Westward, Verdun 500, St-Georges, Outremont, M.A.A.A., Stuart, Westhill, Parc Lafontaine, Notre-Dame de Grâces, C.P.R., Canada Cement, Wellington, Verdun Tennis, Rosemont, Mount Royal Country.

La ligue senior ne comprendra qu'une section. Les clubs de la Ligue intermédiaire joueront en deux sections de cinq clubs, cependant que ceux de la Ligue junior se diviseront en deux sections de cinq clubs et deux sections de six clubs.

WICKHAM ET BEAUDRY CHEZ LES SENIORS

On a ensuite procédé à la classification des joueurs des différents clubs.

On a décidé de classifier Paul Wickham et Roméo Beaudry comme faisant partie du groupe senior. On avait d'abord classifié ces joueurs comme intermédiaires, mais M. Mathieu, du club Verdun, ne voulut pas accepter cela et il demanda le vote qui lui donna raison.

Les délégués à l'assemblée ne voulurent pas non plus accepter Gilline et Russell, du Ahuntsic, comme junior. On les classifia comme intermédiaires.

LES JOUTES DES SERIES

On a décidé que les clubs de la section senior joueraient leurs parties de ligue le mardi, ceux de la section intermédiaire, le mercredi, et ceux de la section junior, le jeudi. MM. Miller, R. A. Allan, Dr R. Cleveland et J. G. Bernie représentaient l'exécutif.

UNE LIGUE DE MEDECINS

Les médecins des divers hôpitaux fonderont une ligue de tennis. C'est ce qui vient d'être pratiquement décidé si l'on s'en rapporte à une information de source autorisée. Les membres de chaque club pourront ainsi se rencontrer quelquefois avant le grand tournoi final dans le genre de celui organisé l'an dernier pour les doubles et pour les simples par l'hôpital Sainte-Justine. Les docteurs Ferron, Dubé et Foucher, de l'hôpital Sainte-Justine, avaient alors offert des trophées qui doivent être gagnés pendant trois années consécutives avant d'appartenir à un club. C'est l'hôpital Hôtel-Dieu qui détient actuellement ces trophées. On fera tout pour les lui enlever.

La fondation de cette ligue a pour but de procurer un peu d'amusement à tous les membres et faire mieux connaître les internes.

Le comité d'honneur de la nouvelle ligue se composera d'un ou de plusieurs membres du comité médical respectif de chaque hôpital.

Le chef interne de chaque hôpital est aussi prié de nommer un représentant pour la grande assemblée qui aura lieu dans quelques jours, alors que l'on fera l'élection des officiers et que l'on décidera des dates des parties comme des dates des tournois. L'organisateur de l'an dernier est encore à la tête de l'organisation cette année.

LA COUPE DAVIS

DUBLIN, 21. — L'Espagne et l'Irlande ont terminé la journée d'hier sur un pied d'égalité dans la seconde ronde de la zône européenne pour les séries de la coupe Davis. L'Espagne a pris la rencontre des simples, lorsque S. Sindreau a battu F. A. McGuire, 6-3, 6-2, 6-3. L'Irlande égalisa, lorsque L. A. Meldon triompha de A. Juanito, 6-1, 6-4, 6-4.

TENNIS AU NATIONAL

Le National aura cette année un jeu de tennis au parc Lafontaine. Le terrain est aménagé depuis l'automne dernier et il sera mis en ordre incessamment, de sorte que les membres puissent pratiquer leur jeu favori dès les premiers beaux jours.

Le comité est en train de réunir les membres qui feront partie de la section de tennis d'extérieur. Le nombre en est limité à 25 dames et 25 messieurs.

Les membres qui désirent faire partie de cette section sont priés de donner leur nom au bureau à la Palestre.

La contribution est fixée à $5.00 pour la saison.



Un Complet Fashion-Craft C+C est Toujours Elégant

Chaque détail est parfait; les épaules sont d'une bonne longueur, le veston est un peu plus court, les poches plus basses, le pantalon plus large. Il est taillé dans le fameux worsted C+C. C'est un complet élégant, durable et qui conserve sa forme.

$44.50

COMBINAISONS ATHLETIQUES
En "nainsook" de qualité supérieure, coupe généreuse, sans boutons, toutes les tailles. Très spécial ..... .95

Lachasseur LIMITEE
219 EST, RUE STE-CATHERINE



Nouveaux Chandails Pullover

Pour ces jours plus frais, un de ces chandails de belle qualité est une nécessité sur le champ de golf, le court de tennis ou sur l'eau. Dans notre immense assortiment, le choix est facile et est un véritable plaisir—couleurs unies, ou avec garnitures, et une grande variété d'effets Fair Isle. La plupart de marques importées.

A partir de $6

R. J. Tooke Limited
MONTREAL
Gentlemen's Wearing Apparel

Haut de la Ville: Peel et Sainte-Catherine.
Bas de la Ville: 245, rue Saint-Jacques, près McGill.

IMPOSEZ-VOUS PAR LA VALEUR ET L'HONNETETE

Conseils que donne M. Laureys aux finissants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

LE BANQUET

Les licenciés de l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales ont offert hier soir, suivant la tradition, à l'hôtel Place-Viger, un dîner aux élèves finissants.

M. Jean J. Penverne, avocat, président de l'Association, présidait le dîner. Il avait à ses côtés MM. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, le sénateur Lorne C. Webster, Paul E. Joubert, J. A. Paulhus, Zéphyrin Hébert, Emilien Daoust et J.-E. Clément.

Un grand nombre de professeurs de l'Ecole étaient présents. On remarquait entre autres: MM. Edouard Montpetit, Léon Lorrain, Victor Barbeau, Hector Mackay, Olivier Maurault, P.S.S., François Vézina et autres.

Les différentes promotions étaient largement représentées.

M. Jean Penverne présenta aux nouveaux diplomés, qui sont au nombre de 17, les meilleurs souhaits de l'Association. Il déclara que l'Ecole venait de créer un nouveau diplôme, celui de licencié en enseignement commercial, qui permettra à ceux qui en seront les porteurs de donner des cours de commerce dans les écoles. Il recommanda aux nouveaux licenciés d'avoir de l'esprit de corps. Il insista sur la nécessité de parler les deux langues dans les affaires et sur la loyauté et l'honnêteté qu'ils devraient à leurs futurs patrons. Il émit le voeu que l'Entente cordiale existât au Canada, pour que celle d'Europe fut vivace.

M. Emilien Daoust, vice-président de la Commission du Port de Montréal et président du Conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes déclara que l'école était venue à son heure. Il recommanda de se perfectionner dans la langue anglaise.

M. Henry Laureys félicita les anciens d'avoir établi cette tradition du dîner annuel. Il déclara qu'une association était indispensable pour l'Ecole afin de servir de lien entre ceux qui sont sortis et ceux qui sortent. "Soyez toujours honnêtes", dit-il, "ne vous laissez pas éblouir par ceux qui obtiennent des succès faciles et rapides par des méthodes répréhensibles. N'oubliez pas l'Ecole après votre sortie, parlez-en toujours. Imposez-vous pour votre labeur et votre préparation".

M. Laureys parlant du grand nombre de faillites qui se produisent dans la province, dit que si beaucoup étaient dues à la malhonnêteté, beaucoup étaient dues à l'ignorance, et au défaut de comptabilité. On accorde trop souvent du crédit au petit bonheur. Il recommanda de pratiquer l'anglais une fois sorti, sans oublier la langue maternelle.

M. Zéphyrin Hébert dit que trois formations étaient nécessaires en affaires, la formation théorique, la formation pratique et la formation morale. Il déclara qu'il n'y avait rien comme un bon cours de lettres pour préparer efficacement aux affaires. Les affaires ne sont pas seulement des mathématiques. Il faut y apporter de la philosophie et même de la psychologie. Il n'y a rien pour développer l'esprit comme un cours classique ou un cours universitaire. L'homme d'affaires doit être instruit, car il doit tout créer. Il demanda aux jeunes de ne pas être pessimistes, de ne pas se laisser abattre et d'élargir leurs horizons.

Le sénateur Webster adressa quelques mots en français, pour dire tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver à ce dîner. Il déclara ensuite en anglais que les études commerciales supérieures étaient une nécessité aujourd'hui. Il félicita les élèves finissants de leurs succès et rendit hommage aux professeurs. Il dit que le chemin du succès était pavé de sacrifices, qu'il fallait savoir à certains moments laisser de côté les plaisirs de la vie pour se mettre au travail. Ce furent souvent les hommes d'humble extraction qui ont laissé leurs noms à l'histoire. Il n'y a pas de droits héréditaires dans la finance, le commerce et l'industrie. Chacun doit faire son chemin soi-même. Le chemin du succès c'est le chemin du bon sens. Il insista sur la connaissance des deux langues en affaires.

M. J.-A. Paulhus, représentant de la Chambre de Commerce, dit que cette institution ferait tout son possible pour faciliter l'entrée dans les affaires des finissants. Il déclara que la province de Québec avec ses pouvoirs hydrauliques allait avoir un développement extraordinaire, que ce qu'il lui manquait c'étaient des dirigeants qui en feraient la première de la Confédération.

M. Paul Paradis, président de la dernière promotion, remercia les anciens de leur cordial accueil.

Le président fit l'appel des différentes promotions et termina en demandant aux anciens d'encourager l'"Actualité Economique", organe de l'Association.

CETTE CEREMONIE D'INAUGURATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu mardi prochain et sera très simple.

Les échevins ont reçu hier l'ordre du jour de l'assemblée d'inauguration du conseil, qui aura lieu, mardi prochain, à trois heures de l'après-midi. Pour la circonstance, l'ordre du jour est un document enluminé, imprimé sur papier de luxe. Sur la première page, on peut voir l'invitation qui est signée par le greffier de la cité, M. J.-Etienne Gauthier. A l'intérieur, l'ordre du jour de la séance est sommairement énuméré.

L'avis, qui est adressé aux échevins, se lit comme suit:

Monsieur,

"Vous êtes prié d'assister à une assemblée spéciale du conseil, qui aura lieu, à l'hôtel de ville, à l'occasion de l'inauguration du nouveau conseil municipal, le mardi, vingt-cinquième jour de mai courant, à trois heures p.m. précises, convoquée par Son Honneur le Maire, pour prendre en délibération les affaires indiquées sommairement dans l'ordre du jour qui suit.

"J.-Etienne Gauthier,
"Greffier de la cité".

L'ordre du jour est le suivant:

1.—Lecture et confirmation du procès-verbal de la dernière séance;
2.—Réception de requêtes;
3.—Rapport du comité exécutif et des commissions;
4.—Interpellations verbales;
5.—Motions;
6.—Avis de motion;
7.—Questions de privilège.
Inauguration du Conseil
8.—Discours de Son Honneur le maire Martin;
9.—Discours du président du comité exécutif, l'échevin J.-A.-A. Brodeur.
10.—Discours du leader du conseil l'échevin Léon Trépanier.

Comme il est facile de le constater la cérémonie sur la demande du maire, sera fort simple. Il n'y aura pas de grande réception après la séance. Le maire, accompagné de Mme la mairesse recevra simplement ceux qui iront lui présenter leurs souhaits. Plus de 1,000 invitations ont été lancées. Le maire prononcera un discours-programme contenant plusieurs suggestions.

Pacifique Canadien

Fête Victoria, 24 mai, 1926

Pour pouvoir accorder plus de facilités aux excursionnistes de la Fête Victoria, la compagnie du Pacifique Canadien fera les modifications et additions suivantes, à son service de trains de voyageurs. L'heure donnée est l'heure normale de l'est des chemins de fer:

Montréal — Laurentides

Dimanche, 23 mai—

Le train devant quitter Montréal, P.V., à 4.10 p.m., et arriver à Shawbridge à 6.05 p.m., sera retranché.

Le train devant quitter Sainte-Agathe à 6.30 p.m., et arriver à Montréal, P.V., à 8.50 p.m., sera retranché.

Le train qui quitte Mont-Laurier à 4.00 p.m., pour arriver à Montréal, P.V., à 10.00 p.m., n'aura pas de wagon-salon tel qu'annoncé à partir de Labelle.

Le train No 464 partira de Ste-Agathe à 6.45 p.m., arrêtant à toutes les gares, jusqu'à Shawbridge, d'où il suivra son horaire régulier jusqu'à Montréal, P.V.

Lundi, 24 mai—

Un train spécial, avec wagon-salon, quittera Labelle, à 4.30 p.m., pour Montréal, P.V., suivant l'horaire du train No 454 et en faisant les mêmes arrêts — arrivant au Mile-End à 8.15 p.m., et Place Viger, à 8.30 p.m.

Un train spécial, avec wagon-salon, quittera Ste-Agathe, à 6.30 p.m., pour arriver à Montréal, P.V., à 8.50 p.m., suivant l'horaire du train No 458 et en faisant les mêmes arrêts.

Un train spécial quittera Shawbridge à 7.45 p.m., pour arriver à Montréal, P.V., à 9.25 p.m., suivant l'horaire du train No 454 et en faisant les mêmes arrêts.

Pointe-Fortune — Montréal

Lundi, 24 mai—

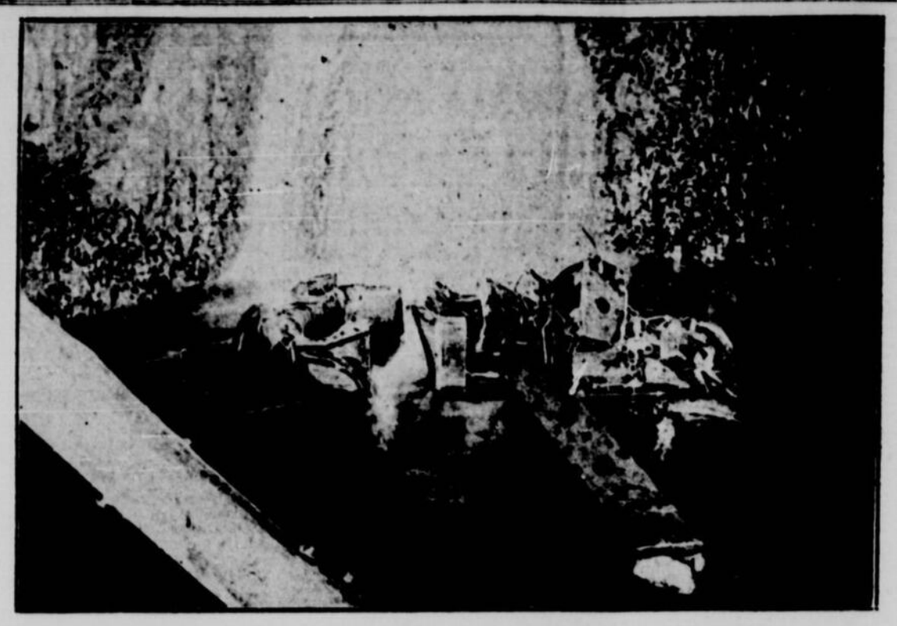
Un train spécial quittera Pointe-Fortune à 6.20 p.m., McLaughlins à 6.25 p.m. De Rigaud à Montréal, ce train suivra l'horaire du train No 590 et en fera les mêmes arrêts.

Sherbrooke — Montréal

Lundi, 24 mai—

Un train spécial quittera Sherbrooke à 3.40 p.m., pour arriver à Montréal, G.W., à 8.10 p.m., passant par Knowlton et Enlangra. Pour l'heure des arrêts aux gares intermédiaires, consultez les agents locaux. 58-15-18-21

UNE AUTO PAR TROP... CASCADEUSE



LORSQU'ELLE DERAPA, L'AUTO DANS LAQUELLE SE TROUVAIT A.-O. LOOMIS, homme d'affaires influent de Portland, Ore., sauta dans la cascade connue sous le nom de "Bridal Veil", (Voile de Mariée) et dégringola deux cents pieds. La voiture fut mise en pièces mais Loomsi s'en tira presque indemne.

EN MARGE D'UN BANQUET A SAINT-HENRI

Comme on le sait par le rapport que nous en avons donné, le banquet de l'Amicale des Anciens Elèves du collège Saint-Henri, dimanche dernier, le 16, fut couronné d'un enviable succès, à en juger par le nombre des convives et la gaieté de bon aloi dont le courant intense et ininterrompu charma les hôtes de distinction qui honorèrent de leur présence et de leur cordiale sympathie la splendide célébration de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, patron officiel de l'Amicale. Mais il importe de mettre en lumière le beau geste qui en souligna très chrétiennement la fin. Une louable initiative, absolument étrangère à toute visée politique, comme l'auteur est soin d'en avertir l'assistance, eut pour inspirateur M. J.-Allan Bray, député de Saint-Henri au provincial et ancien élève enthousiaste du collège. Il pria les 250 convives présents de ne pas se séparer avant d'avoir adopté une résolution appuyant fortement l'attitude de l'honorable monsieur Taschereau touchant la question qui fit assez de bruit ces récemment, c'est-à-dire la draconienne menace, — ou plutôt la trois fois heureuse menace, — des producteurs de pellicules cinématographiques américains de nous couper totalement leurs produits, alors que la censure de la province ne les coupent que partiellement (!) Plus de cinéma américain! La population de la métropole en mourra, sûrement... Comme si des siècles ne s'étaient écoulés avant l'invention de cette pâture morbide et empoisonnée, que déversent à flots continus sur notre sol les égouts de l'oncle Sam et qui est en train d'étouffer dans la fange et la frivolité déprimante la mentalité sérieuse et si chrétienne de notre population juvénile, et peut-être de l'autre aussi...

M. J. Allan Bray mérite certainement les félicitations unanimes de ceux qui ont le sens religieux assez développé pour placer les droits imprescriptibles de la morale chrétienne bien au-dessus de la curiosité grossière ou de la distraction folichonne; de ceux qui ont le sens social assez formé pour saisir la différence entre un délassement sain et un amusement provocateur des passions les moins nobles; de ceux enfin qui cotent les joies de l'intelligence et du coeur plus haut que les sensations malsaines de la partie animale de l'être humain.

Pour répondre au désir légitime et tout à fait conforme au civisme chrétien et catholique de M. le député J.-Allan Bray, les convives ont accueilli par des applaudissements prolongés la lecture des résolutions suivantes:

Attendu que les compagnies américaines de production cinématographiques ont menacé les propriétaires de cinémas de la province de Québec de leur couper totalement la fourniture de pellicules cinématographiques si la censure continuait de se montrer aussi sévère que par le passé;

Attendu que les moins inoffensifs de ces films américains ne comportent guère de leçon morale, mais qu'ils sont plutôt faits de scènes folichonnes, trop souvent grotesques et incapables de présenter à la jeunesse un idéal élevé à poursuivre;

Attendu que, de l'aveu de tous les gens bien pensants, les pellicules américaines sont trop souvent, pour ne pas dire toujours, des outrages à la pudeur ou au sens chrétien et catholique;

Attendu que ces pellicules sont déprimantes pour la jeunesse, qui y trouve une pâture plus ou moins empoisonnée ou tout au moins des scènes propres à laisser dans l'imagination, comme l'expérience cent fois répétée le prouve péremptoirement, des traces profondes qui font qu'elle se familiarise petit à petit avec le crime et que celui-ci perd bientôt à ses yeux sa laideur et l'horreur qu'il devrait lui inspirer;

Attendu que l'honorable monsieur Taschereau, premier ministre de la province, mis au courant de cette menace des producteurs de pellicules américains, a adopté la ferme attitude que l'on sait, qui est celle d'un homme d'Etat qui a conscience de ses responsabilités morales et civiques;

Il est résolu à l'unanimité:

1o. que les 250 convives présents à ce banquet approuvent à l'unanimité et louent hautement l'attitude fière, bien chrétienne et civique de l'honorable monsieur Taschereau; qu'ils le prient d'accepter leurs chaleureuses félicitations et que, comme réponse concrète à cette menace, il voit à ce que la censure des films américains et autres destinés à notre province soient soumis à une surveillance encore plus sévère et que seules les pellicules saines et morales dans leur entier y soient admises;

2o. que copie de ces résolutions, accompagnées de leurs considérants, soient communiquée à l'honorable monsieur Taschereau, ainsi qu'à tous les journaux canadiens-français de Montréal, avec prière de les reproduire.

NOEL LEGER,
Secrétaire de l'Amicale des Anciens Elèves du collège Saint-Henri.
Montréal, le 16 mai 1926.

La vie des femmes, ruinée !

Des milliers de femmes continuent de souffrir de jour en jour, de mois en mois, faisant de leur vie une ruine inutile, à cause de quelque maladie particulière aux femmes, laquelle maladie pourrait facilement être soulagée. Depuis plus de 50 ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham redonne la santé et la vigueur aux femmes malades. Fabriqué avec des racines et des herbages, il ne contient pas de drogues dangereuses. Par conséquent si vous êtes l'une de celles qui souffrent, pourquoi ne pas essayer ce remède, cela vous paiera certainement.

Réunions Syndicales

Les locaux Nos 3 et 5 pour les cordonniers treesers et les tailleurs de cuir, se réunissent ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

Syndicat du caoutchouc.

Le Syndicat des ouvriers du caoutchouc, s'assemble ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Rapport des officiers et de l'agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

Employés des postes.

L'Association des employés des postes se réunit ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, DeMontigny est. Rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont cordialement priés d'être présents. Par ordre.

Fête du travail.

Le comité de la Fête du Travail des syndicats catholiques s'assemble ce soir, à l'édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. Tous les membres doivent être présents.

Assemblée du textile.

Il y aura ce soir, dans le sous-bassement de l'église de Ville-Emard, Boulevard Monk, une grande assemblée de propagande en faveur des syndicats catholiques nationaux du textile. Tous les ouvriers et ouvrières textiles des usines de Côte S.-Paul et de Verdun, sont spécialement invités. M. C. Bernier, président du Conseil Central, sera présent et portera la parole. M. l'abbé Thérien et M. J. Blais, président général, sont aussi au nombre des orateurs de la soirée. Qu'on vienne en foule. Il s'agit d'étudier la situation des ouvriers et ouvrières et de voir à l'amélioration de leurs conditions de travail.

GRANDE REVUE DES CADETS A QUEBEC

Le général MacBrien et le colonel Hill font l'inspection des diverses unités.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la "Patrie") — Plus de deux mille cadets comprenant dix corps différents ont été passés en revue hier après-midi au Manège Militaire de cette ville par le Major-Général J.-H. MacBrien, chef de l'Etat-Major Canadien, qui était arrivé à Québec dans la journée en hydroplane. Il était accompagné par le colonel S.-H. Hill, directeur de l'entraînement physique et du service des cadets. Le général Landry, qui était forcément absent de la ville, s'était fait représenter par le colonel J.-M. Prower, qui reçut le haut officier canadien en compagnie des autres officiers du district militaire de Québec.

La revue des cadets offrit un spectacle magnifique. Les diverses unités évoluèrent devant le général MacBrien et exécutèrent des exercices de gymnastique devant une foule considérable. Les cadets de l'Académie Commerciale et ceux du Séminaire de Québec se distinguèrent tout spécialement.

Le général MacBrien fit des compliments à toutes les unités de leur belle tenue.

La revue comprenait 400 cadets de l'Académie Commerciale, 300 du Séminaire de Québec, 300 du collège de Saint-Joseph-de-Lévis, 270 de l'école S.-Patrice, 200 de l'école de Saint-Sauveur, 100 de l'école du Palais et du High School de Québec, 90 du High School de la commission scolaire protestante et 50 de l'école Victoria.

Elle ne pouvait jamais faire comme les autres jeunes filles

Mlle I. J. Ross, de Scollard, Alta., écrit: "Je n'ai que vingt ans, mais j'ai souffert de palpitations de coeur et de maladie nerveuse pendant plusieurs années.

Je ne pouvais jamais faire comme les autres jeunes filles, sous le rapport des sports, le patinage, etc., et ne pouvais jamais compter sur moi au travail. Il y a environ six mois je commençai à prendre les

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

et je suis exactement le double de la jeune fille que j'étais et je peux jouir de toutes choses et aussi beaucoup plus de la vie en général. Je suis très reconnaissante de ce que vos Pilules ont fait pour moi."

Préparées exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

DINER INTIME DES GARDES-MALADES DE L'HOPITAL N.-DAME

Les gardes-malades de deuxième année reçoivent leurs compagnes finissantes, hier soir.

Hier soir, au Salon Rose des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, un groupe de gardes-malades recevait leurs compagnes finissantes à un banquet intime.

La salle était décorée aux couleurs de l'école des gardes-malades, de bannières où se lisaient la devise des finissantes "Ad Sum" et les chiffres commémoratifs: 1923-1926 et 1924-1927. La table était décorée de pois de senteur, de muguets et de roses "American Beauties". Les gardes portaient leur uniforme au complet. Mlle Thérèse Rochon, doyenne de l'Ecole, souhaita la bienvenue aux finissantes et l'on but un toast à la santé de la soeur supérieure. Pendant le banquet, il y eut duo de piano par Mlles Blanche Godbout et Jeanne Clavet et chant par Mlles Aline Gouin et Thérèse Rochon. Un grand nombre de religieuses étaient présentes. Après le banquet, il y eut des remerciements de faits par Mlle Sénora Frégault, au nom des finissantes.

Avant de se séparer les gardes-malades finissantes proposèrent d'organiser un conventum pour 1931. Mlle Frégault fut élue présidente de ce conventum, Mlle Suzanne Giroux, vice-présidente, et Mlle Jeanne L'Heureux (secrétaire-trésorière.

Les convives étaient les seize finissantes qui doivent recevoir leur diplôme au mois de Juin. Ce sont: Mlles Cécile Choquet, de Varennes, Françoise Cadotte, de Bordeaux, Madeleine de Courville, de Montréal, Sénora Frégault, de Boucherville, Gabrielle Faucher, de Rivière-du-Loup, Suzanne Giroux, de Trois-Rivières, Jeanne L'Heureux, de Saint-Hyacinthe, Antoinette Labelle, de Terrebonne, Eva Mérizzi, de Napierreville, Blanche Marleau, de Montréal, Alice Ouellet, de Rivière-du-Loup, Edith Pelletier, de Longueuil, Rachel Paquet, de Pierreville, Blanche Paquet, de Pierreville, Cécile Riopel, de Montréal et Rachel Tassé, d'Henryville.

Les hôtesses étaient: Mlles Thérèse Rochon, Pauline Roy, Dora Grégoire, J.-E. Richard, Blanche Richard, Germaine Tessier, Jeanne Clavette, Hélène Brisebois, Lydia Boulerice, Edna Lemay, Anne-Marie Beaudoin, Eugénie Tremblay, Germaine Gauthier, Blanche Godbout, Marie-Ange Hamel, Cécile Vincent, Gabrielle Michaud, Antoinette Boisvert, Florence Allard, Marie-Anne Dubreuil, Hélène Anctil, Bérangère Anctil, Hermine Simonneau, Marie-Anne Chagnon, Jeanne Rivet, Aline Gouin, Lucette Tétrault, Irène Rouillard, Jeanne Charron, Rolande Gauthier.

Nouveaux trains pour l'été

A partir du 21 mai, un train quittera la gare Windsor à 11 heures 45 le samedi matin pour Brome, Knowlton et Foster. Le Pacifique Canadien annonce aussi un train de Foster à 2 heures 45 p.m., le samedi seulement. Ce train arrêtera à Knowlton à 2 heures 55 p.m., Brome à 3 heures 05 p.m., arrivant à Montréal, gare Windsor à 5 heures 20 p.m. Le temps indiqué ici est l'heure normale des chemins de fer de l'Est. Ces trains additionnels circulent pour accommoder le grand nombre de voyageurs pendant les mois d'été. Pour renseignements quant aux taux, etc., prière de s'adresser à tout agent de billets du Pacifique Canadien ou à F.-C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143, rue S.-Jacques, Tél. Harbour 4211.

Le peuple anglais a fait preuve de qualités admirables

QUEBEC, 21. (Presse Canadienne) — M. Charles Lanctôt, récemment arrivé d'Angleterre, où il a représenté la province de Québec devant le conseil privé, dit n'avoir éprouvé aucun inconvénient du fait de la grève générale. Il n'a que des éloges à faire du ravitaillement organisé par le gouvernement anglais. Le peuple anglais a fait preuve de qualités admirables.

M. Lanctôt se dit très satisfait de la décision du conseil privé dans la cause de l'"United Manufacturing Company" vs la St-Maurice Power Co." et la province de Québec.

C'est la confirmation du contrôle de la province sur ses ressources naturelles.

Quant à la décision du conseil relativement au "Nipissing Railway", l'assistant procureur général ne veut pas en parler avant d'avoir lu le texte du jugement.

On l'aurait tuée pour se venger

LOS ANGELES, Californie, 21. —La police commence à croire que Mme Aimée Semple McPherson, une évangéliste du comté d'Oxford, Ontario, disparue pendant qu'elle était à se baigner mardi, ne s'est pas noyée mais qu'elle a été assassinée par un chef de la pègre qui l'a déjà menacée de mort à cause du rôle qu'elle a joué dans la lutte contre la réouverture des salles de danse à Venise.



Nouveautés de saison
En vente
LUNDI SEULEMENT
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain.
AU BON MARCHÉ
LE TENDRE LIMITEE

Grande Vente DE Tapis et Prélarts



Prix d'Aubaine

Carpettes Barrymore, d'une valeur exceptionnelle (2½ x 3, 25.50—9 x 10½, 39.00). Carrés de linoléum, tous des nouveaux patrons du printemps en d'attrayants dessins, (7½ x 9, 8.50) —9 x 10½ 12.00 —9 x 12, 14.00. Prélart spécial à 39c et 42c.

3 Magasins en plein dans le district commercial.

L. P. FONTAINE
34 Mont-Royal Est
23, Ste-Catherine Ouest
1023, Ontario.

Rendez-vous au Travail
sur une Bicyclette C·C·M·



C'EST plus facile et plus rapide que la marche, sans compter que ce moyen de locomotion vous procure un excellent exercice. Vous partez et revenez quand vous voulez. Plus de longues attentes aux coins des rues. Plus de bousculades pour monter dans les tramways. La bicyclette constitue le plus économique moyen de transport à l'heure actuelle.

Vous vous mettez au travail plein d'entrain si vous vous y rendez sur une C·C·M: L'exercice que vous a valu cette promenade au grand air est comme un tonique qui vous stimule et vous aide à vous tenir en santé.

L'entretien d'une bicyclette C·C·M: est pratiquement nul—un peu d'huile, un peu d'air et un peu de soin. Elle vous permet d'économiser en peu de temps l'équivalent de son prix d'achat. Puis elle dure des années. Vous ne sauriez faire un placement plus sûr que d'acheter une C·C·M:

Allez voir le dépositaire C·C·M: et examinez les nouveaux modèles. Renseignez-vous en même temps sur le mode de paiement facile. Les C·C·M· sont 90% canadiennes et vous donnent 100% de valeur.

Bicyclettes C·C·M·
GENDRON—CLEVELAND—COLUMBIA
RED BIRD—MASSEY—PERFECT
et Joycycles pour Enfants

Pédalier Triplex Sans Frais Supplémentaires

F-388

Nous sommes les seuls distributeurs du fameux C.C.M. RED BIRD fait en couleurs NOIR, MARRON, BLEU et VERT—$5.00, $7.50 et $10.00 sur livraison. Balance payable en vous amusant. Nous prenons les bicycles usagés comme premier paiement vous payez la balance $1.50 par semaine. Protection en cas de maladie ou manque d'ouvrage. Prix $28.00 à $55.00. Bicycles Demi Courses notre spécialité. Commandes par la malle garanties. Catalogue sur demande. Ecrivez ou téléphonez pour plus d'information. Nous sommes les plus grands distributeurs du Canada et défions toute compétition.

PERCY A. McBRIDE, 2081 Rue Bleury
entre Ontario et Sherbrooke JOS. LAMARRE, Gérant Plateau 3455 Ouvert le soir

MAINTENANT QUE LA LOI EST EN VIGUEUR...

La nouvelle loi de pasteurisation nous trouve tels que nous avons toujours été. Il ne nous a nullement fallu changer notre outillage, nos méthodes, modifier nos idées.

Car nous avons toujours pasteurisé notre lait, depuis l'époque éloignée où la pasteurisation commença à être reconnue comme un facteur important de la sauve-garde de la santé. Sécurité et pureté telles ont été les lois fondamentales de notre organisation dans le passé. Et elles continueront à l'être dans l'avenir.

F-2

BORDEN'S
Farm Products Co., Ltd.
YORK 5853

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

21 MAI 1886.

PARIS. — Le journal le "Paris" se prononce contre l'expulsion des princes de la famille d'Orléans. Si ces princes ont commis quelque offense, qu'on les punisse suivant la loi.

* * *

MONTREAL. — Le projet de construire un nouvel hôpital pour remplacer l'Hôpital Général devenu trop petit, est définitivement arrêté. Les gouverneurs ont adopté les plans qui leur ont été soumis.

* * *

LONDRES. — On assure que 220 libéraux ont promis de voter en faveur du Home Rule avec les 86 parnellistes. M. Gladstone espère obtenir quinze voix de majorité.

* * *

MONTREAL. — Les propriétaires de la rue Bleury sont mécontents parce que l'on ne leur a pas accordé la lumière électrique pour leur rue.

21 MAI 1906.

QUEBEC. — Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique, reçoit des félicitations de la Chambre de Commerce de Québec et des têtes dirigeantes du pays au cours d'un banquet pour fêter le départ de l'"Empress of Britain".

* * *

SAINT PETERSBOURG. — Le général Stoessel et l'amiral Negobatoff sont condamnés à mort par une cour martiale chargée d'enquêter sur la reddition de Port-Arthur.

* * *

PARIS. — Les élections marquent la banqueroute des partis nationaux. Clémenceau est débordé par les socialistes. Déroulède est battu par 5,000 voix.

* * *

PARIS. — Madame de Thèbes prédit les pires désastres pour le reste de l'année.

LE 21 MAI 1916.

Etant un dimanche, la "Patrie" ne fut pas publiée.

LES DEPUTES SE SONT MIS SANS RETARD A L'ETUDE DES RESOLUTIONS BUDGETAIRES

Les changements au tarif conformement aux conditions du traité avec les Antilles. – La discussion sur les autos a été ajournée à plus tard.

LE RESEAU DE ROUYN

OTTAWA, 21. — (Du correspondant de la Patrie). — Le calme est revenu aux Communes, après les trois votes enregistrés en quelques heures et hier le programme a été peu varié: des interpellations, et l'étude des résolutions budgétaires. Le gouvernement a fait considérablement avancer l'étude des changements au tarif conformément aux conditions du nouveau traité de commerce avec les Antilles.

Les conservateurs ont profité de la circonstance pour faire un appel en faveur de la protection. L'un d'eux, cependant, M. Davis, s'est plaint du droit de douane sur les bananes disant qu'il augmente le prix aux consommateurs de l'Ouest.

La discussion sur les automobiles a été remise à plus tard, probablement la semaine prochaine. Le ministre a refusé de faire toute autre déclaration à ce sujet.

Le gouvernement attendra aussi le retour de l'honorable Arthur Meighen en chambre pour étudier la ratification du traité avec les Indes Occidentales.

Aujourd'hui on continuera l'étude des résolutions budgétaires.

M. E.-A. Lapierre, libéral de Nipissing, a été nommé président du comité parlementaire chargé de faire une enquête sur le combustible s'en tenant principalement aux moyens de transport et de distribution.

Les règlements de la chambre font de ce temps-ci le sujet d'une étude spéciale de la part des députés. On cherche à en venir à une entente mutuelle pour abréger le débat en vue de la prorogation à une date raisonnable en attendant qu'une revision générale soit faite par un comité spécial.

Le gouvernement a annoncé hier les conditions de la subvention de $250,000 du gouvernement de Québec au chemin de fer de Rouyn.

UNE ANNONCE ETRANGE

M. Heaps, député travailliste de Winnipeg, attire l'attention du gouvernement sur le fait que la British Empire Steel Co., annonce dans l'Ouest pour obtenir 100 mineurs pour la Nouvelle-Ecosse et offre 45 cents la tonne. M. Heaps trouve cette annonce étrange lorsque l'on sait que des milliers de mineurs dans les Provinces Maritimes sont sans travail et que d'autres travaillent seulement deux ou trois jours par semaine.

L'honorable J.-C. Elliott, ministre du Travail, ne connait rien de cette affaire, il s'informera.

M. Woodsworth parlant sur le même sujet dit que la Besco va encore plus loin, mais cherche à faire venir des mineurs européens.

L'honorable M. Stewart, qui agit comme ministre de l'Immigration, fait remarquer qu'aucun immigrant de ce genre ne peut venir au pays sans son consentement et jusqu'à présent personne ne lui en a parlé.

UNE INTERPELLATION DE M. POULIOT

M. Pouliot, de Témiscouata, attire l'attention du ministre des chemins de fer sur la méthode de promotion générale qui serait mise en vigueur sur le réseau national. Il y voit beaucoup de difficultés car les employés au lieu d'être promus dans leur district, suivant leurs années de service, seront envoyés d'un bout à l'autre de la province.

L'honorable M. Dunning déclare que tout ce qui concerne l'administration du réseau ferroviaire est laissé aux directeurs qui s'entendent avec les associations des employés.

IL NE FAVORISE PAS LES EXCURSIONS

Un député se plaint que l'Ouest n'est pas favorisé comme d'autres parties du pays pour les excursions par chemins de fer.

L'honorable M. Dunning dit que personnellement il ne fera rien pour rétablir les excursions, mais il soumettra à qui de droit la requête du député.

LES PROVINCES MARITIMES

L'honorable Mackenzie King annonce que le président de la commission royale chargée de faire une enquête sur les droits des Provinces Maritimes, lui a dit que la commission se mettra à l'oeuvre le mois prochain.

Le colonel Cantley, député conservateur, intéressé dans les houillères de la Nouvelle-Ecosse, se plaint que les Canadiens ne donnent pas la préférence à la houille du pays. Ainsi il constate que le "Ottawa Collegiate Institute" demande du charbon pour l'hiver prochain, et spécifie du "charbon américain".

Au grand amusement de la Chambre, le Premier ministre fait remarquer au colonel Cantley, conservateur, que cette institution est sous le contrôle du gouvernement d'Ontario, également conservateur.

LE COMITE SPECIAL DU CANADIEN-NATIONAL

L'honorable M. Dunning a fait remarquer que le comité spécial du Canadien-National nommé cette semaine pourra rendre des services à la députation. M. Pouliot de Témiscouata, pourra obtenir plus de renseignements sur la méthode de promotion générale etc., renseignements que le gouvernement ne possède pas lorsque les députés posent leurs questions.

IL A CONFIANCE EN M. DUNNING

M. C.-J. Hamilton, conservateur de Stormont, a une confiance illimité dans l'influence de l'honorable C.-A. Dunning. Il lui demande s'il ne pourrait pas forcer le Pacifique Canadien et le New-York Central à donner un service régulier à une petite gare dans son comté, qui jusqu'à présent est ignoré de ces compagnies.

Le ministre remercie M. Hamilton pour la haute opinion qu'il a de son influence et promet de lui aider si possible.

PROTESTATIONS

M. Donald Sutherland, conservateur d'Oxford, proteste contre le fait que M. Heaps en soulevant la question des mineurs a donné lecture de plusieurs télégrammes de bureaux de placement, de chefs ouvriers. Il veut savoir si certains députés jouissent de privilèges que l'on refuse à d'autres.

Aussitôt le Président rappelle M. Heaps à l'ordre et lui dit de s'en tenir au fait.

Plus tard d'autres députés accompagnent leurs questions de longues remarques. Finalement plus de trois quarts d'heure sont perdus par cette procédure.

L'honorable Rodolphe Lemieux président de la Chambre, a alors rappelé aux députés qu'ils possèdent des droits et non des privilèges, droits qui sont les mêmes pour tous et qui doivent être observés également. Il y a certainement un abus de la part des députés pour poser des questions au gouvernement et à l'avenir le règlement à ce sujet devra être mieux observé.

LE BUDGET EN COMITE

La députation étudie ensuite les résolutions budgétaires en comité. Au cours de ses remarques l'honorable M. Robb dit que la commission du tarif a pour but de "faire enquête", le gouvernement conservant l'entière responsabilité du tarif et les 245 députés élus par le peuple, auront le mot final à dire sur la politique fiscale du pays.

L'honorable Hugh Guthrie dit que sur la viande fraiche le tarif général à 3½ cents la livre; tarif intermédiaire 2½ cents et le tarif de préférence britannique 2 cents la livre. Dans son opinion cette augmentation d'un demi sou la livre sur la viande qui nous vient des Etats-Unis n'a pas pour but de protéger le fermier canadien, mais plutôt pour accommoder l'importation qui nous vient d'Australie. C'est le résultat de notre dernier traité de commerce.

M. Davis, conservateur de Calgary, dénonce lui aussi le traité de l'Australie, prétendant que l'Ouest souffrira de l'importation du mouton de ce pays.

L'honorable Dr Tolmie craint que le marché canadien soit envahi par l'exportateur australien surtout pour le mouton, l'agneau et la laine. Le tarif devrait remédier à ce danger.

L'ELEVAGE DU MOUTON

M. Cahan dit que l'élevage du mouton diminue graduellement au pays et le tarif sur celui venant de l'Australie devrait être augmenté. Dans aucun cas nous devrions acheter à l'étranger ce que l'on peut se procurer au Canada, que ce soit dans l'agriculture ou l'industrie.

— On ferait plus de progrès dans cet élevage dit le ministre des finances s'il y avait moins de chiens et s'ils étaient muselés. Il y a là un danger plus grand que celui du tarif.

— Les chiens qui siègent du coté du gouvernement dit M. Cahan, pas les chiens des cultivateurs.

— Je ne demanderai pas au député de retirer ces paroles, le public appréciera et le jugera, ajoute M. Robb.

— Oh! il veut parler des chiens de garde, fit observer M. Jacobs.

— Je ne voulais pas faire de remarques blessantes, dit M. Cahan.

M. Amstrong se demande si

LE CHOLERA DU PORC

qui existe dans Ontario n'est pas dû à l'importation de porcs des Etats-Unis. Dans ce cas il faudrait augmenter considérablement le tarif afin de faire cesser cette importation.

L'honorable H. Robb fait remarquer que c'est une question qui intéresse le ministère de l'agriculture.

UN AMENDEMENT

M. Donald Sutherland propose un amendement demandant que le tarif général sur la viande fraiche ne soit pas de 3 1 2 cents la livre mais 5 cents.

L'honorable M. Robb prétend que l'amendement est irrégulier parce qu'il augmente un impôt et seul le gouvernement peut faire une proposition de ce genre.

M. Duff, président du comité, rend sa décision en ce sens.

Le ministre fait ensuite remarquer que le Canada l'an dernier a doublé son exportation de mouton.

M. Forke fait remarquer que l'on parle beaucoup de la ruine de l'élevage du mouton. Personnellement il en fait sur sa ferme et il en retire de bons bénéfices. L'année dernière des agneaux qui ne lui coûtaient presque rien ont été vendus $10.50 chacun. Dans son opinion c'est l'élevage qui paie le plus et le cultivateur canadien ne craint nullement la concurrence étrangère à ce sujet.

L'honorable M. Manion fait remarquer que parmi les députés conservateurs il y a des cultivateurs qui sont prospères, qui ont à coeur le développement du Canada agricole autant que n'importe qui et ils n'hésitent pas à dire que la protection est nécessaire. Sous ce régime M. Forke lui-même pourrait obtenir un meilleur prix pour ses agneaux.

CEUX QUI CRITIQUENT LE TRAITE AUSTRALIEN

font bien de le faire maintenant, remarque l'honorable M. Robb, car ils ne pourront pas le faire plus tard à cause du succès qu'il remportera. Le ministre fait remarquer qut le Dr Manion a lui-même appuyé ce traité l'année dernière.

Personne, ni en chambre ni à l'extérieur, peut dire que j'ai attaqué ce traité, déclare l'honorable Dr Manion. Personne ne peut nier non plus qu'il n'ait pas toujours et partout demandé une augmentation générale du tarif. Son seul but est d'améliorer la situation du cultivateur canadien.

M. Sutherland commence ensuite une critique du traité australien, mais M. Duff lui fait observer que ce n'est pas la question à l'étude. Le président du comité dit qu'il ne s'agit pas de parler comme on l'a fait sur l'adresse en réponse au discours du Trône ou sur le budget, mais de s'en tenir au sujet à l'examen et de ne pas trop en dévier comme on le fait trop souvnt.

UNE LEÇON QUI FAIT DU BIEN

Cette leçon eut un excellent effet car en quelques minutes on adopta l'item ainsi que ceux du beurre tiré de l'amande de cacao ou de chocolat en poudre et confiseries recouvertes de chocolat.

Ces derniers articles sont inclus dans le traité des Indes Occidentales qui a déjà été approuvé par le Parlement. Plusieurs autres changements, toujours conformes au traité, sont approuvés.

On a également approuvé les articles de la résolution concernant le café vert importé directement des pays de production et café vert acheté "en entrepôt" dans le Royaume-Uni; le gingembre et épices non moulus, la muscade, l'arrow-root. Les graines d'arbres forestiers pour fins de reboisement seulement sont admises en franchise.

LA PRODUCTION DU CELERI

M. Armstrong, conservateur de Lambton, dit que les Etats-Unis ont mis un embargo sur le céleri canadien tandis que le céleri américain entre facilement au Canada. Il y a là une anomalie qui fait un grand tort aux maraichers qui font cette culture.

L'honorable M. Robb dit qu'il ne connait aucun embargo sur le céleri canadien. Cependant il prendra des renseignements.

IMPORTATION DES BANANES

D'après le tarif à l'étude, la préférence britannique permet l'entrée en franchise des bananes lorsqu'elles sont importées du lieu de culture par navire, directement à un port canadien et dans tout autre cas le droit est de 50 cents par régime.

M. Fraser, conservateur de Cariboo, proteste contre ce droit de 50 cents sur les bananes venant par voie américaine. Actuellement, l'Ouest reçoit une grande partie de ses bananes par la Nouvelle-Orléans et il prétend que ce droit de douane augmente le prix pour les consommateurs de l'Ouest.

Le ministre d'après les renseignements qu'il possède dit que les bananes de l'Ouest viennent surtout des Iles Fiji.

Le général Clark dit que l'intention du gouvernement est surtout de favoriser les producteurs des Antilles.

Quels sont les ouvriers ou employés des Antilles qui profitent de ces avantages commerciaux, demande M. Woodsworth?.

M. Robb remarque qu'il ne veut pas s'engager à fournir des bananes dans telle ou telle partie du pays. Le tarif permet leur transport au Canada, c'est au commerce à voir à leur distribution. Il y a des compagnies distributrices à Baltimore, Philadelphie et N.-York et rien n'empêche que Montréal devienne un centre de distribution où Ontario pourra s'alimenter aussi facilement qu'en achetant des Etats-Unis. L'item concernant les bananes est adopté de même que ceux s'appliquant aux ananas et le sucre.

M. Cahan fait remarquer que le traité avec les Antilles est devant le Parlement, il n'a pas encore été ratifié. Cependant le gouvernement fait insérer dans les statuts des considérations tarifaires comme si ce traité existait. C'est un véritable cadeau que l'on fait aux Antilles et qui enlève pratiquement le droit d'obtenir de nouvelles concessions.

M. Robb fait observer qu'il ne fait que suivre la pratique parlementaire du passé. M. Cahan voudrait un tarif plus élevé sur le sucre, alors il ruinerait l'industrie des fruits en conserves.

M. Cahan nie que telle soit son intention.

M. Armstrong s'oppose fortement à la clause du sucre, toujours au point de vue du planteur de betteraves.

L'article concernant le sucre passe sans autre commentaire.

QU'EST-CE QUE CELA?

On adopte ensuite sans débat l'item concernant les amers d'angusture. Qu'est-ce que c'est que cela? demande un conservateur. — "Je ne sais pas, répond l'hon. M. Robb, qui ajoute qu'il n'y a jamais goûté.

L'item concernant les feuilles de fer et d'acier est aussi rapidement adopté. M. Cahan demande si l'on accordera de la protection à une industrie de ce genre si elle s'établit au pays. M. Robb le promet.

LE TARIF SUR LES AUTOS

On arrive aux réductions sur les automobiles. M. Robb fait ajourner le débat sur cette question parce qu'il prévoit que la chose sera longuement débattue. Sir Henry Drayton demande si le ministre a des déclarations à faire à ce sujet. M. Robb répond qu'il n'a aucune déclaration à faire.

Quand la Chambre passe à l'item des pulvérisateurs et autres instruments aratoires sur lesquels les droits sont réduits, sir Henry Drayton et M. Sutherland déclenchent un long débat. M. Surtherland affirme que ces réductions nuiront à un grand nombre d'industries établies au Canada. L'item est adopté.

Le Dr Kaiser, conservateur d'Oshawa, a violemment critiqué le gouvernement au sujet de la réduction des droits sur les montures de fusils. Il dit que les Américains ont été mis au courant que le gouvernement se disposait à réduire le tarif et ils se disposent à construire une usine à Farnham. M. Kaiser trouve étrange que le gouvernement adopte un tarif pour les industries qui n'existent pas et qui ruine celles qui existent.

L'hon. M. Robb réplique le le gouvernement a réduit ces droits à la demande du représentant de la General Motors d'Oshawa qui était venu protester contre la réduction des droits sur les autos.

L'item est adopté.

ENGAGEMENTS DE QUEBEC ENVERS LE CHEMIN DE FER DE ROUYN.

L'honorable M. Dunning a déposé aux Communes des renseignements supplémentaires concernant le chemin de fer de Rouyn. La province de Québec accordera une subvention de $50,000 par année pendant cinq ans à la compagnie de ce chemin de fer. Cette déclaration est faite par M. Gerald Ruel, vice-président du Canadien-Nadonal qui a étudié le contrat. Le premier paiement devra être fait le ou avant le 1er février 1928. L'arrêté en conseil a été passé par le gouvernement de Québec le 1er octobre 1925. Au cours de la dernière session de la législature, deux bills ont été passés l'un changeant le nom de la compagnie qui s'appellera maintenant "National Transcontinental Branch Lines Co.", au lieu de "Rouyn Mines Ry. Co."; l'autre concernant les conditions de la subvention. La compagnie devra construire 45 milles de la voie dans Québec à un point du Transcontinental, près d'O'Brien à un point près de Rouyn. La voie doit être commencée avant le 24 mars 1926 et terminée avant le 31 décembre 1926, puis être administrée par le Canadien-National.

La Chambre s'ajourne à 11 heures 45.

Allez-vous avoir quelque regret demain au sujet de ce bon repas que vous désirez prendre ce soir? Il vaut mieux que vous preniez du Seigel's Sirup. A toute pharmacie.

ACCIDENT D'AUTO A CHICOUTIMI

Une jeune fille est gravement blessée. — Une auto non enregistrée.

CHICOUTIMI, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Une jeune fille, Mlle Alice Blackburn, employée à la Cie de Téléphone Saguenay Quebec, a été frappée par une automobile conduite par M. C. Brydge, gérant de la Arvida-Chicoutimi Huanderies Co. La jeune fille traversait la rue Racine, en face des bureaux, où elle travaillait, quand l'automobile la frappa, la renversant sur la chaussée. La jeune fille était sans connaissance quand elle fut ramassée par M. Ad. Leclerc, marchand, qui avait eu connaissance de l'accident. L'ambulance fut mandée et on transporta la jeune blessée à l'hôpital. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur son cas. Elle est toujours sans connaissance. La machine qui a frappé Mlle Blackburn n'était pas encore enregistrée. Cet accident a causé toute une sensation.

L'HON. M. MARTIN DESIRE DEVENIR AUSSI KIWANIEN

Son désir est accueilli par des applaudissements au cours du déjeuner du club Kiwanis.

Le club Kiwanis de Montréal s'honore de sa dernière recrue: l'hon. Médéric Martin, maire de la ville.

Au cours du déjeuner des Kiwaniens, hier, au Windsor, le maire Martin exprima le désir de faire partie du club. Alors, tous les membres se levèrent et applaudirent Son Honneur. Le maire a reconnu tout le bien que font les Kiwaniens à Montréal pour ceux qui sont moins favorisés de la fortune et il a vanté leurs oeuvres sociales et philanthropiques. Comme il se trouvait assis entre un prêtre catholique, le R.P. Heffernan, et un ministre protestant, le Révérend William Johnson, le maire a dit qu'il était heureux de constater que le club ne faisait pas de distinction de race ou de croyance et il a ajouté que c'était le seul moyen de vivre et de grandir, pour une organisation de ce genre. Le chef Bélanger était aussi l'hôte du club Kiwanis, hier.

Après le déjeûner, une résolution fut adoptée priant le gouvernement provincial de construire une nouvelle route pour décongestionner le trafic qui se fait entre Montréal et Sainte-Anne de Bellevue, le long du lac Saint-Louis.

On a aussi parlé du prochain grand congrès international des Kiwaniens du 7 au 10 juin et des grands préparatifs que l'on faisait pour que ce congrès soit couronné de succès.

CE CHINOIS SERA DEPORTE EN CHINE

Le juge Bruneau renvoie un bref d'habeas Corpus contre l'immigration.

Les tentatives de Tom Sue Yuen pour ne pas être déporté en Chine, ont échoué hier, en Cour de Pratique, lorsque le juge Bruneau a renvoyé le bref d'habeas corpus que ce Chinois avait pris contre le gouverneur Séguin et l'officier d'immigration Moquin. Yuen avait été condamné sur une accusation en vertu de la loi des narcotiques et avait été remis aux autorités de l'immigration pour être déporté à l'expiration de sa peine. Il déclarait que, bien que condamné par le juge Monet, le mandat d'emprisonnement était signé par le juge Décarie. Le juge a déclaré que ce mandat était parfaitement légal et a cassé le bref d'habeas corpus.

La cause de L. Rivard contre Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — L'honorable juge H. A. Fortier a pris en délibéré la cause de L. Rivard et al contre la corporation de la cité de Trois-Rivières. Il s'agit d'une réclamation de $18,145.60 de dommages parce que la ville de Trois-Rivières n'aurait pas empêché le Canadien Pacifique de fermer la rue Denoue lors de la constructoin de sa gare et n'aurait pas maintenu cette rue ouverte à la circulation. L. Rivard et al prétendent en avoir éprouvé et en subir encore de graves dommages.

Il abat un ours

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Gédéon Blais, un fermier du sixième rang de Saint-Boniface, a abattu un ours noir de belle taille. Pris au piège, il avait presque réussi à s'en tirer et était terriblement enragé quand il fut découvert. Le tuer fut l'affaire d'un instant.

Convocations et Réunions

Cet après-midi, à 2 heures, assemblée du district scolaire catholique ouest.

Cet après-midi, à 3 heures, assemblée du district scolaire catholique est.

Ce soir, à huit heures, au Château de Ramezay, rue Notre-Dame est, assemblée mensuelle de la Société d'archéologie et numismatique.

Ce soir, à huit heures, dans la salle paroissiale Sainte-Catherine, rue Robin, assemblée du comité régional de l'est, de la société Saint-Jean-Baptiste.

Ce soir, à huit heures, assemblée de la section centrale de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans le grand salon du Monument National.

NOUVEAU LOCAL POUR LA COUR JUVENILE

Le comité exécutif et celui de la cour juvénile étudient ce projet.

Les membres du comité exécutif auront bientôt une entrevue avec les officiers de la cour juvénile, au sujet de l'établissement d'un nouveau local pour les jeunes délinquants.

On sait qu'il a été question d'acquérir la propriété des Soeurs du Bon Pasteur, sur la rue Sherbrooke est, mais on ne s'est pas entendu sur certaines questions. On parle en effet d'établir une maison de détention en plus de la cour, d'y avoir un service d'hygiène et une clinique dentaire.

Le problème sera, paraît-il, réglé bientôt.

En vertu d'un amendement à la charte de la cité passé le printemps dernier, la cité "est autorisée à emprunter en vertu des articles 343 et 343a de la charte, sans l'approbation des propriétaires fonciers, une somme n'excédant pas deux cent mille piastres, qui devra être employée exclusivement à l'amélioration et à l'acquisition d'un immeuble pour la Cour des jeunes délinquants."

L'OUVRIER DEVRAIT ETRE A L'ABRI DES FRAIS JUDICIAIRES

Le président Foster suggère une réforme à la loi des accidents de travail.

Pour empêcher l'ouvrier d'encourir des frais de cour trop onéreux quand il veut obtenir une indemnité pour accident de travail, M. J.-T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, a proposé, à l'assemblée des délégués du Conseil, tenue hier soir, que l'on adopte une loi de responsabilité collective qui règlerait les accidents de travail sans avoir à recourir aux tribunaux.

La suggestion fut faite à la suite d'un appel de secours fait par le conseil des charpentiers-menuisiers qui demandait de l'argent au conseil des métiers pour aider un ouvrier à porter sa cause en Cour Suprême. Cet ouvrier avait gagné sa cause en cour Supérieure, mais ses patrons avaient porté la cause en appel et avaient gagné. La cause avait été prise en vertu du droit commun, ce qui a fait dire à M. Foster que "les ouvriers n'avaient rien à gagner à plaider en vertu du droit commun. Nous avons une loi volumineuse, mais pas beaucoup de justice."

Comme M. John Young, du Conseil des Métiers de Toronto, était présent à l'assemblée, il expliqua la loi des accidents de travail de l'Ontario et en a vanté les avantages. Ainsi, l'ouvrier blessé reçoit les deux-tiers de son salaire pendant tout le temps de son incapacité de travail et s'il doit perdre un membre il reçoit une compensation établie par un tableau proportionnel fixé d'avance.

Le camp de tir à Lauzon détruit par un incendie

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Un incendie a détruit ces jours derniers au camp de Lauzon le superbe camp de tir où les diverses unités de la milice canadienne du district de Québec avaient habituellement leurs exercices de tir. On croit que le feu a été allumé par une balle égarée. Un groupe d'hommes du 22e régiment a été envoyé sur les lieux pour combattre le feu et empêcher qu'il ne se communiquât aux bois environnants. Avec l'aide d'une pompe à bras, les soldats parvinrent à étouffer les flammes mais il avait fallu démolir la partie des cibles qui n'avait pas été ravagée par le feu, afin de permettre les exercices de mousqueterie et été, les cibles devront être reconstruites.

De le neige et de la pluie dans l'ouest

WINNIPEG, 21. — A Brandon, Manitoba, une tempête de neige a fait rage hier matin. En d'autres endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta on signale de fortes pluies.

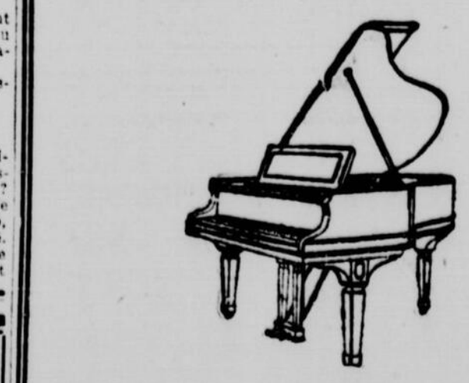
En certains endroits de la province, la sécheresse devenait inquiétante, mais la pluie a tout réparé et l'on peut espérer que la croissance sera rapide.

Saskatoon, 21.—Une neige abondante est tombée en plusieurs endroits de la Saskatchewan. Il a plu dans presque tout le centre et le nord de la Saskatchewan. On ne signale pas de dégats par la gelée.









LES ANCIENS DU PETIT SEMINAIRE DE JOLIETTE RENDENT UN CHALEUREUX TEMOIGNAGE D'ADMIRATION AU JUBILAIRE LE REVEREND PERE CHARLEBOIS

S. G. Mgr Forbes annonce que le Saint-Père a envoyé sa bénédiction au jubilaire. — Le P. Charlebois est créé chanoine-honoraire. — Un banquet de mille couverts au Petit Séminaire

LE DISCOURS DU JUBILAIRE

JOLIETTE, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Les fêtes d'inauguration de l'aile Bonin au séminaire de Joliette et du jubilé sacerdotal du R. P. J.-A. Charlebois, supérieur de l'Institution, sont terminées. Elles resteront inoubliables non seulement dans les annales du Petit Séminaire, mais aussi dans celles de la ville de Joliette.

Comme nous l'avons dit brièvement dans notre édition d'hier, la cathédrale pouvait à peine contenir l'assistance à la messe dite par le jubilaire.

L'église était revêtue de ses plus belles parures et brillamment illuminée. Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes assistait au trône et le choeur était rempli de dignitaires ecclésiastiques.

Durant la messe, les élèves du séminaire exécutèrent un magnifique programme musical sous la direction du R. P. Lesage, c.s.v., et l'orgue était touché par le R. P. Perreault, c.s.v. M. Lucien Dugas, ancien élève, chanta un cantique.

Sa Grandeur Mgr Forbes fit le sermon de circonstance. Avant son allocution, Sa Grandeur annonça aux anciens élèves qu'il avait reçu un câblogramme du Saint Père bénissant paternellement le jubilaire.

"Il est convenable que les fêtes grandioses qui se déroulent présentement aient attiré beaucoup d'anciens et les fils de plusieurs générations et je suis heureux de voir qu'une partie de ces fêtes se déroule dans l'église cathédrale.

"Adressons à Dieu nos hommages de reconnaissance pour tous ses bienfaits répandus dans notre province, sur le pays tout entier et sur notre cher séminaire dont aujourd'hui ont fête les quatre-vingt ans de fondation, la cathédrale, mes chers amis, vous ouvre ses bras et son coeur, elle vous souhaite la plus chaude et la plus cordiale bienvenue et elle est heureuse de recevoir le vénéré successeur des Champagneur, des Lajoie, des Beaudry.

Elle est heureuse de fêter et nous nous réjouissons dans le Seigneur du triple jubilé du Père Charlebois digne fils des Saint-Viateurs qui vient de terminer ses cinquante ans de vie d'éducation, ses cinquante ans de vie sacerdotale, ses cinquante ans de vie religieuse.

Puis Sa Grandeur parle du rôle de l'éducateur et du prêtre.

Après son sermon, Mgr Forbes conféra au Rév. Père J.-A. Charlebois, l'honneur du camonicat et ce dernier s'approchant de l'autel renouvela ses voeux de religion et il entonna le "Te Deum" terminant cette belle cérémonie.

LES ASSISTANTS

Dans le choeur on remarquait, Mgr J.-V. Piette, Mgr Eustache Dugas, Mgr A. Pelletier, Mgr Ch Primeau, Mgr P. Richard, Mgr Bélanger, l'abbé F.-R. Bonin, curé de S.-Barthélemy, O. Dufault, curé de Sainte-Justine de Newton, chanoine Emile Lachapelle, abbé J.-B.-L. Gagnon, curé de Sainte-Elisabeth, abbé Théodore Provost, curé de Syracuse, N.-Y., R. P. G. Dumas, c.s.v. supérieur provincial, abbé Alcide Allany, abbé Victor Bérard, Rév. J. Olivier, c.s.v., Rigaud, chanoine Alphonse Piette, curé de Joliette, chanoine Moïse Clermont, abbé J.-A. Perras, curé de S.-Joseph, Montréal, abbé Adrien Perreault, curé de S.-Christophe, abbé L.-G. Melançon, curé de S.-Norbert, abbé Aug. Carevière, curé de S.-Ambroise, abbé Donat Caumartin, Rév. Emile Yelle, p.s.s., et des centaines d'autres.

Dans la nef au premier rang on remarquait le frère du jubilaire M. J. Charlebois, M. L.-A. Lavallée, avocat, président de l'Association des anciens, M. et Mme J.-Alex. Guilbault, honorable juge J.-M. Tellier, M. J.-Osias Guilbault, N.P., M. le Dr Chs Bernard, M. Ed. Desrochers, N.P., etc., etc.

BANQUET

A midi près de 1000 convives prirent places autour des tables placées dans la salle de récréation des élèves.

A la table d'honneur on remarquait Sa Grandeur Mgr G. Forbes, R. P. J.-A. Charlebois, c.s.v., Mgr Richard, de Verdun, Mgr Pelletier, Mgr Bélanger, Mgr Desrochers, le R. P. G. Dumas, juge J.-M. Tellier, avocat, L.-A. Lavallée, président des anciens, chanoine Préville, secrétaire des anciens, Alex. Guilbault, chanoine Dufaut, Père J. Latour, chanoine A.-O. Houle, chanoine H. Désy, Père Marcille, représentant de Chicago, M. J. Beauchamp, du cours 1848 à 1856, M. E. Fleury, N.P., l'abbé Henri Jasmin, Université Montréal, chanoine Pauzé, chanoine J.-A. Primeau, Alp. Venne, architecte, l'abbé Jos. Laferrière, S.Hyacinthe, séminaire, J.-N. Coderre, ptre, séminaire de S.-Che, Sherbrooke, Adrien Bolleau, contracteur du séminaire, Damien Bolleau, contracteur, abbé Jos.-D. Carrière, Jos.-M. Vigneau, ptre, abbé E. Leblanc, Aug. Carrière, abbé Jos.-S. Barrette, abbé J.-B.-L. Gagnon, J. Jodoin, ptre, Père Eug. Daoust, c.s.v., sup. du collège S.-Laurent, abbé J.-D. Lalonde, p.s.s., collège de Montréal, Jos.-S. Denis, ptre, abbé J.-A. Picote, abbé A. Forest, abbé O. Arcrambault, abbé Moïse Clairoux, ptre Séminaire de Valleyfield, M. A.-A. Dionne, JJoliette, etc., etc.

Le banquet terminé tous se rendirent à la salle Académique où devaient avoir lieu les discours et Mgr A.-J.-V. Piette fut le premier à prendre la parole.

MGR J.-V. PIETTE

Le vice-recteur de l'Université de Montréal, Mgr A.-J.-V. Piette, au début de son discours, annonça que de se rendre au désir unanime des doyens, directeurs et professeurs des Facultés et Ecoles et, en vertu des pouvoirs octroyés au Recteur, il proclamait le R. P. Charlebois avec grands égards: "Docteur ad honorem" de l'Université de Montréal avec tous les droits, honneurs et privilèges attachés à ce grade.

"C'est dire que l'Université de Montréal est particulièrement heureuse de s'associer aux bénédictions de l'Eglise et à la grande voix de reconnaissance humaine qui se portent vers vous aujourd'hui. Elle est honorée de s'attacher par des liens plus étroits une vie de prêtre éducateur rendue vénérable par la noblesse du dévouement plus encore que par la noblesse de l'âge.

Elle est heureuse de rendre hommage, dans votre personne, à la grande famille religieuse des Clercs de Saint-Viateur qui, par sa haute compétence pédagogique, la perfection de son caractère moral, son patriotisme éclairé et son admirable dévouement est devenue l'une les forces les plus précieuses de l'action de l'Eglise canadienne et de notre vie nationale."

L'Université de Montréal, témoin constant du souci de perfection de sa Faculté des Arts, tient à rendre ici le témoignage que nos collèges classiques, tout en ayant juste conscience de leur valeur de formation — je n'hésite pas à dire qu'aucune institution similaire en d'autres milieux, ne puisse leur être comparée — tout en se rappelant ce que leur passé a prouvé de nobles résultats, tout en se rappelant qu'en matière d'éducation et de programmes d'enseignement, les évolutions même partielles, pour être sages, doivent être lentes et longuement méditées, nos collèges mettent tout en oeuvres pour perfectionner leurs valeurs pédagogiques, leur matériel d'enseignement et pour adapter leurs programmes et leurs méthodes à notre mentalité et aux besoins même les plus nouveaux de la vie qui nous est faite.

Qu'ils en soient louée!

Je tiens à dire ici que c'est avec la plus grande admiration de leur histoire, dans le plus grand respect de leur caractère et de leurs traditions que l'Université de Montréal est désireuse de prêter à ses collèges affiliés son ardente coopération à leurs élans sincères vers la perfection de leur oeuvre.

Mais, mon révérend et cher Père, il y a des liens d'un ordre plus intime qui peuvent s'honorer et tirer profit de la collation d'un grade de docteur.

Pour le grand nombre de ceux qui vous fêtent aujourd'hui vous êtes le supérieur vénéré, l'ancien directeur, l'ancien supérieur provincial, le cathéchiste, le chantre liturgique, etc. Le programme de ces fêtes a pourvu à l'expression de leur reconnaissance.

Mais, pour ceux de ma génération au collège, pour mes condisciples de classe, en particulier, vous êtes mieux que tout cela. Vous êtes le professeur — permettez que je dise: le cher vieux maître de tout notre cours d'études. Vieux à 40 ans et jeune à 75, nous vous retrouvons le même que nous avons toujours connu et dans toute la vigueur de vos facultés dans l'égalité de votre âme, dans la sérénité de votre dévouement.

N'ayez crainte que je tente une analyse qui serait mal faite et servirait mal notre respect. Je voudrais simplement vous faire l'hommage du souvenir que nous gardons de vous.

Je ne trouve rien de mieux pour l'exprimer que de dire que pendant que le saint père Beaudry formait nos coeurs vous avez formé nos esprits.

Nos autres maîtres qui certes, ont bon droit à notre reconnaissance, se sont remplacés tour à tour auprès de nous; vous, vous nous avez tenus sous votre main du commencement à la fin de notre cours.

Plus loin l'orateur a dit:

"Vous avez été plus que mon professeur, vous avez été peut-être sans beaucoup le remarquer mon aviseur et directeur spirituel. C'est vous qui m'avez révélé à moi-même et à mes 20 ans mon avenir; qui m'avez ouvert la voie dans la vie sacerdotale. De tous les amis de ma jeunesse c'est à vous que je dois le plus. Je n'aurais eu pour le reconnaître que le respect de vos conseils et mon humble affection, si un mystère providentiel que vous ne devez pas essayer de comprendre plus que moi ne me permettait d'user aujourd'hui d'une autorité supérieure pour couronner du plus haut grade universitaire les mérites de votre belle carrière. J'en suis heureux et tout ému — Veuillez bien croire qu'en vous conférant le titre de "Docteur", j'éprouve un sentiment qui se rapproche de la vénération un peu confuse du fils qui bénit son père.

Pour satisfaire ce qui me paraît être un sentiment de justice, je vous prie de me permettre de faire moi-même notre investiture en déposant ma propre toge de recteur sur vos épaules. C'est bien plus vous que moi qui êtes digne de la porter. Celle qui vous était destinée me fera encore assez d'honneur."

Ce discours fut suivi de l'adresse des élèves.

L'ADRESSE DES ELEVES

Les élèves du Séminaire ont présenté une adresse à leur supérieur par l'entremise de l'un des leurs, M. Clément Clément.

"La jeunesse a la réputation de ne pas rendre à ses maîtres toute la reconnaissance due à leurs soins. Elle oublie facilement, et puis elle ne comprend pas toujours toute la vérité du bienfait, toute la saine affection de l'éducateur à son endroit. Ce sont des choses que nous nous laissons dire, mais que nous ne croyons pas tout à fait vraies, ni toujours vraies.

Et nous osons proclamer qu'à ce moment précis de votre cinquantenaire de prêtrise et de voeux de religion, vos fils, vos enfants, ressentent comme personne la gloire qui vous couvre, et l'affection dont vous êtes tout auréolé. C'est que, voyez-vous, Père bien-aimé, nous vous avons vu à l'oeuvre depuis octobre 1923. Avant cette date heureuse, les autres nous avaient bien montré un peu ce que vous étiez, mais nous ne l'avions pas vu de nos yeux. Vous ne vous étiez pas encore penché sur nous, votre âme aimante ne nous avait pas encore découvert ses secrets, vos lumières ne nous parvenaient que temporairement nous ne vous possédions pas bien à nous.

Vous reveniez de Belgique chargé d'une nouvelle mission: le supérieur général de votre communauté, le T.R. Père Roberge, vous plaçait à la tête du Séminaire de Joliette. Et vous voilà à l'oeuvre, vous occupant uniquement de nous. "Que d'excellents conseils votre méthode claire et simple a su faire pénétrer dans nos esprits! Vos lectures spirituelles en étaient pleines. Les plus petits et ceux que Tacite a qualifiés d'un mot magnifique—précisément en racontant le banquet qui a vu l'assassinat de Britannicus — quibus altior intellectus, tous pouvaient prendre et prenaient effectivement ces principes salutaires sans lesquels aucune vie ne peut jamais être vraiment remplie. Vous deveniez l'homme de conseil, une fois que nous avions accepté la règle, —le principe d'autorité. Librement votre esprit planait dans les hauteurs religieuses; quelques coups d'aile d'une vigueur singulière nous emportaient vers les sommets. Votre parole par moments se confondait avec la source même à laquelle vous puisiez sans compter, et c'est la parole de Dieu qui nous venait par votre ministère.

Vous étiez l'homme de devoir, vous étiez l'homme de conseil; votre piété et votre amour du travail intellectuel ne faisaient aucun doute pour nous; nous en avions d'éclatantes preuves, et de tous les jours. Et cependant, Père bien-aimé, nous oserons exprimer ici le fond même de nos observations — elles sont sincères et vraies, et seule la vérité pourrait donner un peu la mesure et la qualité des mérites que cinquante années de labeur ont réalisé en vous, — ce qui nous a le plus frappés chez vous, c'est la qualité essentielle du Supérieur, c'est que vous soyez resté par-dessus tout, un homme d'action.

Le 26 avril 1875, l'archevêque d'Alger, celui que Léon XIII devait faire Cardinal — Lavigerie — prononçait en sa cathédrale un discours sur la mission de la France; et dans une prosopopée pleine de vérité et d'amour, il lançait à la patrie cette phrase émue: "Ton génie est de communiquer au prix du sacrifice, tes sentiments et tes lumières".

Très révérend Père Supérieur, nous ne voulons pas d'autre mot de la fin que celui-là. C'est un mot magnifique et qui résume admirablement votre vie. Votre mission a été de communiquer à la Jeunesse, au prix du sacrifice, vos sentiments et vos lumières: c'est-à-dire les sentiments et les lumières que vous avez puisés au coeur même de Jésus, sur sa poitrine adorable, en écoutant amoureusement les pulsations de son coeur. Et vos enfants de Joliette ont compris vos sentiments et vos lumières, ils en ont été réchauffés, illuminés; ils en sont devenus meilleurs. Et comme unique reconnaissance — c'est la seule que vous désirez, ils en sont sûrs — ils vous offrent l'assurance qu'ils demeureront fidèles à vos enseignements, à vos sentiments, à vos lumières, à votre amour de Jésus.

M. J.-ALEN GUILBAULT, C.R.

M. J.-Alex. Guilbault C.R., parla au nom des anciens:

"Aux élèves, dont je viens d'écouter la jolie adresse je n'ai qu'un mot à dire: les sentiments que vous avez exprimés à l'endroit de votre supérieur bien-aimé, sont ceux des anciens, ce sont les nôtres: vous les avez dits avec des mots tout neufs, tout vibrants avec des mots empreints de fraîcheur et de jeunesse, avec vos coeurs de vingt ans. Nous ne pouvons dire mieux, ni plus, et nous pourrions nous contenter de dire que c'est dans la bouche des enfants que Dieu a mis la louange parfaite, ainsi que le dit le Livre Saint.

Mais je ne fais pas que succéder aux élèves je succède aussi à Mgr Piette qui n'a pas fait pour moi ce qu'Elie a fait jadis pour son disciple Elisée et ce qu'il vient de faire lui-même pour le R.P. Charlebois qui ne m'a pas avec la grâce d'état et l'inspiration jeté son manteau sur les épaules.

Parlant du titre de docteur décerné au jubilaire, l'orateur dit:

"Votre geste Mgr le Recteur, le geste de la grande institution que vous représentez, avec tant de dignité et de prestige est noble et beau: il est inspiré par une pensée généreuse et délicate, par un haut sentiment de reconnaissance et de justice, et il était tout naturel que ce geste fut souligné par les applaudissements éclatants de ce vaste auditoire, comme il sera salué demain par tous les anciens du Séminaire de Joliette, par tous les anciens du Collège Bourget, par tous ceux qui ont connu, aimé et admiré le Bon Père Charlebois, par tous ceux qui de près et de loin l'ont suivi dans sa laborieuse et féconde carrière de cinquante années.

L'orateur fit un éloquent éloge de l'éducation du savant, du prêtre dans la personne du Père Charlebois. Il fut chaleureusement applaudi.

Puis ce fut au jubilaire à prendre la parole. Il fut salué par une ovation.

LE R. P. CHARLEBOIS

Hier, messieurs, c'était le jour de la reconnaissance du vieux Séminaire de Joliette à ses anciens élèves, à ses anciens professeurs, à tous ses amis et bienfaiteurs; aujourd'hui c'est le jour de la reconnaissance d'un humble prêtre, Clerc de Saint-Viateur, qui célèbre l'année sainte de sa vie religieuse et de son sacerdoce. Et vous êtes venus, messieurs, pour aider ce pauvre prêtre, impuissant dans sa volonté et dans son coeur, à rendre grâces au Tout-Puissant pour les multiples et inénarrables bienfaits dont il l'a comblé. "Quid retribuam domino pro omnibus quae retribuit mihi." Je vous remercie, messieurs, d'être venus à mon secours pour crier au Seigneur: "Gratias agimus tibi? Domine? Quia respexisti servuli tui humilitatem".

Je remercie Sa Grandeur Mgr l'évêque de Joliette de la bienveillance avec laquelle, selon son habitude, il a mis à notre disposition sa belle et pieuse cathédrale pour y dire une messe d'action de grâces, en ce jour solennel des noces d'or où le prêtre qui a vieilli dans le sacerdoce peut dire avec le saint roi David: "Que ma prière, Seigneur, soit dirigée comme un encens en votre présence: que l'élévation de mes mains soit un sacrifice du soir", et alors je pourrai entendre avec joie et confiance cette parole de saint Jean: "Bienheureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau, car elles sont venues les noces de l'Agneau".

Je vous remercie aussi et surtout, Monseigneur, des paroles si paternelles et si touchantes que Votre Grandeur a daigné m'adresser en cette occasion.

Mais ce qui met le comble à votre bienveillance, Monseigneur, c'est le grand honneur que me fait Votre Grandeur, malgré mon indignité, de me mettre au nombre des chanoines honoraires de sa Cathédrale, honneur que j'apprécie hautement, Monseigneur, et pour lequel je remercie très sincèrement Votre Grandeur. "Quid retribuam domino!"

Monseigneur Joseph-Vincent Piette, protonotaire apostolique, que nous appelions autrefois "Petit Jos", et à qui nous nous adressons aujourd'hui très respectueusement en disant: Monseigneur le Recteur de l'Université de Montréal, m'a bombardé "docteur". J'en suis encore tout ahuri. Il faut que le distingué Recteur soit auprès de ses honorables confrères, d'une puissance de persuasion peu ordinaire pour avoir opéré cette merveille. Il me semble en ce moment être une de ces madones que l'on trouve en pays espagnol, qui ne disent jamais rien et que l'on drape de robes de soie brochée d'or. Je n'en reviens pas. Si notre bon vieux père Laporte était encore de ce monde il ne manquerait pas de me dire, avec de petits mots doux dont il avait le secret: Ecoute, mon Joseph, tu n'en seras pas plus fin pour tout cela, tu n'en seras pas plus bête non plus.

Monseigneur le Recteur a fait allusion à mon long stage dans l'enseignement, puisque j'y suis entré en 1870 et que j'y suis encore. Nous ne sommes pas maîtres de notre vie et c'est le bon Dieu qui la tient. S'il m'a laissé vivre jusqu'à maintenant, je n'y suis pour rien.

Peut-être attend-il que je sois prêt à paraître à son tribunal. La préparation doit être lente, puisqu'elle est si longue. Le regretté père Lajoie, qui vécut jusqu'à 92 ans, disait: Il n'y a qu'à se laisser faire. Allons je me laisse faire, et je ne m'en fais pas.

Quoiqu'il en soit, messieurs et chers amis, vous allez en être surpris, renversés, scandalisés, eh bien! j'accepte avec empressement et avec joie ce grand honneur que l'on me fait.

Je l'accepte, ce titre honorifique, non pour moi, qui ne suis rien, mais pour la gloire et l'honneur de notre cher Séminaire. Je l'accepte parce que c'est une reconnaissance officielle. Monseigneur le Recteur l'a dit en termes très heureux, de l'efficacité de notre enseignement classique dans le pays. On a voulu par là reconnaître que nous faisons quelque bien dans nos collèges classiques.

Je l'accepte au nom de tous parce que nous sommes solidaires les uns des autres et que la gloire de l'un rejaillit sur les autres, ne formant tous qu'un coeur et qu'une âme.

Cher Monseigneur, vous avez voulu rappeler le souvenir des années heureuses et si vite écoulées où j'avais sous ma direction des élèves qui annonçaient déjà par leur distinction et leur intelligence ce qu'ils devaient être plus tard. Vous avez signalé entre autres le R. P. Morin, votre confrère et mon actif assistant, qui s'est livré aux sciences et qui a conquis haut la main, au cours d ses études à Paris, la Licence-ès-Sciences, sous la direction du fameux professeur Branly, dont il fut l'ami intime, j'oserais dire l'auxiliaire intelligent dans son travail de laboratoire. Le R. P. Morin est doyen de la Faculté des sciences à l'Université de Montréal, et c'est à lui que nous devons l'installation si complète et si moderne du département des sciences au Séminaire de Joliette.

La genèse de cette course du R. P Morin vers les sommets est facile à donner. Quand je suis arrivé au Collège de Joliette en 1883, le R. P. Beaudry, qui perdait le Docteur Morel, me chargea de l'enseignement des Sciences et des Mathématiques. C'était dur pour un nouveau venu, mais avec le désir de réussir et beaucoup d'audace, je finis par m'en tirer vaille que vaille. La question des expériences me taquinait bien, car je manquais d'aptitudes pour la partie expérimentale de l'enseignement. Une explosion que je reçus en pleine figure et dont je porte encore les glorieuses cicatrices régla le cas. J'annonçai solennellement en classe que le meilleur sur la liste hebdomadaire serait chargé de préparer les expériences de la semaine. Comme mon ami Morin arrivait toujours le premier, il passait tous ses congés au laboratoire à préparer les expériences qu'il donnait ensuite devant les élèves. En a-t-il cassé des cornues, des éprouvettes et des tubes, mais c'est le moyen d'arriver et il est arrivé à être le savant que vous connaissez.

Cher Monseigneur, vous avez rappelé que j'ai été votre directeur spirituel au cours de vos études. N'allez pas trop le dire, car, si ma mémoire ne me fait pas défaut, les élèves, à cette époque, se partageaient en deux groupes; les uns, les excellents, et ils étaient nombreux, s'adressaient au R. P. Beaudry; les autres, eh bien! le dirai-je c'était de la marchandise un peu mêlée, mais, grâce à Dieu, j'ai eu sous mes soins d'excellents élèves qui sont devenus des citoyens distingués ou des prêtres, même des prélats remarquables et remarqués.

Cher Monseigneur, il ne me reste plus qu'un mot à ajouter pour exprimer toute ma reconnaissance à l'Université de Montréal et à son distingué recteur, mais ce mot vient du plus profond de mon coure: Merci.

Le Père Supérieur remercie ensuite le R. P. Latour, supérieur du Collège Bourget, son Alma Mater, et le R. P. G. Dumas, supérieur provincial qui lui apporte l'hommage affectueux et reconnaissant de tout l'Institut des Clercs de Saint-Viateur. Puis confondant les Anciens aux élèves actuels, il redit à tous son affection et sa gratitude.



La foule, avant la messe, hier matin, aux noces d'or sacerdotales du R. P. Charlebois, C.S.V. On remarquait au premier plan, le maire de Joliette, M. J.-E. Ladouceur, C.R., M. L.-A. Lavallée, président de l'Association des anciens, l'hon. juge Tellier, M. Alex. Guilbault, C.R.



La salle du banquet au Petit Séminaire de Joliette.

500,000 PAMPHLETS POUR ANNONCER NOTRE PROVINCE

LONDRES, 21. — (Câblogramme spécial à la "Patrie"). — Le bureau de Londres du Pacifique Canadien vient de publier un demi-million de copies en quatre langues différentes du discours prononcé par le Dr Lemieux, agent général de la province de Québec, devant le Royal Colonial Institute et intitulé "Coups d'oeil sur le vieux et le nouveau Québec". Le discours a été publié sous forme de pamphlet. La couverture en est bleue et or avec les armes de la province au milieu. Le texte est agrémenté d'illustrations. La brochure est actuellement distribuée par les 3,500 agences européennes du Pacifique Canadien. C'est une très grosse annonce pour la province de Québec à travers le monde.

La victime et le bourreau fuient

Hier soir, vers 10.45 heures, un automobile en frappait un autre, avenue du Parc, près de la rue Duluth. Le premier fuit à toute vitesse. Le major H.-E. Paquin qui vit la collision poursuivit le fugitif et parvint à prendre le numéro du permis. Mais quand il revint sur les lieux de l'accident, la victime avait fui, elle aussi.

Le major Paquin conserve le numéro et on pourra s'adresser à lui pour l'obtenir.

Incendie à S.-Marc de Shawinigan Falls

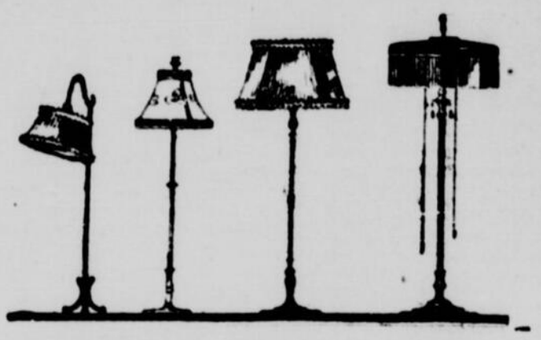
TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Un incendie a détruit la maison de M. Victor Lemay, au rang des Hêtres, près de Saint-Marc de Shawinigan Falls. Tout a été réduit en cendres. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances. Une grange voisine et une dépendance appartenant à M. Gélinas. Les pompiers de Shawinigan furent appelés et firent un bon travail pour protéger les propriétés voisines.

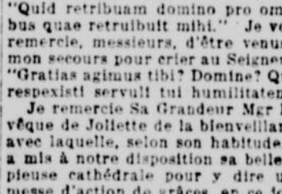
Abd-el-Krim se sauve à l'intérieur

FEZ, Maroc, 21.—Le chef rifain Abd-el-Krim, s'est enfui avec sa famille dans le territoire des Beni Sieffs. La nouvelle a été publiée par le grand quartier général français. On affirme de plus que l'offensive franco-espagnole, qui a pour but d'encercler Abd-el-Krim dans ses montagnes, progresse plus rapidement et plus facilement qu'on s'y attendait.

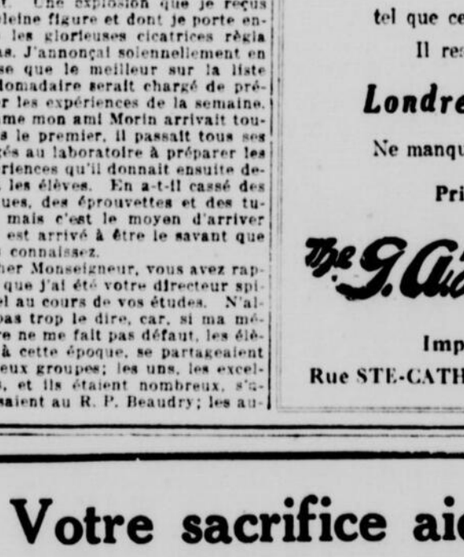
Les troupes franco-espagnoles ont acceru leur avance de toutes façons aujourd'hui. Une colonne française opérant dans le nord de l'Ouergha a fait d'excellents progrès. Elle commande maintenant tous les abords de la vallée où est située Targuist. C'est dans cette région qu'Abd-el-Krim est resté à couvert pendant ces dernières semaines.

"Les Cuisines Clark vous aident."
Une Friandise
Recette pour hors-d'oeuvre délicieux: prenez une demi-boîte de sardines réduites en pâte, avec deux cuillerées à soupe de
KETCHUP AUX TOMATES CLARK
Etendez sur des roties minces, couvres d'oeufs râpés, tranches en langues étroites, décores de persil ou capres. Servez avant le potage.
C'est un des nombreux emplois du délicieux Ketchup Clark.
Préparé par les fabricants des célèbres FÈVES AU LARD CLARK.
23-30


JAMAIS EN 84 ANS
Avons-nous ainsi préparé un aussi merveilleux étalage de
Supports et Abat-Jour de Lampes
tel que celui que nous montrons cette année.
Il ressemble à une combinaison de:
Londres, Paris et New-York
Ne manquez pas de le voir au troisième étage.
Prix depuis $2.00 à $125.00.
The G. A. Holland & Son Co.
Importauers et Manufacturiers
Rue STE-CATHERINE Ouest, à l'ouest de la rue Peel.


LINGERIE DE SOIE RAYON 98c
Camisoles et Bouffants En Vente
SAMEDI ET LUNDI
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain
AU BON MARCHÉ

POUVEZ-VOUS RESOUDRE CECI?
DIERFLAG
Les lettres ci-dessus, convenablement disposées, forment le nom d'un ancien Président. Quiconque enverra la solution exacte aura comme récompense un magnifique terrain, dimensions 20 x 100 pieds. EXEMPT et libre de toutes obligations, situé dans l'une de nos subdivisions entre New York et Atlantic City. Cette offre expire le 15 juillet, 1926.
MAXIM DEVELOPMENT CORPORATION
118 W. 40th STREET, Dept. 235 NEW YORK CITY.

Votre sacrifice aidera l'Armée à Sauver un autre malheureux

Lorsque l'Armée du Salut vous prie de contribuer au Fonds du Sacrifice, elle ne vous demande que de faire ce que ses Soldats dévoués font tous les jours de leur vie—leur renoncement n'a d'autre but que de soulager les miséreux.
Vous pouvez collaborer à l'oeuvre de charité et de miséricorde de l'Armée du Salut—vous pouvez "tendre la perche" à ces femmes et à ces enfants que les flots agités du chagrin et de la misère menacent d'engloutir.
Chaque année, l'Armée du Salut donne à des milliers de petits enfants de la nourriture, des vêtements, un abri. . . Des centaines de mères découragées—et quelquefois desespérées—ont été réconfortées par l'aide sympathique et systématique de l'Armée du Salut. Des centaines d'hommes et de jeunes gens, inutiles—sinon dangereux—à la société, deviennent chaque année, grâce à elle, de bons citoyens. Aidez à l'Armée—par vos dollars.
Donnez à notre délégué l'offrande que vos moyens vous permettent, ou envoyez-la à
L'Armée du Salut, 341, rue Université, Montréal
L'ARMÉE DU SALUT
Donnez—en SON nom!
1307

AU BANQUET DES GARDES-MALADES DE L'HOPITAL NOTRE-DAME



Photographie prise, hier soir, dans le Salon Rose des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame avant le banquet offert par les gardes-malades de deuxième année aux finissantes. On remarque sur la première rangée : Mlles Gabrielle Faucher, Blanche Paquette, Antoinette Labelle, Madeleine de Courville, Rachel Tassé, Rachel Paquet, Cécile Choquet, Alice Ouellet, Eva Mérizzi, Edith Pelletier, Françoise Cadotte, Cécile Riopel, Jeanne L'Heureux, Suzanne Giroux, Blanche Marleau et Sénora Frégault, toutes finissantes. Au centre, en haut, Mlle Thérèse Rochon, doyenne de l'Ecole des Gardes-Malades. (Cliché de l'artiste de la "Patrie".)

LE TEMOIN LUDGER BRIEN NOMME CEUX QUI FAISAIENT PARTIE DE CE SYNDICAT POUR L'ACHAT D'UN NAVIRE

C'est lui qui a présenté l'Américain Neil au capt. Perreault en vue de tolérer la barge Tremblay et qui devait dans la suite faire une dénonciation.

LE COMMERCE D'ALCOOL AVEC LES E.-U.

OTTAWA, 21. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Ludger Brien était encore sur la sellette ce matin. Il est questionné par M. Stevens, mais il veut qu'on le questionne en français afin de ne pas se méprendre sur les questions qu'on lui pose.

Aux témoins que l'on a cités hier, il faut ajouter, ce matin un autre, M. Albéric Gélinas, maire de la Pointe-aux-Trembles, ci-devant associé de la maison Boivin, Wilson

Il est entendu que l'on doit abandonner tout espoir de terminer cette enquête avant la fin du mois. Le cas de la barge Tremblay restera à l'ordre du jour encore quinze jours.

Quant on en aura disposé il faudra deux ou trois cas avant d'entendre le rapport des comptables. Ce qui voudrait dire que l'enquête peut se prolonger jusqu'à la mi-juin.

M. Brien sera probablement le seul témoin de la séance d'aujourd'hui. Le capitaine Tremblay est cité pour aujourd'hui mais il n'est pas présent. On se demande si le comité parviendra à le faire comparaître.

LE DOCTEUR SPROOLE

L'hon. M. H.-H. Stevens questionne d'abord M. Brien au sujet d'un docteur Sproole, qui serait un commerçant d'autos volés.

—M. Stevens: Le connaissez-vous?

—M. Brien: C'est un client.

—Il a déjà conduit un Packard à votre garage?

—Il avait en effet un Packard.

—Et vous l'avez vendu?

—M. Brien explique qu'il est intervenu dans la vente de cette auto comme intermédiaire pour faire accepter le chèque de Lamoureux, vendeur de l'auto, que le Dr Sproole ne voulait pas prendre.

—N'avez-vous pas téléphoné à Lamoureux, à Ste-Agathe, pour lui dire que vous aviez une auto à vendre?

—Je n'ai pas téléphoné.

—M. Lamoureux a déclaré avoir acheté une auto de vous et avoir payé $850.

—Je n'en sais rien. Tout ce que j'ai fait c'est de rendre un service au Dr Sproole. Le chèque de Lamoureux m'a été montré chez moi par l'inspecteur Knox qui me menaçait de poursuites si je ne donnais pas tous les renseignements que j'ai. Je suis prêt à dire toute la vérité. Je n'ai rien voulu dire à l'inspecteur Knox, mais ici je veux dire toute la vérité.

A preuve que je dépose au dossier le chèque en question. L'inspecteur Knox, voulant me forcer à lui faire des révélations, m'a dit que le Dr Sproole avait tout avoué. $1 est venu chez moi pour faire parler ma femme. Elle ne savait rien et n'a rien dit.

—A qui avez-vous remis l'argent que Lamoureux vous a donné?

—Je n'ai pas reçu le chèque de $500.

—Et celui de $375.?

—Je l'ai remis au Dr Sproole.

—Le chèque était par Lamoureux à l'ordre de L. Brien et endossé par vous?

—Oui.

—Il fut déposé à la Banque Toronto et payé ensuite à la Banque Provinciale, deux jours après? Mais n'est-il pas vrai que vous n'avez rien payé au Dr Sproole qui aurait fait entrer l'auto en contrebande et que, par vous, il a vendu l'auto à Lamoureux et que le $375. représentait votre profit dans la transaction, est-ce vrai?

—Non, c'est faux.

—Avez-vous vu le frère de Lamoureux pour lui demander de ne pas prendre de procédure contre vous pour le recouvrement de cette somme?

—Non.

LA MAISON BELISLE

—Quand avez-vous fermé l'établissement J.-E. Bélisle?

—Quand la commission des liqueurs a été établie.

—Tous les dépôts de J.-E. Bélisle étaient faits en votre nom?

—Oui.

—C'est M. Gélinas, qui a comblé le découvert de $15,000 à la Banque quand vous avez fermé?

—Vous lui demanderez, il est témoin.

—Vous n'avez pas vendu d'alcool après la fermeture?

—Pas au Canada, mais aux Etats-Unis.

—Ah! Je croyais que vous l'avoueriez?

—Vous n'êtes pas chargé d'une enquête aux Etats-Unis? Ne soyez pas trop malin. Avez-vous demeuré aux Etats-Unis?

—Oui, à New-York, quinze jours.

—De quelle transaction s'agissait-il?

—D'une importation d'alcool à New-York par un certain syndicat dont il a été question au comité des comptes publics à Québec.

—M. Calder: Un syndicat belge?

—M. Brien: Non, un syndicat canadien.

—M. Stevens: Qui faisait partie de ce syndicat?

—M. Brien: Ce n'est pas nécessaire. Cela me forcerait à traîner des noms devant le comité. Je jure qu'il n'y a pas eu de contrebande. Je sais que vous pouvez me forcer de parler, mais je jure qu'il n'y a pas eu de contrebande. Vous êtes maître et vous pouvez me forcer à parler. Toute l'affaire est au dossier des comptes publics à Québec.

—M. Stevens: Laissons cela pour le moment. Vous dites qu'après la fermeture J.-E. Bélisle n'a pas fait de transaction?

—Pas d'achat.

—Des ventes?

—Je ne me souviens pas.

—Vous souvenez-vous de la Health Pharmacy Product de Montréal?

—Non.

—Je crois savoir que "J.-E. Bélisle" a aussi fait des affaires sous le nom de "Health Pharmacy Product"?

—Pas notre Bélisle.

—Et cela en 1923?

—Pas à ma connaissance. Je ne l'ai jamais vu après 1921.

—Un permis a été émis à Québec pour J.-E. Bélisle?

—Je n'en sais rien. Il n'y a pas rien qu'un chien qui s'appelle Pato. Un nommé Brien est mort, ces jours derniers, et ce n'est pas moi.

—Que faisiez-vous en 1922?

—J'ai organisé la United Auto Supply et j'ai perdu $28,000.

—Vous avez fait faillite en 1921 et en 1922, vous avez perdu $28,000? où avez-vous pris cet argent?

—En 1909, en 1912, en 1913, 1916 et en 1920 j'ai acheté des propriétés à Montréal et je devais valoir alors $20,000.

—Je crois savoir qu'après la fermeture de J.-E. Bélisle, vous avez illégalement vendu de l'alcool, y compris la barge Tremblay?

—Je n'ai jamais importé un gallon d'alcool au Canada. Il y a eu tentative d'importation qui n'a pas réussi. Il s'agit de l'affaire dont j'ai parlé.

LE SYNDICAT

—Qui fait partie de ce syndicat?

—Vous voulez le savoir absolument?

—Oui.

—M. Lavallée, ancien gérant de manufacture à S.-Jean, Qué. Je répète encore qu'il n'y a pas eu de tentative de contrebande.

—On y verra.

M. Albert Brosseau, rentier de Montréal-Nord, Narcisse Lord, rentier de S.-Jean, Ludger Brien, M. J. Nelligan, de Montréal. C'était ceux qui faisait partie du syndicat pour l'achat d'un vaisseau.

—Est-ce qu'il y en avait d'autre pour l'achat de la boisson?

—Non. Ce sont des gens de l'autre côté qui devaient y voir.

—Qui étaient-ils?

—C'était M. Albert Brosseau et M. Laramée.

—De qui devait-on acheter l'alcool?

—Est-ce bien nécessaire. Il n'y a pas eu de contrebande. Ce sont des enfantillages. Je n'ai pas de leçon à donner au comité, mais je trouve cela inutile.

—De qui achète-t-on l'alcool?

—Je ne me souviens pas.

—Où demeuraient-ils?

—En Angleterre et en Ecosse, je crois.

—Quel était le nom du navire?

L'"ISLAR"

—Je crois que c'était l'"Islar".

M. Brosseau et Lavallée ont nolisé ce bateau en Angleterre et la boisson a été achetée en Angleterre.

—Qui a payé?

—Un dépôt a été fait pour $28,000 ou $31,000. Le montant total était d'environ de 7,000 livres sterling. Le dépôt a été fait par M. Brosseau et Lavallée.

—Le navire était l'"Islar".

—Oui.

C'était un double hélice dont les propriétaires étaient Jeremiah Browne Ltd.

—Combien avez-vous contribué vous-même?

—$3,000 à $4,000 que j'ai empruntés de ma mère.

—En décembre 1923?

—Je le crois.

—Vers le même temps que J.-E. Bélisle faisait des affaires sous un autre nom?

—Cela était inexact.

—Où la boisson?

—Le navire est resté en mer.

—La boisson est-elle encore là.

—Il faudrait aller voir. Je ne sais pas ce qu'on en a fait. On l'a peut-être vendue ou réexpédiée en Angleterre.

—Avez-vous fait des affaires avec M. Gélinas, en 1924?

—Non.

—Quand vous faisiez le commerce des liqueurs et douanier, aviez-vous des clients à Montréal?

—Je ne m'en souviens pas.

—Quels clients aviez-vous aux douanes?

—Aucun.

—Avez-vous vendu à vos officiers supérieurs?

—Non, jamais.

—Aviez-vous des intérêts dans la barge Tremblay?

—Aucun.

—Qu'avez-vous reçu pour avoir présenté Neal et autres?

L'ARRESTATION

—Je fus arrêté et accusé d'avoir été complice.

—C'est vous qui avez obtenu le nolisement de la barge Tremblay?

—Oui.

—Vous avez présenté Neal au capitaine Perrault?

—Je le crois.

—Et Neal était intéressé dans cette cargaison?

—Oui, il me semble.

—C'est vous qui avez fait la dénonciation par la suite?

—Oui, je l'ai déjà dit.

—Vous jurez que vous n'aviez aucun intérêt financier dans cette affaire?

—Aucun.

—Pourquoi n'avez-vous pas dit à M. Duval que la barge Tremblay descendait le S.-Laurent?

—Parce que je ne le savais pas encore. M. Duval était parti pour Rock Island.

—Supposez-vous que le comité va croire que vous n'étiez pas intéressé à enlever cette saisie à la commission des liqueurs?

—Je demande au comité de croire tout ce que je dis.

—C'est tout ce que vous avez à dire?

—Oui.

M. Donaghy questionne ensuite M. Brien.

—Quand avez-vous rencontré l'intéressé de l'"Islar"?

—n 1919 ou 1920.

—Que faisait-il alors?

—Il était maire de Montréal-Nord.

—Il ne vous a jamais dit ce que l'on a fait de l'alcool?

—Plus tard on a dit que les Européens avaient tout gardé.

—Est-ce que M. Brosseau est allé en Angleterre?

—Il est parti vers octobre ou novembre. Je crois qu'il est allé en Europe pour prendre le vote des soldats pendant la guerre.

—Ce syndicat a payé la boisson?

—Il n'a fait qu'un dépôt.

—Pour le plein montant?

—Non, pour 30,000 caisses.

—Croyez-vous que la boisson a été réexpédiée en Angleterre?

—Je ne le crois pas.

—N'est-elle pas venue au Canada?

—Non.

—Pourquoi?

—Parce que c'était en hiver.

—Qu'est-ce que M. Brosseau vous a dit?

—Que nous avions perdu notre dépôt.

M. Bell le questionne ensuite.

LES $69,000

—M. Bisaillon nous a dit que pendant trois ans il a retiré de la maison J. E. Bélisle la somme de $69,000 comme sa part qui était d'un sixième. Je voudrais savoir quels étaient les principaux intéressés.

—Bisaillon n'a pas reçu un cinquième des $69,000.

M. Stevens.—Après la fermeture de "J. E. Bélisle", vous avez perdu $28,000 dans une autre entreprise?

M. Brien.—Oui.

M. Stevens. — Vous avez été par la suite mêlé à la vente d'une auto au Dr Sproule qui serait un contrebandier. Vous avez aussi agi comme dénonciateur de la barge Tremblay.

M. Gagnon l'interroge à son tour. "Avez-vous déjà parlé à M. Bisaillon de la cargaison d'alcool sur la barge Tremblay?"

—"J'ai défendu à Duval de lui en parler."

—"Croyez-vous que Bisaillon avait des intérêts dans cette cargaison?"

—Je ne pense pas.

—Vous ne voulez pas qu'il eut quelque chose à faire avec la saisie?

—Non.

—Quel est le plus gros chèque que vous avez donné à M. Bisaillon dans vos transactions de la maison Bélisle?

—$2,500.

"M. Bisaillon a dit avoir reçu un chèque de $4,000, dit M. Stevens. C'est possible.

M. Gagnon demande au témoin d'expliquer la nature des transactions de J.-E. Bélisle.

M. Brien. — Nous achetions de la boisson des vendeurs autorisés, tous les droits étaient payés.

M. Gagnon. — Est-ce que vous aviez à faire à l'entrée de l'alcool comme douanier à Montréal?

—Non, du tout.

M. Stevens.—Pouvez-vous dire où l'on pourrait trouver Bélisle?

—J'ai tout dit ce que je savais.

—L'avez-vous vu après votre fermeture?

—Je ne me souviens pas.

M. Stevens demande que la gendarmerie à cheval fasse un résumé du dossier J.-E. Bélisle.

M. Stevens propose que l'on cite devant le comité mardi prochain.

M. Matt Barry, 676 N.-Dame ouest, Montréal, M. Philippe Monette, 71 rue St-Jacques, Montréal, et que ces témoins soient requis d'apporter les dossiers de la poursuite contre Mlle Lortie et Mlle St-Georges, au sujet d'une possession illégale de narcotiques.

Le comité s'ajourne ensuite à mardi prochain.

Séance d'hier après-midi

OTTAWA, 21. (Presse canadienne.) — On a continué l'interrogatoire de M. Ludger Brien, ancien agent du service préventif à Montréal, à la reprise de l'enquête des douanes, hier après-midi. Brien déclara à M. R. L. Calder, avocat du comité, qu'il a informé le douanier Duval dans la soirée du 20 novembre que la barge "Tremblay" se trouvait à Saint-Sulpice. Il a demandé à Duval de n'en pas parler à personne autre parce qu'il voulait être sûr d'avoir la moitié de l'amende.

M. C. W. Bell, membre de la commission, lit au témoin la déposition rendue par Bisaillon à l'effet que Brien faisait le commerce des autos passées en contrebande.

"Bisaillon a déclaré qu'il savait que vous faisiez le commerce des autos passées en contrebande. Est-ce vrai ou faux?" demande M. Bell.

Le témoin répondit qu'à l'exemple d'un grand nombre de propriétaires de garages à Montréal, il a déjà fait le commerce des autos usagées. Pendant ce temps-là, il se peut qu'il ait acheté deux ou trois autos de bonne foi qui n'étaient pas tout à fait O. K. Il les acheta et les vendit de bonne foi.

PAS UN BOOTLEGGER

M. Bell lit des extraits de lettres écrites par Bisaillon qui font passer Brien pour un contrebandier et un "bootlegger". On lit ce qui suit dans un passage de la lettre: "Brien est un "bootlegger" et vend des marchandises passées en contrebande".

"Est-ce vrai?" demande M. Bell.

"Quant à être bootlegger, c'est faux," répond le témoin. En fait de contrebande, il n'a fait que vendre deux ou trois autos passées en contrebande.

Autre passage de la correspondance de Bisaillon: "Brien a été un gros contrebandier d'alcool et d'automobiles."

"Est-ce vrai?" demande M. Bell.

—Non, c'est faux.

Brien oppose un autre démenti à la déclaration de Bisaillon que Brien a cherché à faire passer quatre automobiles par mois en contrebande au Canada.

LA COMPAGNIE BELISLE

On lui demande si Gélinas était associé à la compagnie Bélisle. Le témoin répond que non.

M. Bell s'étonne qu'un homme qui n'a aucun intérêt dans une affaire ait un compte de banque collectif avec Brien.

Gélinas, dit le témoin, ne versait pas d'argent au compte, mais il prêtait sa lettre de crédit et son nom pour donner plus de crédit à Brien.

"Que recevait Gélinas pour cela? demande M. Bell.

—Je crois qu'il perdit $15,000 à la fin.

La firme Bélisle n'était composée que de Bisaillon et de Brien. Le premier avait une part d'un sixième: Brien, de cinq sixièmes. Bisaillon croyait que Gélinas avait une part dans l'affaire.

Le témoin ne sait pas au juste quelle était sa part dans la firme de Bisaillon.

M. Bell demande si c'était un tiers.

Le témoin ne sait pas combien d'argent de la compagnie on a pris pour payer la firme de Bisaillon.

Bélisle n'avait pas de bureau au siège de la compagnie. Brien ne l'y avait vu que quelques fois. Brien avoue qu'il était l'âme dirigeante de la compagnie, mais il assure la commission qu'il ne s'est jamais absenté de son poste une demi-heure à cause de son commerce de spiritueux.

Brien déclare que la firme Bélisle faisait beaucoup d'affaires par la poste. Des commandes, des factures, etc., ont été détruites lorsque la firme cessa d'exister en 1921. Nous ne faisions pas de contrebande, pas de vol et rien de mal; de sorte que je ne croyais personne intéressé à ces documents, dit-il.

La firme Bélisle ne tenait pas de compte.

M. GELINAS A SIMPLEMENT AIDE

M. Bell est surpris de voir que ne l'ont pas abordé au sujet de sa déposition.

Le témoin répond froissé qu'il n'a besoin de personne pour voir à ses affaires.

"Mais vous êtes fier que M. Gagnon (l'avocat de Bisaillon) soit assis près de vous?" demande M. Bell.

"Je préférerais que M. Gagnon ne soit pas là, parce qu'on me dit qu'il va m'interroger après que vous aurez fini", répond M. Brien.

AUTOS EN CONTREBANDE

Le témoin nie avoir dénoncé des autos passées en contrebande afin de les vendre. Il a quelquefois donné des informations aux camarades concernant des autos qui se trouvaient dans son garage. L'auto vendue à son beau-frère, M. Saint-Germain. Il ne se rappelle pas l'avoir dénoncé bien que M. Stevens lui montre un reçu attestant qu'il a eu la moitié de l'amende. Il ne savait pas que c'était cette auto.

M. Brien déclare à ce moment qu'il préfère parler en français afin de se faire mieux entendre.

M. Stevens a encore beaucoup à dire et comme il est six heures on ajourne la séance à demain matin.

Juste avant l'ajournement, M. F. G. Leaver, dit qu'il a examiné les livres envoyés par la "R. and G. Company", de Rock-Island, et qu'il a constaté que les livres demandés ne s'y trouvaient pas. La commission donne instruction à M. Leaver de dresser une liste des livres dont on a besoin afin qu'on puisse se les procurer.

Elu président



M. W.-O.-H. DODDS, qui a été élu hier soir président du bureau de direction de la M.A.A.A.

M. JEAN BRUHNES EST CANDIDAT A L'INSTITUT

PARIS, 21. — Huit candidats postulent le siège vacant à l'Académie des Sciences morales et politiques, section d'histoire.

Voici leurs noms par ordre alphabétique: Louis Batiffol, administrateur de la Bibliothèque Nationale; Jean Brunhes, professeur au collège de France; Franz Funck-Brentano, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal; Geoffroy de Grandmaison, président de la société bibliographique; de Guichen, premier secrétaire d'ambassade honoraire; Henri Hauser, professeur à la Sorbonne; J. Jordan, professeur à la Sorbonne; Paul Matter, avocat général à la Cour de Cassation.

La lutte entre pareils nommes sera rude et intéressante. Mais on concède de fortes chances à M. Jean Brunhes, l'éminent professeur au collège de France. L'élection est fixée au 12 juin.

Aux Hautes-Etudes



Le sénateur LORNE-C. WEBSTER, qui a été un des principaux orateurs au banquet des licenciés des Hautes-Etudes Commerciales hier soir.

INQUIETUDES EN ROUMANIE

Le gouvernement craint le contrecoup de la révolution polonaise.

PARIS, 21. (Presse associée.)— Le gouvernement roumain s'inquiète de la situation créée par le récent coup d'état polonais et l'ouverture prochaine du Parlement le tracasse un peu, s'il faut en croire des informations de source particulière mais digne de foi, venant de Bucharest.

Toutes les villes sont encerclées. Chaque auto qui ne sort ou qui y arrive est fouillée de crainte qu'elle ne contienne des armes. D'autre part, les journalistes sont soumis à un vrai règne de terreur. Toutes les dépêches sont censurées et les courriers arrivant au pays ou en partant sont ouverts. Souvent même on détruit les lettres.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — C'est l'honorable juge Gibsone qui a été désigné pour présider le terme de la cour criminelle de Roberval, où le principal procès sera celui de la femme Emily Sprague, accusée du meurtre de son mari, Abraham Gallop. Le terme s'ouvrira dans les premiers jours de juin.

A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE



Cinq infirmières bénévoles qui ont reçu le mercredi, 19 mai, leurs certificats d'infirmières, comme récompense de l'hôpital Sainte-Justine, service du dispensaire. Assises, de gauche à droite : Mlles Laurence Pigeon et Madeleine Bernier. Debout, de gauche à droite : Mlles Lucienne Gauthier, Noëlla Boileau et Germaine Biron. (Cliché d'un artiste de la "Patrie".)



"Un Trou d'un Seul Coup"



UN nombre toujours croissant d'hommes d'âge moyen et d'âge mûr dépensent plus de leur temps, ces temps-ci, à faire siffler un bâton de golf aux oreilles d'une balle de golf, persuadés que l'air frais et l'exercice peuvent ajouter quelques années de plus à leur vie, lesquelles ils emploieront à ce même agréable passe-temps.

Naturellement, ils ne manquent pas toujours la balle—quelquefois, l'un d'entr'eux peut même faire "un trou d'un seul coup". Alors quelle réjouissance, quelle célébration et quel orgueuil pour le reste de ses jours.

Lorsque vous faites une randonnée en automobile, cependant, et que vous subissez un "trou dans un" de vos pneus, c'est une histoire entièrement différente.—Il est généralement suivi par une exploision de termes profanes et beaucoup de dur travail et il gâte le plaisir de plus d'une promenade en automobile.

J. J. Harris

NOTA: — L'exercice est une bonne chose, mais aucun homme ne semble aimer celui qui consiste à changer de roues ou de pneus. Vous n'avez jamais à changer les Pneus Increvables Lee.

Lorsque vous jouez au golf, vous oubliez tous vos ennuis—Lorsque vous allez en automobile, vous pouvez ne plus songer aux ennuis causés par les pneus, si votre auto est munie de Pneus Increvables Lee.

BUREAUX DES VENTES A MONTREAL 535, SQUARE PHILLIPS.

Zam-Buk

50c ALL DRUGGISTS

UN MERVEILLEUX "SPECIALISTE DE LA PEAU" Dans une boite de deux pouces.

LA LECTURE DE CETTE PAGE EST UNE SOURCE D'ECONOMIE

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent parvenir sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours.	10c	8c
Trois jours. . . .	12c	10c
Un jour.	15c	12c

Décès, 50c par insertion.
Naissance, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS

1 BEAU petit chat angora à vendre bien bon marché. Clair. 5139-M. 586 Desjardins, Maisonneuve. 72-2

JEUNES chiens Eskimos et jeunes chiens Policiers à vendre. S'ad. 330A Drolet. 72-5

SKUNS, poulets, paons roulleurs, cage, spécialité, manger pour pigeons. S'ad. 1362 S.-Laurent. Belair 1061. 71-3

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES Cadillac et Studebaker de luxe modèle 1926 à louer pour baptêmes, mariages, sépultures, promenades. S'ad. 1811 Iberville. Clairval 4207 ou 4259-F. 71-20

CHEVROLET Sedan 1924, comme neuf, avec beaucoup d'accessoires et très bons pneus. Sacrifiera, téléphone Amherst 7142. 71-5

CHEVROLET Baby Grand à vendre, en parfaite condition, six pneus neufs, aucune offre raisonnable refusée. S'ad 479 Ste-Emélie. Westmount 5138. 71-5

EXCELSIOR, modèle 1927, avec "side-car" en très bon ordre à vendre ou à échanger pour petit char, 39 Beaubien Est. 72-2

FORD à vendre 1918, $50, avec licence. 1807 Dufresne. 72-1

FORDS à prix réduits: tourisme 1924, 1925, $425, $550; Sedan 1921, $200, $300; Tudor 1924, $400, $450; camions une tonne $150, $250 en bon ordre, peinture, bon pneus, condition facile, ouvert le soir. Jos Bonhomme Limitée, 200 Guy. 68-6

FORDS — Batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overchargée, $2.00, magneto rechaulage moteur $25.00, magneto neuf $45.00. Généreux Motors, 39 rue Balmoral. 65-3

FORDS, toujours en mains des chars Fords de toutes modèles à conditions faciles. M. St-Amour, 29 rue Balmoral. Plateau 2040. 71-3

FORDS USAGES—

DE TOUS les modèles, Sedans, Tudors, Tourings, en plus camions (1 tonne et 1-2 tonne).

N'ACHETEZ pas sans venir nous voir.

MACHINES pouvant convenir à toutes les bourses et satisfaire tous les goûts.

TOURINGS avec démarreurs de $125 en montant.

TOUTES nos machines sortent du garage avec la garantie de bon fonctionnement.

JARRY & FRERES

2828 BLVD S.-LAURENT. CAL. 1151 71-2

GARAGES métalliques Metal Shingle & Siding Co., Limited, coin Delorimier et Ste-Catherine. Téléphone Clairval 1880. 46-52

MACHINE Touring Ford, à vendre en bonne condition, à bon marché. S'ad. 3444 Rouen. Amherst 2193. 69-16

TOURING Ford modèle E23 en parfaites conditions à vendre ou à échanger pour gramophone ou ameublement. S'ad. 1277 Moreau. 72-1

TRUCK Ford, une tonne, en parfait ordre. S'adresser à 831 Charlevoix. York 0395. 72-2

TRUCK Ford à vendre d'une tonne, à bon marché, en parfaite condition pour cause de mortalité. S'adresser 4092 Cartier. Amherst 3782. 67-9

GARAGES A LOUER

GARAGE 20 x 35 et grands terrains à vendre, très bon marché. 6ième avenue, Pointe aux Trembles. Tél. Clairval 3813-J. 72-5

MOTOCYCLETTES

UN LOT de bicycles neufs et de seconde main à vendre. S'adresser 1811 Iberville. Clairval 2507. 71-20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES DEMANDEES

FAMILLE distinguée, cinq personnes désirerait pension deux ou trois chambres, très confortables, pour mois de juillet, près Montréal. A. Leclerc, 1877 Hutchison, Atlantic 2560W. 70-2

CHAMBRES SANS PENSION

AVE LAVAL, 27A, grande chambre, convenable pour monsieur de haute situation, aussi moyenne et petite. 72-3

BEAU salon double ou chambre simple non meublé dans famille privée, seul chambreur, téléphone, usage de cuisine si désiré, louera pour marché. 2346 Cartier. 72-2

BELLE grande chambre pour dames Nurse ou monsieur, avec le confort d'un bon chez-soi. 44 Carré St-Louis Lancaster 2245. 72-2

BELLES grandes et petites chambres bien éclairées et ménage frais fait, rue des tramways, et près des gares. Prix raisonnable. S'ad. 682 Notre-Dame ouest. Main 6075. 70-6

BELLE chambre spacieuse, faisant coin de 2 rues, beau site pour bureau, rue du square, coin Sherbrooke et Delorimier. Mme Pigeon, 1105 Sherbrooke. Clairval 2651-F. 72-3

BELLE grande chambre faisant coin de 2 rues, avec 2 grandes fenêtres, famille privée. Mme Pigeon, 1101 Sherbrooke, coin Delorimier. Clairval 2651-F. 72-3

BERRI, 4686. Chambre de devant garnie avec garde-robe $2, par semaine. 72-2

BERRI, 2031 (près Ontario) chambre pour monsieur, $3, par semaine. Est 8062W. 71-4

CHAMBRE. — Bonne grande chambre moderne, famille privée, téléphone, confort du chez-soi près des gares centrales. S'ad. 90 Cathédrale. 72-2

CHAMBRE à louer chez famille privée sans enfant, meublée ou non pour couple ou fille, $7.00 par semaine. S'ad. 2703 Hochelaga. 70-4

CHAMBRE à louer, avec ou sans pension, meublée au goût du pensionnaire, téléphone, etc. 2017 Chambly, près Ontario. 72-5

CHAMBRE à louer, très moderne, chez personne respectable, tout confort désiré. Adresser 2209 Ste-Jacques. 72-2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

CHRISTOPHE-COLOMB, 4252, près du Parc Lafontaine, jolie chambre meublée à louer, dans famille privée, sans enfant. $12.00 par mois. 72-3

GRANDE chambre bien meublée avec usage de cuisine si désiré, prix modéré. S'ad. 215 rue Murray. Tél. Main 7213. 72-2

GRANDE chambre avec pension 1ère classe, eau chaude, téléphone patron. 3452 St-Denis. 72-3

MONT-ROYAL, 1ST 393, près Delaroche, chambre boudoir sur balcon, grande garde-robe moderne, famille honnête, téléphone 34 BEI 7279J. 72-4

10 MONTEE DU ZOUAVE. Chambre garnie à louer, service parfait, accommodations générales, telles que eau chaude, téléphone, etc. Monsieur préféré. Une visite est sollicitée. 72-5

PARC LAFONTAINE, 4008, près Duluth, grand appartement avec balcon sur le parc. Références exigées. 72-1

QUESNEL, 90. — Grandes chambres dans famille privée, sans enfant, téléphone, confort moderne, pension si désirée. 73-1

RIVARD, 348, près Rachel. Chambre en avant dans famille privée, eau chaude, tél., usage cuisine si désiré. 71-4

SALON double, meublé ou non dans famille privée, personnes avec références seulement, acceptées. 6737 St-Denis. Tél. Calumet 7146J. 72-2

SANGUINET 83a, grandes chambres sur devant et petite avec gros poêle à gaz dans chaque chambre. Mme Clémentine Martin. Est 2839J. 72-2

SHERBROOKE EST 790. — Beau salon double avec ou sans pension, vis-à-vis Parc Lafontaine. Est 9062. 69-5

ST-ANDRE, 373, belle grande chambre ensoleillée pour 1 ou 2 personnes, confort du chez soi, pas d'enfant. Téléphone Est 3172-F. 73-1

STE-CATHERINE Est, 412, grande chambre devant, pour couple ou 1 ou 2 messieurs, tranquille, bon chez soi, téléphone. 73-5

S.-CHRISTOPHE, 1638. — Chambre double pour messieurs respectables. Bon chez-soi, téléphone, pension si désirée. Est 2943J. 73-2

ST-DENIS, 4117. Belle grande chambre à louer sur devant; aussi petites. Pension si désirée. Bain, eau chaude et téléphone. 72-2

STE-ELISABETH, 1564, grande et petites chambres, logement neuf, usage téléphone, sonnez au 3ème. 70-5

VILLENEUVE OUEST, 1, près St-Laurent, personne sobre trouvera chambre dans une famille privée, bain, eau chaude, électricité, téléphone, déjeuné si désiré, monsieur seulement. 73-4

DIVERS

PENSIONS DEMANDEES

HOMME âgé désire pension de confiance, anglais et français, honnête, sobre, travaillant, 25 ans d'expérience des affaires, bonnes références, salaire modéré. S'ad. Emile Duval, 2340 Iberville, Amherst 5793. 71-6

PERDUS ET TROUVES

CHIENNE policier Belge répondant au nom de "Diane". Prière de ramener à 1878 Beaudry, appt. D. Tel. Est 6957-J. 71-3

TROUVE CHIEN POLICIER, sinon réclamé dans trois jours sera vendu. S'ad. A. Boivin, 1726 Ste-Catherine Est. 72-3

UN portefeuille en cuir, contenant $12.00 et des chèques de $40.00, perdu sur la rue St-Denis près De Castelneau et Laurier. Récompense à celui qui le trouvera. S'adresser à 3179 Drolet. 66-10

PERSONNELS

GRADE obtenu en l'honneur de Ste-Rita, avec promesse de publier.—P.C. 72-2

JE DEMANDE les hommes qui ont relevé une femme le 20 avril au soir rue St-Germain pour venir chercher une récompense. 2068 rue Ontario, Est. 72-1

LA GARDE Indépendante Saint-Vincent Ferrier a l'honneur d'annoncer au public qu'elle fera un euchre le 25 mai, au numéro 1219 St-Jacques. 72-5

REMERCIEMENTS à S.-Antoine de Padoue, pour objets trouvés, avec promesse de publication. Mme J. Lacroix. 72-2

EMPLOIS

Positions Demandées, Hommes

CHAUFFEUR demande position sur taxi ou char privé, références fournies. S'ad. 218 Université, Plateau 4782. 72-5

CHAUFFEUR demande emploi sur truck ou char privé, 3 ans d'expérience dans ville et campagne, pouvant fournir les meilleures références. S'ad. 421 ou 1633 Visitation. 72-3

CHAUFFEUR d'auto demande emploi, parlant anglais et français et connaissant bien la ville. S'adresser à 568 Aird Ave. 73-1

HOMME de bonne apparence, instruit anglais et français, avec bonnes références demande position comme gardien ou homme d'ascenseur. 2689 Blvd St-Laurent. 73-6

INGENIEUR mécanicien diplômé demande emploi comme concierge maison appartements, sachant faire toutes réparations, fournaise, etc, parle français et anglais, et possède de références. S'ad. Tél. Clairval 5404-J. 73-1

VOYAGEUR connaissant bien sa ville, relations avec marchands de fer, épiciers, bouchers, français et anglais demande position pour bonne maison. L. F. 457 Ontario Est. 73-1

UN ingénieur mécanicien dans n'importe quelle sorte de machinerie, marié, père de famille, demande de l'emploi immédiatement. Adresser: A. Desaulniers, 1286 Putnam. 73-10

Positions Demandées, Femmes

BONNE femme demande lavage chez soi et repassage si désiré. Prix très modeste. S'ad. 26 Grant, 3ième étage. 73-4

CONTRE-MAITRESSE parlant anglais et français demande position dans manufacture de chemises. Cassier 315 la "Patrie". 69-5

CONTREMAITRESSE demande position dans manufacture de robes pour dames ou enfants. S'adresser Cassier 310 la "Patrie". 70-5

DEUX personnes de moyen âge désirent position, sachant faire la cuisine. S'adresser 982 Beaudry, le soir. 71-10

DEUX personnes de confiance désirent position pour garder maison pendant l'été, donnant de bonnes références. S'adresser 1279 rue Lafontaine. 71-5

FEMME d'âge mûr désire position comme ménagère pour Pâté. S'adresser à 1966 rue St-Jacques. 73-4

FEMME de journée demande de l'ouvrage pour lavage et ménage, $1.75 par jour. Appelez Mme Emard, Est 2085W. 64-6

JEUNE fille demande position dans maison privée pour aider au ménage. S'ad. 317 St-Elizabeth. Est 1946W. 72-2

JEUNE FILLE bien instruite, demande position soit caissière, sténographie, clavigraphiste, etc, bonnes références. S'ad. 2104 Fullum. Clairval 2456-F. 69-5

EMPLOIS

Positions Demandées, Femmes

PERSONNE sérieuse ayant quelque expérience dans la couture demande de place chez modiste, 2 à 3 jours par semaine. Fournira références. Clairval 7148M. 70-5

UNE veuve sans enfant, très habile dans la couture ordinaire et de fantaisie, très instruite, demande une situation dans un presbytère, de préférence. Ecrire Cassier 209 la "Patrie". 72-2

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

AGENTS pour sollicitations d'abonnement et perception pour publication mensuelle bien connue; doivent avoir expérience et bonnes références. Salaire et commission. Position rémunératrice aux candidats choisis ville et campagne. Ecrire donnant détails d'expérience. Cassier 326 la "Patrie". 69-3

APPRENEZ dans un mois la confection des chapeaux, fleurs, plumes fantaisies, succès garanti. Position assurée. 882 Ontario Est. 72-2

BRODEUSE demandée immédiatement, ouvrage permanent. S'adresser entre 9 hrs et 4 hrs tous les jours. 1466 Montcalm. 61-6

BRODEUSES, filles expérimentées, dans le brin tiré sur soie et georgette. 2476 Delorimier. 72-2

COIFFEUSE demandée. S'ad. 1527 St-Laurent. 72-2

COIFFEUSE de 2 ans d'expérience, bon salaire. 1876 Ste-Catherine Est. Clairval 3395W. 72-2

COIFFEUSE d'expérience pour passer l'été à Saranac Lake, bon salaire. Ecrire à Mme D. Perreault, 64 Main St., Saranac Lake, N.-Y. 73-1

COUTURIERE demandée parlant anglais et français, pour manufacture de chemises. Cassier 315. 68-5

COUTURIERE de pantalons pour l'assemblage avec expérience et une pour les bords. 1473 Visitation. 72-2

DEUX filles demandées pour servir tables, expérience, 2231 St-Jacques. 72-2

FEMME demandée comme deuxième cuisinière dans petit restaurant. S'ad 2160 Bleury. 72-2

FILLE générale recommandée demeurant près Notre-Dame de Grâce, de 9 heures à 7.30 heures. S'adresser Walnut 2154M. 72-2

FILLES expérimentées demandées pour faire des cordes, des glands, de la frange, aussi des soutacheuses, tricoteuses et dévideuses. 1435 rue Bleury, chambre 904. 72-2

FILLE d'expérience dans coupons et opératrice demandée dans les robes. S'ad. 52 Ste-Catherine ouest. 72-2

FINISSEUSES dans la fourture demandées pour manteaux. S'ad. 2344 Chapleau. 72-2

JEUNE fille demeurant chez ses parents, pour faire le ménage dans un bureau de dentiste et répondre à la porte. 2001 St-Jacques. 73-3

JEUNE femme demande pour entretien de maison privée ou autres, pouvant coucher chez elle. S'ad. Clairval 5211J. Références. 73-1

OPERATRICES expérimentées dans les machines à coudre et surjeter. 636 Ste-Catherine ouest. 72-2

ON DEMANDE DES OPERATRICES D'EXPERIENCE DANS ROBES DE SOIE, BONS GAGES, OUVRAGE PERMANENT. S'ADRESSER IMMEDIATEMENT A LA KLEVER DRESS, CHAMBRE 60, EDIFICE DUBRUILE. 70-5

PREPAREUSES de chapeaux demandées. 1373A Notre-Dame ouest, S'ad. immédiatement. 72-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE servante demandée sachant faire la cuisine, consentante de venir à la campagne près Montréal, bon salaire, références exigées. 899 Côte S.-Antoine. Walnut 0893. 72-2

CUISINIERE générale, famille 2 personnes, $45.00 par mois. Références exigées. 60 McCullough. 72-2

FAMILLE sans enfant demande servante générale, sachant faire cuisine. Bon chez-soi, 4917 S.-Hubert, près Marie-Anne. 72-2

FEMME demandée pour 2 personnes. 286 Laurier est. Belair 3758W. 72-2

FILLE demandée pour aider aux soins du ménage, des enfants, bon chez-soi, place à l'année, 3401 Papineau, appt 5, près Sherbrooke. 72-2

JEUNE fille, 14-15 ans pour aider au ménage. Peut coucher chez elle. 316 Boyer. Belair 6522W. 72-2

ON DEMANDE une fille générale sachant faire la cuisine pour petite famille, bons gages, références exigées. 259 ave Metcalfe, TM. Westmount 6186. 72-2

PERSONNE sérieuse demandée dans petite famille, 3036 Christophe-Colomb. 72-2

SERVANTE générale demandée, salaire $30, à $35 par mois. S'adresser 3851 S.-Denis. 73-3

SERVANTE générale capable demandée pour petite famille, bon salaire, cuisine bourgeoise. S'ad. 4241 avenue Mentrose ou téléphoner à Westmount 8815. 72-2

SERVANTE générale avec expérience pour aller à la campagne dans les banlieues de Montréal. S'ad. A. Lefebvre, 227 Notre-Dame est. 73-1

SERVANTE demandée, ou ge général, sachant faire un peu de cuisine. Références exigées. S'ad. après 4 heures à 4158 Parc Lafontaine, près Rachel. 72-2

SERVANTE générale demandée. Walnut 2102. 85 Ave N.-D. de Grâce. 69-3

HOMMES, GARCONS, DEMANDES

AGENTS pour sollicitations d'abonnements et perception pour publication mensuelle bien connue; doivent avoir expérience et bonne références. Salaire et commission. Position rémunératrice aux candidats choisis, ville et campagne. Ecrire donnant détails, expérience. Cassier 320 la "Patrie". 69-3

BARBIER demandé, place permanente. 2181 Bouiv. Goulin ouest. Cartierville. 72-2

BIJOUTIER demandé, aussi apprenti. Farmer Bros. 40 S.-Laurent. 72-2

BON peintre et tapissier demandés. 1610 S.-Timothée. 72-2

10 bons jardiniers-légumiers et 10 bons jardiniers-fleuristes trouveront emploi à l'année, avec bons gages en s'adressant au No 20 rue Parker. Etudiants en agriculture attention spéciale. Théorique et pratique. 69-6

BOUCHER demandé avec expérience, sachant faire la saucisse avec références. 604 Dementigny. 72-2

BOUCHER demandé immédiatement avec expérience, bon salaire. 2444 Notre-Dame ouest. 72-2

CHEF cuisinier de première classe, bon salaire, ouvrage à l'année pour un bon. 84 S.-Jacques. 72-2

COMMIS pharmacien, bachelier ou sous immédiatement; références C. 1888, 1850 Ste-Catherine est. 72-2

10 DOMPEUSES pour charroyage de terre. S'ad. coin Ste-Catherine et Bishop. 72-2

ELECTRICIEN licencié demandé 1659 Notre-Dame ouest. 72-2

GARÇON demandé pour livraison dans épicerie, références exigées, 2301 Chateaubriand, près Isabeau. 72-2

GARCON demandé, 15 à 17 ans pour apprendre le ferronnerie. S'adresser à Melrose Hardware, 5766 Sherbrooke Ouest. 73-3

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

GARÇON pour faire les messages. S'adresser à 239 Berri de suite. 73-1

HOMMES, garçons demandés pour apprendre le métier de barbier, en quelques semaines, premier grand concours 1926, système moderne, outils gratis. Professeur Garrett, 808 rue Notre-Dame ouest. 73-10

HOMME fort demandé pour ouvrage général dans restaurant. 119 Des Communes. 72-2

JEUNE homme capable de faire sollicitation à domicile. S'ad. après 7 heures après-midi. 2885 Notre-Dame Est. 72-2

JOURNALIER demandé rue Iberville 2238. Amherst 2181. 72-2

MENUISIERS demandés avec expérience. S'ad. 3666 S.-Denis. 72-2

MENUISIER de banc demandé et un débiteur. S'ad. 60 St-Urbain. 72-2

MECANICIEN avec expérience demandé. S'ad. 2051 Champlain. Tél. Est 3267. 71-3

2 VENDEURS à domicile. Voyez-nous pour proposition payante et marchandise facile à vendre. L. Labrèche, 1339 Notre-Dame O. 73-5

I-15 VENDEURS pour solliciter épiciers et restaurateurs. Bonne commission, territoire réservé. S'ad. L. Labrèche, 1339 Notre Dame O. 73-5

AGENTS

FEMMES actives, ayant du temps libre et désireuses de s'occuper, dans un commerce d'agence intéressant et instructif, trouveront une excellente occasion d'exercer leur activité en s'adressant à Mlle Wilhelmina Caron No 5308 avenue du Parc, Montréal. 72-9

VOYAGEURS

BON voyageur demandé connaissant bien la ligne de confection pour hommes. S'adresser à 3741 Wellington, York 3799. 72-5

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, I.C.I.E., B.A., B.S.A., brevets, cours classique et commercial, est maintenant déménagé à 696 Ouest rue Sherbrooke. Uptown 4985. 66-16

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

ATTELAGES doubles, simples, neufs, seconde main, bon marché, morceaux de toutes sortes, réparations. Hamel, 1554 Notre-Dame Ouest, près Atwater. 73-1

AUVENT 9 pieds, large, bon état, 4 poêle à gaz 4 ronds fourneau $10. S'ad. 2476 Bélanger. Tél. Calumet 6537W. 72-2

A VENDRE. — Petite voiture d'enfant, très propre bon marché. S'ad. 4293 rue St-Denis. 71-3

A VENDRE porte-chapeaux avec miroir et porte claques, $19.00, 1845 Ave de l'Eglise, Côte St-Paul. 73-1

CARROSSE à vendre à bon marché. 2157 Bordeaux. 70-5

CARROSSE de bébé à vendre en bonne condition, seulement $10. S'ad. 4024 Bordeaux. 70-5

CARROSSE pour bébé, ainsi que berceau à bon marché. S'adresser 411 S.-Dominique. 72-5

CHANCE incomparable. Envoyez 50c en timbres et vous recevrez ce qui suit, 1 chanson, 1 cahier de mode, 1 volume pour dire l'avenir, 3 cartes postales, etc. Adressez Librairie Canadienne, 1479 St-Jacques ouest, Montréal. 68-19

DEUX Prince Albert à vendre à bien bon marché. S'ad. 3741 Wellington, York 3799. 73-2

GLACIERES de tous genres, faites sur commande. Brevetée, R. Gervais, 734 Marie-Anne. Amherst 5526. 61-12

GLACIERE pour épicerie ou restaurant, bon marché en parfaite condition. S'ad. 6122 S.-Hubert. Tél. Calumet 8658W. 72-3

GRAPHOLOGIE, connaître le caractère de ses amis par leur écriture. Envoyez lettre à l'encre, papier non ligné, avec 20 cents et timbre de 2 cents, Lise L. Station B. 69-10

LAMPE et abat-jour de tous genres, faits sur commande, notre spécialité. 4621 Papineau, Amherst 1662. 71-3

LES PETITS bateaux qui sont exposés dans la vitrine de la "Patrie" et tous en autres genres aussi. A. Jolivet, S.-Vincent de Paul, Comte Laval. 73-3

MACHINE à tricotter à vendre, en parfait ordre. Vendra bon marché, aussi bibliothèque et set de salon en noyer, pour cause de départ. 73-8

MAGNIFIQUE couvre-pieds tricot à la main, fait modèle, tout neuf, vendra pour $25.00. S'adresser à 2110A Beaudry. 72-3

MANNEQUIN "Queen", ajustable jusqu'à 46 pouces. Téléphone Clairval 5929. 73-4

MIROIR de 5 pds carrés, piano table en parfait ordre, bon marché. S'ad. 1131 Ste-Catherine est. 73-1

MICROSCOPE allemand, grossit 500 fois, parfait ordre, mod. prix $15. 1949 S.-Urbain. Belair 4393. 73-3

40 MONUMENTS sans réserve $25.00 à $250. 2169 bouiv. S.-Laurent passé église. Hurtubise. Tél. Atlantic 3716 73-8

PIANO droit peu usagé, pardessus monsieur et vêtements divers à $92. Mt-Royal est. 71-3

500 PIEDS de beau chêne doré, bon marché, carrosse sulky de bébé valant $17.00 pour $5.00. H. Gravel, S'ad 100A Rose de Lima. Tél. West 7871W. 73-3

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

UN SULKY de bébé à vendre, bon marché, $5.00, couleur ivoire. 1737c Visitation. Tél. Est 7739-M. 73-1

TABAC en feuilles: havana 25c, rouge 45c, bleu 45c, rouge quesnel 50c, quesnel 60c, frais de transport en plus. Forget 1428 Ste-Catherine Est 73-5

TENTE de huit pieds par 10, piquets à chaque pied, $10.00, parfaite condition. Bél. 0128-J. 73-1

VENDRA engin à gazoline 5 forces pour ferme, clos de bois, 87 pierre artificielle $10.00, Soir 7889J. 318e ave Rosemont. 69-6

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE au No 1 Cherrier, à bon marché, set de salon en noyer 6 morceaux, bureau de chambre avec miroir biseauté, chaises, etc. 72-2

BEAU chesterfield tout neuf à vendre, bon marché, à condition facile. S'ad. 1009 Ethel, York 1119M. 73-3

BEAU set de salle à manger, 9 morceaux, tout neuf, sacrifice, couchette en cuivre, 221 rue Boyer. 71-1

BEAU gros buffet chêne, $8.00, 8 chaises chêne, $5.00. Table extension carré, noyer, $5.00, ensemble ou séparément. 661 Marie-Anne, coin Chambord. 72-2

BON grand sideboard avec glace neuve $12, bonne table de cuisine forte extension $3.00, table de cuisine propre avec tiroir $1. Parant-midi. 1252 Therrien, S.-Henri. 73-1

CABINET de salon en acajou solide. Téléphone Clairval 3929. 73-2

1156 DEMONTIGNY Est, chemin d'escalier, 27 pouces de largeur, rug 3 x 4, rose, table de salle à manger, piano carré convenable pour la campagne, table de vanity en frable, 2 miroirs, demi-couchette en cuivre. 72-4

LAVEUSE électrique, valeur de $150 pour $75. 7053 St-Denis. 72-2

LIT-MEUBLE, Roll-Top, Pianola avec 83 morceaux des meilleurs auteurs classiques. Vrai bargain, 1820 Dorion. Clairval 4522W. 72-2

LIT, spring et matelas, le tout pour $4.00. S'ad. 1586 St-Christophe. Est 4046M. 71-3

LIT simple pliant avec matelas, aussi lit double en fer avec sommier, bon marché. S'ad. 1916 Cartier. 73-1

PORTE-chapeau en chêne solide. Téléphone Clairval 5929. 73-3

POELE de cuisine en fonte table de cuisine, bicycle, mortaiseur, 6 Chemin St-Paul. 73-1

SET DE SALON en noyer noir, table et porte-musique acajou, 2 lits de fer avec sommier, très bon marché, 1264 Ste-Catherine Est. 72-2

SIDEBOARD à vendre bon marché A. Forgues, 2980 Wurtele. Tél. Cl. 6718W. 70-10

SUPERBE CHESTERFIELD—

Modèle luxueux à prix extraordinairement bon marché. Aussi divanette, Davenport et ameublements de salle à manger et chambres à coucher, vendus à grand sacrifice. Adressez à 1464 Ste-Catherine Est. 63-18

UN BON POELE à l'huile perfection, 3 brûleurs, avec fourneau, en bien bon ordre. Bon marché. Mme Brulotte, 73 Lévis. 72-2

VENDRA à sacrifice, bon rug mesurant 12-0" de long par 10-9" de large, 1293 Workman, York 1314. 73-1

Bijouteries, montres, diamants

MAGNIFIQUE montre en or de monsieur, en bon ordre, bon marché. 373 St-André. Est 3172-F. 73-1

BOIS, CHARBON

E.-TREZ provisions de charbon américain ou welsh $15.50. American Scranton Coal Co, Clairval 4092. 70-5

CHALOUPES-YACHTS

PETIT yacht à gazoline, engin un cylindre, en premier ordre, doit être vendu immédiatement S'ad. par téléphone à Amherst 6820. 72-5

INSTRUMENTS MUSICAUX

PIANO PRATTE, s'adresser le soir à 5 118 Delanaudière, anc No 514 Delanaudière. 70-4

PIANO Cottage, set de salon 5 morceaux, vendra à sacrifice, 2059 Notre-Dame Est. Tél. Clair. 2472-J. 73-2

PIANO, carrosse de bébé, chesterfield, couchette en cuivre, cause de départ, pour Floride. 2733 Boul Rosemont. 64-10

UN piano et un gramophone, il faut vendre d'ici au 24 courant. Aucune offre raisonnable refusée. 1734 Notre-Dame Ouest. 69-6

ON DEMANDE A ACHETER

MDSES — On demande à acheter de PUPITRE Roll-Top usagé en chêne, aussi cloison vitrée. Calumet 7740. 73-1

ON DEMANDE quelques chars de bois dur, de construction, orme, frêne tilleul, érable, bouleau et hêtre, vert ou sec, toutes les épaisseurs, chars droits ou mélangés, aussi orme debout, de construction. Ecrire Hall Brothers Limited, 371 Bay Street, Toronto. 64-9

VOUDRAIS acheter un garage métallique démontable pour auto Ford Sedan, bon marché. S'ad. 4587 rue Bordeaux. Amherst 5887. 70-5

RADIOS ET ACCESSOIRES

RADIO à vendre, tout neuf, pour balance de loyer, No 14A S. Philippe, S.-Henri. 73-1

Les annonces classifiées font que les souhaits deviennent des réalités.

MARCHANDISES

VETEMENTS

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogues sur demande. Magasin de Surplus Militair, 294 ouest, Notre-Dame. 58-26

LINGERIE, vêtements à vendre, lingeries diverses pour enfants, aussi habit d'homme, le tout très propre et très bon marché, aussi set de chambre, étagère, lampe piano. 606 Létourneux. 72-4

MANTEAU couleur bois de rose grandeur 16 ans neuf, cause mortalité 1099 S.-Denis. 73-1

SPIER'S achète tout, habits, fourrures, instruments de musique, bijoux, outils, etc. Appelez pour notre homme. Est 7686. 195 Craig Est. 58-24

Voitures

BELLE charrette anglaise pour poney, 33A Boyer. 73-5

CHEVAL, harnais, voiture et sleigh de livraison, en bon ordre. 2169 St-Hubert, Calumet 0173, Bélair 7203. 62-26

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

N'IMPORTE lequel montant promptement avancé sur première et deuxième hypothèques aux plus bas taux d'intérêt. Inspection préliminaire et conseil sans obligation Canadian Metroplitan Securities, Main 5614. 65-26

ON DEMANDE à emprunter $5,000 à 6 p.c. pour 4 ou 5 ans, première hypothèque sur propriété de de $15,000 pour le premier juillet prochain, pas d'agent. S'ad. 67 avenue Laporte. Tél. Westmount 4430. 73-2

COMMERCE A VENDRE

1431 Aylwin, beau restaurant à vendre, bonne place d'affaire, près école et église. S'adresser à 1431 Aylwin. 73-2

BELLE épicerie avec logement de 4 appartements, loyer bas, vendra par inventaire ou en bloc. 231 Ste-Marguerite, Westmount 8325. 73-5

BON restaurant à Viauville, pas d'autres aux alentours, cause d'infirmité. Lionel Beaudoin, 1464 Théodore. 73-4

BOUCHERIE - épicerie, ventes $400. par semaine, vendra bon marché en trois jours, cause, départ pour campagne. S'ad. Cl. 5990-W. 73-5

BOUTIQUE de menuisier très bien outillée à vendre ou à échanger. S'ad. 808A Albert, S.-Henri. 73-1

EPICERIE, rue Ontario Est, bon coin d'affaires, vendra bien bon marché pour cause de santé. S'adresser à 628 Ontario. Téléphone Est 9833-J. 71-19

EPICERIE et restaurant à vendre. Bonne place d'affaires, cause de départ. S'ad. 2031 Desiry. 72-3

EPICERIE, bon marché pour comptant, cause de maladie. S'ad. Clairval 7196. 73-2

MAGASIN de bijouteries avec logement en arrière, dans le centre des affaires, bonne clientèle, cause de maladie. S'ad. 2804 S.-Hubert. Tél. Calumet 2921F. 73-2

MAGASIN de bijouteries avec logement en arrière, cause autre occupation, centre des affaires, bonne clientèle. S'adresser 1221 Ontario Est. 73-2

MAGASIN de modes à vendre, valeur de $2,000.00 pour $1,000.00 pour cause de maladie, près Ste-Catherine. Clairval 5540-F. 73-5

MEGASIN général de campagne, bien situé, rue principale, établi depuis 30 ans, cause maladie, aucune offre raisonnable refusée. H. A. Valiquette S.-Janvier, Qué. 67-10

RESTAURANT bien situé, bonne clientèle, aussi propriété 25 x 40, à bonnes conditions. S'ad. boîte 47, Acton Vale. 72-3

RESTAURANT bien situé, établi depuis 14 ans, bonne clientèle, bonnes fixtures, vendra à sacrifice pour cause de maladie grave. Louis Racine, 1604 Aylwin. 73-2

RESTAURANT et ménage à vendre, situé en face du club Baseball, départ, cause de maladie. 1462 Frontenac. 71-4

RESTAURANT à vendre, bien situé, bonne clientèle avec logement en arrière, fixtures, balance, glacière y comprises, bon marché pour prompt acheteur. S'ad. 372 De Fleurimont. Cal. 6448. 69-3

SALON de coiffure à vendre, belle installation, prix modéré. S'ad. 188 Blvd Monk, Ville Emard. 73-7

SALLE de pool, shoe shine, établi depuis dix ans. Bonne localité. Condition facile. S'ad. 2691 Notre-Dame Ouest. 68-8

SHOE SHINE (cireur de bottes) Bon placement, dix chaises, place d'affaires à vendre à bon marché à bon acheteur, pour information s'adresser à 2469 Notre-Dame ouest, entre S.-Remi et DeCourcelles. 73-1

VRAI beau restaurant-épicerie à vendre, chance exceptionelle, avec logement en arrière, loyer bas, bonne place d'affaires, cause maladie. 2360a Ontario Est. 73-2

DIVERS

A VENDRE le 1-3 des intérêts dans un cafeteria, un des meilleurs postes de Montréal, chiffre d'affaires $90,000 par an, un homme compétent peut être gérant du commerce avec salaire en plus. Chance exceptionnelle pour une personne qui veut s'établir. Informations Hainault 325 S.-Laurent. Tél. Lancaster 7293. 72-3

SOUMISSION générale ou en détail pour maison située rue Sherbrooke coin Chapleau. S'adresser 1393 Ste-Catherine Est. 73-3

SERVICES COMMERCIAUX

COIFFEUSES

APPRENEZ pour $15.00 cours complet ondulation Marcel 50 cts. samedi 50 cents. Pour appointement: Est 7589. Salon des Muses, 200 rue Ste-Catherine est. 70-26

DEMENAGEMENTS

APPELEZ EST 5668, Bourassa Express, camion, voitures doubles, déménagement $2.50 de l'heure, transport général; ouvrage garanti. 73-20

BLANCHARD EXPRESS, Lancaster 6268. Déménagement, $2.50 l'heure Transport de pianos $4.00, valises, coffres-forts, spécialités, contrat à la semaine. 58-24

UNIC Truck Taxis, piano, prix spéciaux, $3.00; creusage de cave. Tél. Amherst 6302. Propriétaire: Louis Signori, 4690 Bordeaux. 72-26

Modistes, robes et chapeaux

MODISTE d'expérience fait toilette avec goût, ouvrage garanti, prix raisonnable, aussi plissage de côté pour jupes et plissage accordéon comme garniture. Fabre 292, Amh. 2880. 71-5

REPARATIONS

ADRESSER Boyer, Matelas refaits, meubles rembourrés, refaits, coussins de toutes sortes. Belair 8328. 68-24

MATELAS refaits, plumes nettoyées, désinfectées. Brosseau, 94 Dementigny, Lacaster 1447. 58-24

POUR vos réparations de laveuses et balais électriques, adressez-vous à M. Georges Bachand, 7053 S.-Denis. Ouvrage garanti. 72-2

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS, ETC.

COCHEZ! Cochez! Cochez! — Remèdes incomparables, extra pour faire croître une belle et abondante chevelure, fortifie les cheveux et en arrête leur chute, sans égale pour enlever les pellicules Ne laissez pas venir la calvitie. Profitez de la vente au prix de $1.00 la bouteille. No 351 S.-Louis.

CES HANGARS NE SERONT PAS PROLONGES SUR LES JETEES

La fédération des armateurs prétend que l'arrière des navires peut être déchargé sans abris. – Le voyageur n'est plus retardé à Liverpool.

HUIT CUNARDS EN MER

Sur la demande de la fédération des armateurs, la commission du havre n'allongera pas cette année les hangars dont disposent actuellement les lignes White Star, Pacifique-Canadien, Cunard et Anchor-Donaldson. En terminant l'an dernier l'extension des trois jetées dont il est question ici, les ingénieurs permettaient ainsi à chacune d'elles de recevoir sur leurs flancs deux océaniques l'un devant l'autre. C'était aussi leur intention de continuer la construction des entrepôts jusqu'au bout de ces jetées.

Les compagnies maritimes prétendent que les hangars déjà existants leur suffisent pour le moment. De plus, l'espace laissé libre au bout des jetées leur permet de décharger le vaisseau par l'arrière. Les marchandises descendues de cette partie du navire sont ensuite roulées dans les hangars plus loin.

STATISTIQUES DU CANAL

Depuis l'ouverture du canal Lachine cette année, 96 vaisseaux y sont passés, dont 43 chargés de grain. Vingt-et-une cargaisons de charbon américain sont aussi entrées dans le port par ces écluses, réparties comme suit: 7,000 tonnes d'anthracite et 30,000 tonnes de charbon mou. A destination de Toronto, 5 vaisseaux venus de Swansea sont passés par le canal avec 16,000 tonnes de charbon gallois.

STATISTIQUE DU GRAIN A DATE

En entrepôt, 6,593,379 boisseaux. Reçu hier, jusqu'à 10 h., ce matin, 1,337,973 boisseaux. Livré pour la même période, 1,618,166 boisseaux. Vaisseaux en attente pour être déchargés, 12 unités. Vaisseaux actuellement au pied des élévateurs, 10 unités. Total du grain reçu à date, 10,512,522 boisseaux.

Total livré, 10,936,444 boisseaux. L'an dernier, total reçu, 20,378,167 boisseaux.

LA SITUATION RETABLIE EN ANGLETERRE

Un télégramme reçu de Liverpool ce matin à la ligne White Star mande que la marche des trains dans la région est maintenant normale et que les voyageurs ne sont plus retardés en aucune façon. On se souvient que les passagers voyageaient la plupart du temps en autobus.

M. A. T. Evans, des bureaux de Londres, est arrivé à Halifax le 15 mai et était de passage à Montréal ce matin. Il dit qu'une seule situation anormale est faite encore aux vaisseaux dans le port de Liverpool. Le gouvernement ne peut disposer de cargaisons suffisantes pour que certains vaisseaux aient pû entreprendre leur traversée. Il s'agit pour le gouvernement de conserver le plus de combustible possible. Tel fut le cas du "Doric" et du "Canada", de la ligne White Star, service canadien. Maintenant, des dispositions sont prises par les compagnies maritimes pour que le cas ne se reproduise plus.

HUIT NAVIRES PARTENT SAMEDI

Demain matin, huit vaisseaux de la ligne Cunard prendront le large. Un de Montréal, trois de New-York et quatre des ports anglais. L'"Ascania" quitte Montréal avec les premiers passagers touristes de l'année pour la ligne Cunard. Il se rend à Plymouth, à Cherbourg et à Londres.

L'ETIAGE EN FACE DE MONTREAL

L'étiage de la commission du havre marquait ce matin, pour la profondeur des bassins dans le port, 34 pieds et 7 pouces. Hier à la même heure, la profondeur de ces bassins était de 34 pieds et 6 pouces. Dans le chenal, la profondeur est de 35 pieds et 7 pouces.

DEPART DU "MONTROYAL"

Les passagers montréalais qui s'embarquent aujourd'hui sur le "Montroyal", à Québec, sont: MM. Charles-E. Hardie, John Kriggs, L.-F. Leonbandt, Mme C.-E. Hardie, E. Jones, H. Copley, Mlle D.-M. Browne, Mme E.-E. Vaux· Mme A. Péladeau, Mlle D. Péladeau. Le paquebot se dirige sur Southampton.

DEPART DE L' "HOMERIC"

Avec 700 passagers pour Cherbourg et Southampton, ce paquebot de la ligne White Star, quitte New-York ce soir. On remarque à bord: M. W.-S. Gifford, président de l'American Telegraph and Telephone Co.; le vicomte Simon de Vaulchier; le juge et Mme E.-A. Richards; F.-G. Achelis, président de l'American Hard Rubber Co.

DEPART DU "PENNLAND"

Le "Pennland", de la ligne Red Star, quitte New-York ce soir, pour Plymouth, Cherbourg et Anvers. On remarque à bord: le professeur Thomas de Donder, attaché à l'Université de Bruxelles; H. Dabesies, consul belge de la Nouvelle-Orléans, le commandant et Mme Edward Lloyd.

UN ECHOUEMENT

La goélette "Nelly B", commandée par le capitaine G. Piuze, qui laissa Québec le 7 mai, avec une cargaison de marchandises générales, pour les Sept-Iles, s'est échouée près de Bersimis, le 14 mai. Le capitaine rapporte aux autorités maritimes que son vaisseau n'a pas été endommagé et qu'il attend une marée favorable pour se dégager. La cargaison a été transbordée sur le bateau "Léger", attaché à Bersimis. L'équipage n'est pas en danger.

MONTREAL-QUEBEC-SAGUENAY

La compagnie Canada Steamship qui nolise des vaisseaux pour le Saint-Laurent exclusivement, vient de fixer ses itinéraires définitivement.

Le "Québec et le "Montréal" quittent alternativement tous les jours la jetée Victoria, à 7 h. 30, p.m., et arrivent à Québec à 7 h. le lendemain matin.

Le "Cap Diamant" quitte Québec à 8 h. du matin, le lundi et le vendredi, pour la rivière Saguenay. Les vaisseaux de Montréal arrivent à Québec en temps pour le raccordement avec les vaisseaux du bas du fleuve.

UNE PERTE POUR CETTE COMPAGNIE

Quatre traversées des vaisseaux de la ligne White Star ayant été décommandées ces jours derniers à cause de la grève des mineurs et de l'impossibilité où ils se sont trouvés de se procurer suffisamment de charbon, cette compagnie enregistre une perte substantielle. Ainsi, pour quinze jours à venir, aucune arrivée à Montréal, aucun départ. Deux traversées ont également été décommandées du port de New-York et de Liverpool.

Toutefois, les passagers enregistrés sur ces vaisseaux peuvent voyager quand même en quittant par New-York et en atteignant le Canada par Halifax. Car la plupart des vaisseaux qui se dirigent sur New-York passent par Halifax avec leurs passagers canadiens. Des trains spéciaux conduisent ces derniers d'Halifax à Montréal et à Québec comme l'indique les billets.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Letitia", de la ligne Anchor-Donaldson, arrivera à Québec lundi de Glasgow, de Belfast et de Liverpool.

Le "Metagama", du Pacifique-Canadien, a quitté Montréal hier, pour Glasgow.

Le "Montrose", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec mercredi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

L' "Empress of Scotland", du Pacifique-Canadien, est attendu à Québec demain après-midi, de Southampton et de Cherbourg.

NEW-YORK

L' "Olympic", de la ligne White Star, est attendu à New-York lundi, de Southampton.

Le "Franconia", de la ligne Cunard, arrivera à New-York lundi, de retour de sa croisière autour du globe.

Le "Caronia", de la ligne Cunard, arrivera à New-York lundi, de Liverpool.

Le "Transylvania", de la ligne Anchor, est attendu à New-York lundi, de Glasgow.

L' "Orduna", de la ligne Royal Mail, est attendu à New-York lundi, de Southampton.

Le "Ryndam", de la ligne Holland American, arrivera à New-York demain, de Rotterdam, via Halifax.

Le "Belgenland", de la ligne Red Star, est attendu à New-York lundi, de Southampton.

Le "Resolute", de la ligne United States, est attendu à New-York dimanche, de Gibraltar.

Le "Cleveland", de la ligne United American, arrivera à New-York lundi, d'Hambourg.

Le "Republic", de la ligne United States, arrivera à New-York dimanche, dàe Brême.

Le "Dulito", de la ligne Italienne Américaine, arrivera à New-York dimanche, de Naples.

Le "Dante", de la ligne Transatlantique-Italienne, arrivera à New-York lundi, de Naples.

Le "Bergensfjord", de la ligne Norwegian American, arrivera à New-York demain, de Bergen, via Halifax.

Le "Stuttgart", de la ligne North German Lloyd, arrive à New-York demain matin, de Brême.

L' "Aquitania", de la ligne Cunard, était attendu à New-York ce matin, de Southampton.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Ascania, 8,427, hangar 2, Robt. Reford.
Athenic, 2,628, section 9, J. F. Whitney.
Berk, 2,370, section 71, J. F. Whitney.
Birk, 2,178, hangar 24, Intercont. Transports.
Blairdevon, 2,006, section 30, McLean, Kennedy.
Blenda, 1,139, section 5, Intercont. Transports.
Bosworth, 4,140, hangar 10, Canadian Pacific.
Cairndhu, 3,218, hangar 11, Robt. Reford.
Cairnross, 3,316, hangar 6, Robt. Reford.
Can. Mariner, 3,311, hangar 12, C.G.M.M.
Can. Pioneer, 3,349, section 42, C.G.M.M.
Can. Pioneer, 3,349, section 42, C.G.M.M.
Can. Raider, 2,152, hangar 14, C.G.M.M.
Can. Squatter, 1900, Suth. Jetée C.G.M.M.
Can. Volunteer, 1,910, Suth. Jetée, C.G.M.M.
Carlton, 3,205, hangar 46, Thos. Harling.
Cornish City, 3,239, hangar 44, Thos. Harling.
Ettore, 3,174, End Bick, J., J. F. Whitney.
Essex County, 2,828, hangar 17, Intercont. Transports.
Fantee, 3,527, section 11s, Elder, Dempster.
Greistone, 2,614, hangar 47, Montreal Shopping.
Grey County, 3,178, hangar 18, Intercont. Transports.
Halimoor, 2,422, Long-Pte, Thos. Harling.
Halse, 1,317, section 8s, Canadian Import.
Hilversum, 2,251, hangar 47, Thos. Harling.
Larenberg, 2,006, jetée 1, Thos. Harling.
Lord Antrim, 2,784, hangar 15, McLean, Kennedy.
Lord Downshire, 3,037, section 40, McLean, Kennedy.
Lornaston, 3,072, section 28, McLean, Kennedy.
Mégantic, 9,183, hangar 4, White Star.
Melmore Head, 3,329, hangar 13, McLean, Kennedy.
Monarch, 4,824, hangar 26, Elder, Dempster.
Monte Santo, 3,699, hangar 44, Thos. Harling.
Neotsfield, 3,022, section 41, Furness, Withy.
Newaster, 1,873, section 62, Thos. Harling.
Newbrough, 3,328, section 7, Thos. Harling.
Penhill, 1,867, section 8s, Canadian Import.
Pennyworth, 3,418, hangar 9, Thos. Harling.
Procyon, 2,175, hangar 9, Thos. Harling.
Reedpool, 2,994, hangar 45, Thos. Harling.
Salacia, 3,311, hangar 8, Robt. Reford.
Sheaf Dart, 1,775, section 9s, Canadian Import.
Srtoma, 3,375, hangar 27, Nea Zealand Sh.
Thuban, 2,175, hangar 8, Thos. Harling.
Torhamvan, 1,472, section 23, Maritime Nav. Co.
Trompenberg, 1,393, section 8, Thos. Harling.
Truth, 2,227, Long.-Pte, Thos. Harling.
Valprato, 3,384, section 6, Montreal Shipping.
Wimborne, 3,689, section 35, Dominion Coal.
Winterswijk, 1,937, section 9s, McLean, Kennedy.
Simons Burn, hangar No. 46, vaisseau vagabond.
Topdalsfjord, hangar No. 8, Pacifique Canadien.

VAISSEAUX ARRIVES LE 21 MAI DE MINUIT A 1 H. P.M.

Simons Burn.—Topdalsfjard.

VAISSEAUX PARTIS LE 21 MAI ENTRE MINUIT ET 1 H. P.M.

Kelvenia, Manchester, Division, Perseo.

Service des Signaux

Département de la Marine et des Pêcheries.
Rapport Maritime.
Montréal, 21 mai 1926.
10.30 A.M.

QUEBEC A MONTREAL.

Longue Pointe 5.—Nuageux. Nord. Montant 7 a.m. Simon Burn; 8.40 a.m., Québec; Descendant 8.40 a.m. Pierrepont. Montant 10 p.m. hier Malden Head; 4.20 p.m. Sunoco; 9 p.m. Lakefield.

Cap St-Michel, 14.—Clair. Montant 8.35 a.m. Aeroplane.

Bellmouth, 29.—Clair. Ouest. Descendant, 8.55 a.m. Persion.

Sorel 29.— Clair. Ouest. Montant, 9.25 a.m. TopDalesfjord; Descendant, 6.55 a.m. Kalvenia; 8 a.m. Manchester, Division. Parti. 8.30 a.m. Berthier.

Trois Rivières, 71. — Nuageux. Ouest. Montant 8.20 a.m. Canadian Challenger. Arrivé, Descendant, 2.-45 a.m. Trois-Rivières.

Pte Citrauille 84.—Clair. Ouest. Montant 6.50 a.m. W. B. Reynolds, 7.10 a.m. Marcopolo, .16 a.m. Barge à charbon No 31.

Québec, 139.—Clair. Ouest. Descendant, Parti 1 a.m. Wiwona. Passé 5.45 a.m. Daon Elibank; 6.10 a.m. Westlea. Arrivé 6.50 a.m.. Montréal. Parti, 8 a.m. Bellechasse. 8.50 a.m. Cape Diamond.

GOLFE

L'Islet 41.—Clair. Fort nord ouest. Pte au Père 158.—Nuageux. Fort Ouest. Montant 3.45 a.m. Gracia.; 4 a.m. Blackheath; 4.55 a.m. Kaiferistan; 5.50 a.m. Bresles; 8.10 a.m. Drattingsborg. Hier 3 p.m. Canadian Asper; Descendant 2.40 a.m. Daghild; 4.45 a.m. Twickenham. Hier 2.20 p.m. Turret Court, 9.35 p.m. Buttercup; 9.45 p.m. W. Bloomer; 10.50 p.m. Hollinside.

Petit Métis, 179. — Nuageux, fort ouest.

Matane, 202 — Nuageux, fort sud-ouest. Montant 7 a.m. un navire.

Rivière à la Martre, 263. — Légère brume, légère neige, frot vent nord-ouest.

Cap Madeleine, 299. — Nuageux, fort ouest. Montant 6 a.m. Gaspesia, 6.30 a.m. Orangemoor, hier 5.30 p.m. Gaspesia.

Pointe Renommée, 320. — Nuageux, nord-ouest. Montant 4.50 m.a. Siania, 7.15 a.m. Rio Blanco, hier 4.50 p.m. Idesfjord, 10.55 p.m. 150 milles au sud-est. Port Sydney. Descendant 3.50 a.m. Frode, 7.30 a.m. Canadian Fisher, hier 4.20 p.m. Melita.

Shelterbay. — Descendant hier 1 p.m. North Shore.

Rivière aux Graines. — Descendant 1 p.m. hier Sable I.

Baie des Cèdres. — Au quai hier midi Glenbuckie, Vamp et Laura.

Sept Iles, 285. — Arrivé mercredi Blairlogie.

Cap Race, 835. — Descendant hier 4 p.m. Storwick.

North Sydney.— Montant 12.05 a.m. 120 milles au sud-ouest, Glasgow Maru, hier 4.40 p.m. 200 milles à l'est Dollinghrook, 10.45 p.m., 100 milles à l'est Texas Driver.

Halifax, N.E. — Clair, ouest. Montant hier 9 p.m. Heathpol. Descendant hier 4.30 p.m. Bergasejord, 7 p.m. Ryndam.

MONTREAL EN MONTANT.

Réduse no. 2 — Descendant 4.40 a.m., J. Kenefick. 7.30 a.m., New-York News. 9 a.m., Oakton.

Lachine, 8. — Nuageux, ouest. Descendant, 3 a.m., Glengarnock. 4.05 p.m., hier, N. M. McPherson. Montant 3.50 a.m., A. E. McKinstry. 4.25 a.m., Ashbay. 5.05 a.m., Lambton. 5.30 a.m., Vinmount. 5.15 p.m., hier, Winchita.

Cascade, 21. — Nuageux, ouest. Montant 4.35 a.m., D. D. Hanna. 5.30 a.m., S. Weed. 6.20 p.m., hier Rival. 8.40 p.m., Ashland.

Coteau, 33. — Nuageux, ouest. Descendant 12.40 a.m., Glendochart. 1.15 a.m., Malton. 3 a.m., Maplebrook. 3.15 a.m., Fredon L. 3.30 a.m., Jeannon L. 5.40 a.m., W. Nesbit. 6.25 a.m. United Lumberman. Montant 5.20 a.m. Wiarton. 6 a.m., Glencorrie. 7.40 a.m., Claremount. 11.50 p.m., hier, Glenlinnie.

Cornwall, 62. — Nuageux. Calme. a.m., Rhoa. 7.55 a.m., J. C. Howard. 8.15 a.m., Glenburnie. 8.30 a.m., Ashland.

Dickensons, 72. — Nuageux. Fort ouest. Descendant 6.15 a.m., City of Toronto. 7.45 a.m., Muscallonge. 7.57 a.m., Royan. 8.15 a.m., A Ndron L. 8.30 a.m., Sprucebay. Montant 6.30 p.m., hier, Lake Aline.

Galops, 99. — Nuageux, est. Descendant 5 a.m., Brulin. 6 a.m., J. B. Foote. 7.30 a.m., W. C. Warren. 8 a.m., Northton. Montant 1 a.m. Barrilton. 2 a.m., R. J. Buck. 3 a.m., City of Kingston. 5 p.m., Glencleva. 6 a.m., Briatnic. 7 a.m., R. J. Kernan. 5 p.m., hier, J. J. Rommacher. 4.45 p.m., Keyport. 5.30 p.m., City of Ottawa. 8 p.m., Simon Langell.

Port Dalhousie 298. — Descendant, 1.45 p.m. hier A. C. Field; 3.00 p.m. Denmaple; 4.00 p.m. Iocolite. Montant 1.20 p.m. hier Steel Electrician; 2.30 p.m. Sarmolite.

Port Colborne 321. — Nuageux. Sud. Descendant 12.15 a.m. Keynor; 12.30 a.m. Oakbay; 5.00 a.m. Maplebay; 5.25 a.m. Cedarda Bay; 12.45 p.m. hier N. Grammer; 10.20 p.m. Brookton; 10.50 p.m. Maplehill; 11.40 p.m. Easton; 11.40 p.m. Glenfarn. Montant 5.00 a.m. Geo. L. Tordan. Arrivé 5.00 a.m. aujourd'hui Collingwood; 5.30 a.m. Saskatoon; 5.40 a.m. Atwater; 6.30 a.m. Glensanox; 7.00 a.m. Glenshee; 7.30 a.m. Canadoc; 2.30 p.m. hier D. D. Osler. Parti 5.00 a.m. aujourd'hui Dayton; 8.00 a.m. Midland Prince. 4.00 p.m. hier Wickwier Jr.

Sault Ste-Marie 520. — Descendant 4.00 p.m. hier Novadoc. Montant 2.30 p.m. hier S. Taylor; 2.45 p.m. Athabaska; 4.00 p.m. hier Glenrig; 7.30 p.m. yacht Nottingham.

Port Arthur 1067. — Descendant 3 p.m. hier Matthewston; 6.00 p.m. Maple Court.

Fort William 1057. — Descendant 8.00 p.m. hier Laketon.

Le vieux et le moderne

(Suite de la page 19)

qui influèrent sur les gens et les querelles politiques de 1848, c'est aussi à Montmarte, dont Clémenceau fut Maire que partit le mouvement révolutionnaire de 1871. On sait aussi le rôle glorieux que joua Montmartre dans la guerre de 1870.

Longtemps la butte fut le lieu de promenade des Parisiens. On allait y boire du bon vin, les moulins agitaient leurs ailes au vent et fabriquaient blanche farine. Le Paris moderne a fait disparaître les moulins qui ne sont plus que des bals, salles à faire tourner les gens.

A contempler Montmarte de loin, il semble, dit le conférencier, que l'âge de la pierre de taille a définitivement supplanté l'âge de la pierre taillée, mais quand on s'en approche, on s'aperçoit qu'il est resté bien des coins pittoresques. Place du Tertre on a installé la mairie de la commune libre de Montmartre, d'où partent les cortèges étonnamment et follement pittoresques. Et l'orateur montre le rôle joué par les artistes de Montmartre et en particulier par ceux des cabarets artistiques qui ont joué à la fin du 19e siècle un rôle si important. Il termine en étudiant un peu plus longuement que pour les autres, le rôle du Cabaret du Chat Noir, mouvement intéressant entre tous qui permit à plusieurs de révéler leur talent et qui joua un rôle si remarquable dans le mouvement des idées. C'est du Chat Noir que partit le renouveau symboliste qui mit fin au mouvement naturaliste.

Montmartre conclut le conférencier reste comme un vivant symbole. De la fête c'est vrai pour ceux qui n'en sont pas, de la légèreté peut-être quelque fois, mais du symbolisme, de mysticisme et de l'art. Au-dessus de la houle de Paris, Montmartre reste un sanctuaire de paix et de recueillement où une population sédentaire, fait le bien et travaille autant qu'elle peut en cherchant le beau à travers le travail.

M. Victor Doré remercia le conférencier.

A la table d'honneur on remarquait l'hon. Athanase David, président; MM. L.-J. Daibis, conférencier; Victor Doré, secrétaire-trésorier du club, et le docteur R. Boulet. Les convives étaient MM. le docteur Gustave Archambault, J.-W. Simard, A.-A. Collet, docteur Albert Prévost, J.-A. Prud'homme, M. Morisser, J.-A. Savard, docteur Ernest Charron, Marcel Nougier, docteur François de Martigny, A. Leblond de Brumath, Ludger Gravel, L.-N. Patenaude, F.-N. Picard, Edmond Courtois, F.-B. Drouin, docteur J.-Nap. Roy, J.-H. Panneton, Pierre Lédieu, docteur J.-A. S.-Denis, L.-M. Fortier, F.-E. Fontaine, docteur Geo. Badeaux, J. Z. Langevin, J. E. Savard, Albert Tétreault, Rodolphe DeSerres.

Transactions immobilières

CITE DE LACHINE

Avenue Robert, lot No 184-79, terrain 25 x 80 vacant. Dame Vve Edgar Tremblay à Jos. Raphael Cardinal. $120. — 110689.

Lots Nos 28-28, 29, terrain 80 x 94 vacant. Daniel Brunet à Emile St-Jean, 81. —111690.

Dix-septième Avenue, lots Nos 182-709 à 712. La Ville de la Pointe aux Trembles à Antoine Godfroy (ameur et Albert Lavoie, $37.20. — 111053.

VILLE ST-LAURENT

Rue St-Mathie, lot No pt. 242, terrain 50 x 100 vacant. — Albert Pepin à La Cie de Laiterie St-Laurent, $2,000. — 111171.

VILLE ST-PIERRE

Rue St-Camille, lots Nos 1-4 ind. 127-102, 102, terrain 25 en front, 30.6 en arrière x 100; 1 de 25 x 100 chacun vacant. Philippe Barette à Albert Barette, $875 et autres considérations. — 110682.

Rue St-Camille, maison en bois en brique, lot No 1-3 ind. 126-16, terrain brique, lot No 1-3 ind. 126-16, terrain 45 à 90. Albert Barette à Philippe Barette, $1,500 et autres considérations. — 110684.

Rue Wildfern, lots Nos 125-250, 253, terrain 61 x 60; 1 de 24 x 200 chacun. Egbert G. Mahon à Andrew Turner Hunter, $1,668.75. — 110918.

VILLE LASALLE

Rue Edouard, lots No 600-220, terrain, sup. 3520 vacant. Realtire Securities Ltd. à Fru Lusignan, $320.— 110684.

Quatrième Avenue, lots Nos 600-227, 228, terrain, sup. 4320 vacant. Realtire Securities Ltd. à Joseph Lachapelle, $400. — 110.865

DEMAIN

Nous Vendrons A L'ENCAN

200 Terrains COMMERCIAUX ET RESIDENTIELS

Par ordre du Liquidateur de

The TERMINAL CITIES of Canada, Limited (en liquidation)

à la Community Club House, Avenue Laird,

VILLE MONT-ROYAL, *(Près de la Gare du C.N.R.)*

et aussi

Lundi, le 24 Mai, *"Victoria Day"*

Comment atteindre la propriété :

Par Auto:—Nord, avenue du Parc; tournez à l'ouest dans le chemin de la Côte Sainte-Catherine, tournez au nord, dans l'Avenue Rockland et continuez dans la Ville Modèle, jusqu'à ce que vous atteigniez la Community Club House, où la vente aura lieu

Nord du Chemin de la Côte des Neiges, traversant le Queen Mary Road, dans le chemin de Saint-Laurent et tournez à droite sur le boulevard Laird, continuant jusqu'à ce que vous atteigniez la Community Club House, où la vente aura lieu.

Par tramway—Prenez le tramway de la rue Bleury No. 80, vers le nord, correspondance avec le tramway du boulevard Graham.

IL Y A 44 TRAINS PAR JOUR ALLANT ET VENANT DE LA "VILLE MODELE."

Horaire du C.N.R. quittant Montréal.

Samedi	Lundi
12.30 p.m.	11.15 a.m.
1.15	12.40 p.m.
1.40	1.15
1.50	1.45
2.45	2.15

(Heure avancée)

CONDITIONS. Entièrement au comptant ou 15% du prix d'achat le jour de la vente, ainsi que les honoraires de l'encanteur, de $15. par terrain; 10% à trente jours et le solde en 24 versements mensuels, à 6%.

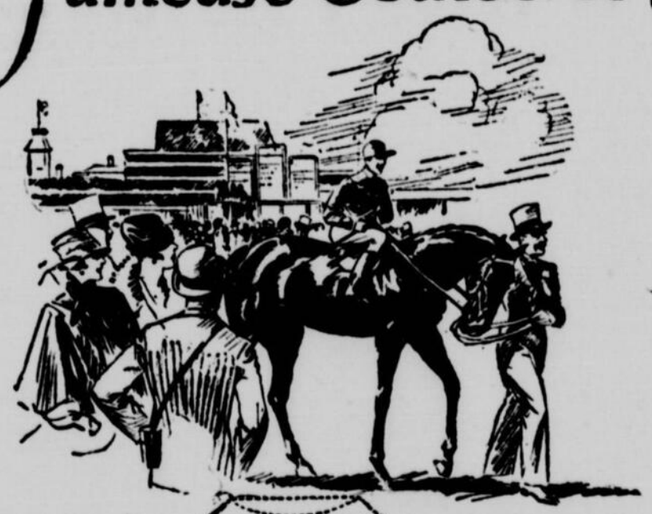
The House of Browne Limited

Encanteurs en Immeubles

232, rue McGill. MAin 5367

NOTA.—Les Dames assistent toujours à nos ventes.

Fameuse Course et Fameuse BIÈRE



Oaks Stakes

Course pour pouliches de trois ans courue la première fois en 1779 (une année avant le Derby). C'est la deuxième des plus anciennes courses connues, celle du St. Léger Stakes (1776) étant la plus ancienne. Elle se court tous les ans sur le piste d'un mille et demi, à Epsom Downs, Angleterre. Durant les années de guerre, de 1915 à 1918, la course eut lieu à Newmarket, la piste à Epsom Downs étant alors utilisée par le ministère de la guerre comme champ d'entrainement.



et

Toujours favorite

DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

A Echanger

Propriété dans Nord de la Ville à échanger pour épicerie ou restaurant. S'ad. 6870 St-Hubert. Calumet 8606. 72-3

A Echanger

RUE NOTRE-DAME EST

Maison à échanger pour terrain et un peu d'argent. S'ad. 6870 St-Hubert. Calumet 8606. 72-3

A Echanger

Epicerie et Boucherie

A vendre ou à échanger pour propriété ou terrain. S'ad. 6870 St-Hubert. Calumet 8606. 72-3

A Echanger

MAISON A STE-ROSE

Près de l'église, échanger pour maison de ville. S'ad. 6870 St-Hubert. Calumet 8606. 72-3

CITE DE WESTMOUNT

REGLEMENT D'EMPRUNT No 396.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les intéressés qu'un règlement No. 396 pour pourvoir à un emprunt de $487,000.00, pour rues, trottoirs, égouts, parcs, terrains de jeux, équipement, système de signaux, etc., a été adopté par le Conseil de la Cité de Westmount, à une réunion tenue le 19e jour de mai, 1926, et qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires est par les présentes convoquée pour lundi, le 31e jour de mai 1926, à 10 heures de l'avant-midi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, pour la prise en considération dudit règlement.

Les propriétaires présents à ladite assemblée publique à l'heure et à l'endroit ci-dessus nommés, ont le droit d'exiger un bureau de votation pour approuver ou rejeter ledit règlement.

P. W McLAGAN, Maire
ARTHUR F. BELL, Secrétaire-trésorier.

Donné à Westmount ce 19ème jour de mai, 1926. 72-2

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Région Centrale

Soumissions pour constructions en béton pour ponts au mille—57.0, subdivision Mangouan; 32.9, subdivision Amos; 76.2, subdivision Alderdale; 87.1, subdivision Beachburg; 15.2, subdivision Caramat; 111.89, subdivision Southampton, 43.1, subdivision Montmagny, ponceaux au 122.42 mille, subdivision Danville et six ponceaux sur la subdivision Drummondville.

Des soumissions cachetées portant à l'endos: "Soumissions pour constructions en béton pour ponts" et adressées à M. T. F. Irving, ingénieur en chef du Chemin de Fer National du Canada, chambre 436, nouvelle gare Union, Toronto 2, Ontario, seront reçues jusqu'à 12.00 heures (midi) (heure normale) le 1er juin 1926.

Des formules de soumissions et cahiers de charges pourront être obtenus aux bureaux de l'ingénieur de district, Chemin de Fer National du Canada, Marché Champlain, Québec, de l'ingénieur de district, Chemin de Fer National du Canada, édifice de la Banque de Toronto, rue Saint-Jacques, Montréal, de l'ingénieur de district, Chemin de Fer National du Canada, gare Union, Ottawa et de l'ingénieur des ponts, Chemin de Fer National du Canada, chambre 429, nouvelle gare Union, Toronto.

Les plans, spécifications et formules de contrats sont visibles aux bureaux ci-dessus nommés, et des copies peuvent être obtenues en déposant un chèque certifié de $10.00 payable au trésorier du Chemin de Fer National du Canada, lequel chèque sera remis sur le retour des plans, etc.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur des formules fournies par la compagnie de chemin de fer conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

A. E. WARREN, Gérant-général.

Toronto, 11 mai, 1926. 71-6

Province de Québec.
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

En Vertu de la Loi des Liquidations. No. 207.

J. ELKIN & COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

En Liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le deuxième jour de juin, 1926, à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

Montréal, 19 mai 1926.
L. T. A. TRUDEAU,
Député Protonotaire, C. S.
72-2

MAISON A LOUER

SUR LES BORDS DU LAC

Dixie, P.Q. Près du Mont-Royal Golf Club, avec front sur le lac St-Louis, maison en bois de deux étages, avec garage, serre, etc. Contenant huit pièces et chambre de bain. Planchers en bois dur, lumière électrique, fournaise à eau chaude et toutes les commodités. Très grand terrain. Louera pour la saison ou pour toute l'année. Informations complètes sur demande.

MONTREAL TRUST COMPANY

Département de l'Immeuble — 11, Place d'Armes. Tél. MAin 8480.

Les maux de tête l'avaient rendue presque folle

Mlle K. Brill, 579, ave Redwood, Winnipeg, Man., écrit:—"Je souffris de si graves maux de tête que parfois j'étais presque folle.

Un jour, une amie me parla et me conseilla de faire usage de

Burdock Blood Bitters

Je l'essayai, et il m'a fait un monde de bien. J'en ai pris deux bouteilles et demie — et il y a longtemps que je n'ai pas eu de maux de tête".

Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

S.S DE PREFERENCE EST ENCORE VEDETTE - - LE FRANC MONTE - - N.-Y. EST FORT

BOURSE de MONTREAL

Faibles hier, les papiers ont été fermes aujourd'hui. Canada Steamship de préférence fait encore vedette.

Smelters a été actif au cours de la matinée et il a gagné près de 2 points en montant à 196. La seule activité de ce titre est pratiquement toujours une raison pour le faire monter maintenant qu'il est passé en de fortes mains.

Le titre le plus actif de la matinée a été Canada Steamship de préférence et il a gagné 2 1-4 points à 72 1-4 après avoir touché 73. Le comité des actionnaires privilégiés a rencontré le président Coverdale hier après-midi et l'on en est venu à un projet qui a été soumis aux directeurs au cours de la matinée. Un communiqué officiel sera émis. Il est donc évident qu'au cours de la matinée, on a tiré les meilleures conclusions possibles.

Au groupe des utilités publiques, Brazilian Traction a été modérément actif et il a gagné 1-4 de point à 95.

Au même groupe, Montreal Power, qui avait perdu un demi point à 223, a repris le terrain perdu en montant à 223 1-2.

Shawinigan a gagné un point à 181.

Southern Canada Power s'est maintenu ferme à 89.

Au groupe des papiers, Abitibi s'est maintenu à 70 1-2, Brompton a également été ferme à 27 1-2, Laurentide en a fait autant à 81 1-2, Spanish ordinaire a maintenu son même prix qu'hier, 56 3-4 et Spanish de préférence a perdu 7-8 de point à 108.

Le rapport fiscal de Lyall Construction étant identique à celui de l'année dernière, ce titre s'est maintenu ferme à 44.

National Breweries a été très peu actif et il est resté ferme à 59.

Au groupe des papiers, Wayagamack a été faible à 56.

De midi à midi et demi, Steamship de préférence fut encore vedette et clôtura à 73, une avance de 3 points pour la matinée.

Asbestos (vieux) ordinaire clôtura à 110 et le privilégié de la même classe à 127 3-4.

Smelters, à 197 1-2, gagnait plus de 3 points.

Cours fournis par L.G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal, 50 rue Notre-Dame ouest.

VENTES de 10 à 11 HRES:
Abitibi Power : Paper: 50 à 71.
Asbestos Corporation: 1 à 106.
Asbestos Copn Nouveau: 50 à 24 1-2; 50 à 24 1-2; 30 à 24 1-2; 5 à 24 1-2; 10 à 24 1-2; 50 à 24 3-8; 25 à 24 1-2; 25 à 24 1-4.
Bell Telephone: 3 à 135 1-2; 15 à 135 1-8; 9 à 135 1-2; 11 à 135 1-2; 5 à 135 1-2.
Brazilian Traction: 100 à 95; 10 à 95; 25 à 95; 25 à 95; 20 à 95; 50 à 95; 50 à 95; 10 à 95; 50 à 95; 50 à 95; 5 à 95; 5 à 95; 10 à 95; 5 à 95; 10 à 94 7-8; 10 à 94 3-4; 25 à 94 5-8.
Brompton Paper: 10 à 27 1-2.
Canada Cement: 3 à 98.
Canadian Car Fdry: 10 à 37 1-2.
Can. Indust. Alcohol: 15 à 17 3-4; 50 à 17 3-4.
Cons. Mining & Smelting: 50 à 195; 5 à 195; 10 à 195; 25 à 95; 25 à 195; 25 à 195; 25 à 195; 15 à 194 7-8; 25 à 194 7-8; 5 à 195; 10 à 194 7-8.
Dom. Bridge: 10 à 94 1-2.
Dom. Textile: 10 à 92.
Laurentide Co.: 20 à 82; 25 à 91 1-2; 5 à 91 1-2; 25 à 81; 10 à 81 1-2; 10 à 81 1-2.
Packay: 35 à 130 1-2.
Montreal Power: 6 à 223.
National Breweries: 5 à 59; 10 à 59.
Ogilvie Milling: 5 à 172.
Ontario Steel: 10 à 71.
Shawinigan Power: 15 à 181.
Southern Canada Power: 3 à 89.
Southern Canda Power rights: 3 à 1 3-4.
Steel of Canada: 10 à 99 3-4.
Asbestos Corpn pfd: 6 à 127 3-4.
Asbestos Corpn. Nouveau pfd: 25 à 76; 5 à 76; 15 à 76; 25 à 67; 20 à 76; 10 à 76; 5 à 76; 25 à 76; 10 à 76.
Canada Cement Pfd: 3 à 113 1-4; 100 à 113 1-2; 5 à 113 1-4; 15 à 113 1-4.
Canada Steamship Pfd: 30 à 72; 25 à 72; 50 à 73; 5 à 72; 105 à 72; 25 à 73; 25 à 73; 50 à 73; 25 à 73; 5 à 73; 25à 73; 25 à 73; 25 à 73; 35 à 73; 15 à 72 3-4; 25 à 72 3-4; 25 à 73; 50 à 73; 25 à 73; 15 à 73; 20 à 73; 250 à 73; 25 à 73; 25 à 73; 100 à 73; 100 à 73; 25 à 73; 25 à 73; 150 à 73; 100 à 73; 50 à 73; 50 à 73; 40 à 73; 45 à 73; 25 à 73; 15 à 73; 65 à 73; 100 à 73; 25 à 73; 10 à 73; 45 à 73; 50 à 73; 5 à 73; 25 à 73; 10 à 73; 25 à 73; 50 à 73; 65 à 73; 45 à 73; 25 à 73; 100 à 73; 30 à 73; 100 à 73; 25 à 73; 75 à 73; 75 à 73; 25 à 73; 50 à 73; 25 à 72 7-8; 25 à 72 3-4; 25 à 72 3-4; 25 à 72 3-4; 35 à 72 7-8; 15 à 72 7-8; 10 à 72 7-8; 25 à 72 3-4; 25 à 72 3-4; 25 à 72 3-4; 30 à 72 1-2; 20 à 72 -2; 60 à 72 1-2; 110 à 72 1-2; 75 à 72 -2; 20 à 72 1-2; 5 à 72 1-2; 5 à 72 -2;
Dom. Textile Pfd: 10 à 116.
Famous Players Pfd: 10 à 90 3-4; 15 à 90 1-2.
General Electric pfd: 90 à 55.
Ogilvie Milling Pfd: 10 à 117.
Spnish River Pfd: 10 à 108.
Steel of Canada pfd: 25 à 114 1-2; 25 à 114 1-2.

VENTES de 11 à 12.30 HRES:
Asbestos Corpon: 5 à 110.
Asbestos Corpn. Nouveau: 100 à 24 1-4; 20 à 24 1-4; 25 à 24 1-4.
Brazilian Traction: 25 à 94 5-8; 10 à 94 7-8; 5 à 94 3-4; 50 à 94 7-8; 5 à 94 7-8; 100 à 95; 100 à 95; 25 à 95 1-8; 50 à 95 1-4; 100 à 95 1-4; 50 à 95 1-4; 50 à 95 1-4; 25 à 95 1-4.
50 à 95 1-4; 25 à 95 1-4; 25 à 95 1-4; 50 à 95 1-4; 50 à 95 1-4; 25 à 95 1-4; 25 à 95 1-4; 10 à 95 1-4; 25 à 95 3-8; 25 à 95 3-8; 15 à 95 3-8; 25 à 95 3-8; 10 à 95 3-8.
Brompton Paper: 20 à 27 1-2.
Canada Steamship: 5 à 18 1-2; 5 à 18 1-2.
Can. Indust. Alcohol: 50 à 17 7-8; 50 à 18; 10 à 18; 10 à 18; 100 à 18; 50 à 18.
Cons. Mining & Smelting: 25 à 194; 15 à 194 1-8; 25 à 196; 50 à 196; 25 à 196; 25 à 196; 100 à 196 1-2; 25 à 196 5-8; 100 à 196 5-8; 25 à 196 1-2; 25 à 196 1-2; 25 à 197 1-8; 25 à 197 1-2; 100 à 197 1-8; 25 à 197; 100 à 197 3-4; 135 à 197; 95 à 197; 50 à 197 1-2; 25 à 198; 50 à 197 3-4; 25 à 198; 10 à 197 1-2; 10 à 198; 25 à 198; 25 à 198; 25 à 198; 25 à 198; 10 à 197 7-8; 175 à 197 1-2; 250 à 197 1-2; 50 à 197 1-2; 25 à 197 1-2; 125 à 197 1-2; 10 à 197 1-2; 50 à 197 1-2; 50 à 197 1-2; 150 à 198; 5 à 197 3-4; 50 à 198; 50 à 198; 50 à 198; 10 à 197 3-4; 5 à 197 3-4.
Lyall Construction: 40 à 44 1-2; 25 à 45; 15 à 45; 10 à 45; 25 à 45 1-4; 25 à 45 1-2.
Penman: 30 à 183; 30 à 183 1-4.
Shawinigan Power: 5 à 181.
Spanish River: 10 à 96 3-4; 15 à 96 3-4; 25 à 96 3-4; 25 à 96 -7-8.
Steel of Canada: 15 à 99 3-4.
Viau Biscuit Corp.: 15 à 25 1-4; 25 à 25 3-8.
PRIVILEGIES —
Asbestos Cor ... ref nouveau—25 à 76 1-4; 25 à 76 1-4; 1 à 76 1-2; 4 à 76 1-2; 1 à 76 1-2; 5 à 76 1-2; 5 à 76 1-2; 25 à 76 1-4; 15 à 76 1-2; 25 à 76 1-2, 10 à 76 1-2; 35 à 76 1-2; 25 à 76 1-2.
Can. Steams l pref —20 a 72 1-2, 25 à 72 1-2, 5 à 72 1-2, 100 à 72 1-2, 5 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 10 à 72, 25 à 72, 25 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 10 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 5 à 72 1-2, 25 à 72 1-2, 50 à 72 1-2, 25 à 72 3-4, 15 à 73, 45 à 73, 5 à 73, 25 à 73, 25 à 73.
Dom. Glass pref—5 à 117.
Gen. Electric pref —10 à 55, 40 à 55.
Ontario Steel Prof —35 à 98, 15 à 98.
Steel of Canada pref—10 à 14 1-2.
Woods Mfg. pref—1 à 90, 5 à 90.

COTES ET VENTES DE 10 A 1.30.
Banque:—
Royale—8 à 249 1-2.
Obligations:—
Victoire:—
1943—2000 à 102.05.
1934—2000 à 103.50.
Can. Car & Fdry—1000 à 102 1-2.
Cotes Hors-Listes:—

	Ac.	Vend.
Dry en	..	6
St. Law. Paper	..	41
Amust	1 11	17
N anda	15 30	15 45
Teck Hug es	3 35	3 50
Imperial Oil	35 1-2	..
Attenau Engine—186 à 31, 25 à 32 1-4, 5 à 36, 5 à 35 3-4, 25 à 35, 55 à 34 1-2, 10 à 34 3-4.		

LE TRAVAIL

Principes économiques à observer.

Les ouvriers ont été lents à comprendre que toute action doit être suivie d'une réaction.

Lorsque les affaires commencèrent à diminuer et que l'on dut renvoyer des hommes et que les salaires furent abaissés, des chefs ouvriers tels que M. Gompers lancèrent le cri que c'était une attaque délibérée contre le travail.

Rien n'est plus faux que cette assertion. Celui qui a souffert le plus, c'est l'employeur, pendant la période de dépression. Les employeurs, comme les ouvriers, ont été pris par des événements qu'ils ne pouvaient pas contrôler. Aucun n'était à blâmer et tous deux eurent à souffrir.

Cependant, le travail a réalisé, dans la plupart des cas, la vérité. Les grèves ont diminué et l'efficacité du travail s'en est ressentie. L'attitude entière du travailleur a changé et l'employeur est le maitre de la situation.

Si l'on tient compte de la mentalité humaine, rien de surprenant donc, si l'employeur adopte les mêmes méthodes que celles qu'adoptait l'ouvrier pendant la période de guerre.

Il ne faut pas oublier que le mouvement d'avance et de recul entre l'employeur et l'employé doit se produire, car nous passons alors d'une période de production trop intense à une priode de dépression, ou bien encore, d'une période de dépression à une période de production trop intense.

Il est certain que l'ouvrier tend de plus en plus à s'unir, d'une façon ou de l'autre. Cette tendance va sans cesse grandissante et nous devons nous attendre à une augmentation constante de l'unionisme et cet unionisme ne sera limité que par les développements du pays et l'augmentation des affaires. Certains auteurs vont plus loin et croient que la tendance unioniste dépassera et le développement d'un pays et l'augmentation des affaires.

Si l'on étudie la situation sous tous ses angles, l'on constate que les relations entre employeurs et employés sont relatives. D'un côté ou de l'autre, les variations sont égales.

On ne doit pas conclure que les capitalistes et les ouvriers concluent que cet état de choses doit exister. Ce n'est pas une mise en demeure, soit d'un côté ou de l'autre.

Comme question de fait, si l'employeur et l'employé pouvaient agir à leur guise, ils feraient disparaitre tous les inconvénients de la situation actuelle, inconvénients qui, alternativement, font pencher la pendule d'un côté ou de l'autre.

Le fait exact est que, tant chez l'employeur que chez l'employé, on a à lutter avec des conditions économiques que l'on ne peut pas contrôler. Si, d'un côté ou de l'autre, on pouvait réaliser la situation au bon moment, bien des grèves seraient évitées. Mais c'est le contraire qui se produit, et, au lieu de s'entendre, chacun attrappe la balle au bond et profite des avantages du moment.

Le grand problème à résoudre, c'est que, des deux côtés, on devrait se rendre compte de la loi de l'action et de la réaction et se conduire en conséquence. Il leur faudrait avoir une grande confiance en cette loi et agir de façon à ce que l'on puisse l'appliquer.

LES PROFITS DE TUCKETT TOBACCO ONT ETE MAINTENUS

Cette compagnie a encaissé 6.74 pour cent comparativement à 6.86 en 1924-1925.

Le rapport annuel de la Tuckett Tobacco Company, Limited, pour l'année terminée le 31 mars 1926, montre que les profits ont été maintenus et que la situation financière a été améliorée et cette dernière accuse une augmentation à l'inventaire. Après paiement des dépenses d'administration, les taxes, etc, les profits se chiffrent à $308,684 comparativement à $311,558 l'année précédente, soit l'équivalent, après le paiement du dividende privilégié, de 6.74 pour cent sur les $2,500,000 d'actions ordinaires comparativement à 6.86 l'année précédente.

Après déduction du dividende ordinaire, le surplus de l'année a été de $68,664, ce qui porte le total du surplus à $902,680.

Le capital net d'exploitation a été augmenté de $134,000. Cette augmentation est due au fait que l'actif courant a monté de $303,000 et le passif courant de $160,000 seulement. L'inventaire a passé de $421,000 à $2,136,714. Les comptes à payer ont baissé de $20,000 et l'argent en caisse de $158,000 à $19,913.

Réunion de la Credit Men's Association

Au cours de l'année dernière, la section de Québec de la Canadian Credit Men's Trust Association s'est développé considérablement d'après le rapport que M. D. A. Whittaker, président de la section a fait à la réunion annuelle de l'association à l'hôtel Windsor hier. Le nombre s'est accru considérablement. L'Association en compte aujourd'hui 184 et les services qu'elle leur rend se sont multipliés.

Au sujet des services que l'Association rend à ses membres, M. Whittaker a attiré l'attention sur le département de perception de l'Association. Les membres qui ont perçu de vieilles créances par son entremise en font les plus grands éloges.

Le président rappela aussi le rôle important que joue l'association pour prévenir les faillites et assurer la stabilité des affaires. M. Albert Eade, secrétaire-trésorier et gérant de la division de Québec a indiqué que le bureau de l'Association à Montréal comptait un personnel de vingt-sept personnes ce qui indique le nombre d'affaires qu'elle transige.

M. Joseph Désautels a été élu président et M. C. Polson, jr, vice-président.

LES DEVELOPPEMENTS DANS LE SAGUENAY

La Aluminum et la Port Alfred poussent activement leurs travaux.

QUEBEC, 21. (De notre correspondant). — Maintenant qu'elle a acquis le pouvoir électrique de la Grande Décharge du Lac Saint-Jean de concert avec la Shawinigan Water and Power Co, la compagnie Canadian Aluminum va retarder de quelques années le développement du pouvoir de la Chute à Caron.

La compagnie utilise actuellement le pouvoir de l'Ile Maligne. La "Port Alfred Pulp and Paper Corporation" commencera la semaine prochaine a employer aussi ce même pouvoir. Une puissante ligne de transmission a été construite très rapidement et dès les premiers jours de la semaine prochaine, les usines de Port Alfred pourront utiliser l'énergie électrique venant de la Grande-Décharge du Lac St-Jean.

D'importants travaux sont exécutés actuellement à Port Alfred où les usines de pulpe et de papier de la compagnie sont que doublés. Dans le passé, on faisait de la pulpe mécanique à l'usine de Port Alfred. Maintenant, on construit deux vastes édifices qui serviront à la fabrication du papier.

La compagnie a commencé aussi la construction de cinquante résidences privées dans la ville.

A St-Alphonse, le gouvernement a fait des agrandissements à ses quais et la corporation d'Aluminum du Canada doit aussi construire de longs quais pour recevoir les cargaisons qu'elle attend. Soixante et quatre navires frêteurs doivent se rendre à St-Alphonse d'ici la fin de juin. Il en est de même à Arvida, la corporation d'Aluminum du Canada a commencé la construction de deux usines de 600 pieds de long sur 45 pieds de large. Déjà, ces consarnctions sont très avancées et la Compagnie continuera au cours de l'été a construire quatre autres usines semblables. Aussitôt que les deux premières usines seront terminées, la Compagnie recevra la matière première qui servira a la fabrication de l'aluminium. Le boxite et la guyanne anglaise doit arriver bientôt par bateau.

La compagnie commencera aussi ces semaines-ci la construction des résidences dans la ville.

L'INDUSTRIE DU COTON PEU ACTIVE

C'est ce que déclare M. A.-O. Dawson à l'assemblée de la Canadian Cottons.

A l'assemblée annuelle de la Canadian Cottons Limited, M. A. O. Dawson, directeur, qui a présidé en l'absence de M. C. R. Hosmer a déclaré que si le rapport de l'année écoulée était satisfaisant, les perspectives de l'année commencée n'étaient pas aussi favorables qu'à semblable époque l'année dernière. Les affaires ont été lentes et les achats par petits lots. Un facteur important, cependant, c'est que les stocks, dans tout le pays, sont peut considérables. Il ajouta que si la compagnie avait une année aussi bonne que celle qu'elle vient de terminer, il serait très satisfait.

Il dit que les usines de la compagnie n'ont fonctionné que partiellement. Les ventes de sole rayon ont été de $500,000; la concurrence est très forte.

Le bureau de direction a été réélu.

BOURSE de NEW YORK

Excellent ralliement à Wall Street. Le franc fait une bonne avance.

WALL STREET, 21. ((Ouverture) — La cote a continué son avance à l'ouverture. Il y eut des mises à couvert actives au groupe des moteurs comme résultat de la hausse du dividende de Hudson Motors ainsi que la déclaration de 20 pour cent de stock en dividende. Des gains initiaux d'un point environ ont été enrégistrés par United States Steel ordinaire, National Biscuit et General Electric.

La cessation de la pression des baissiers a été accompagnée par un excellent support d'achat en plusieurs parties de la liste et les pétroles, les ferroviaires et les marchandises étaient en bonne posture. Atlantic Refining monta vivement de 2 1-2 points à un nouveau sommet pour l'année 125 3-4 et Colorado Fuel et General Asphalt gagnèrent un point environ. Montgomery Ward et May Department Stores gagnèrent 1 à 2 points et étaient les vedettes du groupe des marchandises. Les excellents rapports des recettes d'avril stimulèrent le groupe des ferroviaires, stimula la demande pour ces titres. "Soo" ordinaire avança de deux points et Nickel Plate et Gulf, Mobile and Northern, un point chacun. Dupont, Savage Arms, Marine de préférence et U. S. Industrial Alcohol enrégistrèrent des gains substantiels.

Le franc belge et le franc français se reprirent fortement à la suite de la hausse sur le marché français et sur le marché anglais. Le franc à demande sur Paris avança de 10 points à 3.12 1-2 centins et le franc belge de 17 points à 3.19 centins. La livre à demande s'est maintenue ferme aux environs de $4.86 1-16.

(MIDI). — Les développements favorables de la journée comprenaient des déclarations optimistes des directeurs des principales compagnies fabriquant de l'acier, l'augmentation des recettes d'avril de plusieurs compagnies ferroviaires importantes et une autre avance du prix de la gazoline. Union Pacific dépassa 150, son plus haut niveau de l'année et des gains de 1 à 2 points furent enregistrés par Atchison New-York Central, Lackawana, Southern Pacific et autres ferroviaires vedettes.

Les Aciers ont avancé sous la direction de U. S. Steel qui monta de 1 3-8 point.

L'argent à demande a renchéri à 3 3-4 pour cent, puis monta à 4 pour cent.

Cours communiqués par Geoffrion & Cie, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Ouvert	Ferm.
Amer. Can	44 1-2	43 1-2
Amer. Loco	95 1-4	95 1-4
Amer. Smelting	115 7-8	115 3-4
Amer. Tel. & Tel	147 1-8	147 1-8
Atchison	133 1-4	133 3-4
Bald. Wm. Loco	102 1-4	102 1-4
Baltimore & Ohio	87 5-8	87 1-8
Bethlehem Steel	38 1-8	38 1-4
Calif. ma Petroeum	32 1-2	32 1-2
Can. Pacific	160 1-4	160 1-4
Chrysler	30	30
Chicago Rock Island	49 7-8	49 7-8
Col. Can	73 5-8	73 7-8
Fam. Players Corp	122 1-2	12 1-4
Fleischman	41	41
Gen. Electric	311	310 3-4
Gen. Mot rs	127 7-8	128 1-2
Gen. Petroleum	61	60 7-8
Hudson M t rs	83 1-2	84 1-8
Intern. Nickel	33 7-8	34
Intern. Paper	47	47
Mack Trucks	107 1-2	108
N. Y. Central	123 3-8	123 3-4
N. Y. New Hav R R	36 3-8	36 1-4
Northern Pac	71 3-8	61 1-8
Penn. R R	51	51 1-8
Pan. Amer. B	66 7-8	67 1-8
Pierce Arrow	20 1-2	21 1-2
Reading R R	83 1-2	83 5-8
Packard	34	34 1-4
Sinclair Oil	21 3-4	21 7-8
Southern Ry	110	110
Standard Gas & Elect	53	53
Studebaker	48 5-8	48 7-8
Texas Oil	50 7-8	51 1-4
Tobacco Pr ducts	98 7-8	98 7-8
U. S. Ind. Alc h l	47 1-2	49 3-8
U. S. Rubber	52 1-2	52 5-8
U. S. Steel	121	120 7-8
Uni n Pacific	148 7-8	148 7-8
Westingh use Electric	65 1-4	65 1-4
White M t rs	53 7-8	63 7-8
Willys Overland	20 1-4	20 3-8

Fluctuations de la matinée

Cotes communiquées par Geoffrion & Cie, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Haut	Bas	Midi	Ventes
Abitibi	71	70 1-2	70 1-2	60
Asbestos	110	110	110	6
do pref	127 3-4	127 3-4	127 3-4	6
Bell Tele	135 1-2	135 1-8	135 1-2	34
Brazilian	95	94 5-8	95	730
B. C. Fis	65	65	65	5
Brompto	27 1-2	27 1-2	27 1-2	30
Can. Car	37 1-2	37 1-2	37 1-2	10
Can. Cement	98	98	98	7
do pref	113 1-2	113 1-4	113 1-4	133
C. G. Elect pref	55	55	55	75
Can. Steam	18 1-2	18 1-2	18 1-2	200
do pref	73	72	72 1-4	3670
Dom. Bridge	94 1-2	94 1-2	94 1-2	10
Dom. Textile	92	92	92	10
do pref	116	116	116	10
Ind. Alcohol	18	17 3-4	17 7-8	705
Laurenti e	82	81 1-2	81 1/2	140
Lyall Const	44	44	44	55
MacKay	130 1	130 1-2	130	35
Mont. Power	223 7-8	223	223 1-2	95
Nat. Brewer	59	59	59	15
Ogilvie Mill	172	172	172	5
do rpef	117	117	117	15
Shawinigan	181	181	181	20
Smelters	196	194	196	1080
Sou Can Pow	89	89	89	158
Span. River	96 3-4	96 3-4	96 3-4	25
do pref	108	108	108	10
Steel Co	96 3-4	96 3-4	96 3-4	25
do pref	114 1-2	114 1-2	114 1-2	60
Tuckett Toh	62	62	62	10
Wayagamack	56	56	56	25
Winn Elect	17	17	17	70

Les importations

TORONTO, 21.—Des compagnies au nombre de 129, avec un capital-actions autorisé de $52,990,100 ont été enregistrées au cours de la semaine terminée le 15 mai 1926. Ces chiffres se comparent avec 88 compagnies ayant un capital de $27,851,720 la semaine précédente et 93 compagnies ayant un capital-actions de $25,485,500 la semaine correspondante de 1925.

Sucres fermes

NEW-YORK, 21. — Bien que très peu actif, le sucre brut fut plus ferme aujourd'hui et les prix ont monté de 1-16 de cent à 4.14. On rapporte des ventes de 6,000 sacs de porto rico, pour livraison à la fin du mois et 14,000 sacs de philippines pour livraison au début de juin à 4.14.

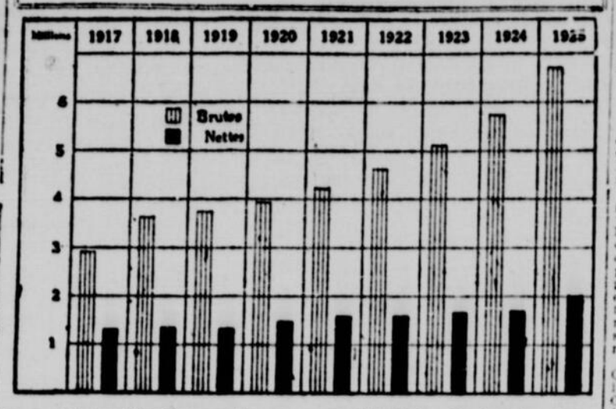
Le sucre brut futur fut plus ferme à la suite de couverture et d'achats de quelque inspirés par la fermeté du marché immédiat. Le mai a fermé à 2.45; juillet, 2.52; janvier, 2.77.

Le marché du sucre raffiné n'a pas changé à 5.20 et 5.60 pour le granulé type.

Argent en barre

Londres, 21.—L'argent en barre cote 30 1-16d l'once.

LES RECETTES DU SHAWINIGAN



Le graphique ci-haut donne les recettes brutes et les recettes nettes de la Shawinigan Water & Power pour les neuf dernières années écoulées. On y remarquera que les recettes brutes ont toujours été en augmentant tandis que les recettes nettes se maintenaient avec une tendance à la hausse aussi. Cette entreprise possédait, à la fin de l'année, 800 milles de fils à haute tension et elle desservait 100 municipalités disséminées dans un rayon de 15,000 milles carrés. La Shawinigan fut incorporée en 1898. Elle est maintenant une des plus grandes entreprises du genre au monde avec une production d'électricité de 1,529,339,180 kilowatt-heure. Dernièrement la compagnie achetait une partie du capital-actions de la Duke-Price. Elle achètera, pendant une période de 50 années, au moins 100,000 h.p. de cette entreprise.

POTINS DE LA RUE

LYALL CONSTRUCTION

Dans ses remarques aux actionnaires de la Lyall Construction Company, M. William Lyall, président de la compagnie, a dit en résumé:

"Par suite des conditions atmosphériques, la quantité de travaux faits n'a pas été aussi considérable que pendant l'année précédente, mais la direction a réussi à maintenir des profits convenables.

"L'excédent des gages sur la réduie en force au canal Welland, lorsque le contrat pour les sections 3 et 4 fut entrepris, se chiffre maintenant à plus de $400,000, et, bien qu'on n'en soit pas venu à une décision définitive, les négociations se continuent.

"Le contrat pour la fabrication des portes d'acier du canal Welland a été obtenu par la Steel Gates Company qui est la propriété de votre compagnie.

"Dans l'industrie de la construction, la concurrence est très forte, mais les perspectives pour d'autres genres de construction sont plus favorables."

LE PAPIER A NEW-YORK

La production de papier à journal aux Etats-Unis, au cours du mois d'avril, a été de 145,327 tonnes comparativement à 145,919 tonnes en mars, dit le Journal of Commerce.

Les moulins canadiens ont produit, en avril, 151,739 tonnes de papier comparativement à 154,691 tonnes en mars, et les expéditions ont été de 154,615 tonnes comparativement à 158,152 tonnes en mars.

Il a été fait un rajustement du prix de la pulpe mécanique et il existe une baisse légère à New-York, car les arrivages par eau sont commencés.

Le prix de la pulpe mécanique a baissé aussi bien que la demande se maintient assez bien.

Le gros papier d'emballage se vend bien et les prix se maintiennent fermes.

LES DEMANDES D'EMPLOI DANS LE QUEBEC

Une diminution d'un caractère nominal a été enregistrée dans le nombre d'offres d'emploi reçues en fin de février en comparaison avec janvier de la même année, tandis qu'un gain supérieur à 71 pour 100 a été signalé en comparaison avec février 1925. Le volume des placements représentait une diminution de près de 16 pour 100 en comparaison avec janvier et un gain de près de 34 pour 100 en comparaison avec février 1925. Tous les groupes industriels, à l'exception de ceux de l'exploitation forestière et des services, ont contribué aux gains indiqués en comparaison avec février 1925, mais les gains les plus considérables furent cependant enregistrés dans la division de la construction et de l'entretien. Les placements ont été enregistrés par groupes industriels comme suit: manufacturier, 110 exploitation forestière, 110 construction et entretien, 439 service, 324. Les placements dans l'emploi régulier au cours de la période envisagée comprenaient 623 placements d'hommes et 389 de femmes.

LES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport du ministère des Travaux publics pour l'exercice financier clos le 31 mars 1926 qui vient d'être publié, indique que le total des dépenses encourues par le ministère au cours de l'exercice s'est élevé à $19,302,283, dont $8,507,795 pour des édifices publics, $5,529,166 pour travaux de ports et de rivières et $2,943,585 pour dragage, etc, le reste étant divisé entre les télégraphes, le gouvernement civil, les routes et ponts et dépenses diverses. Des augmentations en comparaison avec les sommes dépensées au cours de l'exercice précédent ont été indiquée pour les ports et rivières, le dragage, les édifices publics et les routes, tandis qu'il y a eu des diminutions dans les groupes des télégraphes, du gouvernement civil et des dépenses diverses. Le revenu retiré des travaux publics a été de $502,909, dont plus de la moitié provenait du service des télégraphes. Les divers services télégraphiques du Canada sont répartis comme suit: télégraphes du National Canadien, 23,026 milles, 2,256 bureaux; service télégraphique du gouvernement, 21,036 milles, 1,052 bureaux; télégraphes du Pacifique Canadien, 16,162 milles, 1,027 bureaux.

COCKSHUTT PLOW

L'amélioration qui s'est produite sur le marché des instruments aratoires, par suite d'une récolte satisfaisante, est une source de revenus plus élevés pour la Cockshutt Plow Company qui a reçu de très bonnes commandes pour des machines agricoles.

La compagnie exerce le contrôle de la Frost and Wood Company et par l'intermédiaire de cette filiale elle met sur le marché des instruments aratoires de toutes sortes outre les charrues et la lourde machinerie fabriquées aux usines Cockshutt Plow.

L'on croit généralement que, avant la fin de l'année courante, il sera question de l'augmentation des dividendes sur les actions de la Cockshutt Plow Co.

SMELTERS

Durant le premier trimestre de cette année la Consolidated Mining and Smelting Company a produit près de 50 pour 100 plus de plomb que pendant la période correspondante de 1925; près de 100 pour 100 plus de zinc; 2,194 tonnes de cuivre, contre pas une l'année dernière et au-delà de 100 pour 100, plus d'or et d'argent.

Ces chiffres ne donnent pas une idée exacte des revenus réalisés, parce qu'il faut tenir compte de la baisse que les prix du plomb et du zinc ont subie depuis le mois de janvier dernier. Celui du plomb a surtout enregistré un fort recul. Cependant si l'on tient compte de l'augmentation énorme de la production, il faudrait en conclure que cette augmentation a dû largement compenser l'effet de la baisse des prix. Dans ces conditions le fléchissement des actions Smelters qui se traitent aux alentours de 200, alors qu'elles avaient monté à tout près de 250, ne paraîtrait nullement justifiées.

BROMPTON PULP

Les recettes de cette entreprise, à date, continuent d'être plus élevées que pour la période correspondante de 1925. Les perspectives pour la présente année sont que les recettes brutes et les recettes nettes vont être sensiblement plus élevées. Pendant que le moulin à papier marche pratiquement à sa pleine capacité, on note que les moulins des Etats-Unis qui produisent de la pâte à papier, font de bien meilleures affaires.

BARCELONA TRACTION

D'aucuns s'attendent encore au paiement d'un dividende sur les actions de cette compagnie en 1927. Les affaires se sont améliorées en 1926 si on compare avec 1925 mais l'amélioration considérable enregistrée au début du présent exercice n'a pas continué ces mois-ci. Malgré cela les actionnaires s'attendent, si les recettes continuent d'être bonnes, au paiement d'un dividende. Les actions se traitaient dernièrement aux environs de 26 et 27.

COTE HORS LISTE

Cours fournis par A. J. Pattison & Co, 272 Bay St., Toronto, Ont.

	Offre	Demande
Ilens Parkdale pf	50 00	..
Hamilton United pf	35 00	40 00
Loew's Buffalo 8 % pf	65 00	69 00
do Com	1 75	2 00
Loew's London 7 % pref	7 00	7 25
do Com	2 25	3 50
Loew's Ottawa pref	15 00	..
Loew's Toronto pref	84 00	86 00
do Com	26 00	30 00
Loew's Windsor pref	23 00	25 00
Mansfield Theatres pref	48 00	..
do Com	5 50	8 00
Mortgages & Loan Stocks		
British Mtge & Loan	203 00	..
Chartered Trust & Exec	70 00	..
Comm. Finance pref	58 00	62 00
do Com	7 50	10 00
Labton Loan & Sav	72 00	..
London L & S (Par $50)	46 00	..
Manufac. Finance	7 25	8 00
do Com	80	1 00
Midland Loan & Savings	17 00	..
Monarch Discount pref	7 25	8 00
do Com	60	95
Peoples Loan & Savings	74 00	80 00
Security L. & Savings	100 00	..
Sherbrooke Trust Co	105 00	..
Saskatchewan Mortg	23 00	25 00
Sterling Trust	75 00	..
Toronto Finance pref	4 25	5 25
Trust & Guarantee	75 00	..

Rendement des valeurs

Cours compilé par Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

	Div.	Prix	Rend.
Abitibi	*1	70 1-2	7
Bell Tele	8	135 1-8	5 6
Brazil	*1	94 3-4	4 3
Can. Car pref	7	80	8 8
Can. Cement	6	98 5-8	7 1
Can. Converters	2	36	5 5
Can. Cottons	8	113	7 1
C.G. Elect. pref	7	55	6 3
(Valeur au pair *50)			
Cons. Min. & Smelt	6	194 3-8	3 1
(Valeur au pair *25.)			
Dom. Bridge	4	94	4 3
Dom. Glass	7	94 1-2	7 5
Dom. Textile	8	95	8 4
do pref	7	115	6 1
How Smith pref	8	95	8 4
Int. Alcohol	1	17 3-4	5 7
Lake of Woods	12	144	8 0
do pref		115	8 0
Laurentide Paper	6	81 1-2	7 4
Mackay	7	130	5 4
Montreal Cottons	6	103 1-2	5 8
do pref	7	99	7 0
Montreal Power	8	223	3 6
M. L. H. & P.

BOURSE DE MONTREAL

FERMETURE	D'HIER: Offre	Demande
Abitibi W & P	70 1-2	71 3-4
do pref	108 1-2	
Asbestos Corp New	24 1-4	24 1-2
do pref	75 7-8	76
Atlantic Sugar		23
do pref	77	79
Atlantic Sugar New		23
Belgo Paper New		97 7-8
Bell Telephone	135 1-8	135 1-4
B. C. Fishing	64 1-2	65
Brazilian T. L. P	94 3-4	94 7-8
B. E. Steel 2e pref		3 3-8
Brompton Paper	27 3-8	27 1-2
Calgary Power	51	
Can. Canners	13	
do pref	63	64
Can. Car pref		80
Can. Cement	98 5-8	99
do pref	113 1-4	113 1-2
Can Conn Cot pref		40
Can. Converters	86	91
Can. Con Rubber pref	87	
Can. Cottons	113	
do pref	95	96
Can. Fairganks pref	60	
Can. Forgings pref		48
Can. Gen. Elect pref	55	
Can. Indust Alco	17 3-4	17 7-8
Can. Iron Fdries	8	
do pref	39	
Can. Pac. Ry	160	
Can. Salt		134
Can SS Lines	18 1-2	19
do Voting Trust	18 1-2	
do pref	70 1-2	871
Can Woollens pref	45	50
Cons. Min & Smelt	194 1-4	194 1-2
Crown Reserve	12	12 1-2
Cuban Can Sugar	3	4
do pref	22	24 1-2
Detroit United Rail		2 1-4
Dom Bridge	94	95
do Coal pref	50 1-8	60
Dom. Glass	94 1-2	
Dom. Iron pref		8
Dom. Steel Corp pref	12 1-2	15
Dom. Textile	91 1-2	92 1-8
do pref	115	
East Kootenay Power		28
Fam. Players Can		13
do 1st pref	90 1-2	*91
Goulds Pump Inc	100	
Goodyear Tire pref	99 5-8	92
Hollinger C Gold	7.90	19.10
Hillcrest Collieries		65
Hillcrest Collieries		65
Howard Smith Paper	4	
do pref	95	
Illinois Traction pref	96	
Jam Pub Serv pref	98	98 1-2
Lake of the Woods		14
do pref	115	82
Laurentide Paper	81 1-2	103
Laurentide Power		3 1-2
Lyal Inst	3 1-2	
Mackay	130 1-2	J
do pref	69 7-8	
Mexican L H P	29	
do pref	71	
Mont. Cottons	1 1-2 120	
do pref	13 J	
Mont H & P 223	223 7-8	
Mont Loan & Mort	50	J
Mont. Telegraph	8 1-4 8 1-2	
Mont. Tram	162 1-2	165
Nat. Breweries	58 4	59
do pref		208
Nat. Brick pref	5	J5
N. S. Steel Coal pref		2.
N.S. Steel Coal pref		25
Ogilvie Milling	170	
do pref	117	
Ontario Steel Prod	70	71 1-2
do pref	95	99
Ottawa L. H Pow	97 5-8	98
do pref		102
Ottawa Car Mfg	39	
do and Hull Power	26	x
do Traction		62
Penmans Ltd	179	193
do pref	103	
Porto Rico	41	
Price Bros		
do pref	97 1-2	99
Prov Paper	102	
do pref	100	102
Quebec Power	119	
do pref	111 1-4	114
Shawinigan	180	
Sherwin Williams	110	
do pref	112 1-2	114
Soo Can. Pow. XR	89	90
do Rights	1 3-4	2
Spanish River	96 3-4	97 1-2
do pref	108	109
Steel of Can	99 1-2	100
do pref	114 1-2	115
St Lawrence Flour	37 7-8	
do pref		83
Tooke Bro pref	57	60
Turbett Tob	62	64
do pref	100	
Twin City		72
do pref	101	
Voo Biscuit	35 3-8	25 1-2
do pref	86	87
Wabasso Cotton	60	61
Wayagamack	55	56
Western Grocers	3 1-2	
do pref		31
Western Grocers New	20	
Winnipeg Elect	47	47 1-2
do pref	95 1-4	
Wood Mfg	46	47
do pref	85 5-8	90
Banques:—		
Canadienne	157	
Commerce	218	218 1-2
Dominion		217
Montreal	250 1-2	252
Nova Scotia		286
Royal	249 1-2	250
Obligations:—		
Asbestos Corp	96	96 1-2
Can. Car Fdry	102 1-2	103
Can. Cement	100	102 1-2
Can. Cons	95	98
Can Cons Rubber	101	
Can SS. Lines Deb	98 1-8	89
Dom. Glass	101 1-2	
Dom. Iron		85
Mexican Elect		61
Mont. L H & P		69 3-4
Mont. Tram 1st M	97	98 3-8
Mont. Gen Mort A		93
Mont G R S F B	93	
Ogilvie Milling B		105 1-2
do C		105 1-2
Ontario Steel Prod	100 1-2	
Penmans Ltd	100	
Quebec Ry	94	95
Rio de Janeiro		94 7-8
Sherwin Williams	106	
Steel Co of Can	106 1-2	
Wabasso Cotton	99	
Wayagamack		91 1-2
West Kootenay	104 1-2	
Winnipeg Elect	95	

Chasse aux alambics à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — La chasse aux alambics dans notre district vient de reprendre avec vigueur. Cette fois, c'est la paroisse de Sainte-Sophie de Lévrard qui a été visité par le grand connétable Jos. Doyon. Sa visite a été fructueuse et trois citoyens de cette paroisse, Alfred Spénard, Jeffrey Spénard et Euclide Tousignant, ont dû comparaître devant le magistrat F.-X. Lacourelère pour avoir été trouvés en possession d'alambics le 15 mai dernier. Tous trois ont plaidé coupables et ont été condamnés à $200 d'amende et les frais et un mois de prison et à défaut de payer l'amende et les frais à six autres mois de prison.

La Patrie

Le journal du Peuple

— Publié par —

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE", Limitée.

L.-A. Tarte .. .. Président
Eugène Tarte .. .. vice-président
J.-N. Perrault .. Secrétaire-trésorier

MONTREAL

Téléphone: Lancaster 3121. Les dimanches et jours de fêtes, le soir: Lancaster 5650, pour l'administration, les annonces et la circulation: Lancaster 5860.

— Siège social —

Immeuble la "Patrie", 120 Est, rue Sainte-Catherine.

SUCCURSALES:

New-York:—E. Katz, Spécial Advg. Agcy. 58 Ouest, 40e rue.
Chicago: E. Katz, Spécial. Advg. Agcy. Harris Trust Building.
Toronto;—F.-W. Thompson, 100 King Street W.
Londres.—F. Smyth, 23 Ludgate Hill.
Ottawa.—J.-A. Fortier, 241 Besserer.
Québec.—Louis-Philippe Desjardins, 91 rue Amable.

Prix d'abonnements:

Edition quotidienne, Canada: 1 an, $6.00; 6 mois, $3.00; Etats-Unis: 1 an, $7.20; 6 mois, $3.10.

Service de la "Presse Associée" correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE	D'HIER: Max.	Min.	Ferm.
Allis Chalmers	79	79	79
Allied Chem	111 1-2	109 3-4	111
Am Agri C em	15 1-2	15	15
Am Beet Sugar	24	23	23
Am Bosch Mag	16 1-8	16	16 1-8
Am Can	43 1-4	42 1-2	43
Am Hide	8 1-4	8 1-4	8 1-4
Am Inter Corp	34 1-4	33 3-4	34 1-4
Am Loco	95	94	95
Am Smelting	115 3-4	115 7-8	115 3-4
Am Steel Fdries	40	40	40
Am Tel & Tel	147 1-4	145 1-8	147 1-4
Am Woollen	24 3-8	24 1-8	24 1-8
Anaconda Cop	45 1-8	44 7-8	45 1-8
Atchison	134	130 3-4	134
Atlantic Gulf	35 1-8	35	35
Baldwin Loco	101 3-4	100 5-8	101 1-8
Bethle em Steel	38 1-4	37 3-8	38 1-4
Brooklyn Man Tr	65 3-8	64 5-8	65 3-8
Cal. Petrol XD	32	31	32
Can. Pac	160 1-2	159 1-2	160 1-2
Central Leather	7 3-4	7 3-4	7 3-4
Chesapeake Ohio	122 1-4	121	122 1-4
Chic. M. St. P	11	10 5-8	11
do pref	18 1-4	17 3-8	18 1-4
Chic. Rock Isl	49 3-4	48 5-	49 3-4
Chile Cop	32 1-2	32 1-4	32 1-2
Columbia Gas	75 3-4	74 1-2	75 3-4
Corn Prod	39	38 1-2	38 5-8
Congoleum	14	14	14
Crucible Steel	67	64 3-4	67
Cuba Cane Sugar	9 1-4	9	9
do prf	38 3-4	38 1-4	38 3-4
Davidson Chem	34 3-4	34 1-2	34 3-4
Delaware Hudson	158	158	158
Erie Rail	32 1-4	31 7-8	32 1-4
Famous Players	122 1-4	120 3-4	122 1-8
Freeport Texas	31 3-8	30 1-8	31 3-8
Gen Asphalt	63 3-4	63	63 1-2
Gen Elect	310	308 1-8	309 3-4
Gen Motors	128 1-2	126 3-4	127 1-2
Goodrich	46 1-2	45 1-2	46 1-4
Great North Ore	19 7-8	19 1-2	19 7-8
Great North pf	73	72	73
Gulf States Steel	66 3-8	64 1-8	66 1-8
Houston Oil	58	58	58
Insp. Copper	21 7-8	21 7-8	21 7-8
Intern Nickel	53 3-4	53 1-2	53 5-8
Intern Paper	47 1-4	47	47 1-4
Kansas C South	40 1-2	39 3-4	40 1-2
Kennecott Cop	52 3-4	52 1-2	52 5-8
Lehigh Valley	82	81 1-4	82
Loews Th	37 3-8	36 1-2	37 1-4
Marland Oil	57	56	56 1-2
Missouri K T	35 3-4	35	35 3-4
Missouri oc	30 7-8	30	30 7-8
New Haven	46 1-4	45 3-4	46 1-4
N Y Central	123 1-4	121 7-8	123 1-4
Norfolk West	143 7-8	143 1-2	143 7-8
Northern oc	71 1-2	70	71 1-2
Pac. Oil	1 1-4	1 1-4	1 1-4
Pan Am. Petrol	64 7-8	64 1-8	64 7-8
Penn. RR	51	51	51
Pere Marquette	84 3-4	83 1-8	84 1-8
Pierce Pete	3 1-2	3 3-8	3 1-2
Pierce Arrow	20 7-8	19 5-8	20 5-8
Pullman	167 3-4	166	167 3-4
Reading	71 1-2	82 5-8	83 1-2
Replogle Steel	9	8 7-8	8 7-8
Republic Iron	45	44 3-8	45
Sears Roebuck	47	46	47
Shell Union Oil	25	24 3-4	24 3-4
St Louis S F	91 3-4	90	91 3-4
Sinclair Cons	21 7-8	20 1-4	21 3-8
Skelly Oil	34 1-8	33 1-2	34
Southern Pac	100 1-8	99 7-8	100 1-8
Southern Rail	109 7-8	109	109 7-8
Stand Oil N J	44	43 1-2	43 3-4
Stand Oil Cal	54 1-4	53 7-8	54 1-4
Stromberg Cr	60 1-4	60 1-4	60 1-4
Studebaker	48 5-8	46 1-4	48 1-8
Texas Oil	50 7-8	50 5-8	50 7-8
Texas Pac	53 3-4	52 3-8	53 1-4
Tob. Prod Co	100 1-8	98 7-8	100
Union Bag Paper	35 1-4	35 1-4	35 1-4
Union Pac	148 7-8	147 3-4	148 7-8
United Fruit	108	104 1-8	106 1-2
U S Ind Alco	47 1-2	47 1-8	47 1-2
U S Rubber	52 7-8	50 7-8	52
U S Steel	120 3-4	119 1-4	120 3-4
Wabash	71 3-4	71	71 3-4
Westinghouse	65 3-8	65	65 3-8
White Motor	53	52 1-4	53
Willys Overland	20 3-8	19 1-2	20
Worthington P	24	23 7-8	24
Woolworth Co	139 1-2	135 3-8	138 5-8
Obligations			
Belgique 8, 1941	107 3-8	107	107 3-8
do 6½ 1949	90 1-2	90	90
Bor. eaux 6, 1934	84 7-8	84 3-8	84 3-8
Can. 5½ 1929	102 1-2	102 3-8	102 1-2
do 5, 1931	101 1-2	101 1-2	101 1-2
do 5, 1952	15	104 3-4	104 3-4
Rép. Fr. 8, 1945	101 1-8	101 1-2	101 1-8
do 7½ 1941	98 1-4	97 3-4	97 3-4
do 7½ 1949	89 1-4	89	89 1-4
Japon 4, 1931	86 7-8	86 5-8	86 7-8
Lyon 6, 1934	84 7-8	84 1-4	84 7-8
Marseille 6, 1934	84 7-8	84 1-4	84 7-8
P L M 7, 1958	85 1-	84	85 1-2
do 6, 1958	76	76	76
Seine 7, 1942	86 3-4	86 3-8	86 3-4
Saisons 7½ 1936	84	84	d84
G B Ir 5½ 1929	118 3-4	118 3-4	118 3-4
do 5½ 1937	104 3-4	104 1-2	104 3-4

LES "SHORT" ONT FAIT MONTER LE BLE

Winnipeg, 21. — Influencé par la vigueur des marchés de Liverpool et de Chicago, qui ont occasionné de nombreuses couvertures par les "shorts", le marché du blé a monté de 1 1-4c à 2c.

La vigueur inattendue de Liverpool et une assez forte quantité d'achats étrangers ont forcé les "shorts" à se couvrir. Seuls les "longs" vendaient en vue de réaliser leurs bénéfices ainsi qu'une forte organisation de fermiers qui se montre disposée à se débarrasser de son blé.

L'exportation s'est améliorée et les meuniers anglais, dit-on, ont repris leurs opérations. Le marché des gros grains a suivi le mouvement du blé et on a enregistré des meilleurs prix. Le lin ne fut pas très actif mais il a gagné du terrain. Les marchés au comptant du blé et des gros grains furent pratiquement négligés.

	On cote: Ouv.	Ferm:—
Blé:—		
Mai	151 1-2 à 1-4	151 7-8
Juil	148 1-2 à 3-4	149 1-8
Oct	131 1-4 à 1-2	132 1-8
Avoine:—		
Mai	48 1-8	48 1-4
Juil	48 7-8	48 7-8
Oct	46 7-8	46 7-8
Orge:—		
Mai	60 5-8	60 5-8
Juil	62 1-4	62
Oct	..	61 1-8
Lin:—		
Mai	191 1-2	193 3-4
Juil	194	196 1-2
Oct. à		199 1-2
Seigle:—		
Mai		82 3-4
Juil	84	84 3-4
Oct	85	95 5-8

Prix au comptant:—

Blé: No 1 nord, 152 7-8; No 2 nord, 148 7-8; No 3 nord 143 7-8; No 4, 145 3-8; No 5, 122 1-8; No 6, 107 1-8; fourrage, 93 1-8; sur voie 150 5-8.

Avoine: No 2 c.w., 49 1-4; No 3 c.w., 45 1-2; extra No 1 fourrage 45 1-4; No 1 fourrage 43 1-4; No 2 fourrage, 40 1-4; rejeté, 38 1-4; sur voie, 48 1-4.

Oreg: No 3 c.w., 60 5-8; No 4 c.w., 57 3-8; rejeté, 55 7-8; fourrage, 54 7-8; sur voie, 60 5-8.

Lin: No 1 n.w.c., 193 3-4; No 2 c.w., 189 3-4; No 3 c.w., 175 3-4; rejeté, 165 3-4; sur voie, 193 3-4.

Seigle: No 2 c.w., 82 3-4.

A CHICAGO

Chicago, 21.—En dépit de rapports de pluie dans le Dakot- Nord d'humidité dans d'autres régions des deux côtés de la frontière canadienne, les prix du blé ont monté aujourd'hui La vigueur inattendue de la cote de Liverpool fut un facteur de hausse.

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé:—				
Mai new	161 3-4	164 3-4	161 1-4	163 7-8
Mai old	161	162 3-4	160 3-4	162 1-2
Juil	135	137 1-8	135	136 3-4
Sept	131 7-8	133 1-8	131 7-8	132 5-8
Maïs—				
Mai	69 3-4	69 1-2	69	69 5-8
Juil	73 5-8	74	73 1-2	73 5-8
Avoine—				
Mai	39 1-4	39 3-8	39	39 1-4
Juil	40 3-4	40 7-8	40	40 5-8
Sept	41 1-4	41 3-8	40 1-2	40 7-8

Chicago, 21. — Livraisons futures: Blé — Mai, 1.63 7-8; juillet, 1.36 3-8; septembre, 1.32 5-8.

Maïs — Mai, 69 3-8; juillet, 73 5-8; septembre, 77 7-8.

Avoine — Mai, 39 1-4; juillet, 40 3-8; septembre, 40 7-8.

Seigle — Mai, 82 3-4; juillet, 85 3-8; septembre, 87 1-2.

Lard — Juillet, 15.77; septembre, 15.97.

Cotelettes — Juillet, 17.05; septembre, 17.12.

Flancs—Juillet, 18.25; septembre, 18.45.

Prix au comptant:

Blé — No 1 dur, 1.69 à 1.69 1-2; No 2 mêlé, 1.65 à 1.68.

Maïs — No 2 mêlé, 72; No 2 jaune, 73 à 73 1-4.

Avoine — No 2 blanche, 41 1-2 à 42 1-4; No 3 blanche, 41 à 41 1-2

Seigle—No 2, 85.

Orge—68 1-2 à 76.

LE PROGRAMME COMPLET DES FETES DE DOLLARD

Il est définitivement arrêté pour dimanche et lundi, 23 et 24 mai.

QUELQUES DETAILS

C'est dimanche et lundi que se dérouleront les grandes fêtes organisées en l'honneur de Dollard des Ormeaux, le héros du Long-Sault. Le comité spécial chargé de l'organisation, ainsi que l'Action Française nous communiquent les programmes complets de cette fête, pour les dimanche et lundi, 23 et 24 mai.

JOURNEE DE LA JEUNESSE

23 mai 1926

1—Marche.
Ouverture.
2—O Canada, mon pays, mes amours.
3—Allocution de M. Ulric Laurencelle, représentant de l'A.C.J.C.
4—A la Claire Fontaine.
5—Allocution de M. A.-C. Miller, directeur secrétaire du District centre de la Commission des écoles catholiques.
6—Reviens Dollard! Choeur à trois voix.
Cercle S.-Henri de l'A.C.J.C.
7—Allocution de M. l'abbé Charles-Joseph Beaudin,
Aumônier du Mont S.-Louis.
8—O! Canada ,terre de nos aïeux.
La musique nous est fournie par la fanfare de l'Académie Roussin.

JOURNEE DU 24 MAI

PROGRAMME

1—Fanfare.
2—Allocution de M. Origène Dufresne, représentant de l'A. C. J. C.
3—Fanfare.
4—Allocution de M. Fernand Desrochers.
5—Fanfare.
6—Allocution de M. Léon Trépanier représentant de la cité de Montréal et de la Société Saint-Jean-Baptiste.
7—Fanfare.
8—Allocution de M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil.
9—O Canada.

LA VEILLEE D'ARMES

Tous les détails de l'organisation se complètent et les adhésions arrivent nombreuses. Déjà le Comité de la Veillée d'Armes a reçu des demandes de réservation de la part du Collège Sainte-Marie pour 200 places, du Collège de Montréal pour 250, des Collèges S.-Laurent et du Mont S.-Louis pour un nombre indéterminé. D'autre part, les communautés religieuses téléphonent pour retenir des places à l'église Notre-Dame pour leurs sujets. Aujourd'hui, on est à faire une tournée des principaux pensionnats qui n'ont pas été encore vue pour qu'ils nous donnent le nombre qu'ils seront à la cérémonie.

L'Institut St.-Antoine avec ses 300 cadets portera le buste de Dollard, accompagné de sa fanfare. Suivront les cadets de l'Ecole Champagna au nombre de 150.

L'Ecole Sainte-Brigitte se joint au défilé avec 200 de ses élèves. Et des places seront assignées à tous ces groupes dans l'Eglise Notre-Dame. Les autres groupes ou collèges qui n'auraient pas encore retenu leurs places feraient bien de les retenir au plus tôt. Nous voulons organiser un service d'ordre des plus parfait. Dans le défilé on indiquera à chaque corps le rang qu'il occupera et dans l'église la section de bancs qu'il devra remplir. On n'a qu'à téléphoner à M. Hector Lalonde, 58, Saint-Jacques, MAin 2557, pour donner son adhésion. Mais qu'on se presse.

Pour que tout le monde le sache, nous répétons l'ordre du parcours et des cérémonies de la Veillée d'armes.

A 3.30 heures, départ de l'Action Française rue Saint-Denis, en face de la Bibliothèque Saint-Sulpice. On porte le buste de Dollard pour aller le déposer sur le parvis de l'église Notre-Dame, le parcours est le suivant: On descend rue Saint-Denis jusqu'à Craig; on suit Craig vers l'ouest jusqu'à la Côte de la Place d'Armes et là on monte à l'église Notre-Dame. Arrivés sur le parvis de l'église on déposera le buste de Dollard sur un piédestal érigé à cette fin et la foule entre à la cérémonie religieuse. M. le chanoine Courchesne y prononcera un sermon et il y aura Salut Solennel du Très Saint-Sacrement.

Après la cérémonie religieuse, la foule se reforme en défilé pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville où le Comité présentera le buste de Dollard à la ville de Montréal. M. le Dr D'Aigle fera la présentation et M. le maire voudra bien accepter au nom de la ville.

Au cas de pluie, la fête a lieu quand même et la cérémonie religieuse à Notre-Dame et la présentation du buste à l'Hôtel-de-Ville. Il n'y aurait toutefois pas de procession.

Pour tout renseignement au sujet de la Veillée d'Armes de Dollard, s'adresser à M. Hector Lalonde, 58, Saint-Jacques, Main 2557.

AUX PELERINS

La Veillée d'Armes préliminaire à la célébration de la fête de Dollard, aura lieu dimanche après-midi, à l'église Notre-Dame. Cette cérémonie attirera des délégations nombreuses de toutes les maisons religieuses de Montréal et tous les sièges seront pratiquement occupés.

Il s'ensuit qu'entre 3 heures et demie et 5 heures de l'après-midi, il y aura très peu de places pour les pèlerins qui, depuis quelques dimanches, vont, à l'occasion du jubilé, visiter, sous la direction de leurs curés respectifs, l'église Notre-Dame pour gagner les indulgences du jubilé.

Pour éviter qu'il y ait une foule trop considérable, les fidèles des autres paroisses feront donc bien de se rendre à l'église Notre-Dame avant la Veillée d'Armes, soit après quand la cérémonie sera terminée.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

20 mai 1926.

Président: Hon. Juge Surveyer.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Z. Punenik vs dame R. Muldovan. Motion du demandeur pour homologation du cahier des charges; accordée, dépens va la masse.

C. A. Dubé vs Ferland Corset Erg. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Alexandre Daoust vs Simpson Bros Ltée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Jos. Bacon vs Canadian Wirebound Boxes Ltée. Requête du demandeur pour ester en justice, suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

La Compagnie P. T. Légaré Ltée vs Louis Auguste Bergeron. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Adélard Duperron vs Rosa Lecompte. Motion du défendeur pour permission de comparaître; accordée sans frais.

La cité de Montréal, requérante en expropriation et Extension de la rue Villeray. Requête pour homologation du rapport de l'expropriation; accordée.

Rodolphe Germain vs Alfred Filion et Frères. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Alex Danylyshyn vs Canadian National Railway. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Alexander Gray vs Reuben W. Trunse et al. Motion du demandeur pour interroger demandeur comme témoin; accordée, dépens à suivre.

Joseph Ethier vs J. Marassa & T. Brossard mis en cause. Motion du défendeur pour être relevé du défaut de fournir cautionnement. Motion renvoyée, avec dépens.

La Corporation du Village du Bassin de Chambly vs Joseph Duludé. Motion de la demanderesse pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Joseph Archambault vs G. Perreault. Motion du défendeur pour le renvoi de l'action, faute par le demandeur de fournir cautionnement; accordée, avec dépens.

Projet d'une manufacture de conduites ou tubes en béton pour la ville

Un grand projet auquel l'administration de la ville songeait et qu'elle a l'intention de réaliser prochainement, croit-on, est celui de l'établissement d'une manufacture de conduites ou tubes en béton pour le système des conduits souterrains de la cité. Celle-ci fabriquera ces conduites elle-même, ce qui lui permettra de réaliser une économie considérable tous les ans. La condition à l'autorisation qu'elle a obtenue de la Législature est que le coût de construction de cet établissement ,des machines et accessoires nécessaires pour la fabrication n'excèdera pas la somme de $50,000. L'établissement sera construit et les conduites ou tubes manufacturés suivant les plans et devis fournis par la Commission des Services électriques de Montréal et sous sa direction.

On espère pouvoir bientôt réaliser ce projet.

Les appointements des cardinaux

ROME, 22. — Les appointements des cardinaux sont toujours à 22,000 lires par an, comme avant la guerre. Cette somme est insuffisante étant donné le coût de la vie. Aussi, s'occupe-t-on au Vatican, des moyens de doubler ces 22,000 lires.

FEMME DE PEINE QUI A GAGNE AU CONSEIL PRIVE

Ce tribunal maintient un jugement du juge Joseph Demers, cassé en Cour Suprême.

OTTAWA 21. (Spécial à la Patrie.) — Le Conseil Privé vient de casser le jugement de la Cour Suprême dans la cause de Madame Noé Letang contre la Compagnie des Tramways électriques d'Ottawa et rétabli celui de l'honorable juge Demers, de la Cour Supérieure, district de Hull, qui lui avait accordé $4,607.65 de dommages.

Madame Letang, une femme de peine de la Pointe Gatineau, montait un escalier le 18 février 1921 près de la station de la Pointe Gatineau à Rockliffe. Elle trébucha et se fractura le poignet gauche et dut plus tard se faire amputer le bras à cause d'un ostéosarcôme qui s'était formé. Il fut prouvé au procès intenté à la compagnie que cet escalier était dans un état déplorable, couvert de glace vive et que la compagnie avait négligé de répandre de la cendre et du sable. Le juge Demers rendit jugement pour $4,607.65. Porté en appel par la compagnie, ce jugement fut confirmé par la Cour d'Appel. La Cour Suprême renversa ce jugement sur les motifs que la demanderesse qui se servait de cet escalier depuis plusieurs années devait en connaître les dangers et qu'elle avait été victime de son imprudence. L'honorable Iddington était dissident.

Madame Letang en appela au Conseil Privé, qui lui accorda l'appel de grâce. Ce tribunal devant lequel la cause s'est plaidée les 26 et 27 avril derniers a déclaré que vu les variations de climat de l'hiver canadien, Madame Letang était parfaitement justifiable de se servir de cet escalier, sans être taxée de négligence. Le Conseil Privé a de plus statué qu'un défendeur ne peut prouver que les allégués de son plaidoyer et que le tribunal ne peut suppléer d'office à ses omissions.

Par sa défense, en effet, la Compagnie des Tramways niait simplement les allégués de la déclaration, sans plaider spécialement la négligence contributoire. Le Conseil Privé a décidé qu'un plaidoyer doit contenir tous les moyens de défense et qu'un défendeur ne peut soulever après coup la négligence contributoire.

Me Auguste Lemieux, c.r., avocat au Barreau d'Ottawa, représentait Madame Letang dans toutes les cours.

LE JUGE CASSE LE CERTIORARI

Le juge Bruneau maintient une condamnation du Recorder contre un hypnotiste.

L'honorable juge Bruneau a cassé, hier, le bref de certiorari pris par Pierre Hamelin, professeur d'hypnotisme, contre la Cour du Recorder. Hamelin avait été condamné par ce tribunal à $1.00 pour avoir exercé sa profession dans les limites de la ville sans avoir payé au préalable la licence de $10.00 exigée par les règlements municipaux. Il prétendait que sa profession ne tombait pas sous le coup de cette taxe et que de plus le règlement était ultra vires. Depuis vingt-cinq ans qu'il pratiquait, on ne lui avait jamais réclamé de licence. Il déclarait aussi que la ville avait refusé de lui donner une licence.

Le juge a refusé de considérer le règlement ultra vires et a déclaré que si la ville refusait de lui donner une licence, Hamelin aurait dû se pourvoir par voie de mandamus. Le bref de certiorari fut donc cassé.

LA VISITE D'ADIEU DE S. E. LORD BYNG

Elle aura lieu dans la semaine du 14 juin à Montréal.

La ville de Montréal fera officiellement ses adieux à lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, lorsqu'il fera sa dernière visite durant la semaine du 14 juin. L'organisation est déjà commencée et on s'attend à ce que le programme des fêtes soit très étendu, remplissant presque tous les quatre jours que Son Excellence passera ici avec son épouse.

Il y aura un grand bal qui sera donné par les citoyens à l'hôtel Mont-Royal, le 16 juin. Le 15, Leurs Excellences seront les hôtes du club Mont-Royal à une réception. Le club Saint-James leur donnera un dîner le 17 juin.

La ville recevra officiellement Leurs Excellences à l'Hôtel de ville, où les citoyens auront l'occasion de leur faire leurs adieux probablement le 18 juin. Il y aura probablement aussi une fête champêtre et déjeuner sur le Mont-Royal.

A part cela, des particuliers recevront probablement les distingués visiteurs.

Chauffeurs condamnés aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Alfred Champagne, de Trois-Rivières, a été condamné à $10 d'amende et les frais pour avoir conduit une auto sans licence à Yamachiche le 14 mai. Joseph Simard, qui a fait fi de l'ordre du ministre de la voirie de ne pas circuler sur la route nationale, dans la paroisse de Louiseville, avec un camion-auto pesant plus de 2,000 livres, a dû débourser $10 d'amende et les frais.

Russell Scott sera-t-il pendu ?

CHICAGO, Illinois, 21. — Le "Chicago Journal" annonce que Chauncey Jenkins, chef du bureau d'hygiène publique, a annoncé à Joliet que Russell Scott, trouvé coupable du meurtre du pharmacien Maurer et actuellement détenu dans la prison de l'Etat pour cause de folie, avait été trouvé sain d'esprit et qu'il serait renvoyé à Chicago pour y expier sa peine, qui est la pendaison.



VOILE
Qualité jusqu'à $1.50 vge
39c

Fond pâle ou foncé.
En vente
LUNDI SEULEMENT
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain.

AU BON MARCHE

LES METIERS SONT OPPOSES A CETTE TAXE DU TRAVAIL

Une protestation du conseil des métiers contre le projet de l'échevin Lalancette

Le conseil des métiers et du travail de Montréal, ont exprimé, à leur assemblée, hier soir, tout leur ressentiment au sujet de la taxe projetée sur les ouvriers de Montréal et des municipalités suburbaines qui travaillent dans la métropole.

On sait que l'échevin Lalancette a proposé une taxe à ce propos, lors de la séance du conseil de ville, cette semaine. Il est vrai que cette taxe ne fut pas adoptée, vu que la résolution est restée sur le tapis, mais les ouvriers syndiqués croient que c'est le moment opportun pour protester contre ce projet de taxe.

M. J.-T. Foster, président du conseil des métiers et du travail et vice-président du congrès des métiers du Dominion, a dit que le monde ouvrier était énergiquement opposé à cet impôt sur la main-d'oeuvre et une résolution à cet effet fut envoyée à l'hôtel de ville.

Incendie à bord d'un yacht à Lachine

Les pompiers, en luttant contre un incendie qui éclata à 4 h. 30 hier après-midi, chez M. Babow, 997b, avenue Hôtel de Ville, constatèrent que le feu avait été mis à quatre endroits différents. C'était dans la cuisine, dans des guenilles et sur une chaise dans une salle à manger et dans une chambre à coucher. Le propriétaire dit en pleurant aux pompiers qu'il dormait au moment où l'incendie éclata.

• • •

Hier après

ILS DEVRONT SE SOUMETTRE A LA DECISION ARBITRALE

La réponse des manufacturiers de chaussures, à Québec, au sujet des grévistes. – Le système de la boutique ouverte.

TROUBLES A CRAINDRE

QUEBEC, 21. — (Du correspondant de la "Patrie"). — A moins que les ouvriers ne se conforment à la sentence arbitrale, les manufacturiers membres de l'Association des Manufacturiers de Chaussures de Québec ne consentiront jamais à reprendre les négociations en vue du règlement du conflit actuel.

C'est la réponse finale qui a été donné hier midi au maire Martin par le président de l'Association, monsieur Herbert-V. Gale, au cours de l'entrevue que le maire accompagné de quelques membres du conseil a eu avec lui pour discuter le règlement de la difficulté.

Monsieur Gale a informé le maire que les manufacturiers étaient bien déterminés à continuer à exploiter leurs établissements d'après le système de boutique ouverte si les salaires fixés par la commission d'arbitrage ne sont pas acceptés par les ouvriers et si ceux-ci ne reçoivent pas de leurs unions l'ordre de retourner à l'ouvrage.

Le président de l'Association des Manufacturiers a discuté au long avec le maire et les échevins le contrat existant entre l'Association et les ouvriers, la sentence arbitrale et les autres documents se rapportant à la difficulté ouvrière. Il a soumis le point de vue des patrons qui soutiennent que ce sont les ouvriers qui ont failli à leurs engagements en ne se soumettant pas à la sentence arbitrale. A la suite de toute cette discussion, le maire Martin, désireux de mettre les parties d'accord, et certain que l'entente serait possible si seulement les négociations étaient reprises, demanda au président de l'Association s'il n'y avait pas moyen qu'ils reprennent les pourparlers, mais monsieur Gale affirma que les patrons ne consentiront jamais à cela aussi longtemps que les ouvriers n'auront pas accepté la sentence arbitrale et ne seront pas retournés à l'ouvrage. Les manufacturiers sont prêts à discuter les salaires qu'il reste à fixer après que les ouvriers auront repris le travail.

On craint dans les milieux officiels que la situation ne devienne très sérieuse si un règlement n'est pas fait prochainement. Hier soir, plusieurs centaines de personnes stationnaient dans le voisinage des fabriques où la police exerçait comme d'habitude une surveillance étroite. Il n'y eut pas de désordres graves. Cependant, deux arrestations ont été faites par les policiers. Dans le premier cas, il s'agit d'un gréviste qui a brisé une vitre d'un taxi dans lequel se trouvait un ouvrier travaillant à la fabrique Marsh. Dans le second cas, c'est un homme qui avait dans sa poche un instrument dangereux et qui paraissait avoir des allures belliqueuses.

Le maire Martin cherche le moyen de remettre les parties dans la voie d'un compromis, et à cette fin il doit avoir ce matin une entrevue avec Sa Grandeur Monseigneur Langlois, Vicaire Capitulaire. C'est son intention de discuter avec le chef de l'archidiocèse la situation actuelle et les développements graves qui peuvent en résulter, et de lui demander son concours pour mettre fin au conflit.

Les personnes au fait de la situation assurent que la solution serait facile si les patrons voulaient seulement accepter de reprendre les négociations. Les ouvriers accepteraient, dit-on, de reprendre le travail aux conditions de la sentence arbitrale après entente en ce sens avec les employeurs.

Les autorités civiques s'inquiètent de la situation, car pour peu qu'elle se prolonge, il en résultera sûrement des désordres graves. Tous les jours, aux heures de sortie des travailleurs, il y a des centaines de chômeurs dans les environs des fabriques, et des échauffourées sont sans cesse à redouter.

PENDANT LA GREVE MAINTENANT FINIE



Pendant la grève en Angleterre, les tramways, les autobus et les chemins de fer étant paralysés, on devait voyager à bicyclette.

L'importance de l'industrie laitière

En 1907 la valeur totale des produits laitiers au Canada était de $54,000,000. Trois ans plus tard cette valeur avait augmenté de $9,381,854. Dix ans plus tard, le chiffre total s'était élevé à $232,408,203, et lorsque tous les rapports seront compilés, on compte que le total pour l'année dernière atteindra près de $300,000,000. Le Dr. Ruddick, le Commissaire de l'industrie laitière a fait remarquer que ces rendements sont bien supérieurs à ceux des mines du pays, quoique ceux-ci aient atteint en 1924 la valeur encourageante de $209,583,406.

La qualité et l'uniformité des produits laitiers ont plus d'importance que la quantité par l'effet qu'elles exercent sur l'avenir du commerce. On ne peut guère compter qu'il y aura par la suite autant d'amélioration à ce sujet qu'il y en a eu pendant la première année de classement, et cependant, si l'on tient compte du resserrement graduel du pointage, à mesure que les classeurs prennent de l'expérience, le Dr. Ruddick se croit en somme autorisé à conclure que d'excellents progrès ont été réalisés. Il fait l'éloge, sous ce rapport, des producteurs de fromage de l'Ouest d'Ontario qui occupent une position très élevée dans les rapports du classement pour 1925. Il fait également remarquer qu'aucun autre district du pays ne paraît avoir profité à un tel point du système de classement, en dépit du fait que ce système a été assez vivement critiqué lorsqu'il a été introduit pour la première fois dans ce district.

Le premier congé de l'été

Le jour de la Fête Victoria, des centaines de Montréalais se dirigeront vers les Laurentides, en quête de plaisirs nouveaux. Déjà les pêcheurs préparent leurs lignes, car on dit que partout la glace est partie dans les lacs du Nord. Les amateurs de truite dressent leurs plans pour trouver des endroits où "ça mord". Comme la Fête Victoria tombe un lundi cette année, et se trouve être le premier congé après un long et triste hiver, nombreux sont ceux qui projettent des excursions pour cette fin de semaine.

Le Pacifique Canadien a pris toutes les mesures requises pour faire face au surcroît de trafic qui se produira ce jour-là. Au sujet des horaires, des prix, etc., s'adresser à tout agent de billets du Pacifique Canadien ou à F.-C. Lydon, agent de voyages, 143 rue S.-Jacques, Montréal, Tél. Harbour 4211.

Les vétérans et le bureau de censure

La succursale Ville-Marie de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, à sa dernière assemblée, tenue le 7 mai, a adopté la résolution suivante:

"Sur proposition des camarades Tétreault et Lamoureux, il est résolu que cette succursale offre ses remerciements sincères au Premier Ministre de cette province, l'Hon. L.-A. Taschereau, pour son attitude énergique vis-à-vis les menaces récentes des producteurs de films américains, et félicite le Bureau de Censure actuel pour son bon travail moralisateur en la matière.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Premier Ministre de la Province, à M. Rousay de Sales, Président du Bureau de Censure et aux journaux locaux pour publication".

Fêtes de charité en perspective à Varennes

Le programme des fêtes qui auront lieu à Varennes à l'occasion de la vente de charité au profit des orphelins et des vieillards de l'hôpice Lajemmerais a été définitivement arrêté.

Samedi 29: Soirée d'ouverture. Fanfare. Tirage de la montre d'or, du $5.00 en or, etc.

Lundi 31: Fanfare. Saynète par les orphelins.

Mardi, 1er juin: Princesse orientale. Discours de bonne aventure.

Mercredi, 2: Chant et déclamation.

Jeudi, 3: Soirée de gala. Fanfare. Travesti.

Vendredi 4: Dialogues. Musique.

Samedi, 5: Fanfare. Encan.

Comme on le voit, il y en aura pour tous les goûts et ce sera pour tous une occasion de se distraire et de coopérer à une bonne oeuvre. Venez donc en foule à Varennes du 29 mai au 5 juin; venez encourager et reconnaître l'inlassable dévouement des bonnes Soeurs Grises; venez témoigner votre sympathie aux oeuvres de Varennes qui a toujours noblement répondu aux appels des paroisses voisines, venez tous vous amuser et faire le bien.

Fête des anciens au séminaire Ste-Thérèse

SAINTE-THERESE, 21. (Spécial à la "Patrie"). — Lundi, 24 mai, aura lieu au Séminaire de Sainte-Thérèse, la réunion des anciens élèves.

Messe à 9 heures (heure solaire). A 11 heures, réunion du grand comité de l'Association Térésienne, dans le salon du Séminaire, pour l'élection des officiers du comité exécutif. A midi (heure solaire) banquet. A l'issue du banquet, M. le supérieur souhaitera la bienvenue aux anciens et donnera le compte-rendu de la souscription et des dépenses encourues à l'occasion des fêtes inoubliables du centenaire.

La Fête Victoria à l'Hôtel des Postes

Le directeur de la Poste de Montréal, informe le public que le lundi 24 mai, "Fête Victoria", l'hôtel des Postes sera fermé à l'exception du comptoir des timbres, du guichet de la recommandation et de la poste restante qui seront ouverts de 8.00 à 10.00 heures a.m., dans l'intérêt du public.

Les locataires auront accès à leurs casiers jusqu'à 6.00 p.m. Les facteurs feront une distribution du courrier le matin, et les objets mis à la piste seront expédiés aux heures ordinaires.

On fera la levée des boîtes à lettres à 8.00 a.m., midi, 4.00 et 8.00 p.m. Les succursales postales seront ouvertes au public entre 9.00 et 11.00 a.m.

TIRAGE

Le tirage de l'automobile donné par monsieur Alfred Leduc, au profit des conférences Saint-Irénée et Sainte-Cunégonde, aura lieu dans la salle du collège Sainte-Cunégonde, coin Vinet et Duvernay, dimanche le 23 courant, à 2 p.m.



Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

M. C. RODIER PARLE AUX ANCIENS ELEVES DE SAINTE-BRIGIDE

A la conférence-concert organisée par l'association, dimanche dernier.

Dimanche dernier, en la grande salle de l'Académie Sainte-Brigide, un public choisi et enthousiaste assistait à la conférence-concert organisée par l'Association des anciens élèves de cette école.

On voyait aux premiers rangs M. le curé J. P. Desrosiers qui avait accepté de présider la soirée conjointement avec M. C. Gauthier, président de l'association; le R. P. Robillard, des Pères Blancs d'Afrique; le R. F. Romon-Georges, directeur de l'école; les FF. Modestus et Raymondien, M. l'échevin H. Emond, M. J. Lafrenière, M. Charlemagne Rodier, M. Fabien Guibord, M. Philippe Aubé, M. S. Alarie, M. Armand Lefebvre, M. Albert Lapierre, M. J. C. Viens, M. Octavien Giroux.

Le principal numéro au programme était, sans contredit, la conférence de M. l'avocat Charlemagne Rodier intitulée "Ste-Brigide Anecdotique".

M. Rodier, par des anecdotes tantôt émues, tantôt gaies, mais toujours vivantes, nous fit en quelque sorte l'histoire de la vieille école Ste-Brigide. Dès le début de sa conférence M. Rodier avait conquis ses auditeurs par sa manière charmante de présenter les choses et sa conférence a vivement intéressé l'auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Le conférencier, présenté par M. C. Gauthier, fut chaleureusement félicité et remercié au nom de tous par M. l'échevin H. Emond.

Un intéressant concert complétait le programme, au cours duquel nous eûmes le plaisir d'entendre deux jolis duos très artistiquement chantés par M. et Mme S. Alarie; quelques récitations par M. Lorenzo Bariteau qui furent très goûtées du public; deux morceaux de chant exécutés avec beaucoup d'expression par M. Albert Lapierre, quelques morceaux d'orchestre sous la direction de M. Armand Renaud; et enfin une jolie opérette, "Une minute trop tard", qu'interprétèrent avec art et entrain MM. C. Gauthier et Sylva Alarie. M. René Délisle qui était au piano d'accompagnement, s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de brio.

Puis M. le curé J. P. Desrosiers dans une allocution toute paternelle, félicita M. le conférencier ainsi que tous ceux qui avaient figuré au programme de cette soirée, ajoutant que les Anciens donnaient un bien bel exemple de gratitude envers leurs professeurs d'autrefois à la jeune génération de l'école Ste-Brigide.

Invité à prendre la parole, le R. P. Robillard se dit heureux de revoir son Alma Mater et après avoir rendu un hommage ému aux Frères des écoles chrétiennes, auteurs de sa formation première, il nous parla de ses chères missions de l'Ouganda, ce qui intéressa beaucoup l'auditoire.

Au total ce fut une bien charmante soirée dont les Anciens de Ste-Brigide et leurs amis garderont longtemps le souvenir.

Appel aux Poètes du Canada

M. J.-L.-L. d'Artrey, critique littéraire français, qui prépare actuellement une "Anthologie des Poètes Etrangers de Langue Française" sous le haut patronage de Jean Richepin, et avec l'encouragement du gouvernement français, adresse un nouvel appel aux poètes du Canada qui écrivent en langue française. Plusieurs poètes du Canada ont déjà envoyé à M. d'Artrey un choix de leurs poèmes avec une notice biographique, mais un bon nombre encore n'ont pas répondu à son invitation. Comme cette anthologie va renfermer des poèmes français composés dans toutes les parties du monde, les poètes canadiens devraient se faire un point d'honneur d'y occuper une place importante. Il suffit d'envoyer quelques poésies avec une courte notice biographique à M. J.-L.-L. d'Arthey, 17 rue de la Rochefoucaud, Paris (9ème arrondissement) France. Ceux qui ont déjà publié des volumes feraient bien de joindre à leur envoi un exemplaire de l'ouvrage "qu'ils jugent le plus représentatif de leurs conceptions poétiques."

Pour renseignement supplémentaires, si nécessaire, s'adresser à Francis DesRoches, secrétaire de la Société des Poètes canadiens-français, 109 1-2 rue Crémazie, Québec.

Les anciens de l'Académie Saint-Jean-Berchmans

Les Anciens élèves de l'Académie S.-Jean Berchmans, sont convoqués à une assemblée générale pour lundi soir le 24 mai courant, à 8 h. 30 p. m. à l'Académie, angle Marie-Anne et Chambord. Des sujets de haute importance seront discutés, entr'autres le Euchre-Concert et le prochain Conventum.

Ceux qui ont des billets du euchre sont priés d'en faire rapport lundi. Il ne faut pas oublier que le euchre a lieu le 28 mai prochain.



VOILE
QUALITE JUSQU'A $1.50 vge
39c

Fond pâle ou foncé.
En vente
LUNDI SEULEMENT
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain.

AU BON MARCHÉ

LA CELEBRATION DE DOLLARD LE 23 DE MAI A S.-LAURENT

Programme des fêtes qui se dérouleront à l'école Beaudet.

Dimanche prochain le 23 mai, à 8 heures du soir, aura lieu, dans la salle de l'Ecole Beaudet à Saint-Laurent, une soirée de la bonne chanson canadienne, à l'occasion de la fête de Dollard. Cette soirée à laquelle prendront part les diverses associations paroissiales sera présidée par le R. Père E. Hébert, curé de la paroisse. L'entrée sera gratuite. Voici quel en sera le programme:

1—Orchestre laurentien.
2—Choeur, "A la claire fontaine", La Chorale.
3—Allocution, M. Marcel L'Heureux.
4—Choeur, "Un canadien errant", La Chorale.
5—Chant, "Le Crédo du paysan", "Des savanes et des forêts", M. Aimé Dufresne.
6—Quatuor.
7—Chant, "La Hurcane", "La soupe aux pois", M. L.-E. Grou.
8—Choeur, "A St-Malo, beau port de mer", La Chorale.
9—Orchestre.
10—Choeur, "Les cloches du hameau", La chorale de l'Ecole Beaudet.
11—Chant, "O Carillon", "Vive la France", M. Ed. Cardinal.
12—Choeur, "Isabeau s'y promène", La Chorale.
13—Chant, "Apothéose à Dollard", "Canadiens toujours", Mlle Germaine Allard.
14—Choeur, "Les deux gendarmes", La Chorale.
15—Chant, "La feuille d'érable", "La Bénédiction", M. Henri Lapointe.
16—Un mot du R. P. Curé.
17—Choeur, "Bonsoir mes amis bonsoir", La Chorale.
18—Orchestre et choeur, "O Canada terre de nos aïeux", La Chorale.

Accompagnateurs: R. F. Didier, s.s.c., et Mlle Anais Allard. Merci et au revoir, à l'an prochain.

Trains spéciaux pour la fin de semaine de la Fête de Victoria. — Huberdeau-Montréal.

Afin que ceux qui vont dans les Laurentides pour la fin de semaine de la Fête de Victoria puissent avoir un congé aussi long que possible, le Chemin de Fer National du Canada, a pris des mesures pour donner un service spécial de Montréal à Huberdeau lundi le 24 mai.

Un train spécial quittera Huberdeau, lundi, le 24 mai à 6.00 p.m., faisant les arrêts intermédiaires jusqu'à Newaygo, arrivant à Montréal (terminus du Tunnel) à 9.45 p.m. Un train spécial quittera Newaygo à 6.25 p.m. arrivant à Montréal à 9.15 p.m. Le train No 96 quittant Huberdeau les dimanches seulement à 6.00 p.m., sera supprimé dimanche le 23 mai. L'heure indiquée ici est l'heure normale de l'est. Une brochurette expliquant ce service, ainsi que les renseignements sur les taux réduits de fin de semaine, billets, etc. peuvent être obtenus de tout agent de billets du Chemin de Fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue S.-Jacques, Main 4731. 71-19-21

M. O.-S. Perrault se rétablit

M. O.-S. Perrault, secrétaire de l'Imperial Tobacco Limited of Canada, qui était gravement malade depuis quelque temps, a pris un mieux sensible. Tout fait prévoir une prompte convalescence.

CHEZ LES ANCIENS DE L'ASSOMPTION

La réunion annuelle aura lieu le lundi 24 mai prochain.

La réunion annuelle des anciens élèves du collège de l'Assomption aura lieu cette année, lundi, 24 mai prochain. Tout fait prévoir un succès sans précédent; en effet, de toutes parts, arrivent des lettres d'adhésion au mouvement et l'enthousiasme se manifeste de toutes façons.

Au banquet, les santés seront proposées par le Rév. Père Dozois, oblat, et par M. Omer Laplerre, shérif de Montréal. Ils seront présentés à l'auditoire par M. P.-A. Séguin, député de l'Assomption au Fédéral, et par le docteur Ruben Laurier.

Après le banquet, les élections se feront dans la salle académique du collège et seront suivies d'un programme musical préparé par les élèves actuels du collège et quelques anciens. Ceux-ci chanteront deux quatuors: "Les Soirées de l'Assomption" harmonisés par M. J.-B. Denys, organiste et ancien professeur au collège de l'Assomption. Cette musique éveillera bien des souvenirs et les aînés se rappelleront, avec émotion, le temps où le Rév. M. Légaré, de sa belle voix, chantait "ces refrains doux".

L'heure du départ du convoi du Chemin de Fer National est à 9.30 heures a.m. (heure solaire) gare Moreau, rue Sainte-Catherine-Est; l'arrivée est à 10.20 heures a.m. à la gare de l'Assomption.

Ceux qui partent en automobile devront se rendre à la même gare, à l'Assomption, pour l'arrivée du train à 10.20 heures a.m. (heure solaire). De là tous se rendront en corps au collège.

En faveur de la carte d'identité

A sa dernière réunion, la section Saint-Enfant Jésus de la Société S.-Jean-Baptiste, la résolution suivante a été adoptée:

"ATTENDU que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne peut rester indifférente à ce qui peut porter atteinte au bon renom de notre ville et à la réputation de ses habitants;

"ATTENDU que les manoeuvres frauduleuses et autres incidents scandaleux qui ont marqué la tenue des récentes élections municipales, sont de nature à jeter du discrédit sur notre ville et à entraver la liberté que possèdent les citoyens de désigner par leurs votes, le choix de leurs mandataires;

"ATTENDU que la grande majorité des candidats aux honneurs municipaux ont signalé la nécessité d'une carte d'identité électorale comme mesure destinée à prévenir ces irrégularités.

IL EST RESOLU, sur la proposition de M. A.-O. Boismenu,

APPUYE par M. Georges Morel,

QUE la Section Saint-Enfant-Jésus, No 18, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunie en assemblée le 16 mai 1926, endosse tout mouvement qui sera fait dans le but d'empêcher la répétition des scènes scandaleuses qui ont marqué les dernières élections municipales;

QUE les citoyens de tous les quartiers de Montréal soient invités à faire la pression nécessaire auprès de leurs représentants respectifs au conseil municipal et auprès de leurs représentants à la Législature pour l'adoption de la carte d'identité électorale.

Nous constatons avec un peu de scepticisme que l'homme qui veut noyer ses chagrins les localisent toujours dans son estomac.



Le plaisir et l'économie qu'assure la possession d'un auto Ford

Avez-vous jamais songé combien votre femme serait heureuse de pouvoir faire, le soir, une promenade à la campagne et y acheter ses fruits et ses légumes? Elle aime à ce que ces produits soient frais, fermes et succulents, et, ce qu'elle épargnera dans ces achats, vous paiera le coût de plusieurs voyages.

Et figurez-vous ce que cela signifie pour toute la famille d'être loin de la poussière, du bruit et du trafic de la ville, pendant les quelques heures de la soirée, ainsi que pendant toutes les fins de semaine de l'été et de l'automne. Imaginez-vous la vacance agréable que vous pourriez avoir—si vous possédiez un auto.

Eh bien! il n'y a aucune raison valable pour que vous n'en ayez pas un. Vous n'avez pas besoin d'épargner plusieurs centaines de dollars pour faire le premier paiement. Un Ford vous donnera un long et excellent service et vous pouvez l'acheter par paiements faciles, de votre vendeur autorisé Ford.

Ford

AUTOS-CAMIONS-TRACTEURS

PRODUITS DE QUALITE TRADITIONNELLE

Gilbey's

Le choix de l'homme qui connait un vrai vieux Whiskey Ecossais.

"Spey Royal"

Distillé et garanti par W. & A. GILBEY

Distillerie Glen-Spey-Glenlivet, Ecosse.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"



70 (suite)

Est-ce que cette créature féline et perfide que paraissait être l'Espagnole, la Mercédès ne l'avait pas déjà circonvenue, sinon séduite?

Le docteur Gillot?

Une intelligence de premier ordre, oh! oui, et de plus il avait deviné Pauline et la connaissait.

Que de fois n'avait-il pas dit à Arlette dans le creux de l'oreille:

—Méfiez-vous de la brune! vous savez... Si elle pouvait tordre le cou à son frère, ce serait vite fait.

Oui, mais lui aussi, il était brusque, emporté, de premier mouvement, ne pouvant jamais taire ses dégoûts et ses indignations.

Elle était là, hésitante et incertaine, quand tout à coup un nom vint à ses lèvres: Maître Partenay, le notaire...

Eh! oui, il avait été l'ami de la comtesse de Baudreuil, qui avait jadis eu lui une confiance illimitée.. Philippe disait qu'il n'y avait pas sur terre d'homme aussi honnête, aussi intelligent, aussi droit, aussi accessible en même temps à tous les bons sentiments.

Si Arlette se confiait à lui?

Elle hésita plus que jamais.

Comme elle était plongée dans ses réflexions les plus profondes, et qu'elle avait ses paupières mi-closes, ne regardant qu'au fond d'elle-même, il lui sembla entendre un bruit plus léger que celui que ferait une souris en trottinant.

Elle ne broncha pas, mais à travers la frange de ses longs cils, elle examina Philippe. Il reposait, immobile, dans la blancheur liteuse des oreillers de batiste.

Ses mains amaigries étaient étendues sur le drap.

Cependant il ouvrait les yeux, convulsivement, et avait de forts soubresauts nerveux.

Tout à coup, il se redressa dans son lit, regarda vers la porte, et parut éprouver une épouvante nerveuse et extraordinaire.

—Là!... fit-il tout à coup en désignant un coin sombre de la pièce, celui que la veilleuse enfermée dans son globe de dentelle n'éclairait pas.

—Là... répéta-t-il. Ah! mon Dieu!

Ses yeux subitement s'étaient arrondis.

Il tremblait de tous ses membres, on entendait ses dents claquer, s'entrechoquer, les unes contre les autres.

Arlette s'était levée comme mue par une décharge électrique.

Elle était debout contre le lit de Philippe, essuyant son front mouillé de sueur froide, le calmant de sa voix ferme et douce, car elle le croyait la proie de quelque cauchemar.

—Dors, Philippe... disait-elle. Ce n'est rien... tu n'es pas seul... je suis auprès de toi.

Et le malade toujours tremblant et épouvanté, répétait désignant l'autre bout de la pièce.

—Là... là...

Très bas, il ajouta:

—J'ai peur!...

Arlette se retourna, car les yeux de Philippe de plus en plus s'arrondissaient, tandis qu'une sueur glacée baignait tout son pâle visage.

Dans le coin obscur que désignait le malade, il était impossible de rien distinguer.

Arlette fit quelques pas.

Il lui sembla voir remuer les grands rideaux en vieille tapisserie qui masquaient une porte toute proche donnant sur un corridor de dégagement.

Elle se précipita, et entendit un bruit de battant se refermant... Oh! si doucement. Mais le bruit à peine perceptible frappa, néanmoins, les oreilles de l'orpheline.

Elle se jeta dans le corridor.

Au bout de quelques pas, une draperie en toile russe, semblable à une riche et vieille étoffe dont étaient tendus tous les escaliers et vestibules intérieurs de l'hôtel, formait une portière abaissée.

Au bas de cette portière, il sembla à Arlette voir le pout dune robe noire flottant encore par terre et aussitôt disparue.

Elle franchit la courte distance qui la séparait du léger obstacle et, derrière les rideaux, elle trouva un jeune valet de chambre, depuis un an environ au service de l'hôtel.

On ne l'avait pas amené de Gascogne. Il était Parisien.

Il parut à Arlette qu'il était encore sous le coup d'un bouleversement quelconque.

—Il vient de passer quelqu'un dans ce couloir? fit l'infirmière de Philippe.

Le jeune domestique devint rouge comme une pivoine, et répondit:

—Non, mademoiselle se trompe. Je n'ai vu personne.

—Vous ne dites pas la vérité. J'ai entrevu un bout de robe. Je suis sûre qu'une femme était là... qui était-elle?

Obstiné, Albert répondit:

—C'est qu'alors mademoiselle a de meilleurs yeux que moi; je n'ai, à coup sûr, rien vu...

Arlette sentit qu'elle n'en tirerait rien.

Elle revint dans la chambre de Philippe.

Le marquis, les yeux grands ouverts, tremblait toujours.

—Je suis allée voir dans les couloirs, dit-elle. Il y a les valets de chambre de garde, comme à l'ordinaire. Mais ils n'ont rien aperçu.

D'une voix très faible, le malade répondit:

—J'ai cependant bien distingué une forme noire là-bas, dans le coin, elle me faisait des signes, et agitait une écharpe blanche!...

Elle semblait me menacer. Est-ce que c'est une illusion??? ?

Il toucha son pouls et ajouta:

—Je n'ai cependant plus de fièvre et je n'ai pas rêvé.

—Tu dormais peut-être, sans en avoir conscience, mon Philippe, répondit Arlette. Maintenant, je suis là à tes côtés. Rien ne t'arrivera... Tu peux être tranquille... Veux-tu ma main?

—Oui, dit le malade, je suis si faible, que j'ai eu peur... moi, Philippe de Juversac, comprends-tu comme c'est ridicule!...

—Rien n'est ridicule quand on est malade. Il est évident que tes pauvres nerfs ne sont pas encore à leur place... mais je te le répète, Philippe, tu es mon petit enfant tant que tu es aussi faible... Avec ton Arlette, ta soeur, ton amie, tu n'as pas à craindre quoi que soit! Je veille sur toi... mon Philippe... dors tranquille.

—Comme tu es bonne, balbutia le malade. Quelle incomparable soeur tu es!...

Et doucement, en tenant sa main, il se calmait... ses soubresauts se faisaient plus rares, moins secs, plus doux.

Peu à peu, les yeux du malade se fermèrent, et enfin, à sa respiration régulière, Arlette vit qu'il dormait.

Mais l'angoisse la plus affreuse était en elle malgré le calme qu'elle avait affecté.

Que venait-il de se passer?

C'était la première nuit que Jean de Beaulieu ne demeurait pas à l'hôtel.

Pauline, ou plutôt son âme damnée, cette Mercédès qui inspirait une si grande antipathie à Arlette, était-elle venue essayer de faire du mal à Philippe?

Evidemment, on croyait Arlette endormie et on voulait profiter de son sommeil.

L'orpheline sentait une goutte de sueur perler à la racine de chacun de ses cheveux.

—Philippe court un danger de mort, se disait-elle, le coeur serré comme dans un étau.

Mais en elle, le courage et la décision dominaient tout.

—S'il est en péril, qui donc le sauvera, sinon moi? pensa-t-elle. Il faut agir, non se lamenter.

Il y avait deux êtres dans l'hôtel, sur lesquels Arlette savait pouvoir compter comme sur elle-même... c'étaient Mathieu et Antoine.

Mathieu comprenait mieux les ordres donnés, mais Antoine savait mieux résister à Pauline.

Dès qu'elle entendit remuer dans l'hôtel, elle appela Antoine.

—Aussitôt après la visite des médecins, dit-elle, je sortirai.

—Mademoiselle veut-elle que j'attelle et que je la conduise?

—Non, je prendrai un fiacre quelconque. J'attends mieux de toi.

—Je suis au service de mademoiselle.

—De ton maître surtout, n'est-ce pas?

—Oh! pour lui, c'est autre chose, fit Antoine avec un geste décidé qui en disait long.

—Eh bien! moi, absente, je te le confie. Mais sans que tu le quittes des yeux, tu entends, surtout que tu consentes à ce que personne reste dans cette chambrbe et t'en fasse sortir.

—Mademoiselle veut parler de Pauline. Oh! à moi, mademoiselle peut tout dire.

—Mademoiselle Pauline?... Oui, tu as deviné. Mais il y a aussi la nouvelle venue.

—L'Espagnole.

Rien ne saurait dire le ton de souverain mépris avec lequel ces deux mots furent prononcés.

Arlette inclina silencieusement la tête.

Antoine reprit en levant ses mains en l'air:

—En voilà une pièce qui ne vaut pas cher. Mademoiselle ne sait pas d'où elle sort?

—Non, pas du tout.

—C'est quelque créature de dernière catégorie. Elle est déjà au mieux, l'effrontée, avec tous les gens de l'hôtel, palefreniers, marmitons, valets de chambre. Oh! surtout ceux-là... Il faut voir son accent quand elle leur parle et les yeux qu'elle leur fait!... pas plus tard qu'hier, je l'ai trouvée assise sur les genoux du grand Albert, le Parisien.

Arlette comprit alors pourquoi Albert avait si bien nié avoir vu qui que ce fût dans le couloir.

L'orpheline apaisa Antoine, lui disant:

—Ne nous occupons pour le moment que de Philippe. Quand il sera guéri, n'aie pas peur il prendra lui-même les décisions pour le bon ordre de la maison.

—Et ça ne traînera pas!

—Non, mais en attendant, il nous faut veiller sur lui.

—Mademoiselle peut dormir en paix, je suis là.

—Non, Arlette se tait que désormais elle ne dormirait plus en paix.

Le pauvre vieux, malgré son dévouement et sa volonté, n'était pas évidemment de nature à protéger longtemps et sûrement le maître qu'il adorait.

Il n'y avait qu'elle...

Et ses forces ne la trahiraient-elles pas?

Enfin, on verrait!...

Arlette n'avait pas un caractère à se décourager ou à abandonner la lutte.

Energique et décidée, elle murmura:

—Dieu me protégera!...

Les médecins trouvèrent Philippe dans un état d'énervement plus grand que les jours précédents.

—S'est-il passé quelque chose? demanda le docteur Gillot.

—Il a eu un cauchemar, répondit Arlette.

Le marquis fit un signe de la main.

Labarthe s'approcha.

—Je n'ai pas rêvé, dit-il. J'ai vu!...

Le docteur Gillot tressaillit.

A continuer demain.



Le Radiophone

Ce soir à Montréal

CKAC (411)
4.00 heures p.m., température, Bourse, Bourse des Grains.
CFCF (Marconi, 511).
Température, Bourse, heure.
7.00 à 7.30 heures p.m., historiettes du coucher.
7.30 à 8.30 heures p.m., concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle de la salle à manger principale.
Programme: (1) Ouverture, Galatée, Suppé.
(2) Chanson, Mother o'Mine, Tours.
(3) Suite de l'opéra L'Orocolo, Léoni.
(4) Solo de violoncelle, Pensées Distraites, Herbert Spencer, M. Nap. Dansereau.
(5) Extrait San Toy: Jones.
(6) Musique du ballet de Faust, Gounod.
9.00 à 10.00 heures p.m., heure de musique de la compagnie de poudre à pâte Magique.
10.30 à 11.30 heures p.m., programme de danse par Joseph C. Smith et son orchestre de danse dans l'hôtel Mont-Royal, directement de la Salle Dorée.

Programme de samedi, 22 mai.

Le haut de l'affiche

7.30 WBEI (349) Boston. Programme par le quatuor Lucerne-in-Main.
8.15 WTIC (476) Hartford. Concert par le choeur ukranien de New Britain.
9.00 KLDS (441) Independence. Programme par les joueurs de banjo, de mandoline et de guitare de American Guild.
11.10 KGO (361) Oakland. Programme spécial du San Francisco Lions Club, fanfare de garçonnets du Columbia Park.

Postes silencieux

Est: WBAL, WCAP, WCAU, WGO, WEAO, WGYP, WHN, WRVA, WWJ, WTIC. Centre: KFDM, KFKX, WOI, WIBT, WHAD, WHO, WOS. Ouest: CNRV, KFAU, KFRU, KLN, KTAB, KWSC.

Postes de Montréal

CFCF
(Marconi, 411)
12.45 à 1.45 heure p.m. Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle, de la salle à manger principale. Température, Bourse, heure.
4.45 à 6.00 heures p.m. Thé-dansant par Joseph C. Smith et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal, directement de la plazza.

CKAC
(411)
1.45 heure p.m. Trio du lunch de l'hôtel Windsor.
4.00 heures p.m. Température, Bourse, cotes de fermeture.
7.00 heures p.m. Causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.
7.15 heures p.m. Dîner musical de l'hôtel Windsor.
8.30 heures p.m. Programme du studio.
10.30 heures p.m. Programme de danse par Harold Leonard et ses Red Jackets, de l'hôtel Windsor.

Poste CNRO Ottawa, Ont.
(435 mètres)

Chemin de fer National du Canada

Concert de samedi, le 22 mai, à 7.30 p.m.

Coin des enfants. — Oncle Dick.
Orchestre du Château Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.
Programme musical.
Orchestre du Château Laurier, directement de la salle de bal de l'hôtel.

CKCL Dominion Battery

CKCL (Dominion Battery, Toronto, 357).
7.00 à 8.00 heures p.m. Don Milton et son orchestre Rouge Hills.

CFCA Toronto Star

CFCA (Toronto Star, Toronto, 536).
1.00 à 1.15 heure p.m. Température, nouvelles et Bourse.
5.55 heures p.m. Dernières nouvelles et température. Résultats du baseball.
6.00 heures p.m. Cotes de fermeture.
9.00 heures p.m. Orchestre d'été CFCA. Musique de danse.

Concerts du soir

6.00 P.M.
WIBO (226) Chicago. Trio WIBO.
7.00 P.M.
WJAW (422) Cinci. Récital d'orgue.
WIBO (226) Chicago. Musical et Programme.
7.10 P.M.
WEEI (348) Boston. Symphony de Boston.
7.15 P.M.
WNYC (526) N.-Y. Musique spéciale (2 hrs.)
WIP (509) Phila. Récital d'artistes.
7.20 P.M.
WLS (345) Chicago. Programme.
7.30 P.M.
WEEI (348) Boston. Programme par le quatuor de Lucerne in Maine.
7.50 P.M.
WSAI (349) Boston. Pro
WSAI (326) Cinci. WSAI. Concert de cloches.
8.00 P.M.
KSD (546) St-Louis. Grand Théâtre
WHNY (259) N.-Y. Artistes Dawing-Room.
WJW (422) Cinci. Johnana Grosse.
WIP (509) Phila. Orchestre symphonique.
KFNF (263) Shenandoah. Concert.
8.15 P.M.
WAAM (266) Newark. Sera annoncé.
WTIC (476) Hartford. Concert par le choeur ukranien de New Britain.
9.00 P.M.
WCCO (467) Mlps. St-Paul. Musical.
WMAQ (448) Chicago. Chicago Théâtre.
KLDS (441) Independence. Programme de banjo, mandoline et guitare de l'American Guild.
WRNY (256) N.-Y. Austin's Musical.
WTIC (476) Hartford. Musique.
KOA (322) Denver. Fanfare Denver and Rio Grand R. R.
WMAQ (448) Chicago. B. et K. Théâtre.
9.15 P.M.
WTIC (476) Hartford. Henry Kristopher. Ténor.
9.30 P.M.
WOAI (395) San Antonio. Trio.
WSMB (319) Nouvelle Orléans. Burlesque (2 hrs.)
KFAB (341) Lincoln. Programme Sigma Alpha Iota.
WRNY (256) N.-Y. Chansons populaires.
10.00 P.M.
WOOD (242) Grand Rapids. Musique du Studio.
KMA (262) Shenandoah. Mandoline.
WRNY (256) N.-Y. Organisation musicale.
KOA (322) Denver. Programme du studio.
10.05 P.M.
WIP (509) Phila. Récital d'orgue.
KTHS (375) Hot Springs. Solos d'accordéon.
10.15 P.M.
WSAI (326) Cinci. Musical par le Sextette Bicycle Playing Cards.
10.30 P.M.
WBAP (476) Fort Worth. Petite Symphonie Hired Hand.
WMAK (266) Buffalo. Programme musical.
11.00 P.M.
WOOD (242) Grand Rapids. Programme du studio.
KTHS (375) Hot Springs. Concert.
11.10 P.M.
KGO (361) Oakland. Programme spécial par le San Francisco Lions Club.
11.30 P.M.
WEBH (370) Chicago. Populaire.
12.00 minuit
WSAI (326) Cinci. Quatuor Bicycle.
KFNF (263) Shenandoah. Programme du studio.
12.00 A.M.
KTCL (306) Seattle. Soirée du Radio.
1.00 A.M.
WAFD (275) Fort Huron. Ether Buster Club.
WBHM (326) Chicago. Heure populaire.

Causeries-Sports

7.00 P.M.
WEEI (349) Boston. Causerie sur le jardinage.
WIP (509) Phila. Coin des Sports.
WPG (360) Atlantic City. Causerie sur le sport.
7.15 P.M.
WIP (509) Phila. Conseils aux automobilistes.
7.30 P.M.
WHAR (275) Atlantic City. Conférence.
7.45 P.M.
WSAI (326) Cincinnati. Historiettes.
8.00 P.M.
WTIC (476) Hartford. Ecole du dimanche.
8.30 P.M.
WBAP (476) Fort Worth. Ecole du dimanche.
WMAQ (448) Chicago. Radio Photologue.
8.45 P.M.
KFUO (545) St-Louis. Evénements courants.
9.00 P.M.
WEBH (370) Chicago. H. & E. Nouvelles-Eclair.
9.30 P.M.
WSOE (246) Milwaukee. Ecole du dimanche.
10.00 P.M.
KLN (508) Oakland. Dernières nouvelles.
11.00 P.M.
KGO (361) Oakland. Revue des sports.
CNRV (291) Vancouver. Causerie sur le golf.

Musique de danse

(Le nom de l'orchestre est donné.)
7.15 P.M.
WPG (360) Atlantic City. The Pier.
8.00 P.M.
WRNY (256) N.Y. Bernie's.
WIP (509) Philadelphie. Ben Franklin.
8.30 P.M.
WMBB (250) Chicago. Trianon.
WNAC (250) Boston. Copley Plaza.
9.00 P.M.
WMCA (341) New-York. Casino.
WSM (282) Nashville. Danse.
WPG (360) Atlantic City. Garden Pier.
WIP (509) Phila. Musique de danse.
9.30 P.M.
CKAC (410) Montréal. Windsor.
WEAF (492) N.Y. Commodore.
WKAF (261) Milwaukee. Coleman's.
10.00 P.M.
WEAF (492) N.Y. Roderman's.
WJR (517) Pontiac. Goldfiette's.
WAAM (266) Newark. Manor Farm.
10.30 P.M.
WKRC (423) Cinci. Virginiens.
WPG (360) Atlantic City. Danse.
WGY (380) Schenectady. Syracuse.
WTIC (476) Hartford. Palais Royal.
11.00 P.M.
KFVE (240) St-Louis. Witsackers.
KFWA (261) Ogden. Reeve's.
WBBM (226) Chicago. Moulin Rouge.
WARG (316) Richmond Hill. Apollo.
KOA (322) Denver. Peerless.
11.15 P.M.
WKRC (423) Cinci. Virginiens.
11.30 P.M.
KTHS (56) Hot Springs. New-Arlington.
12.00 (Minuit)
WFAA (476) Dallas. Adolphus Hôtel.
WCCO (417) Mlps-St-Paul. Long's.
WEAR (390) Cleveland. Syncopators.
12.30 A.M.
KOA (322) Denver. Coronado Club.
12.45 A.M.
WDAF (366) Kansas City. Nighthawke.
1.00 A.M.
KGO (361) Oakland. St-Francis.
KFWA (261) Ogden. Reeve.
1.30 A.M.
KGW (492) Portland. Hoot Owls.
2.00 A.M.
KNX (337) Hollywood. Hollywood Nite.
KFO (428) San Francisco. Halstead's.
2.30 A.M.
KHJ (405) Los Angeles. Lost Angeles.

BANQUET D'ADIEUX DU DROIT

Il a eu lieu mardi soir au cercle Universitaire sous la présidence de M. Maurice Désy.

LES DISCOURS

Contrairement aux années dernières, les étudiants en Droit ont fêté ceux qui partent, à Montréal, et au cercle Universitaire. Nombre de dignitaires et professeurs, de la docte Faculté de Droit de l'Université de Montréal, avaient accepté l'invitation qui leur avait été faite. On remarquait en effet, aux côtés de M. Maurice Désy, président de la faculté, Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, M. le juge J.-Philippe Demers, M. le juge Philémon Cousineau, M. l'abbé Lucien Pineault, aumônier de l'Association générale des étudiants MM. Antonio Perrault, c.r., Victor Morin, n.p., Robert Taschereau, c.r. Gustave Baudoin, secrétaire de la faculté, Rosario Genest, François Caron, aviseur du comité de Régie, Léo L'Espérance, président général de l'association, Jean Casgrain, boursier Rhodes 1925, G. Webster et W. Leadley, représentants de l'Université McGill, Lucien Roy et Albert Paquin, représentant la faculté de Droit de l'Université Laval, Québec.

LES SANTES

M. Maurice Désy présenta la santé du Pape et du Roi. Puis il parla de l'Université. "Notre Université se porte bien, dit M. Désy. Elle est en parfaite condition. Et cela est dû aux têtes dirigeantes de l'Université, parmi lesquels il convient de nommer Sir Lomer Gouin, le sénateur F.-L. Béique, Mgr Piette, le recteur, tous les professeurs, les organisations universitaires qui rivalisent de zèle pour faire de notre Université, une maison d'éducation supérieure à toutes les autres."

M. Désy remercia tous ceux qui ont bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite. Il remarque que les étudiants en droit tiennent la tête de toutes les organisations universitaires. Les étudiants ont parfois la tête légère, mais savent tenir leur place et montrent beaucoup de bonne volonté. L'Université, est donc en très bonne santé, mais pourrait être encore mieux

MGR A.-V.-J. PIETTE

Monseigneur le recteur, après avoir dit aux étudiants toute son affection, les félicite de l'idée qu'ils ont eue de donner leur banquet d'adieux au cercle Universitaire. C'est un exemple de solidarité universitaire. Et Monseigneur croit que tous ceux qui sortent de l'Université devraient faire partie du cercle.

Mgr Piette a un mot de reconnaissance pour les professeurs qui forment, d'une manière consciencieuse, la jeunesse étudiante. Il souhaite que ceux qui partent gardent le souvenir ému de leur passage à l'Université.

"Pour le bonheur et la prospérité, dans la vie, dit Monseigneur, il est inutile de se payer d'espoir, c'est la valeur personnelle qui compte et c'est par le premier de vos efforts que s'établira la marche de la vie générale. Il faut garder toujours, ajoute Monseigneur, l'idéal et la noblesse de la vie. Il faut être des hommes d'action et d'effort même dans la souffrance."

Monseigneur a aussi des conseils pour ceux qui restent. Généralement on trouve chez tout étudiant, un bon jeune homme, une belle âme. Mais en groupe les individualités s'effacent. Les étudiants devraient se rappeler en groupe ce qu'ils sont individuellement. Il faut avoir le courage de rester ce que l'on est soi-même. Il faut garder la noblesse et la dignité en matière de tempérance, de chasteté, de conduite générale.

En terminant, Monseigneur Piette dit qu'il ne veut faire de reproches à personne et que ses remarques sont d'ordre général.

M. JEAN CASGRAIN

M. Casgrain présente la santé de la faculté. Il croit que la docte faculté a bien mérité de l'Université et souhaite qu'après leur départ, les étudiants devenus avocats et notaires trouvent chez leurs professeurs l'amitié et le support dont ils ont besoin.

Le juge J.-Philippe Demers répond à cette santé en rappelant les commencements de l'Université et principalement de la docte faculté. Il nomme les pionniers de l'enseignement du droit à Montréal, les Chauveau, les Jetté, les Mathieu. Les cours se donnaient alors au chateau de Ramezay. Et M. le juge Demers croit que ce ne sont pas les édifices qui font l'Université, mais les étudiants. Que les facultés soient bien équipées c'est très bien, mais l'Université ne peut pas prétendre à la prospérité matérielle de l'Université McGill.

M. le juge Demers a des conseils sages pour ceux qui quittent l'Université. Dans toute leur vie, il leur conseille d'être foncièrement honnête, pour eux-mêmes, pour leurs clients et pour la société en général.

M. François Caron présenta la santé des professeurs et M. Gustave Baudoin répondit. Il y eut aussi des discours par les représentants de McGill et de Québec.

M. A. Lapierre, ancien instituteur décédé

STE-JULIENNE, 21—(Spécial à la "Patrie") — Le 8 mai dernier avaient lieu ici les funérailles de M. André Lapierre, ancien instituteur de Montréal.

M. André Lapierre consacra trente-six ans de sa vie à l'enseignement dont plusieurs années à la Ville S.-Paul. Il était retiré depuis treize ans. Né à Saint-Jacques de l'Achigan, il avait fait ses études au collège de l'Assomption. C'était un homme de bien et de mérite. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Virginie Thibodeau, deux fils, Joseph, épicier de Montréal et Chs Edouard, de la Sheet Metal Products de Montréal; quatre filles: Mlle Albina, Mme Arthur Labelle, (Fierette), Mme A. Lacroix (Virginie), et Blanche. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Mailhot, vicaire de la paroisse assisté de M. l'abbé Pelletier et du Père Olivier, franciscain, comme diacre et sous-diacre.

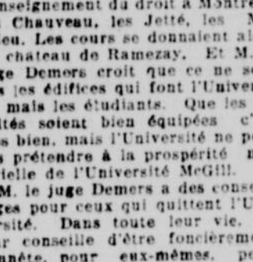
Conduisaient le deuil: ses deux fils, MM. Joseph et Chs-Edouard, son frère, M. Olivier Lapierre, ses neveux, E. Thibodeau, Misaël Rivet, J.-Bte Jetté, Edouard Thibodeau, son beau-frère, F. Jetté et autres.

Avaient envoyé des télégrammes de sympathie: M. Geo. Gagnon, de Montréal; MM. J.-A. Thibodeau instituteur de Saint-Polycarpe; Aristide Lapierre, de Montréal, ses petites-filles: Berthe, Gabrielle, Yvette Labelle; son petit-fils, Paul Labelle, du collège St-Laurent; Mme Riberdy et autres, avaient offert des berdy et autres. Avaient offert ces bonquets spirituels. La Sheet Metal Products avait envoyé des fleurs.

L'inhumation a eu lieu à Ste-Julienne de Montcalm.

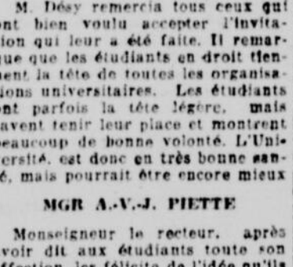
Mort d'une centenaire à Sainte-Eulalie

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la "Patrie").— Mme veuve Adolphe Melançon, née Alice Houle, est décédée à Sainte-Eulalie à l'âge de 100 ans et 4 mois.



Camisoles et Bouffants En Vente
SAMEDI ET LUNDI
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain
AU BON MARCHÉ

Records VE Process
Victor
Horses
Nouveau Fox Trot George Olsen et Ses Musiciens 19977
Lonesome and Sorry
Fos Trot Jean Goldkette et Son Orchestre 20031
Valencia
(Nouveau Fox Trot avec Musique Rapide Espagnole)
Fox Trot Paul Whiteman et Son Orchestre 20007
Drifting and Dreaming
Fox Trot George Olsen et Ses Musiciens 19969
Justa Cottage Small
20010 Fox Trot—Waring's Pennsylvanians 19972 Musique—Orchestre de Salon Victor 1135 Chant—John McCormack (Ténor)
Les Records VP Victor se jouent sur n'importe quel genre de Victrola.
Chez tous les Marchands de Produits "La Voix de Son Maître"
Victor Talking Machine Co. of Canada, Limited



"Aussi nourrissant qu'une miche de bon pain"
GATEAU "DAINTIMAID"
"Le gâteau avec le goût du pain fait à la maison"
Aussi délicat que le nom l'indique—et une addition bienvenue à la liste des rafraichissements, que ce soit une affaire de famille ou lorsque des amis se réunissent, et qu'on doit offrir une hospitalité spéciale.
Faits en six délicieuses saveurs — tous magnifiquement glacés—et livrés en des paquets hygiéniques hermétiquement fermés.
De votre épicier—des distributeurs de PAIN CANADA—ou téléphonez à BElair 0108-3860—WEstmount 1332.
Canada Bread Company LIMITED
VICTOR LOFTUS, Gérant à Montréal.



Cuticura réconforte les tendres et douloureux pieds irrités.
Baignez les pieds pendant plusieurs minutes avec du Savon Cuticura et de l'eau chaude, puis continuez avec une légère application d'Onguent Cuticura, en frottant légèrement. Ce traitement est des plus heureux pour apaiser et réconforter les pieds fatigués, chauds, douloureux, brûlants. Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Stenhouse Limited, Montréal". Prix, savon 25c; onguent 25 et 50c; talc 25c. Se rase à Barbe Cuticura 25c

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

LE METIER ET L'ART

Edmond Sée, ce bon géant qui pourrait assommer un boeuf mais n'oserait tuer une mouche, distingue trois classes d'auteurs dramatiques.

Vous savez quel charmant écrivain de théâtre est Edmond Sée. Personne n'est mieux placé que lui pour parler de la carrière dramatique, car il est, également, un critique fort apprécié, au jugement modéré et perspicace.

Edmond Sée distingue d'abord les pièces dites "à sujet". Ce sont celles que l'on écrit en se jouant et en disposant de façon nouvelle d'anciennes situations, presque oubliées et de vieux mots connus, que le public peut saluer au passage.

Ces pièces exploitent cette tendance du grand public à préférer les rengaines apprises aux airs nouveaux qui heurtent sa paresse et sa nonchalance.

Les écrivains de seconde classe sont les esprits délicats, mais pratiques. Ils veulent réussir et se gardent bien d'apporter au public trop de nouveauté. Ils ne peuvent se tenir de communiquer cependant à leur oeuvre un peu de leur originalité de pensée et de style.

Les écrivains de première classe, de première zone, sont ceux qui n'ont fait au public aucune concession, pas plus qu'aux directeurs de théâtre et aux interprètes. Ceux-là portent une oeuvre dans leur cerveau, elle y mûrit lentement, elle prend corps peu à peu, et, transcrite sur le papier, elle attend que les circonstances lui soient favorables.

S'il arrive qu'elle soit révélée au public et qu'elle obtienne quelque succès, ce sont les mille nécessités du métier qui apparaissent. Il faut produire coûte que coûte. L'auteur devient une machine autour de laquelle on organise tout un système de vente et de diffusion. Et souvent, cet écrivain véritable, "lorsqu'on lui demande de produire, en faisant métier de ce qui était pour lui mieux et plus qu'un art, il se tait, il préfère souffrir et se taire jusqu'à ce qu'il se soit retrouvé".

Tel fut le cas d'Henry Becque, l'auteur amer des "Corbeaux" et le créateur de cette "Parisienne" que la Comédie Française semble mettre avec tant de plaisir à l'affiche et qu'elle joue avec une si belle conviction.

Le métier et l'art, voilà la continuelle contradiction ! Il n'y a pas d'inspiration fructueuse si le métier ne vient à point pour la fixer et la retenir. Mais tout art à qui l'on doit recourir pour assurer la vie matérielle est en péril de mort. Et il faut un grand esprit et un grand coeur pour n'y point succomber. Henry Becque fut de ceux-là. Sa gloire posthume n'en a que plus de pureté et d'éclat.

JEAN NOLIN.

"Monte Carlo" une joyeuse comédie avec Lew Cody au Loew's, dimanche.

Jamais peut-être dans un même film, l'on avait vu un si grand nombre de comédiens figurer, comme dans "Monte-Carlo", une comédie de Christy Cabane, qui sera au programme du Loew's, dimanche prochain. Cette comédie est une satire drôle sur la vague de tourisme des américains et tourne autour de trois jeunes filles, qui ont gagné "un voyage gratis à Monte-Carlo", à la suite d'un concours de popularité, organisé par un journal.

Lew Cody est la vedette principale du rôle et il est supporté par Trixie Friganza, une favorite du public, "Karl Dane", le "Star" du film de "The Big Parade", César Gravina, Harry Myers, Arthur Hoyt et Zubu Pitts.

Le vaudeville comprend un acte de Hubert Kinney and Girls, qui ont fait une saison au "Ziegfeld Follies" et au "Winter Garden". C'est l'un des meilleurs actes de danse encore vus à Montréal.

Jack Sparling et Henn Rose joueront une comédie intitulée: "The coming Champion".

Kirby, Leo et Auger, interpréteront l'excellente comédie de Jimmy Coulin, intitulée "Courting Days".

"Music with a Smile" aura pour protagonistes "Les deux Rozellas".

Ergotti et Hennan, deux hommes d'une stature opposée feront rire avec "Their little surprise". Enfin il y aura des exploits acrobatiques par le "trio Wheeler".

En plus, il y a au programme une comédie en deux rouleaux, un "Pathé News" et une ouverture par l'orchestre de "Sanborn". Ceci fait un programme spécialement attrayant.

Au Théâtre Impérial, la semaine prochaine: "Soul Mates" d'Elynor Glyn et bon vaudeville.

Mlle Patricola, brillante musicienne, sera au programme du théâtre Impérial, la semaine prochaine, dans une série de mélodies qu'elle interprètera sur son violon et par son chant.

Joseph B. Stanley, qui paraîtra dans "Waiting", qui met en scène Wahnits Wilcox, est accepté comme étant un comique particulièrement habile. Il a eu son entraînement sur les scènes dites "legitimate" aux Etats-Unis et est venu au vaudeville déjà pourvu d'une excellente réputation. Sa réputation n'a fait que grandir dans ce nouveau champ d'action.

Amac, l'illusioniste exécutera le truc des trois cartes. Il intriguera son auditoire et l'on se demandera comment il procède.

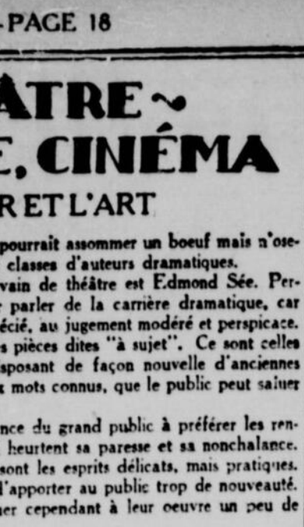
Boyd Senter faisait autrefois des tournées accompagné d'un orchestre. Mais il maîtrise tant d'instruments qu'il a préféré se dispenser des autres membres de son orchestre. Accompagné de Jack Russell au piano, il offre un concert instrumental de clarinette, de trombone, de saxophone et de violon.

Gene et Myrtle Moore offrent un excellent numéro de chant.

Les Osaka Boys sont des jongleurs et des acrobates émérites.

Le film au programme est "The Reason Why", d'Elynor Glyn, mis à l'écran sous le titre de "Soul Mates".

Sur l'écran



JOAN CRAWFORD a la réputation d'être l'une des comédiennes les plus populaires d'Hollywood. Elle vient de tourner dans "Paris", sous la direction d'Edmund Goulding.

Dimitri Buchowetzki, encore dernièrement directeur des artistes Norma Talmadge et Pola Negri, vient de signer un engagement avec Metro-Goldwyn-Mayer. La première production qu'il dirigera dans Culvert City, sera commencée au début de l'automne.

* * *

"Flesh and The Devil" adaptée par Benjamin Glazer, de la nouvelle de Herman Suderman, sera la première oeuvre du directeur Clarence Brown, pour Metro-Gelwyn-Mayer. Brown devait diriger "The Trail of 98" mais les conditions atmosphériques ont empêché le travail de se faire.

* * *

Sur l'invitation de la compagnie Fox, le capitaine Arthur St-Remie et le capitaine Louis Gallocher, de l'association des vétérans de la grande guerre, en Californie, ainsi que M. Lucien Brunswick, président de l'Alliance Française ont visité les mises en scène de la production "What Price Glory".

COLLEEN MOORE ET LA LEGION AMERICAINE



COLLEEN MOORE, que l'on a récemment applaudie dans "Irene", a reçu, au studio de la "First National", la visite du commandant de la Légion américaine, John R. McQuigg. Elle lui a servi de guide à travers le domaine de la compagnie. On la voit ici à ses côtés.

LE BARREAU AMERICAIN VISITE HOLLYWOOD



Au cours de la récente convention du Barreau américain, tenue à Los-Angeles, la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer a reçu à son studio la visite de nombreuses notabilités. On voit ici, de gauche à droite: M. Louis B. Mayer, Mlle Claire Windsor, Charles Whitman, ancien gouverneur de l'Etat de New-York, Eleanor Boardman et le sénateur Chester I. Long, président de l'Association.

DANS LES GRANDS STUDIOS

La "United Artists" prépare seize Productions

Gloria Swanson, John Barrymore, Buster Keaton, Joseph-M. Schenck, Samuel Goldwyn et Morris Gest deviennent des membres artistes de la United Artists Corporation.

NEW-YORK, 21. — Mary Pickford, Gloria Swanson, Charlie Chaplin, Douglas Fairbanks, Rudolph Valentino, John Barrymore, Buster Keaton, Joseph-M. Schenck, Samuel Goldwyn et Morris Gest sont les artistes et producteurs qui contribueront à la préparation des seize pièces cinématographiques qui sont au programme de la "United Artists Corporation" pour l'année 1926-27. C'est ce que Hiram Adams, président de la corporation, annonçait récemment.

Gloria Swanson montera deux filme, John Barrymore, deux, Buster Keaton, deux, Samuel Goldwyn, trois, et Morris Gest, un, le premier devant être un spectacle de ce dernier.

En plus des films que vont produire les nouveaux artistes de la corporation, on verra Mary Pickford dans "Sparrows" et dans une autre vue; Charlie Chaplin dans sa nouvelle comédie extraordinaire, "The Circus"; Douglas Fairbanks dans "The Black Pirate"; et Rudolph Valentino dans "Son of the Sheik" et dans un autre film avec un décor espagnol.

Comme nous l'avons déjà dit, Mary Pickford montera aussi une autre vue superbe pendant l'année.

La première vue de Gloria Swanson pour les "United Artists" sera "Personality". L'étoile fera aussi un autre film peu après; et ce sera probablement ainsi chaque année.

La nouvelle comédie très drôle de Charlie Chaplin, "The Circus", nous fera voir l'impayable comédien, avec son chapeau dur, sa moustache, sa canne, ses chaussures et tout, dans l'arène du cirque, sous la tente.

Douglas Fairbanks voyage actuellement en Europe. Il n'a pas révélé ses idées au sujet de la vue qui viendra.

Rudolph Valentino sera supporté par Vilma Banky dans "Son of the Sheik", qui est une adaptation à l'écran du roman de E.-M. Hull. Le film suivant de Valentino se passera quelque part en Espagne, le pays des passions brûlantes.

John Barrymore qui a annoncé qu'il allait dorénavant monter ses propres vues pour la "United Artists Corporation", paraîtra d'abord dans un rôle romantique. La pièce sera intitulée "The Vagabond Lover". Sa seconde production sera une adaptation d'une pièce de théâtre célèbre.

Buster Keaton a choisi comme fond de décor à sa prochaine production la guerre de Sécession. La comédie sera intitulée: "Le Général". Les décors seront parfaits au point de vue historique et l'authenticité la plus stricte sera observée. Plus tard le comédien à la figure de glace fera une autre pièce entièrement différente. C'est l'automne prochain que la production Henry King présentée par Samuel Goldwyn sera prête. Ronald Colman, Belle Bennett, Alice Joyce et Lois Moran y figurent. Nous disons qu'elle sera prête l'automne prochain; elle aura alors complété une série de représentations de six mois à New-York.

Ronald Colman et Vilma Banky joueront dans "The Winning of Barbara North", présentée par Samuel Goldwyn et production Henry King basée sur le roman de Harold Bell Wright.

La troisième des présentations Goldwyn sera une production George Fitzmaurice intitulée "Beauty and the Beast".

Elle est basée sur la série "Dell-



GLORIA SWANSON.

neator" par Kathleen Norris, avec encore Ronald Colman et Vilma Banky. Cette dernière production viendra après Stella Dallas" et "The Winning of Barbara North".

Morris Gest est à préparer l'adaptation à l'écran de "The Darling of Gode", la pièce avec laquelle David Belasco a eu un si grand succès au théâtre.

L'acquisition de Morris Gest comme producteur cinématographique fut immédiatement suivie de la déclaration de John Barrymore qui, de la côte du Pacifique, annonça qu'il ferait maintenant ses propres films avec la United Artists Corporation. C'est alors que Gloria Swanson annonça au public qu'elle allait dorénavant préparer deux grandes vues par année pour la United Artists.

Selon M. Joseph-M. Schenck, président du bureau de direction de la United Artists Corporation, on fera de temps à autre, des additions de cette sorte. Mais il faudra que les artistes que l'on admettra soient à la hauteur de ceux qui y sont déjà. Ce sera comme une académie des artistes de génie.



MORRIS GEST.

La Célébration de la Fête de l'Empire

Les derniers préparatifs pour la célébration de la fête de l'Empire, sous les auspices du "National Societies Empire Day Committee", ont été faits hier soir, à une assemblée tenue dans les salles de la St. George Society. Etaient présents, les représentants des neuf sociétés nationales qui forment le comité. A une seconde assemblée, tenue au même endroit, on a réglé les détails préliminaires de la célébration du Dominion Day.

Le programme de lundi est le suivant: A dix heures et demie du matin, il y aura une assemblée au square Victoria. On chantera des airs patriotiques. Le Dr George Hall, de la St. George Society prononcera une allocution. A onze heures quinze, on déposera des fleurs au pied du monument. A onze heures vingt-cinq, divers discours seront prononcés par Madame Wilfrid Bovey, I. O. D. E.; Madame E.-T. Sampson, du Montreal Women's Club et par Son Honneur le maire Martin.

Le diner de l'Ecole des Beaux-Arts

De la musique, du rire à cette fête de nos basochiens.

C'était presque une vraie fête de la basoche ou du quartier latin que ce diner que les élèves de l'école des Beaux-Arts de Montréal donnaient en l'honneur du secrétaire provincial, ud directeur de l'école, des professeurs et de quelques invités. Les bérets noirs, ornés du losange bleu, bordé d'un filet couleur orange (qui est l'emblème symbolique de l'école) étaient nombreux et contribuaient à faire naître une atmosphère de gaieté et de jeunesse.

La fin de la fête fut superbe. Chacun, enthousiaste et réjoui se paraît prestement de banderolles aux couleurs de l'école. Et cela faisait un joli mariage de deux teintes serpentant le long de la table du diner.

Il y avait une centaine de joyeux convives. M. Charles Maillard, directeur de l'école, présidait. A ses côtés avaient pris place MM. C.-J. Simard, sous-secrétaire provincial, représentant l'honorable Athanase David, secrétaire provincial; Jules Poivert, chef du département d'architecture; Beauregard-Champagne, Larue, Charpentier, Félix, Jos.; St-Charles, Alfred Laliberté, tous professeurs de l'école. On remarquait également la présence de Mme Maillard, Mlle Nolin et de plusieurs dames.

Durant le diner il y eut plusieurs numéros de chant, de musique et des monologues qui ont été fort applaudis et qui ont fort amusé les convives, quelques-uns de ces derniers ajoutant au programme par les chansons caractéristiques de l'Ecole. Félicitons chaleureusement M. Ernest Loiselle, l'inimitable et incomparable comique qui, dans son répertoire très personnel, a raconté comment, jeune étudiant fondateur de l'école unicoloriste, il se vit refuser l'entrée du Salon. Ce premier monologue, fort approprié à la circonstance a eu un succès très vif. Puis deux autres monologues à l'italienne ont ajouté au fou-rire que Loiselle sut soulever.

Mlle L. Letourneux, que M. Maillard proclama la chanteuse officielle de l'Ecole des Beaux-Arts, se fit applaudir dans plusieurs chansons qu'elle a interprétées avec le talent et la voix qu'on lui connaît; elle était heureusement accompagnée au piano par Mlle Letourneux, sa soeur. M. le docteur Charpentier, le baryton qu'on a déjà apprécié, a également contribué au programme musical ainsi que M. Corbeil, un élève de la classe d'architecture, qui a rendu avec aisance un prélude de Rachmaninoff. Il y avait en plus un orchestre composé d'élèves de l'Ecole.

Monsieur Charles Maillard a bien fait les honneurs de la fête et il faut le remercier cordialement pour la façon très courtoise et très large avec laquelle il a entertenu ses convives et les élèves. Tous garderont de cette fête un charmant souvenir.

Avant de se séparer, M. Jean-Marie Gauvreau, de la section des Beaux-Arts, a prononcé quelques mots pour exprimer la reconnaissance des élèves envers M. Charles Maillard et les professeurs. Il déclara que cette fête était comme une expression de la fraternité qui règne parmi les élèves. Il souhaita en terminant un heureux voyage à MM. Félix et Charpentier qui vont passer leurs vacances en France pour revenir à l'ouverture de l'Ecole.

Le directeur Maillard a répondu avec beaucoup de sympathie aux paroles de M. Gauvreau. Il se dit heureux de voir en effet les élèves fraterniser si sincèrement et c'est avec un réel plaisir qu'il a présidé cette fête vraiment artistique. M. Maillard remercia les artistes qui avaient égayé la soirée et à son tour, aux souhaits de bon voyage, il adressa ceux de tous à M. Gauvreau lui-même qui entreprendra prochainement un voyage en Europe.

UNE REAPPARITION

Mercier au Monument National, lundi, 24 mai, à 8.30 heures du soir

M. Mercier sera accompagné de Mme Cédia Brault, contralto montréalaise.

Le ténor Xavier Mercier, qui chantera au Monument National lundi soir, le 24 mai prochain, sera à Montréal ce soir. Mercier arrivera de Québec, où il vient de chanter dans la salle des promotions de l'université Laval, avec un très grand succès devant un auditoire d'élite.

Le célèbre artiste était plus en forme que jamais et la salle lui a fait une ovation semblable à celles qu'il reçut à son retour d'Europe. Ce nom de Mercier continue d'enthousiasmer tous ceux qui le connurent et la réapparition sur la scène, du célèbre ténor réveille bien des souvenirs.

Hier soir, à la suite de la conférence de M. L.-J. Dalbis, au club Saint-Denis, les invités coudaient ensemble et entourant M. Ludger Gravel, le mécène bien connu, qui est un amateur de chant et qui chante lui-même, ils écoutaient une histoire que racontait ce dernier.

M. Gravel assista aux fêtes de Cartier. A Saint-Malo, en 1905, croyons-nous, et ses voisins de table étaient l'honorable Adélard Turgeon, le barde Botrel et M. Xavier Mercier, qui était au programme. A la fin du banquet, racontait M. Gravel, on me pria de chanter "O Canada, mon pays, mes amours". Il y avait des notes très élevées qui m'effrayaient. Mercier me dit: chantez, et quand ce sera trop haut, ouvrez la bouche; j'imiterai votre voix et je donnerai les notes. Ce qui fut dit fut fait. J'ouvrais la bouche et M. Mercier chantait les phrases d'une tessiture trop élevée. Les auditeurs du club Saint-Denis riaient. Et M. Gravel continua: "J'eus un succès fou; on m'applaudit autant que Mercier lui-même et pour cause !"

Mercier a dans la métropole un grand nombre d'amis et ces derniers lui feront une belle réception lundi soir prochain.

Mercier ne sera pas seul au programme du concert. Il sera accompagné d'une jeune chanteuse de Montréal, que l'on n'entend pas souvent, possédant une très jolie voix de contralto et un beau tempérament artistique. Nous voulons parler de Mme Cédia Brault.

Mme Cédia Brault chante la romance moderne à ravir. Et comme Mercier ne chantera presque que de l'opéra, Mme Brault interprètera des romances très difficiles des auteurs modernes et des auteurs classiques les plus célèbres. Elle a inscrit à son programme des noms de Handel, Honneger, Rédel, Schumann et autres.

L'art de Mme Cédia Brault est absolument personnel et son interprétation de la grande romance moderne est très remarquable. La voix de Mme Cédia Brault est plus en forme que jamais et le public qui n'a pas entendu Mme Cédia Brault depuis quelque temps, sera



Mme CEDIA BRAULT, la charmante contralto montréalaise, que l'on entendra au concert Mercier, lundi soir prochain.

heureux de l'entendre se manifester aux côtés de M. Xavier Mercier.

La soirée de lundi promet d'être un vrai régal pour les mélomanes.

Les billets s'enlèvent très rapidement. Il y en a quelques-uns encore en vente à la "Patrie" et chez M. Raoul Vennat, 3770 rue Saint-Denis.

C'est mardi et jeudi que la Société Canadienne d'Opérette jouera le "Beau Voyage".

Mardi le 25 et jeudi le 27 mai prochains, La Société Canadienne d'Opérette donnera le dernier spectacle de sa troisième saison. On met à l'affiche l'une des opérettes les plus gaies "Le Beau Voyage" de Victor Jacobi.

La distribution du "Beau Voyage" est de tout premier ordre et pour en convaincre le public qu'il nous suffise de mentionner les noms suivants: MM. J. Fournier de Belleval, Honoré Vaillancourt, Marcel Noël, Ernest Loiselle, Hercule Lavoie, Honoré Lefebvre et autres; Mmes: Fabiola Hade, Suzanne de la Gorgendière; quant à Mlle Lucile Turner elle sera remplacée par Mme Elisa Gareau, étant souffrante de la gorge et ne pouvait faire les répétitions nécessaires à la préparation de l'oeuvre. Le rôle de Mme Gareau sera interprété par Mlle Fabiola Potrier.

La Société Canadienne d'Opérette a voulu terminer sa troisième saison en beauté et elle a eu vraiment la main heureuse dans le choix de son dernier spectacle. Nous avons rarement l'occasion d'entendre des oeuvres aussi brillantes et aussi pourquoi tous les amateurs de jolie opérette devront se rendre en très grand nombre aux représentations du "Beau Voyage", les 25 et 27 mai prochains.

La Société Canadienne d'Opérette vu la saison avancée ne pourra donner que deux représentations de cette oeuvre et les personnes désireuses d'assister à ces représentations devront retenir leurs billets le plus tôt possible en s'adressant au Bureau de La Société Canadienne d'Opérette, 3774 rue St-Denis; chez Bouvier Ltée, 452 est, rue Ste-Catherine, et chez Raoul Vennat, 3770 rue St-Denis.

Rendons-nous aussi nombreux que possible aux représentations du "Beau Voyage", nous y passerons une agréable soirée et nous donnerons une fois de plus l'encouragement que nous devons à la Société Canadienne d'Opérette.

Metro-Goldwyn-Mayer a acheté les droits de production de la comédie musicale "The Red Mill", oeuvre de Henry Blossom et Victor Herbert. On tournera ce nouveau film, bientôt.

* * *

Deux productions allemandes qui peuvent être classées dans le genre "productions spéciales". Elles seront distribuées par Metro-Goldwyn-Mayer, au cours de la prochaine saison. Ce sont "Faust" et "A Waltz Dream", de la compagnie Ufa. Emil Jennings tient le rôle de Méphisto, dans la première.

* * *

Ernest Pascal auteur de "Lauriers" dont les droits ont été achetés par Metro-Goldwyn-Mayer, a été engagé par cette compagnie pour diriger la mise en scène du scénario.

Articles pour artistes, chevalets pour esquisses, papiers pour couleurs à l'eau, couleurs à l'eau et à l'huile.
POUR TOUS ARTISTES
ART EMPORIUM LTD.
23, Ave Collège McGill.

L'affaire Reynald à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Berthe Reynald, condamnée par le recorder Lord à faire deux mois de prison et un mois additionnel à moins qu'elle ne vint payer les frais du procès, vient d'être remise en liberté à la suite d'un bref d'habeas corpus maintenu en cour supérieure par l'honorable juge H. A. Fortier. Le tribunal rendit sa décision sans même quitter le banc.

Journalier arrêté à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Un journalier, Alphonse Beaudry, a été arrêté sur plainte d'un contremaître municipal, Edmond Bellefeuille, pour avoir volé des outils appartenant à la corporation de Trois-Rivières. Beaudry a plaidé non coupable devant le magistrat F. X. Lacoursière.

Croteau et Rousseau s'avouent coupables

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Alphonse Croteau et Léon Rousseau, qui avaient été arrêtés à Montréal pour un vol de $643 commis au commencement du mois aux bureaux de la Canada Railway News Co., de cette ville, ont plaidé coupables hier devant le juge Lachance. Leur sentence sera prononcée aujourd'hui.

BANQUET A L'ECHEVIN O'CONNELL

Le mercredi soir, 2 juin prochain, on offrira un banquet à l'échevin Thomas O'Connell, représentant du quartier Ste-Anne.

Ce banquet aura lieu à l'hôtel Queen's à 7 h. 30 p.m.

AMUSEMENTS

FRANÇAIS
Vendredi et Samedi
Programme Double
THE LUCKY LADY
La Dame chanceuse, avec Lionel Barrymore, Gilda NISSEN, Wm. COLLIER, AROUND THE WORLD IN SPEEJACKS avec un groupe d'étoiles.
Comédie—Vaudeville.

IMPERIAL
CE SOIR
CABARET SURPRISE
Attractions supplémentaires spéciales
6 B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS 6
PRISCILLA DEAN in "THE DANGER GIRL"
JOHN BOWERS
Le Derby du Kentucky
Représentation continue de 1.00 à 11.00 samedi, dimanche et lundi.

PRINCESS—Aujourd'hui
MATINEE: 2.30. SOIREE: 8.15
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT POUR DIMANCHE ET LA SEMAINE PROCHAINE.
FILMAGE PAR KING VIDOR DE L'HISTOIRE DE LAURENCE STALLING
The BIG PARADE
Mettant en vedette JOHN GILBERT avec RENEE ADOREE
Production Metro-Goldwyn-Mayer
ORCHESTRE SYMPHONIQUE EN TOURNEE
Soirée 50c, 75c, $1., $1.50. Matinée 50c, 75c, $1.

AMUSEMENTS
A L'AFFICHE
THE BLIND GODDESS avec JACK HOLT
Semaine prochaine:
Her 2nd Chance
avec
ANNA Q. NILSSON
HUNTLEY GORDON
CHARLES MURRAY
PALACE

LOEW'S
QUEL PROGRAMME !!!
BABE DANIELS
dans
"MISS BREWSTER'S MILLIONS"
et
Programme exceptionnellement beau de vaudeville.
EN SIX NUMEROS. 69-5

ST-DENIS TOUTE CETTE SEMAINE
"FATAL AMOUR"
ou "LA GLOSERIE DES GENETS"
Grand spectacle dramatique en 5 actes.
LEATRICE JOYCE dans "MADE FOR LOVE"
Autres attractions spéciales.
Matinées: 25c. Soirées 25c, 35c, 60c.
Tél. LAn. 3813 pour réserver les places.
71-3

Derniers 2 jours
Son rôle le plus fascinant
Gloria Swanson
dans
"The Untamed Lady"

Sa plus grande comédie
SYD CHAPLIN
dans
"Oh, What a Nurse"
Semaine prochaine
Com. Dimanche

PARC BELMONT
CARTIERVILLE
Toujours l'endroit d'amusement favori.
MAINTENANT OUVERT POUR LA SAISON
Attractions variées — Splendide salle de danse en plein air — Orchestre Gagnon — Cinéma gratis tous les soirs.—Le rendez-vous des familles.
ADMISSION
Adultes 10 sous. Enfants 5 sous.
71-3

PARC DOMINION
Le plus grand parc d'amusements du Canada
Maintenant Ouvert
plus de 100 attractions.
ADMISSION
Adultes .15 Enfants 7c.
69—5

LA TEMPÉRATURE

TEMPS PROBABLE: AVERSES CE SOIR. — BEAU DEMAIN

TORONTO, 21. (Presse Canadienne. — Une dépression climatérique douce et profonde est centralisée à l'est du Lac Michigan passant au Nord-Est. La pression atmosphérique est basse à Terre-Neuve et au-dessus des Provinces de l'Ouest, haute au-dessus des Etats de l'Ouest. De la pluie tombe dans la Baie Georgienne dans les districts du Lac Supérieur, averses dans les Provinces Maritimes et à l'Ouest. La température est fraiche à pratir de l'Alberta à l'Atlantique.

Pronostics.

Lacs Inférieurs et Baie Georgienne. — Vents frais du Sud au Sud-Ouest, violents sur les Lacs, incertains avec averses. Demain partiellement nuageux, pas de changement de température.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent. — Vents frais avec averses ce soir et probablement une partie de la journée de demain, beau.

Bas Saint-Laurent. — Incertains avec averses ce soir et demain.

Golfe. — Vents croissants du Nord-Ouest, nuageux et frais. Demain vents du Nord-Est avec averses.

Côte Nord. — Vents frais violents du Nord-Est, nuageux et frais. Demain vents frais généralement nuageux et frais.

Provinces Maritimes.—Vents frais de l'Ouest, beau. Demain vents frais, nuageux, probablement suivi de quelques averses.

Lac Supérieur. — Vents frais violents du Nord-Est avec pluie.

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 5 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des personnes qui donneut ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée d'une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BOYER—A Montréal, le 14 mai 1926, 97A Canning, à M. et Mme Rax Boyer, un fils baptisé Joseph-Marcel-Eusèbe.

Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Boyer, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Donalda Boyer, garde-malade.

DEMERS—A Montréal, le 16 mai, à M. et Mme Emile Demers, maître-barbier, née Jeanne Turner, une fille baptisée Marie-Louise-Rolande-Yvette.

Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Barbeau. Porteuse, Mme Demers, grand'mère de l'enfant.

DEMERS—A Montréal, à l'hôpital de la Miséricorde, M. et Mme H. Demers, 3450 rue St-André, un fils baptisé Jean-Louis-Oscar-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Levac.

DESAUTELS—M. et Mme Thomas Désautels, née Berthe Lafortune, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils baptisé Marie-Antoine-Pierre.

Parrain et marraine, Paul et Maïra, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, garde Lajoie.

LANGLOIS—A Laprairie, le 19 mai 1926, à M. et Mme Etienne Langlois, née Laure-Ida Bisaillon, un fils baptisé Joseph-Yvon-Etienne.

Parrain, M. Joseph Brosseau; marraine, Mlle Yvonne Bisaillon. Porteuse, Mlle Annonciade Bisaillon, tante de l'enfant.

LEBOEUF—A Montréal, le 16 mai courant, l'épouse de M. Ulderic Leboeuf, née Hester Leclerc, une fille, baptisée à la paroisse Notre-Dame de Montréal, Marie-Pierrette-Angelina.

Parrain et marraine, M. et Mme E. Leboeuf, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme veuve O. S. Moody, grande tante de l'enfant. 72-2

LAUZON—A Hull, le 11 mai 1926 à M. et Mme Philippe Lauzon, née Bertha Boucher, un fils baptisé Joseph-Alfred-Jean-Louis.

Parrain, M. Alfred Lauzon, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Eveline Ayotte. Porteuse, Mme Louis Boucher, grand'mère de l'enfant.

LAVOIE—A Montréal, le 13 mai 1926, à M. et Mme Henry Lavoie, née Dorila Blain, un fils baptisé Joseph-Roméo-Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Blain, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Dame veuve Moïse Blaine grand'mère del 'enfant.

MERCURE—A Montréal, le 18 mai, à M. et Mme Albert Mercure, architecte, un fils, baptisé Joseph-Emilien-Laurent.

Parrain, M. Emilien Schetagne, grand-père de l'enfant, marraine, Mme Bruno Perrier, grand'tante de l'enfant. Porteuse, garde Girard.

MORIN—A Montréal, le 16 mai 1926 à M. et Mme Edouard-Joseph Morin, née Eliane Nadeau, un fils baptisé Jean-Paul-Alfred.

Parrain, M. J.-A. Nadeau, grand-père de l'enfant; marraine Mlle Anita Nadeau, tante del 'enfant.

ST-PIERRE—A Détroit Michigan, le 16 mai 1926, à M. et Mme St-Pierre, née Jeanne Malo, une fille baptisée à Montréal, Marie-Thérèse-Rita.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Malo, grands-parents del 'enfant. Porteuse, Mme Antonio St-Pierre, grand'mère de l'enfant.

PROCHAIN MARIAGE

FAVREAU-BELL. — Le mardi, à 7 heures, sera célébré en l'église de la Nativité d'Hochelaga, le mariage de Mlle Andrea Bell à Monsieur Siméon Favreau.

Pas de faire-part.

DECES

CHEVRIER—A Vaudreuil, le 18 courant, est décédée à 32 ans, Marie-Louise Durocher, épouse de Charles-Edouard Chevrier.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux samedi le 22, à 8 hrs 1-2 pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Tel 1288. Assurances Funéraires
143, RUE STE-CATHERINE EST
Bell-Main.

DECES

CHENIER. — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 70 ans, est décédé Louis Chénier, époux de feu Marie Sauvé.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 188 rue Hamilton, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours et sera inhumé à Saint-Télesphore, Co. Soulanges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT. — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 36 ans, est décédé Avila Dupont.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira du No 2101 rue Bourbonnière, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS—A Longueuil, samedi le 22 courant, aura lieu le service funèbre de M. J.-A. Dubois, époux de Ida Lafrenière, décédé à l'âge de 76 ans et inhumé mercredi le 17 courant. Parent set amis sont priés de se rendre à l'église paroissiale à 7 hrs. (heure solaire.)

CLEMENT—A Montréal, le 19 mai 1926, est décédée Evelina Clément, fille de feu Michel Clément, et de Sophie Bédard.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 22, à 9 hre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, Clovis St-Onge, 267 Saint-Antoine, à 8.30 hrs pour se rendre à l'église St-Joseph, rue Richmond et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC—A Montréal, le 19 courant à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Georgianna LaRocque, veuve de M. Joël Leduc.

Les funérailles auront lieu lundi le 24. Le convoi funèbres partira de sa demeure No 161 rue Rachel est, à 8.30 heures pour se rendre à l'église S.-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 72-3

LONERGAN—A Montréal, le 20 mai 1926, à l'âge de 82 ans, 9 mois, est décédée Henriette Leclair, épouse de feu Michel Lonergan, autrefois de Ste-Thérèse.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 6162 rue St-André, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était dame de Ste-Anne.

LAFRENIERE. — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Vve O. Lafrenière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 1783 rue Beaudry, à 7 heures, pour se rendre à l'église Ste-Catherine et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE—A Montréal, le 19 mai 1926, est décédé à l'âge de 46 ans, M. Albert Laberge, époux de feu Zorila Martin.

Funérailles samedi le 22, à 7 hrs 30. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, 5024 des Erables, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église Ste Pierre Claver où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE — A Montréal, le 20 courant, à l'âge de 70 ans est décédé Philippe Lavigne.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant, le convoi funèbre partira du no. 6791 28ième Ave Rosemont à 7.15 heures pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste Marie Vianney, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE — A Montréal, le 20 courant à l'âge de 37 ans est décédé André Laviolette.

Avis des funérailles plus tard.

MARTEL — A Chambly Bassin, Qué., le 20 mai courant à l'âge de 47 ans est décédé Dr. Joseph Louis Hypolite Martel, époux de Cécile Ostiguy.

Les funérailles auront lieu lundi, le 24 mai courant, à 10 heures, en l'église paroissiale de Chambly Bassin. Parents et amis sont priés d'y assister. 72-2

MADORE — A Ste-Anne de Bellevue, le 19 mai courant, à l'âge de 90 ans, 3 mois est décédée Philomène Felkfque, épouse de feu Lophie Madore.

Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant, le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 9.30 heures (heure solaire) pour se rendre à l'église paroissiale où le services sera célébré, en même temps lieu de la sépulture. 73-1

MILHOMME—A Montréal, le 18 mai 1926, est décédé Adjutor Milhomme, maître-forgeron, époux d'Alice Beaumont.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 54A rue DeLaroche, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOLIN—A la Maison-Mère, des Sœurs de Ste-Anne, est décédée, mercredi le 19 courant, Sœur Marie-Thérèse du Carmel (Hermine Nolin), supérieure du Pensionnat.

Funérailles samedi 22 mai à 8 1-2 hrs (heure avancée), dans la chapelle du Pensionnat. Parents et amis et anciennes élèves respectueusement invités.

PREVOST — A Montréal, le 21 courant à l'âge de 84 ans est décédé Narcisse Prévost, époux de feue Léontine Bérard.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, no. 4239 rue Bréboeuf pour se rendre à l'église et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PESANT—A Ste-Eustache, le 20 mai 1926, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Adolphe Pesant.

Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure pour se rendre à l'église St-Eustache où le service sera célébré, après l'arrivée du train de Montréal.

REMERCIEMENTS

CIARLO—M. Michel Ciarlo et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Michel Ciarlo, née Dejulio.

GAUTHIER—M. Fabien Gauthier et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Fabien Gauthier, soit par offrandes de fleurs, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. 72-2

Vieille servante trouvée morte

En entrant à sa résidence hier soir, Louis Green, 283 ouest Boulevard S.-Joseph, trouva sa vieille servante, Bridget Gordon, morte dans sa chambre. La défunte avait 80sans. La police fut aussitôt avertie et la Morgue de même.

Wertheim-sur-Mein, Allemagne, 21. — Une explosion dans une poudrière près de Hassloch, Bavière, a tué ou blessé un grand nombre d'ouvriers. On annonce officiellement qu'il y a sept morts, un disparu, douze grièvement blessés et nombre d'autres légèrement blessés.

RECEPTION SUR LE "MEGANTIC"



Groupe des agents de voyage qui ont été reçus mercredi à midi à bord du paquebot "Megantic", par la ligne White Star, service canadien. On remarque: le capit aine du bord, M. Trand; L.-S. Tob bin, gérant-général du service des passagers; C.-P. Sargent, du bureau à Toronto; J.-C. Hether ington, Harry Bowlen, M. Johnson, gérant du service du trafic au ch emin de fer national du Canada; le major Currie, gérant-génér al de la ligne White Star; le capitaine E.-M. Melville, John Pierce, gérant-général de la Canada Steamship Co.; Laurent Turcotte, d irecteur du service de langue fra ncaise à la ligne White Star; M. B oisvert, du service de publicité de publicité de la ligne White S tar, service canadien, etc. (Cliché de la ligne White Star.)

OBSEQUES DE Mme ALFRED BENOIT

Elles ont eu lieu ce matin, à Notre-Dame.

Les funérailles de Mme Alfred Benoit, mère de M. le Dr E.-R. Benoit, ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame, à 8 heures 30. Le départ de la maison mortuaire s'est effectué de la résidence de la défunte, 287 ouest, rue Prince-Arthur.

Conduisaient le deuil: M. le Dr E.-P .Benoit, son fils; M. Bernard Brosseau, son gendre; M. Pierre Benoit, M. Bernard Brosseau, M. Jacques Benoit, M. Jules Brosseau, M. André Benoit, ses petits-fils; l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, son cousin; M. Gustave Lemieux, député de Gaspé, M. Alphonse Lemieux, M. le Dr Eugène Lemieux, aussi ses cousins.

On remarquait dans le cortège funèbre: MM. T. Brosseau, c.r., Jean St-Jacques, D. Dalton, J.-W. Barré, Dr Arthur Lemieux, Albert Lesage, Jean Melchers, Paul Vaillancourt, Dr J.-E. Dubé, R. Trudeau, Dr de Lotbinière Harwood, Dr L. Chabot, Dr J.-A. Beaudoin, Dr Henri Garlépy, Dr G. Lafrenière, Dr W. Brunelle, L.-C. Robitaille, Léon Duchastel, T.-P. Senécal, F.-J. Brousseau, L.-N. Ducharme, secrétaire de "La Sauvegarde"; Dr H. Aubry, Dr Léon Gérin-Lajoie, M. Edmond Brassard, c.r.

La levée du corps a été faite et le service funèbre a été chanté par M. A. Rolland, p.s.s. Pour le service, il était assisté de MM. Legrand et Belcourt, p.s.s. comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue on a chanté les messes de Pérosi et de Yon et le "Dies Irae" de Lavallée-Smith, sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle. M. B.-F. Poirier, accompagnait à l'orgue.

Les solistes, tous de la Chorale Notre-Dame, étaient: MM. Emile Gour, A. Parent, Hercule Lavoie, Honoré Chevalier, Armand Gauthier, Henri Mireault et C.-E. Duquette.

MORT DU DOCTEUR J.-L.-H. MARTEL

CHAMBLY BASSIN, 21. — Hier matin est décédé à l'âge de 47 ans, le Dr Joseph-Louis-Hyppolite Martel, spécialiste du nez, de la gorge, des oreilles et des yeux, de Montréal. Le Dr Martel avait son bureau au No 80 de la rue S.-Denis, où il avait séjourné environ un mois souffrant d'appendicite.

De retour depuis une semaine à Chambly, il semblait prendre un



Feu le docteur J.-L.-H. MARTEL.

mieux sensible et rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide. Une phlébite se déclara dans la jambe gauche et il fut emporté par une syncope.

Le Dr Marted avait reçu son enseignement au collège de Montréal, et avait passé son doctorat à l'Université de Montréal, Médecin à l'Hôtel-Dieu depuis environ 25 ans, il était avantageusement connu dans les cercles médicaux de la métropole.

Il laisse pour pleurer sa mort, son épouse, née Cécile Ostiguy, deux sœurs et cinq frères: Mmes Louis Ostiguy et L.-O. Bergevin; le Dr Chas. Martel, de Montréal; le Dr Stanislas Martel, de Boston, Mass., et M. George Martel, de Haverhill, Mass.

Les funérailels auront lieu lundi, 24 mai, à 10 heures de l'avant-midi, dans l'église paroissiale de Chambly-Bassin.

Le banditisme à Chicago

CHICAGO, 21.—Six bandits ont obligé vingt-trois employés, dont trois femmes, à se coucher par terre, et ont enlevé 8,000 boîtes de feuilles d'or valant de $15,000 à $20,000 dans le coffre-fort de la "Price Gold Leaf Manufacturing Company".

Les funérailles de Mme Michaele Ciarlo

Les funérailles de madame Michaele Ciarlo, née de Julio ont eu lieu mardi dernier en l'église Notre-Dame de la Défense au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le cortège funèbre était précédé de la fanfare italienne sous le commandement du Maestro J. Casentino.

Conduisaient le deuil: son époux, Michaele Ciarlo, son père; M. N.



FEU Mme CIARLO.

de Julio; ses frères, P. et A. de Julio.

La levée du corps fut faite par le Père Armatore, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre assisté des RR. PP. Patelletto et Bartellino comme diacre et sous-diacre.

Suivaient le cortège: MM. A.-M. de Julio, P. Ciarlo, C. Colucci, C. de Cosmo, R. Vinet, V. Lolordo, A. Florito, A. Colucci, M. Veranese, J. Colangelo, D.-W. Lanno, J. Lamadoux, R. Lamadoux, D. Manzo, M. Ferraro, F. Cuzzocrea, A. Thibault, G. Distasio, A. Ditilla, docteur S.-F. Stein, M. Petenico, J. Carducci, M. Paduano, F. Amatuzio, E. Como et J. d'Ambrosio.

Avaient envoyé des fleurs: MM. M. Ciarlo, L. Lepore, G. Paduano, T. Manzo, V. Locordo, Mlle C. Florto, G. Colangelo, A. Carlone, M. Varanese, M. Costo, F. Cosselli, A. M. de Julio, G. Parentè, D. Florto, D.-W. Lanno, A. de Cosmo, E. Como, Madame Corlo, M. Paduano, G. Distasio, Madame A. Larose, M. Pettanichio, Madame di Tillo, Madame A. Paulos, P. Greco, Madame Forget.

Les élèves de l'école SaintAmbroise sont allées prier au corps et ont offert à la famille des bouquets spirituels.

Conway Tearle, le grand artiste tant applaudi dans "The Mystic" et "The Great Divide", jouera bientôt dans "Altars of Desire" avec Mae Murray, pour la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer.



Façonnés et Couture simulée.
En vente
SAMEDI ET LUNDI
Et autres occasions. Voir les vitrines et notre page d'annonce demain
AU BON MARCHÉ

LE VIEUX ET LE MODERNE MONTMARTRE

M. L.-J. Dalbis, au club S.-Denis, en retrace l'histoire complète.

Le coeur de Paris !

On respirait une atmosphère vraiment française, hier soir, dans les luxueux salons du club Saint-Denis.

M. L.-J. Dalbis, professeur de biologie à l'Université de Montréal, était le conférencier, et il parla de Montmartre avant et après le déluge.

M. Dalbis a l'art de choisir et de traiter des sujets exceptionnels et sa verve intarissable et on ne peut plus spirituelle lui conquiert des auditeurs amoureux des joutes de l'esprit.

Nous disions tout à l'heure que l'atmosphère était bien française. L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, président du club et du dîner d'hier soir, était donc présent. En des phrases subtiles et spirituelles, il salua M. Dalbis et sa voix eut un petit tremblement lorsqu'il prononça le nom de "Paris" et de "Montmartre" en mentionnant le sujet du conférencier.

Avant de parler de Montmartre, M. Dalbis remercia sincèrement le secrétaire provincial de ses bonnes paroles et il déclara que "parfois des hommes s'élèvent à la hauteur des symboles et que M. David était de ceux-là". Lorsque bien plus tard, on écrira l'histoire de ce siècle pour le Canada, je suis sûr, dit-il, qu'il sera nommé le siècle "David" par les historiens futurs.

Il y avait derrière la table d'honneur, face aux autres convives une image représentant la France se dépouillant de ses bijoux pour sauver le franc. Surtout en ces temps où les amis et les fils de la France, qui demeurent en Canada, veulent faire leur part dans ce relèvement de la devise française et prouver à la France que le monde n'a pas oublié qu'elle fut le bouclier de la civilisation, aux jours d'horreur et de danger, ce discret appel en faveur du franc avait, pour qui voulait bien voir, — et tous savaient voir de ceux qui étaient présents, — une grandeur immense et on le contemplait, un peu comme on regarde un drapeau troué de balles, qui fut porté par des mains de héros. Et s'il y eut beaucoup de spirituelle gaieté, hier soir, au club S.-Denis, la pensée des troubles dans lesquels se débat la France, resta présente aux mémoires.

M. L.-J. DALBIS

M. Dalbis commença en s'excusant d'avoir à traiter un sujet sérieux sous un titre qui peut paraître léger à certains. Dès qu'on prononce ce nom de Montmartre, il évoque pour les gens de Paris qui n'ont jamais gravi la butte sacrée comme pour les étrangers un monde joyeux de gens qui font la fête. Mais c'est mal connaître la République de Montmartre que de l'imaginer légère et frivole. C'est une montagne pleine de mystère. Le bas a été conquis par les bâtins en pierre de taille, tandis que le sommet est encore livré à une flore pittoresque qui déborde par delà les murs des jardins remplis de verdure, la butte est un village plein de fraîcheur qui mène la vie calme et sereine où les artistes ouvriers et où les ouvriers artistes travaillent sans relâche.

D'ailleurs une chose donne à réfléchir, c'est la colossale église du Sacré-Coeur dominant la colline dont l'ombre se profile sur l'immense ville comme une protestation.

Et pour mieux montrer qu'il a l'intention de parler sérieusement d'un sujet qu'on a pu croire frivole, le conférencier débute par un exposé claire et complet de la formation de la vallée de la Seine et des buttes qui entourent et protègent Paris. Il montra avec des cartes à l'appui comment se sont formés les terrains de la région parisienne. Quelle faune et quelle flore vivaient là. Puis vient la période du déluge. Grande précipitation atmosphérique, creusement de la vallée, phénomènes d'érosion intense et comment s'est établi l'équilibre actuel. Ces terrains ont été plus tard exploités, ils ont fourni les matériaux qui ont permis la construction de l'immense ville qu'est Paris. En même temps que se poursuivait l'exploitation de ces terrains, on exhumait les squelettes des animaux disparus. C'est du gypse de Montmartre que la Sarigue ou Opossum a été extraite. Ces fossiles ont permis à Cuvier de faire le magistral exposé qui a jeté les bases définitives de la paléontologie. Autant qu'on peut le dire de l'Art, Montmartre est célèbrbe. Les carrières de Montmartre ont fourni de nombreux documents se rapportant aux oiseaux fossiles et aux chevaux fossiles.

C'est aux environs de Montmartre, à Chelles que l'on a trouvé les plus anciens documents relatifs à l'ancienneté de l'homme. La période chelléenne caractérise les plus anciennes formations du paléolithique. Ces documents sur la primitive histoire sont abondants dans toute la région parisienne, la période de la pierre polie est représentée par un squelette connu sous le nom de squelette primitif de Pantin.

A la période préhistorique succède la période historique. Paris naît, mais à cause de l'insalubrité des bas-fonds remplis par les marais, la ligne jalonnée fournie par la route des plateaux devient la plus importante.

C'est à Montmartre que Saint-Denis fut martyrisé avec ses compagnons Saint-Eleuthère et Saint-Rustique d'où peut être et plus vraisemblablement l'étymologie du Mont des Martyrs.

C'est dans la crypte de l'Eglise de Montmartre que Saint-Ignace de Loyola et ses six compagnons fondèrent la Société de Jésus dont le rôle fut si considérable dans la propagation de la foi.

C'est dans un petit cimetière de Montmartre que repose des hommes qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Canada, Monsieur de Bougainville et de de Vaudreuil. C'est à Montmartre qu'eurent lieu les banquets politiques

(Suite à la page 18)

CUNARD
ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
SERVICE des VOYAGEURS
DE MONTREAL
10 A.M. heure solaire
11 A.M. heure avancée
Mai 28 Letitia à Belfast, Glasgow.
Juin 4 Auranis à Liverpool
Juin 8, Ausonia, à Ply., Cher., Londres
Juin 11 Athenia à Belfast, Glasgow
Juin 12 Alaunia à Ply., Cher., Londres
Juin 19 Antonia à Ply., Cher., Londres
Juin 25 Letitia à Belfast, Glasgow
Juin 26 Ascania à Ply., Cher., Londres
Juillet 3 Auranis à Liverpool
Juillet 3 Ausonia à Ply., Cher., Londre
Juillet 9 Athenia à Belfast, Glasgow
Juillet 10 Alaunia à Ply., Cher., Londres
Juillet 23 Letitia à Fishguard, Glasgow
DE NEW-YORK
Mai 26 Aquitania à Cher. S'th'mton
Juin 2 Berengaria à Cher., S'th'mton
Juin 9 Mauretania à Ply. Cher.S'th'mton
Autres voyages réguliers à Plymouth Havre, Londres, Liverpool, Glasgow et Hambourg et de Boston à Liverpool.
Il n'y a pas de passagers de troisième classe sur les traversées de "Touriste Troisième classe".
Demandez notre Littérature sur les voyages ci-haut mentionnés et nos Croisières spéciales.
Brochurettes illustrées, listes de départ etc., sur demande.
Service français
THE ROBERT REFORD CO. LIMITED
(Agents Généraux)
Montréal, (Tél. MAin 5652) ou toute agence de voyages maritimes

PAQUEBOTS A L'HUILE
Ceux qui ont connu la satisfaction de voyager par la Ligne Cunard comprennent pourquoi tant de personnes s'inscrivent pour le retour.

Classe Cabine de Montréal pour l'Angleterre, $145.00 et plus. Tournées de vacances en cabine de IIIième. 7 départs, $170.00 aller et retour.
Cunard
LIGNE ANCHOR-DONALDSON
Pour renseignements complets
The ROBERT REFORD CO. Limited, MONTREAL.
(Téléphone Main 5652) ou Agences de Voyages Maritimes

Grande Vente
D'AUTOMOBILES
Commençant Lundi, le 24 Mai
A 9 HEURES A.M.
La Plus Grande Aubaine de l'Année
50-Fords Rebâtis-50
La plupart de ces autos ont été complètement remis à neuf dans nos ateliers de réparation et sont en meilleure condition que les Fords usagés ordinairement mis en vente ailleurs. Chacun est garanti en bon ordre. Jamais auparavant de telles valeurs n'ont été offertes à ces prix.
COUPES $150.00 à $400.00
SEDANS $150.00 à $500.00
Peu de comptant sur livraison. Balance 12 mois.
TOURINGS $75.00 à $300.00
CAMIONS $100.00 à $350.00
Plusieurs camions de 1 tonne et 1-2 tonne. Tudor et Fordor complètement neufs. Nous incluons dans cette vente quelques Tudors et Fordors 1925 jamais usagés et portant 3 mois de garantie de la FORD MOTOR OF CANADA.
Ces machines sont vendues en bas du prix coûtant. C'est votre dernière chance d'acheter un char neuf au prix d'un char usagé. Dans l'intérêt des clients en dehors de Montréal nous continuerons cette vente pendant 3 jours, commençant lundi le 24 mai à 9 A.M.
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 HEURES.
Généreux Motor Co. Ltd.
Département des Automobiles Usagés.
256 Ontario Ouest près Bleury

C'est le Meilleur Temps d'Acheter votre Manteau.

Le plus Beau Choix de Chapeaux en Paille de Qualité.

MANTEAUX
Nous voulons écouler d'ici quelques jours notre stock de manteaux à de très bas prix. Tissus de première qualité. Valeur régulière $35.00.
Vendredi et Samedi..... 17.50
ROBES
300 robes de printemps et d'été, dans les tissus les plus nouveaux, importés directement de New-York. Couleurs variées.
Prix..... 10.99
COSTUMES
Les meilleurs costumes tailleur, deux morceaux, jupe et gilet. Les plus beaux tweeds..... 18.25
CHAPEAUX
Chapeaux de toute nuance, appréciés de la femme qui aspire à plaire. Vives couleurs à la mode. Paille et feutre de qualité.

La qualité de nos manteaux, la coupe et le patron de nos robes, contribuent au succès de la Maison Canadienne.
Maison Canadienne
LIMITEE
561, rue Ste-Catherine Est

ON PRESUME QUE C'EST L'OEUVRE D'UN INCENDIAIRE

La commission des incendies étudie la cause des feux près des abattoirs de l'Est.

La preuve ayant été établie, devant le commissaire des incendies Quinn, hier après-midi, que dans les trois incendies qui avaient eu lieu, récemment, aux approches des abattoirs de l'Est, tout porte à croire qu'ils ont été allumés par une main criminelle. Bien que les témoins entendus n'eussent point établi de façon positive la véracité de cette présomption, le témoignage d'un d'entre eux porta à croire que l'incendie des abattoirs avait été l'oeuvre d'un incendiaire. Un témoin a dit qu'il avait vu une "paire d'yeux" briller dans la nuit, près d'une des bâtisses qui fut, plus tard, la proie des flammes. D'autres dirent qu'une porte de grange à foin qui avait été fermée au cadenas fut trouvée ouverte après le feu.

Les faits, d'ailleurs, sont là. On se souvient que, lundi soir de cette semaine, deux incendies éclatèrent en même temps près des abattoirs de l'Est, l'un près de l'intersection de la rue Iberville et de l'avenue Mont-Royal, l'autre dans une bâtisse adjacente aux bureaux de l'United Products Company.

Le pompier Louis Huard, qui fut le premier à arriver sur les lieux, constata le fait. Il était impossible que les flammes se communiquassent à l'autre bâtisse, puisque toutes deux étaient éloignées l'une de l'autre de cent verges.

Ces incendies seraient-ils l'oeuvre d'un lunatique? On a en tout cas tenté de rapprocher ces incendies à l'évasion d'un fou. On continuera l'enquête.

CE QUE DEMANDENT LES CHARPENTIERS

Ils voudraient avoir une augmentation de 15 cents de l'heure.

Le conseil de Montréal de la "United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America" vient de demander une augmentation de 15 cents qui prendrait effet au commencement de la saison de construction cet été, a-t-on appris hier.

Cette augmentation porterait le salaire de ces ouvriers à 80 cents de l'heure. Elle a été prise en considération hier après-midi à la réunion de la section des entrepreneurs du Builders Exchange. Il fut décidé de nommer un comité qui rencontrera les délégués des unions et on espère en venir à une entente amicale à ce sujet.

L'union représente environ 35 pour cent des charpentiers de la ville et dit que les taux ne sont pas au niveau de ceux des autres villes.

Conférence scientifique

La deuxième conférence publique de l'association canadienne-française pour l'avancement des sciences aura lieu le mardi, 25 mai courant, à huit heures et demie du soir, dans la salle des conférences de l'Université de Montréal. Le conférencier sera le docteur Elie-G. Asselin, professeur de physiologie à l'Université. Il traitera du fonctionnement de l'organisme humain. La conférence sera accompagnée de projections lumineuses. L'entrée est libre.

Soutenance d'une thèse à l'Université de Montréal

M. Goose, consul de Belgique, soutiendra devant le conseil des professeurs de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, une thèse pour l'obtention du doctorat sur "L'Oeuvre coloniale belge". Cette soutenance aura lieu le mercredi, 26 mai, à 8 heures 30 du soir, à l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis.

Ne pas confondre

Morris Miller, qui a été entendu comme témoin devant le juge Perrault, mercredi, dans la cause d'un jeune homme accusé de vol de bicyclette, n'a aucun rapport avec M. Morris Miller, de l'établissement Miller's Dry Good Store, 1419 rue Saint-Laurent.

En désaccord



LE GENERAL HALLER, qui recruta pendant la guerre la fameuse Légion polonaise qui combattit avec l'armée française, vient de se déclarer en désaccord avec le maréchal Pilsudski. Haller ne permet pas à ses soldats de collaborer aux coups de force politiques.

C'EST A NOUS DE RECLAMER DU LAIT EXCELLENT

La pasteurisation prévient les germes de toutes maladies, dit le Dr Fleming.

Si nous cuisons les viandes pour chasser les germes de maladie qu'elles pourraient contenir, pourquoi répugne-t-il au public que l'on fasse la même chose avec le lait? Pour quoi certaines gens s'objectent-ils à la pasteurisation? N'est-ce pas au public d'exiger, tout le premier, puisque sa santé en dépend, que les laitiers ne vendent que du lait sain?

Voilà de quelle façon bien sensée a parlé, hier midi au déjeûner du Lions' Club, au Mont-Royal, le Dr A. Grant Fleming, directeur de la ligue anti-tuberculeuse et hygiénique de Montréal.

"A Montréal, dit-il, la chose importante est de voir à ce que le règlement du lait soit mis en vigueur Vous devez faire savoir aux autorités que vous voulez avoir un lait pur et sain, un lait garanti. Les producteurs et les vendeurs sont organisés et ils font connaître leurs besoins", dit l'orateur. Et il croit que le public en général qui a sympathisé avec ceux qui ont obtenu protection sous ce rapport, devrait voir à ce que son opinion soit connue de ceux qui ont pour mission d'appliquer les mesures préventives concernant la vente du lait pur.

"On dit que la propreté se rapproche le plus de la divinité, mais elle est aussi difficile à obtenir parfois", remarqua l'orateur en appuyant sur l'importance de donner à chacun les facilités de vivre dans des conditions de vie adéquates.

Il considère que les maisons avec des systèmes de ventilation convenable, des accommodations pour rendre la propreté facile, dans des centres qui se prêtent bien à l'enfance, sont des choses dont il faut nécessairement tenir compte dans tout plan hygiénique préventif.

Il ajoute que la diphtérie peut être enrayée maintenant et il déclare qu'il appartient aux membres des clubs sociaux de donner l'exemple aux autres en recourant aux moyens de prévenir ce qui existe maintenant. "Il n'y a pas de doute dit-il, que d'ici à quelques années, nous serons en état de prévenir toutes les maladies contagieuses".

M. B. Deville présenta le conférencier et M. Jerry Shea proposa le vote de remerciements.

M. Ulysse Paquin, basse, a chanté pendant le déjeûner qui était présidé par M. Alfred Raper.

QUEBEC A AUSSI SA CROIX LUMINEUSE

Sur les bords de la rivière Lairet. — Un endroit historique.

QUEBEC, 21. (Du correspondant de la Patrie.) — Depuis hier soir, Québec a aussi sa croix lumineuse. Elle s'élève sur les bords de la rivière Lairet, à un des ces endroits historiques qui font la renommée du vieux Québec. C'est la croix de Jacques-Cartier, qui indique l'endroit où le découvreur du Canada passa l'hiver de 1534-35. Grâce aux efforts de l'échevin J. L. A. Godbout, leader du conseil, et de son prédécesseur, le Dr J. P. Paradis, la ville a fait illuminer cette croix de 125 lumières de 25 volts chacune, et maintenant tous les soirs elle brille de l'éclat de cette illumination, qui indique le loin ce site historique. Hier soir, une cinquantaine d'automobiles remplies de visiteurs sont allées au site du monument, qui va devenir davantage une attraction pour les étrangers.

Le Champ de Mars est transformé en terrain de "baseball"

Comme on a pu le remarquer, le Champ de Mars est à certaines heures transformé en terrain de jeux pour enfants et des jeunes gens y viennent même jouer au base-ball. Un automobiliste qui a vu hier les vitres de sa voiture brisées par une balle à jouer lancée avec force par un joueur adulte, a protesté fortement. Il passe chaque jour à cet endroit beaucoup de femmes et de jeunes filles, qui pourraient être blessées par une de ces balles s'égarant après avoir été lancée avec vigueur.

Le chef Bélanger, mis au courant de ces faits, a déclaré que le constable chargé de la surveillance du Champ de Mars, aurait ordre de faire cesser les abus. On ne permettra de jouer au base-ball sur le Champ de Mars, qu'aux heures où la circulation est à peu près nulle.

Les officiers du Club de Réforme

Voici la liste des nouveaux officiers élus à la dernière assemblée du Club de Réforme:

Président, M. Albert Théberge, C.R.; 1er vice-président, M. H.-M. Marler; 2e vice-président, M. Jules Desmarais, C.R.; trésorier, M. L.-A. Dafale; secrétaires conjoints, MM. Jacques Perron et W.-M. Bourke.

Directeurs: MM. D.-A. Campbell, Dr Milton Hersey, R.-A. Brock, J.-A.-A. Leclair, Pierre Charton.

Conseillers séniors français: MM. Maurice Têtreault, Omer Legrand, Wilfrid Bessette, C.R., Alfred Legault.

Conseillers séniors anglais: MM. J.-J. Sophus, Joseph Murphy, J.-L. McCrea, William Fraser, Frank Calder.

Conseillers juniors français: MM. Ben. Bernstein et John Ahern.

Vente de la propriété Meighen

La propriété de la succession Robert Meighen, rues Drummond et de la Montagne, a été vendue récemment à un syndicat ayant à sa tête M. James-H. Maher.

La maison a coûté $400,000. On la transformera en club et le terrain sera divisé en lots à bâtir.

Henry Morgan & Co. Limited

Demain, Samedi, Dernier Jour de
Notre Vente Annuelle de l'Empire

200 Manteaux Tailleur et de Toilette pour Femmes

Radicalement Réduits à 19.95

Valant 34.75 à 59.50



Tweeds anglais et écossais, charmeen, croisé Poiret, armure, reps de laine et cordé croisé.

Vous n'avez pas besoin de chercher plus loin! Ici, dans ce groupe, se trouve le manteau que vous souhaitez, marqué à un prix en-dessous du montant ordinaire! Une valeur des plus exceptionnelles!

Aimez-vous le genre tailleur? Voici des manteaux confectionnés de façon experte en tweeds dans les patrons herringbone, diagonal, mosaique, quadrillé diamant, moucheté, tacheté, tordu et plaid. A devant simple ou dans les populaires modèles "Wales" à devant croisé, en de nombreux mélanges de couleurs plus gaies les unes que les autres.

Ou peut-être préférez-vous un modèle de toilette? Vous avez un choix de charmeen et autres belles textures, en des modèles droits, gondolants ou à effet cape, un certain nombre avec collets de fourrure; d'autres sont embellis au moyen de broderie métallique, appliqués et plis contrastants. Dans les tons de pastel et marine et noir.

Tailles 16 à 42. Rég. 34.75 à 59.50. Prix de la Vente de l'Empire..... **19.95**

—Deuxième étage.



200 Robes de Soie

pour l'après-midi et les Sports, 19.95

Valant facilement de 29.50 à 49.50

Crêpe plat de soie, crêpe mongol, satin crêpé, habutai et soie "Daffodil"

(l'eau ne la tache pas)

Des robes unies et de 2 pièces qui feront gaiement leur chemin dans toutes les réunions fashionables—marquées à un prix pour faire de ce dernier événement de la Vente de l'Empire ce qui s'est vu de mieux au Rayon des Robes.

Modèles à mi-manches et à manches longues en une profusion de styles préférés — avec jupes plissées, collets avec écharpes jetées légèrement, petits plis circulaires, garnitures de boutons, et bords de fine dentelle irlandaise. Mais nous ne pourrions commencer à les décrire! Vous devez les voir vous-même.

Dans tous les délicieux tons de pastel—jaune sunni, citron, géranium, perle, saumon, rougeur, Rose du Barry, bois de rose, bisque, sable, corail, La France, cerise, rosée de miel, or fée, corvenne, turquoise, lilas, ivoire et combinaisons de nuances.

Tailles 16 à 20 et 36 à 42. Rég. 29.50 à 49.50. Prix de la Vente de l'Empire..... **19.95**

—Deuxième étage.

Notre première vente de robes lavables!

200 Robes de Toile et de Voile Français

8.95

Rég. 12.95 à 17.50



Maintenant que l'été est arrivé, ces délicates robes, dont plusieurs sont faites à la main, seront d'un attrait puissant que leur bas prix rendra irrésistible.

Robes à lignes droites, sveltes, gaies par leurs plis et leurs poches nouveauté, avec travail de fil tiré à la main et broderie de soie, avec filet et garnitures deux tons avec d'innombrables petites touches qui leur donnent un cachet individuel.

Tons unis, rayures et plaids en de magnifiques couleurs lavables—Rose de juin, jaune sunni, sable, corail, abricot, bleu italien, vert pistache, corail, gris pierre, blanc et noir, blanc, rougeur, hélio, chêne et naturel.

Comprises dans l'assortiment sont un certain nombre de robes de broadcloth et de voile importées, en des dessins imprimés de fantaisie—patrons de mouchetés fins, guirlandes, floraux et à dessins.

Tailles 14 à 40. Rég. 12.95 à 17.50. Prix de la Vente de l'Empire..... **8.95**

—Deuxième étage.

75 Elégants Chapeaux d'Eté pour Ecouler à 4.85



Rég. 10.00 à 18.00

Vous trouverez certainement le chapeau que vous désirez dans ce groupe d'élégants, seyants modèles. Ruban grosgrain, imitation de Bangkok et Timbo; tous avec des notes particulières, et en un choix de couleurs de—sable, vert, gris et noir, rose.

—Deuxième étage.

300 Blouses Russes en Crêpe Mirador 5.95

Régulier 10.75

On trouve une fascinante variété de délicieux pois polka, motifs floraux et dessins conventionnels dans ces blouses avec les nouveaux effets de collet ou jabots. Un charmant crêpe de soie de qualité, en de délicieuses alliances de couleurs noir et blanc, marine et sable, sable et copen, rouille et brun. Egalement nombre d'autres. Tailles 34 à 44. Rég. 10.75. Prix de la Vente de l'Empire..... **5.95**

—Deuxième étage.

300 paires de

Gants en Suède Français Importés

POUR DAMES

Rég. 2.00 la paire. Prix de..... **1.00**

Les acheteuses judicieuses reconnaîtront à l'instant la valeur de ces gants élégants, de bon ajustement, appropriés pour toutes les circonstances. Gants de suède français, importés, longueur au poignet, peaux choisies avec coutures prix en un choix de couleurs de gris, tan, champagne et mode. Aussi gants de chevreau glacé blanc avec couture piquée dans ce lot. Rég. 2.00 la paire. Prix de la Vente de l'Empire..... **1.00**

—Rez-de-chaussée.

1,000 paires

Elégantes Chaussures pour Femmes

Moins que moitié prix à Régulier 8.00 à 10.00..... **3.95**

Plus de 30 modèles fashionables. Tous les modèles et les cuirs à la mode sont ici représentés. Compris dans l'assortiment sont un certain nombre de chaussures échantillons des marques "Hartt", "J. & T. Bell" et "Newport". Pointures 2½ à 8. Rég. 8.00 à 10.00. Prix de la Vente de l'Empire..... **3.95**

—Deuxième étage.

Voyagez et économisez sur ces

Malles de Tourisme en Cuir de Peau de Vache, réduites à 27.50

Régulier 40.00



Juste 15, donc hâtez-vous. Une malle de forte dimension, idéale pour le tourisme ici, ou voyage continental. De forte construction et munies d'un plateau.

—Rez-de-chaussée.

1,000 Chapeaux de Paille Anglais Importés Pour Hommes

SPECIAL, 1.95

SENNETT, FLATFOOT, PINEAPPLE ET PLUSIEURS AUTRES TEXTURES DE FANTAISIE

Vous reconnaîtrez à première vue la qualité de ces pailles et les modèles comprennent toutes les nouvelles suggestions de la saison—les nouveaux bords larges y sont représentés, et hauteurs correctes de la calotte. Il y a ici un chapeau pour toutes les figures—pour l'homme "fantaisiste" et pour celui de goût plus sobre.

Choix de bandes de ruban noir et de fantaisie. Pointures 6 5-8 à 7 3-4. Spécial..... **1.95**

—Rez-de-chaussée.

UNE EXCELLENTE AUBAINE POUR LE DERNIER JOUR DE LA VENTE DE L'EMPIRE

50 Complets de Golf Anglais de 4 Morceaux Importés

1 Pantalon Droit---1 "Plus Four"

45.00

Régulier 55.00, 60.00 et 65.00



Pour le bon goût, l'utilité pratique et la bonne valeur, il serait difficile d'offrir des complets semblables même à un prix beaucoup plus élevé. A ce prix de la Vente de l'Empire, ils représentent, il va sans dire, une valeur qui ne saurait être approchée.

L'Angleterre établit les modes chez les hommes, et ces vêtements sont des modèles de golf conventionnels anglais, confectionnés en Angleterre d'après nos propres spécifications de tissus tout laine de notre propre choix, en d'attrayants nouveaux patrons et coloris.

Cette offre est doublement importante, vu que les pantalons droits et les "Plus Fours" permettent au complet de remplir son devoir au bureau et sur le "Course".

Tous demi doublés. Tailles 34 à 44. Rég. 55.00, 60.00 et 65.00. Prix de la Vente de l'Empire **45.00**

—Rez-de-chaussée.

12 Seulement, Couvertures Robes de Bain

Rég. 8.25 à 11.50. Au prix spécial de..... **5.35**

Un nombre limité de couvertures, robes de bain de belle apparence avec glands pour assortir en un choix de dessins dans les couleurs brun, marine, rose, vert et gris, pour les acheteuse de la première heure, appropriées pour femmes et hommes. 72 x 90". Régulier 8.25 à 11.50. Prix de la Vente de l'Empire..... **5.35**

—Rez-de-chaussée.

Pour les Hommes

Un nouvel aiguiseur de rasoir de sûreté, fait du meilleur acier trempé. Approprié pour les lames tant du Gillette que de l'Auto Strop. Un grand avantage, on peut le suspendre et il peut demeurer ainsi en une position permanente. D'action rapide et facile. Rég. 5.00. Prix de la Vente de l'Empire..... **2.95**

—Rez-de-chaussée.

1000 Paires de Chaussettes Anglaises Pure Laine, .65

Rég. 1.00

Voici la qualité et le bas prix réunis, donc achetez les quantités dont vous avez besoin pour des mois à venir.

Chaussettes de pesanteur moyenne, avec talons et bouts des pieds épissés pour une plus grande durée. Nouveaux et attrayants coloris—tan, mastic, marine, taupe et pourpre. Pointures 10, 10½, 11 et 11½.

Rég. 1.00. Prix de la Vente de l'Empire..... **.65**

—Rez-de-chaussée.

100 Chemises de Zéphir tissé pour Hommes, 1.95

Rég. 3.50



Confectionnées dans nos propres ateliers — de sorte que vous pouvez être rassuré sur l'ajustement et le fini—faites d'une bonne qualité de zéphir tissé qui se lavera parfaitement et sera d'une excellente durée. Une variété d'effets de rayures larges et étroites sur fonds blancs. Pointures 14 à 16½. Rég. 3.50. Prix de la Vente de l'Empire..... **1.95**

—Rez-de-chaussée.

Chaussures de Sport pour Fillettes qui Grandissent

Rég. 5.50 pour 3.65

90 paires seulement. Elan; gris perle avec semelles Dryden, aussi élan fauve clair avec semelles chromées. Pointure 2½ à 7. Rég. 5.50. Prix de la Vente de l'Empire **3.65**

—Deuxième étage.

Sandales pour Jeunes Filles

200 paires de sandales en cuir verni, élan tan et fumé, pour jeunes filles. Semelles ne s'échiffant pas. Pointures 11 à 2. Aussi pointures pour enfants 5 à 10. Rég. 2.50 à 3.00. Prix de la Vente de l'Empire.... **1.85**

—Deuxième étage.

Vente d'Ecoulement de Manteaux de Jeunes Filles A Moitié Prix

Manteaux de duvetyne bleu et vert, avec collet et poignets de soie et garniture de broderie à la main. Tailles pour 4 à 15 ans. Rég. 55.00. Prix de la Vente de l'Empire . **27.50**

Manteaux de charmeen marine avec large collet de loup et doublure de satin fauve clair. Tailles 15 et 17 ans. Rég. 87.95. Prix de la Vente de l'Empire..... **43.98**

Manteaux-capes de charmeen marine, doublés de crêpe de chine. Tailles 15 et 17 ans. Rég. 95.00. Prix de la Vente de l'Empire..... **47.50**

Manteau de charmeen fauve clair avec collet bordé d'écureuil teint. Taille 17 ans. Rég. 110.00. Prix de la Vente de l'Empire..... **55.00**

—Deuxième étage.

200 Paires de Chaussures pour Garçonnets 3.95

Rég. 5.50 et 6.00

Chaussures de qualité, sur formes confortables, comprenant bottines brunes, oxfords bruns et noirs et chaussures de sports deux tons. Pointures 2½ à 5½.

—Rez-de-chaussée.

200 Complets de Tweed de Laine pour Garçonnets

Avec culottes supplémentaires

9.85

Rég. 16.50 à 17.50

Les tissus sont les tweeds, herringbones et homespuns importés, dans les nuances de gris, lovats, bruns et bruyères. Tous avec culottes supplémentaires, doublant pratiquement la durée de chaque complet. Tailles 26 à 34 pour garçonnets de 8 à 16 ans.

—Rez-de-chaussée.

100 Complets, premier Pantalon, pour Garçons

avec pantalons supplémentaires

19.65

Régulier 27.50 à 32.50



Une grande vente pour cet événement important dans la vie d'un garçonnet—son premier complet avec pantalons! Et ce sont des complets qui ne peuvent manquer de plaire —Elégants modèles anglais à devant simple et croisé, confectionnés d'herringbones, tweeds et cheviotes importés. Attrayantes nuances de gris pâles et foncés, bruns, lovats, bruyères et bleus. Tailles 30 à 37 de buste. Rég. 27.50 à 32.50. Prix de la Vente de l'Empire **19.65**

—Rez-de-chaussée.